

Château Médiéval de Clermont : Zone résidentielle – moitié nord (Clermont, Haute-Savoie) Volume 1 : Texte et planches

Loïc Benoit (dir., SAPB, Université Lumière Lyon 2 – CIHAM)

Clément Tournier (dir. adjoint, Archeodunum)

Avec la collaboration de

Liliana Ceci (DCP),

Éric Lavergnat (DCP),

et Olivier Veissière (Olivier Veissière – PATRIMOINE NUMÉRIQUE)

Et la participation de :

Simon Branchereau et Noémie Pierrat

Fouille programmée triennale 2020-2022 : rapport intermédiaire 2021



Région : Auvergne - Rhône-Alpes

Département : Haute-Savoie

Commune : Clermont

Code INSEE commune : 74078

Opération archéologique n° : 22 13761

Arrêté d'autorisation n° : 2021/558

Type d'opération : Fouille programmée du 5 au 30 juillet 2021

Responsable d'opération : Loïc Benoit

Décembre 2021

Fouilles Archéologiques Programmées

**CHÂTEAU MÉDIÉVAL DE CLERMONT : ZONE RÉSIDENTIELLE –
MOITIÉ NORD.**
(Clermont, Haute-Savoie)

Volume 1 : Texte et planches

Loïc Benoit (dir., SAPB, Université Lumière Lyon 2 – CIHAM)

Clément Tournier (dir. adjoint, Archeodunum)

Avec la collaboration de

Liliana Ceci (DCP),

Éric Lavergnat (DCP),

et Olivier Veissière (Olivier Veissière – PATRIMOINE NUMÉRIQUE)

Et la participation de :

Simon Branchereau et Noémie Pierrat

Département de la Haute-Savoie
Service Archéologie et Patrimoine Bâti

Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne-Rhône-Alpes
Service Régional de l'Archéologie

« Il est des mystères que l'on peut à peine imaginer, et que l'on ne résoudra qu'en partie. »

Bram Stoker

AVERTISSEMENT RELATIF À LA COMMUNICABILITÉ DES RAPPORTS DE FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES :

Les rapports de fouilles constituent des documents administratifs communicables au public dès leur remise au Service Régional de l'Archéologie, suivant les prescriptions de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Aux termes de la circulaire du 26 mars 1993, ils pourront être consultés ; les agents des Services Régionaux de l'Archéologie rappelleront à tout demandeur les droits de propriété littéraire et artistique possédés par les auteurs et les contraintes qui en résultent pour tout consultant.

Les prises de notes et les photocopies sont utilisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L122-5 du Code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagné ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le droit de courte utilisation, avec les références exactes et complètes des auteurs et de l'ouvrage. Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués (loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, art. 10).

Le non-respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du Code pénal.

REMERCIEMENTS :

CASTELBOU Julian (SRA Auvergne-Rhône-Alpes, Lyon)
CECI Liliana (Département de la Haute-Savoie)
CHAUVIN-DESFLEURS Évelyne (Atelier d'Archéologie Alpine)
D'AGOSTINO Laurent (Atelier d'Archéologie Alpine)
DEVILLARD Laure (SRA Auvergne – Rhône-Alpes, Lyon)
FLOTTES Laurie (Archodunum)
GERNIGON Karim (CRA - SRA Auvergne-Rhône-Alpes, Lyon)
GROS Leslie (Département de la Haute-Savoie, Service Communication)
GUFFOND Christophe (Département de la Haute-Savoie, Service Archéologie et Patrimoine Bâti)
KERSUZAN Alain (CIHAM – UMR 5648, Lyon)
LAVERGNAT Éric (Département de la Haute-Savoie)
LECLERC Estelle
LEFEBVRE DE RIEUX Amélie (Université Lumière Lyon 2 – MOM – UMR 5138)
LORPHELIN Auriane (Archeodunum)
MAHFOUDI Samir (Département de la Haute-Savoie, Unité Archéologie et Patrimoine Bâti)
MERMILLOD Pascal (Mermillod Terrassement Démolition)
MERMILLOD-BLARDET Pascal (TP2Alpes)
POISSON Jean-Michel (EHESS, CIHAM – UMR 5648, Lyon)
ROCHET Quentin (Archeodunum)
SALARDON Catherine (Département de la Haute-Savoie)
SIROT Elisabeth (Université Lumière Lyon 2, CIHAM – UMR 5648, Lyon)
SEVE Pierre (Département de la Haute-Savoie, gardien du château de Clermont)
VEISSIERE Olivier (O. VEISSIERE – Patrimoine Numérique)

L'équipe d'accueil et des médiateurs du château de Clermont.

Les salariés des chantiers d'insertion AGIRE 74, les membres de l'association ESPAHS.

Merci l'équipe du camping de Seyssel « Le Nant Matraz » pour leur accueil.

Un remerciement spécial à toute l'équipe de fouille Solène Alloin, Simon Branchereau, Samy Canteloup, David Fert, Léa Henrich, Elodie Gavard, Jonathan Lair, Bastien Maniez et Noémie Pierrat

Merci également à toutes les personnes ayant participé de près ou de loin à cette étude.

Sommaire :

PARTIE 1 : OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE : DONNÉES ADMINISTRATIVES	11
Résumé – Notice scientifique :	13
Fiche signalétique :	17
Pièces administratives :	21
Générique de l'opération :	25
PARTIE 2 : RÉSULTATS SCIENTIFIQUES DE L'OPÉRATION	29
Introduction :	31
1 : L'opération archéologique :	33
1.1 : Contexte de l'opération et problématiques	33
1.2 : Équipe et déroulement de l'opération	37
1.2.1 : Équipe de recherche	37
1.2.2 : Calendrier de l'opération	37
1.2.3 : Intervenants extérieurs	37
1.3 : Méthodologie	39
1.3.1 : Stratégie et objectifs	39
1.3.1.1 : Les aires de fouilles archéologiques	39
1.3.1.2 : Utilisation du détecteur de métaux	40
1.3.2 : Méthode de relevés	41
1.3.2.1 : Stratégie générale	41
1.3.2.2 : Les relevés sur le terrain et les photographies	41
1.3.3 : Système d'enregistrement	42
1.3.4 : Documentation	43
1.3.5 : Études connexes	44
2 : Données des fouilles archéologiques 2021 :	45
2.1 : Topographie générale	45
2.2 : Les structures archéologiques	47
2.2.1 : L'espace ES 1.5 : la cour des communs	47
2.2.2 : L'espace ES 1.6 – 1.22 : axe de circulation principal du château	55
2.2.3 : L'espace ES 1.23 : un vaste espace résidentiel ?	61
2.2.4 : L'espace ES 1.24 : une pièce majeure du château	73

2.2.5 : L'espace ES 1.25 : espace transitoire entre deux pièces	82
2.2.6 : L'espace ES 1.26 : une extension des espaces privés ?	84
2.2.7 : L'espace ES 1.27 : une tour de l'enceinte occidentale ?	91
2.2.8 : L'espace ES 1.28 : un espace difficilement identifiable	99
2.2.9 : L'espace ES 1.29 : une pièce à explorer	101
2.2.10 : Les espaces ES 1.30 et 1.32 : entrée du premier castrum et cour intermédiaire	103
2.2.11 : L'espace ES 1.31 : une rampe d'accès au château des comtes de Genève	111
2.2.12 : Des annexes au premier castrum : les bâtiments sur poteaux de bois (ES 1.23, 1.24 et 1.26)	113
3 : Études spécialisées :	119
3.1 : Le Petit mobilier :	120
3.2 : Céramique, verre et matériaux de construction :	122
3.2.1 : La céramique	123
3.2.1.1 : Les céramiques médiévales	123
3.2.1.2 : Les céramiques modernes et contemporaines	127
3.2.2 : La vaisselle en métal	129
3.2.3 : Pierre à aiguiser	129
3.2.4 : Le verre	129
3.2.5 : Matériaux de construction	131
3.2.6 : Conclusion	132
3.3 : Les monnaies :	133
4 : Éléments de synthèse :	151
4.1 : Éléments de chronologie : deux occupations médiévales bien identifiées :	151
4.2 : La moitié occidentale de la zone résidentielle : une organisation plus stricte	155
5 : Conclusions et perspectives de recherche :	157
5.1 : Conclusions :	157
5.2 : Perspectives de recherches :	159
BIBLIOGRAPHIE :	161
1 : Sources manuscrites et publiées	162
2 : Bibliographie générale :	163
3 : Rapports d'opérations et mémoires :	171
4 : Mobilier métallique, céramique et numismatique :	173
5 : Carpologie :	176
5 : Archéo-zoologie :	177
6 : Sitographies :	180

TABLE DES ILLUSTRATIONS :	181
PLANCHES :	187
Sommaire :	188

PARTIE 1 :
OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE :
DONNÉES ADMINISTRATIVES

RÉSUMÉ – NOTICE SCIENTIFIQUE :**Auteur :** BENOIT Loïc (SAPB, Université Lumière Lyon 2 – CIHAM)**Numéro d'OA :** 22 13761**Responsable de l'opération :** BENOIT Loïc (SAPB, CIHAM – UMR 5648)**Responsable adjoint de l'opération :** TOURNIER Clément (Archeodunum)**Nature de l'opération :** Fouille programmée du 5 au 30 juillet 2021**Couverture géographique :** Auvergne - Rhône-Alpes > Haute-Savoie (74) > Clermont**Code INSEE de la commune :** 74 078**Mots-clés du thésaurus :** château, fortification, salles, portail, rampes, poteaux, foyers**Chronologie :** Moyen Âge, Bas Moyen Âge, Époque Moderne**Keywords :** Medieval Period, Middle Age, Fortifications, Castle**Titre :** Château médiéval de Clermont**Sous-titre :** Zone résidentielle - Moitié nord

L'opération archéologique réalisée sur le château de Clermont en 2021 correspond à la cinquième année de recherche sur le site fortifié. Elle s'inscrit à la suite des interventions menées depuis 2017 et poursuit la logique d'étude du patrimoine castral haut savoyard entamée en 2010 par le Département de la Haute-Savoie. Il s'agit d'une année intermédiaire d'un programme de recherche pluriannuel portant jusqu'en 2022. Clermont est l'un des sites castraux majeurs du département, qu'il s'agisse de taille (le site est presque aussi grand que le château d'Annecy) ou d'importance historique (il s'agit de l'une des résidences favorites des comtes de Genève au XIV^e siècle). Afin de saisir au mieux la construction, l'organisation et l'occupation de ce château de premier plan, ce programme de recherche mêle différentes études spécialisées (archéologique, historique, géomorphologique, carpologique, archéozoologique, etc.). Il s'agit dès lors de retranscrire l'histoire de cette fortification princière et de son proche territoire. Au cœur d'une politique départementale de mise en valeur de son patrimoine historique et d'acquisition de connaissances en lien avec ce dernier, une restitution au public de l'ensemble de ces recherches est envisagée au terme de ce programme.

Localisé à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest d'Annecy et à moins de 10 km du Rhône et de Seyssel, le château de Clermont est construit sur un promontoire rocheux dominant l'Albanais depuis ses 690 m d'altitude. Cette position de contrôle est renforcée par son emplacement logé au croisement d'axes routiers historiques desservant Chambéry, Genève et Annecy. Le site castral est mentionné dans la littérature pour la première fois dans le courant du XIII^e siècle. Il apparaît alors comme possession des comtes de Genève et leur sert régulièrement de résidence estivale. Toutefois, une demeure seigneuriale



Fig 1 : Résultats des fouilles 2020. Clichés : O. Veissière – Patrimoine Numérique.



Fig 2 : Vestiges découverts en 2021. Cliché : O. Veissière – Patrimoine Numérique.

semble précéder l'installation de ce château puisque plusieurs seigneurs de Clermont sont mentionnés dans le courant du XII^e siècle et au début du siècle suivant. Le site castral des comtes de Genève garde un statut conséquent jusqu'au début du XV^e siècle, où l'ensemble du comté est racheté par la maison de Savoie. La forteresse perd alors en importance du fait de sa position, au cœur des terres savoyardes. Si les espaces domestiques semblent peu à peu délaissés, les zones administratives continuent d'être régulièrement entretenues. Aux environs du XVI^e siècle, il est partiellement transformé en prison. À la fin du siècle, Gallois de Regard, originaire de Clermont, fait construire, en accord avec le duc de Savoie, une demeure fortifiée d'inspiration Renaissance italienne à l'emplacement de la résidence familiale sur le plain château. Les deux bâtiments cohabiteront pendant un demi-siècle environ. Au début du XVII^e siècle, la Savoie entre en conflit avec la France si bien qu'en 1630 les troupes de Louis XIII se trouvent aux environs de Clermont. Les habitants, refusant un éventuel siège, ouvrent les portes aux Français. La forteresse médiévale, alors encore en état de tenir un siège, est détruite par Louis XIII et son armée. Le site castral sera par la suite utilisé comme carrière de pierre. La demeure Renaissance, bien que partiellement ruinée, est rachetée dans les années soixante avec le plateau médiéval par le département de la Haute-Savoie.

Les campagnes de fouilles précédentes avaient permis l'exploration de deux secteurs distincts repartis de part et d'autre d'un fossé central venant couper le plateau d'est en ouest [Fig. 1]. Le secteur nord a révélé la tour maîtresse et ses proches abords. L'espace situé au sud du fossé correspond à ce que l'on nomme communément la zone résidentielle dans la mesure où elle est censée abriter tous les organes vitaux du site castral d'après la documentation manuscrite médiévale. Entre 2018 et 2020, c'est la moitié orientale de ce secteur qui a fait l'objet de recherches. Ces dernières ont révélé la présence d'un grand axe de circulation orienté nord-sud placé au centre du plateau. À l'est de celui-ci se trouve un grand complexe culinaire associant cuisine avec cheminée monumentale, petit cellier attenant, un pressoir domestique ainsi que d'un chai creusé dans le substrat rocheux. Directement adjacent au sud de celui-ci, se développe un ensemble de plusieurs pièces de stockage associées à des espaces de distribution permettant la circulation. À proximité du chemin central a été découvert une grande cour de plus de 100 m² ainsi qu'une pièce affiliée au séchage de graines.

La fouille menée en 2021 a vu le début de l'exploration de la moitié ouest du secteur sud. Directement adjacent aux cuisines et au fossé central, ce sont environ 450 m² qui ont été ouverts. Les objectifs étaient de poursuivre l'acquisition de données sur la zone dite résidentielle afin d'en saisir l'organisation, la construction, mais aussi l'occupation.

Plusieurs salles et cheminements ont ainsi été découverts directement à l'ouest des fouilles de 2018 et 2019 [Fig. 2]. La moitié nord de l'axe de circulation central a été entièrement dégagé. Suivant une pente assez importante en direction du sud, ce dernier est entièrement taillé dans le substrat et présente plusieurs recharges de sols. Bordant sa limite occidentale, quatre pièces distinctes, aménagées les unes après les autres, ont été découvertes. De grandes dimensions, elles conservent plusieurs aménagements et niveaux de sols les rapprochant des parties privées du château. Un de ces espaces semble correspondre à une tour d'enceinte dotée de murs de 1.20 m d'épaisseur. Si nous n'avons pu atteindre leurs limites maçonnées à l'ouest, du fait d'un important couvert forestier et d'une grande rupture de pente, cet

ensemble paraît venir s'appuyer contre la courtine occidentale. Les pièces situées au sud de notre emprise de fouille n'ont pas été découvertes en intégralité et seront terminées lors de la prochaine opération. Ces différents bâtiments sont installés sur un ensemble de structures en creux très important dont le plan dessine plusieurs édifices sur poteaux de bois. Ces derniers, dont l'ouverture se trouve à l'est, datent des XI^e-XII^e siècles d'après les premières datations et confirme une implantation antérieure aux comtes de Genève à cet emplacement.

Enfin, la fouille du dernier quart de la grande cour, située au niveau des communs à l'est, a révélé la présence d'un grand portail associé à une rampe d'accès bordée de colonnes, le tout sous les niveaux d'occupation de ladite cour. Si les niveaux d'abandon supérieurs de la cour attestent d'une occupation entre les XIII^e et XV^e siècles, la datation de l'installation du portail inférieur a permis de l'associer aux constructions des XI^e et XII^e siècles. Cette découverte mise en relation avec les différentes datations obtenues et vestiges retrouvés nous autorise à voir dans le secteur des communs le premier castrum de Clermont, édifice incorporé dans la construction des comtes de Genève au XIII^e siècle et transformé en dépendances par la suite. La mise en œuvre du substrat rocheux, observée à l'est et absente des vestiges occidentaux, paraît alors être caractéristique de la première implantation seigneuriale de Clermont. Cette opération a également permis de confirmer les hypothèses émises lors des opérations précédentes. En effet, au vu de l'absence de mobilier postérieur au XV^e siècle, nous avons supposé l'abandon des communs à cette période, époque correspondant également à une importante perte de vitesse du site. Ce dernier n'aurait alors été occupé et entretenu que sur les parties résidentielles et d'apparat. La découverte cette année d'un important lot d'objet provenant du XVI^e siècle abonde en ce sens.

Les résultats obtenus cette année, en plus de conforter une nouvelle fois le potentiel archéologique du site, permettent de lever plusieurs interrogations notamment sur l'occupation antérieure aux comtes de Genève, mais aussi sur les circulations à l'intérieur de la forteresse. Un certain nombre de questions reste toujours en suspens, mais la poursuite, et fin, des investigations sur la zone résidentielle en 2022 devrait amener à résoudre plusieurs de ces problématiques.

FICHE SIGNALÉTIQUE :

LE SITE :

<u>Nom du site :</u>	Château de Clermont
<u>Lieu-dit :</u>	Château (médiéval)
<u>Commune :</u>	Clermont
<u>Département :</u>	Haute-Savoie (74)
<u>Région :</u>	Auvergne – Rhône-Alpes
<u>Coordonnées Lambert 93 :</u>	
	X : 925206.68 m
	Y : 6545699.83 m
	Z : 670 m

Références cadastrales (2010) :

<u>Commune :</u>	Clermont
<u>Année :</u>	2010
<u>Section :</u>	A
<u>Parcelles :</u>	853

STATUT JURIDIQUE :

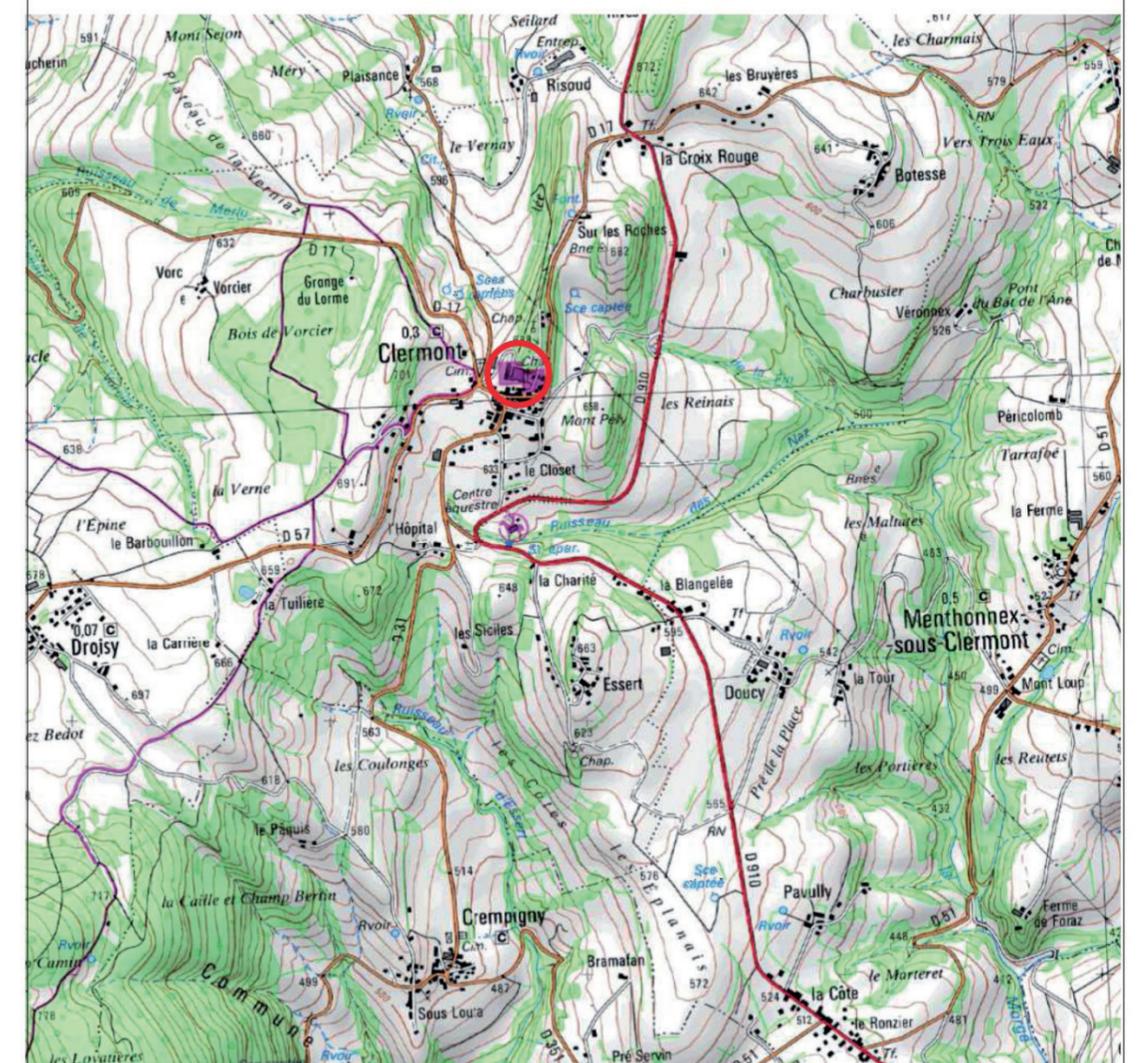
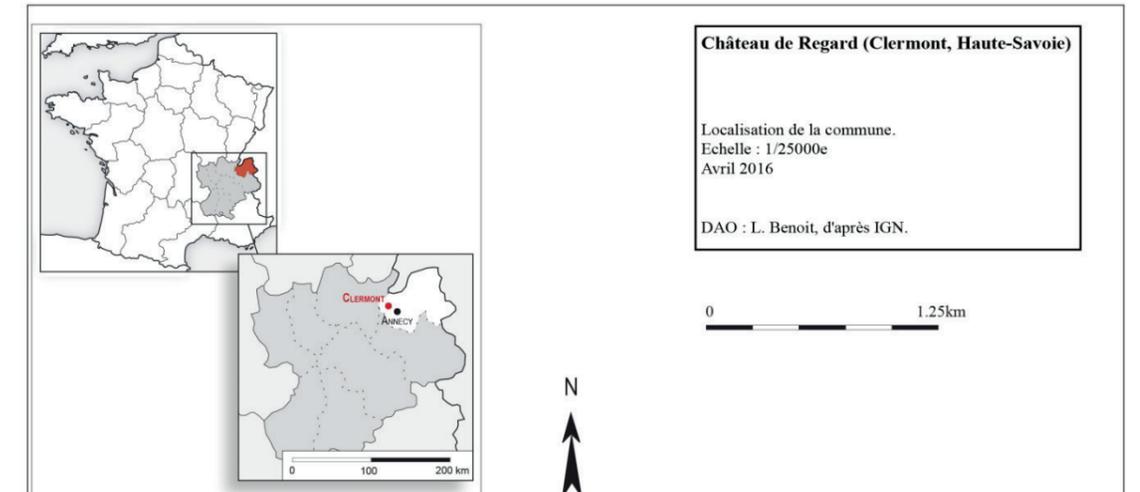
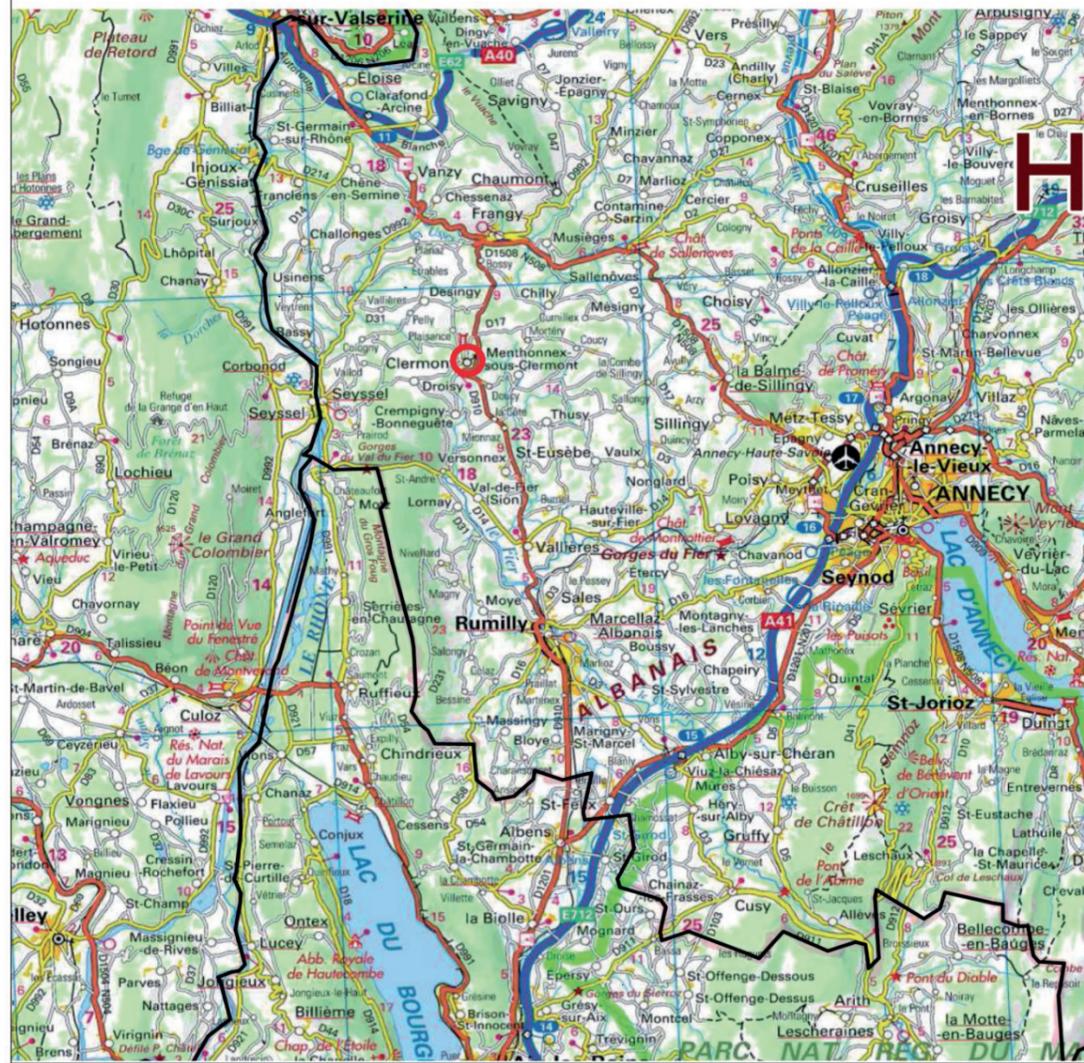
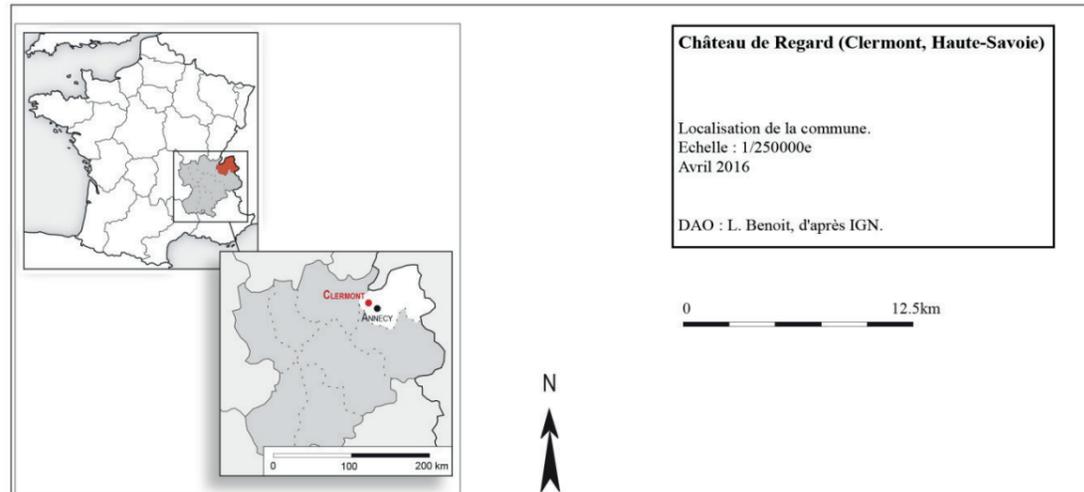
<u>Propriétaire :</u>	Département de la Haute-Savoie
<u>Protection :</u>	Aucune

L'opération Archéologique :

<u>Type d'opération :</u>	Fouilles archéologiques programmées
<u>Arrêté d'autorisation n° :</u>	2021/558
<u>Opération archéologique n° :</u>	22 13761
<u>Responsable d'opération :</u>	Loïc Benoit
<u>Responsable adjoint d'opération :</u>	Clément Tournier

Mots-clés des thésaurus :

<u>Chronologie :</u>	Moyen Âge, Bas Moyen Âge, Époque Moderne
<u>Interprétation :</u>	Château, Communs, Stockage, Four, Occupation primitive





PIÈCES ADMINISTRATIVES :

- Autorisation de travaux : DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, Service Régional de l'Archéologie

Arrêté n° 2020/494 du **26 MAI 2020**
portant autorisation de fouille programmée.

Le Préfet de région ;
Officier de la Légion d'honneur ;
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2020-39 du 6 février 2020, portant délégation de signature à Monsieur François MARIE, chargé de l'intérim des fonctions de directeur régional des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes en matière d'attributions générales ;

Vu l'arrêté 2020-03 du 2 mars 2020, du Directeur Régional des Affaires Culturelles par intérim de la région Auvergne-Rhône-Alpes, portant subdélégation de signature en matière d'administration générale ;

Vu le dossier, enregistré sous le n° PGR84202000033, de demande d'opération archéologique arrivé le 16 décembre 2019 ;

Vu l'avis de la commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA), Commission Sud-Est en date du 10 mars 2020 ;

ARRÊTE

Article 1 - Monsieur Loïc BENOIT est autorisé, en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de fouille programmée à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 31 décembre 2022, sise en :

RÉGION : AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
• DÉPARTEMENT : HAUTE-SAVOIE
COMMUNE : CLERMONT

Cadastre : Section : A, Parcelle(s) : 853

Intitulé de l'opération : château médiéval.
Programme de recherche : Axe 11. Les constructions élitaires fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période moderne.
Code de l'opération : **2213761**

Article 2 - prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au conservateur régional de l'archéologie, en triple exemplaire papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

Article 3 - destination du matériel archéologique découvert

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 - versement des archives de fouilles

L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

Article 5 - prescriptions particulières

Article 6 - le Directeur régional des affaires culturelles par intérim est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur Loïc BENOIT.

Fait à Lyon, le **26 MAI 2020**

Pour le Préfet de Région, et par délégation,
le Directeur régional des affaires culturelles par intérim
et par subdélégation
Le Conservateur régional de l'archéologie



Karim GERNIGON

COPIES A :

[Préfet(s) du(des) département(s) concerné(s)] [] Mairie(s) Gendarmerie [] Propriétaire(s) du(des) terrain(s)

GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION :

SUIVI ADMINISTRATIF ET SCIENTIFIQUE

Service Régional de l'Archéologie, Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Auvergne – Rhône-Alpes :

GERNIGON Karim, Conservateur régional de l'Archéologie par intérim

CASTELBOU Julian, Responsable Haute-Savoie

DEVILLARD Laure, Suivi des opérations d'archéologie programmée, Secrétariat de la CTRA

Service Archéologie et Patrimoine Bâti, Conseil Départemental de la Haute-Savoie (SAPB) :

GUFFOND Christophe, Responsable de l'unité

Direction Culture Patrimoine, Conseil Départemental de la Haute-Savoie (DCP) :

POPOVICS Christophe, Directeur

AUMASSON Noémie, Conservatrice

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DE L'OPÉRATION

BENOIT Loïc (SAPB, Université Lumière Lyon 2, CIHAM - UMR 5648)

RESPONSABLE ADJOINT DE L'OPÉRATION

TOURNIER Clément (Archeodunum)

INTERVENTION SUR LE TERRAIN

BENOIT Loïc (SAPB, Université Lumière Lyon 2, CIHAM), TOURNIER Clément (Archeodunum)

Equipe : ALLOIN Solène, BRANCHEREAU Simon, CANTELOUP Samy, FERT David, HENRICH Léa, GAVARD Elodie, LAIR Jonathan, LAVERGNAT Eric, MANIEZ Bastien et PIERRAT Noémie

RELEVÉS ARCHÉOLOGIQUES

ALLOIN Solène, BENOIT Loïc, BRANCHEREAU Simon, CANTELOUP Samy, FERT David, HENRICH Léa, GAVARD Elodie, LAIR Jonathan, LAVERGNAT Eric, LORPHELIN Auriane, MANIEZ Bastien, PIERRAT Noémie et TOURNIER Clément

TOPOGRAPHIE GÉNÉRALE

BENOIT Loïc (SAPB, Université Lumière Lyon 2, CIHAM)
TOURNIER Clément (Archeodunum)
VEISSIERE Olivier (O. Veissiere – Patrimoine Numérique)

RELEVÉS LASERGRAMMÉTRIQUE ET PHOTOGRAMMÉTRIE

VEISSIERE Olivier (O. Veissiere – Patrimoine Numérique)

PROSPECTION GÉOPHYSIQUES

TERRANOVA

TOPOGRAPHIE DE CHANTIER

BENOIT Loïc, TOURNIER Clément

PHOTOGRAPHIES

BENOIT Loïc, TOURNIER Clément

RECHERCHES DOCUMENTAIRES

BENOIT Loïc, GUFFOND Christophe

ÉTUDE SPÉCIALISÉES

CECI Liliana (DCP), LAVERGNAT Eric (DCP), et TOURNIER Clément (Archeodunum)

RÉDACTION DU RAPPORT

BENOIT Loïc, BRANCHEREAU Simon, CECI Liliana, LAVERGNAT Eric, PIERRAT Noémie et TOURNIER Clément

CARTOGRAPHIE, INFORMATISATION DES RELEVÉS

BENOIT Loïc, TOURNIER Clément, VEISSIERE Olivier

MISE EN FORME ET ÉDITION DU RAPPORT

LAIDEBEUR Jocelyn (ButterMilk Design Graphique et Photo)

PARTIE 2 : RÉSULTATS SCIENTIFIQUES DE L'OPÉRATION

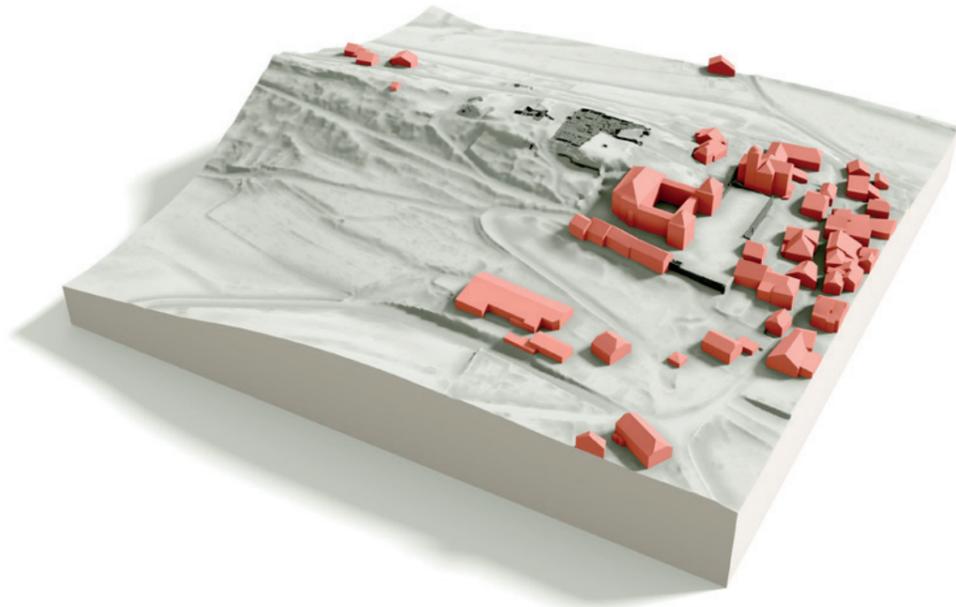


Fig 3 : Modèle 3D du site des châteaux de Clermont et emprise des fouilles réalisées entre 2017 et 2021. Cliché : O. Veissière – Patrimoine Numérique.



Fig 4 : Fouille de la cour haute et du secteur résidentiel. Cliché : O. Veissière – Patrimoine Numérique.

INTRODUCTION :

Engagées depuis 2017 sur le site du château médiéval de Clermont, les fouilles archéologiques menées par le Service Archéologie et Patrimoine Bâti du Département de la Haute-Savoie ont permis la mise au jour de nombreux vestiges très bien conservés. Faisant suite à trois opérations annualisées¹, le programme de recherche pluriannuel commencé en 2020 vise la compréhension, presque exhaustive, de la moitié méridionale du plateau castral correspondant à la zone résidentielle.

Le site médiéval, invisible en dehors des périodes de fouilles archéologiques, est documenté par de nombreuses archives qui avaient déjà suscité l'intérêt des chercheurs. Les vestiges retrouvés ces dernières années ont confirmé l'importance de ce château tant sur le plan physique ; il s'agit de l'un des plus gros de Haute-Savoie ; que sur le plan historique en tant que résidence des comtes de Genève. Propriété départementale depuis une cinquantaine d'années, l'institut se donne pour objectif de mettre en valeur son patrimoine historique auprès du public. De fait, il favorise largement l'acquisition et la valorisation de connaissances sur ses sites. Les fouilles sur le château de Clermont s'inscrivent dans ce cadre, mais aussi à la suite des différentes études menées sur le milieu castral haut savoyard depuis une décennie².

Installé sur un plateau rocheux culminant à 690 m d'altitude, le château de Clermont domine un plain château occupé par une résidence élitaires du XVI^e siècle ainsi qu'un bourg attenant, dont la fortification a disparu [Fig. 3]. Le site est localisé à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest d'Annecy, au croisement de grands axes routiers menant de Chambéry à Genève et de Seyssel, où coule le Rhône, à Annecy. Il dominait également depuis son promontoire les vallées environnantes de l'Albanais, lui procurant un contrôle conséquent sur son territoire. Le nom de Clermont émerge dans la documentation dès le XII^e siècle où l'on suit, sur trois générations, une famille de Clermont seigneur d'une localité éponyme. La forteresse apparaît quant à elle dans les sources manuscrites dans le courant du XIII^e siècle. Elle est alors propriété des comtes de Genève qui y résident de manière saisonnière et en fond un chef-lieu de châtellenie. Avec le rachat du comté de Genevois au début du XV^e siècle, le château se retrouve au cœur des terres savoyardes et perd quelque peu en intérêt pour le duc de Savoie. Il est alors transformé progressivement en prisons. Toujours entretenu, il garde une fonction militaire en abritant de temps à autre une garnison et continue à être un pôle administratif important dans la gestion du territoire savoyard. Dès le XVI^e siècle, une bâtisse élitaires est construite au cœur du plain château sur les fondations de bâtiments médiévaux. Il s'agit de la demeure Regard. L'ancienne fortification comtale est détruite en 1630 par Louis XIII et son armée, alors en conflit avec le duc de Savoie. Le site castral sera par la suite vendu en tant que carrière de pierre. Des vestiges de la tour maîtresse resteront visibles jusque dans les années 1930. L'histoire de Clermont est donc assez riche et son importance avérée. Il s'agit de l'un des plus grands châteaux de Haute-Savoie, sa superficie totale avoisinant celle du château d'Annecy, capitale du Genevois à la fin XIII^e siècle [Fig. 4].

¹ BENOIT, TOURNIER R-2017 – 2019.

² Le projet A.V.E.R – des montagnes de châteaux est un projet européen mené entre 2010 et 2012 sur l'ensemble du territoire haut savoyard ayant pour thématique l'étude, l'inventaire, la valorisation et la restauration des sites castraux. D'AGOSTINO *et alii* R-2010a et b, R-2011, R-2016 et R-201 ; BENOIT, DURIEZ 2018-2020. ; BOCQUET R-2003, 2018, 2019 ; etc.

Bien connu dans la tradition orale et par les recherches historiques, les investigations archéologiques menées depuis 2017 et les nombreux vestiges mis au jour ont confirmé les potentiels archéologiques et patrimoniaux du château de Clermont. Ces données, conséquentes, sont motrices pour la poursuite des recherches sur ce site afin d'en comprendre la longue occupation.

Après avoir clôturé l'exploration du secteur des dépendances en 2020, la présente étude cible le secteur des privés dans sa moitié septentrionale. Dans la lignée de celles produites ces dernières années, elle ambitionne la connaissance et la compréhension de la deuxième moitié de la zone dite « résidentielle », située à l'ouest. Elle offre ainsi une lecture plus complète des espaces précédemment mis au jour (datations, organisation et circulations) de même que des données inédites sur la moitié occidentale de cette zone. S'il faut attendre la dernière campagne de fouille, prévue en 2022, pour obtenir une vision globale de cette partie du château, elle permet d'aborder partiellement la zone privilégiée de la forteresse.

C'est donc dans l'histoire du site médiéval, dans le manque de connaissance concernant les vestiges du château, dans sa conception originale et particulière, mais aussi dans son occupation longue que réside l'intérêt scientifique de cette étude. Enfin, notons également que ces travaux sont liés à un projet de valorisation qui prendra, a minima, la forme d'une exposition au sein du château Renaissance associée à une publication.

1 : L'OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE :

1.1 : Contexte de l'opération et problématiques

Trois campagnes de fouilles archéologiques ont été menées sur le château de Clermont entre 2017 et 2019. Ces investigations étaient centrées sur la tour maîtresse ainsi que sur un complexe culinaire, localisé plus au sud et appartenant aux communs du site castral³. À la suite des résultats de ces premières interventions, un projet d'opération pluriannuelles (2020-2022) a été déposé au SRA. Il vise la pleine compréhension du secteur résidentiel du château de Clermont et reprend donc les problématiques abordées jusqu'alors. Il s'agira d'obtenir des informations sur l'organisation du site castral mais aussi sur sa construction et son occupation au cours de ses quatre siècles d'existence. À l'image des opérations précédentes, l'intégralité du décapage a été réalisé mécaniquement. Une journée et demie ont été dédiées aux terrassements préliminaires, effectués par l'entreprise Pascal Mermillod – Terrassement, Démolition sous surveillance archéologique. Pour cela, une pelle mécanique de 15 tonnes a été déployée. Cette dernière était équipée d'un retro-godet lisse et inclinable pour les terrassements fins et d'un godet à dent pour déplacer les blocs de pierre trop volumineux [Fig. 5]. Deux journées et demie de mini pelle étaient également à disposition de l'équipe pour des terrassements complémentaires durant la fouille. L'ensemble de ces travaux est financé par le Département de la Haute-Savoie et bénéficie également du soutien de la Direction Générale des Affaires Culturelles (DRAC) et du Service Régional de l'Archéologie (SRA).

En 2021, nous avons ouvert une grande aire de fouille à l'ouest des vestiges découverts entre 2018 et 2020 [Planches 5 à 10]. Reprenant les limites occidentales des secteurs fouillés auparavant, nous avons entamé l'exploration de la moitié ouest de la zone résidentielle, la moitié orientale étant maintenant pleinement explorée. L'emprise ouverte en 2021 mesure 18.3 x 24.2 m selon un axe nord-sud et dans son emprise maximale, ce qui représente une surface d'environ 450 m². La topographie abrupte de la limite occidentale du plateau ainsi que le couvert forestier ne nous ont pas permis d'atteindre les limites ouest du plateau pour des questions de sécurité [Planche 9]. La zone investiguée cette année avait révélé, en 2018 et 2019, les prémices d'un axe de circulation associé à un espace potentiellement antérieur au château des comtes de Genève. La partie la plus occidentale, jusqu'à ce jour encore vierge d'investigations archéologiques, était supposée recevoir, d'après la comptabilité médiévale, les privés de la partie résidentielle. La campagne de 2021 marque la deuxième année de l'opération pluriannuelle portant jusqu'en 2022. Il s'agissait donc de commencer l'exploration de la moitié occidentale de la zone résidentielle,

³ BENOIT, TOURNIER *et alii* R-2017 à 2019.



Fig 5 a et b : Décapage mécanique initial et complément pendant la fouille.
Clichés : Equipe de fouille 2021.



Fig 6 : Protection et rebouchage mécanisé de l'emprise de fouille.
Cliché : Equipe de fouille 2021.

investigation se poursuivant et se terminant en 2022. Notre ambition était l'acquisition des connaissances sur ce secteur afin de mieux en comprendre l'organisation ainsi que l'évolution. La campagne de 2021 ambitionnait également la compréhension de l'occupation la plus ancienne du plateau et le recoupement des données liées au premier castrum appartenant aux seigneurs de Clermont (XI^e-XII^e siècles).

En fin d'intervention, l'ensemble des vestiges retrouvés sur le secteur de fouille a été recouvert par un géotextile afin de les protéger ainsi que de faciliter le repérage des zones déjà investiguées lors de nos futures opérations. Un rebouchage mécanisé a ensuite été effectué dans les deux semaines suivant la fin de l'opération de terrain. Cette ultime manœuvre a été réalisée avec la même entreprise ayant été retenue pour le décapage [Fig. 6].



Fig 7 : Equipe de fouille 2021. Cliché : Equipe de fouille 2021.

1.2 : Équipe et déroulement de l'opération

1.2.1 : Équipe de recherche

Nos travaux de recherches associent différents acteurs de la recherche en Rhône-Alpes tels que l'Unité Archéologie et Patrimoine Bâti (UAPB) du Conseil Départemental de la Haute-Savoie, mais aussi les laboratoires CIHAM (UMR 5648) et MOM - ArAr (UMR 5138) tous deux affiliés à l'Université Lumière Lyon 2⁴. La maîtrise d'œuvre est garantie par le Conseil Départemental de la Haute-Savoie, également propriétaire du lieu. Le chantier archéologique est dirigé par Loïc Benoit (UAPB / CIHAM) secondé par Clément Tournier (Archeodunum). Cette équipe dirigeante est en place depuis 2017. La gestion et le conditionnement du mobilier sont assurés depuis le début de nos recherches par Liliana CECI (UAPB). Les relevés de terrain, leur informatisation ainsi que l'enregistrement ont été supervisés par l'ensemble de l'équipe de recherche [Fig. 7].

Les deux responsables ont encadré pendant quatre semaines une équipe d'une dizaine d'archéologues bénévoles provenant de l'horizon national.

1.2.2 : Calendrier de l'opération

La fouille archéologique réalisée cette s'est déroulée en plusieurs phases.

L'intervention archéologique a débuté le jeudi 1 juillet par le décapage. Ce dernier a été réalisé mécaniquement sur deux journées (le 1 et le 2 juillet 2021) en présence du responsable et de son adjoint. La fouille a commencé le lundi 5 juillet 2021 pour se clôturer le vendredi 30 juillet de la même année. Cela représente 4 semaines de terrain en présence de l'intégralité de l'équipe. En fin de phase terrain, une campagne de numérisation lasergrammétrique et photogrammétrique a été effectuée par Olivier Veissière. Les vestiges ont été rebouchés après l'acquisition numérique afin de ne pas limiter la durée de la phase de terrain.

Enfin, l'étude scientifique ainsi que la rédaction et la mise en forme du présent rapport se sont déroulées entre les mois d'août et décembre 2021.

1.2.3 : Intervenants extérieurs

Outre l'équipe de recherche, nous avons accueilli d'autres acteurs pendant la phase d'intervention. Ainsi, Christophe Guffond (UAPB) nous a apporté son aide et son avis quant à nos hypothèses et nos

⁴ Il s'agit de deux laboratoires liés à l'archéologie et l'histoire.

conclusions mais a aussi réalisé l'étude numismatique.

Olivier Veissière (O. Veissiere – Patrimoine Numérique) nous a, quant à lui, aidé sur certaines informations liées à ses relevés photogrammétriques et lasergrammétriques ainsi que sur ses méthodes de travail.

Enfin, nous avons également accueilli le groupe de recherche du Programme Commun de Recherche « Fortifier les Alpes au Moyen Âge » comprenant une dizaine d'archéologues travaillant sur les problématiques castrales des Alpes du Nord ainsi que Quentin Rochet (Archeodunum) et Auriane Lorphelin (Archeodunum), archéologues médiévistes, qui ont su apporter un regard extérieur à nos découvertes et nous conforter sur nos analyses⁵.

1.3 : Méthodologie

1.3.1 : Stratégie et objectifs

1.3.1.1 : Les aires de fouilles archéologiques

L'implantation de l'aire de fouille en 2021 est principalement basée sur le corpus de données acquis durant les campagnes 2017 à 2020. À cela s'ajoutent plusieurs documents venant affiner l'interprétation du site castral hors fouille. Il s'agit de la prospection géophysique réalisée par le Département en 2002⁶, du LIDAR commandé par la même structure à la société APEI en 2015⁷, de l'étude des comptes de châtelainie du XIV^e siècle par M. de la Corbière⁸ et de ceux des XV^e et XVI^e siècles dans nos précédents rapports⁹. Si la topographie locale est assez parlante avec un fossé d'axe est-ouest délimitant le plateau molassique en deux zones bien distinctes, il nous est difficile à l'œil nu de repérer des structures en surface [Fig. 8]. Ainsi, l'ensemble de cette documentation nous permet d'appréhender au mieux notre secteur de recherche. La zone de travail de la campagne 2021 respecte l'axe nord-sud occidental des investigations de 2018, 2019 et 2020, que nous avons retrouvé du fait de la présence du géotextile. Au final, c'est une aire polygonale de 450 m² qui a été ouverte à Clermont cette année [Planches 5 à 10 et Fig. 9].



Fig 8 : Zone d'intervention 2021 avant fouilles archéologiques.
Cliché : Equipe de fouille 2021.

⁵ Parmi les membres du PCR, nous comptons, entre autre, Evelyne Chauvin-Desfleurs (Atelier d'Archéologie Alpine), Benjamin Oury (INRAP), Annick Clavier (Dép38), Jean-Pierre Moyne (Dép38), Jean-Michel Poisson (CIHAM) et Alain Kersuzan (CIHAM).

⁶ BENOIT, TOURNIER R-2017, Annexe 12.
⁷ Cf Planche 5.
⁸ CORBIERE 2011.
⁹ BENOIT, TOURNIER R-2017 et R-2018.



Fig 9 : 450 m² environ ont été investigués en 2021. Cliché : O. Veissière – Patrimoine Numérique.

Le plateau étant plan, les zones de stockage des matériaux, triées par unités stratigraphiques¹⁰, ont été placées sur la moitié orientale du plateau à une distance raisonnable de l'air de fouille facilitant ainsi l'évacuation mais aussi le rebouchage.

1.3.1.2 : Utilisation du détecteur de métaux

Afin de limiter au maximum les pertes d'informations durant la fouille, nous avons demandé, cette année, l'accord au Service Régional de l'Archéologie pour l'utilisation d'un détecteur de métaux sur nos déblais. Pour cela, nous avons mis en place une méthodologie spécifique nous permettant de sauvegarder à la fois les artefacts mais aussi leurs contextes. Aussi, chaque couche stratigraphique a bénéficié de son propre espace de stockage, marqué dès sa création par un fer à béton et une étiquette figurant son numéro d'US. Cette méthodologie, non chronophage mais nécessitant une surface importante de stockage, nous a permis d'éliminer au maximum les éléments hors stratigraphie et de contextualiser la majeure partie des artefacts métalliques retrouvés.

10 Cf 1.3.1.3 : Utilisation d'un détecteur de métaux.

1.3.2 : Méthode de relevés

L'étude archéologique des éléments architecturaux et stratigraphiques présents sur la zone d'étude s'est appuyée sur des relevés manuels et photographiques complétés par une série de relevés photogrammétriques et lasergrammétriques. Cet assemblage de méthodes différentes nous a permis d'obtenir des relevés exhaustifs de l'ensemble des fonds de fouilles. Ainsi, l'analyse des structures en place s'appuie sur un support graphique qui se veut le plus complet possible, augmenté d'un enregistrement méthodique et systématique des données.

1.3.2.1 : Stratégie générale

Concernant la planimétrie, notre étude s'est basée sur les différents plans, cadastres ainsi que sur les relevés lasergrammétriques réalisés pour cette étude. De même, le relevé LIDAR¹¹ effectué à l'échelle de la commune a servi de base à l'insertion des différentes données numériques. De plus, les données planimétriques réalisées par François Châtillon, architecte des Monuments Historiques, déjà utilisées dans l'étude sur le château Renaissance en 2011 nous ont aussi aidé¹². Grâce, à ces derniers et à l'enregistrement établi lors des précédentes opérations ou études du site, l'acquisition de nos données a été grandement facilitée.

Le choix réalisé pour la documentation de ce travail a été de combiner à la fois des relevés manuels des coupes stratigraphiques et des élévations conservées ainsi que des relevés photogrammétriques en plan des fouilles réalisées. L'ensemble est complété par une couverture photographique importante.

Ce choix s'explique pour plusieurs raisons :

Tout d'abord, nous voulions un support graphique fiable et objectif pour notre analyse archéologique. Ces orthophotoplans ne relèvent pas de l'interprétation applicable à chaque dessinateur. De même, cette technique a plusieurs fois fait ses preuves pour les études de bâti et est de plus en plus utilisée, en plan également pour les fouilles stratigraphiques. Les différents relevés manuels complètent les informations manquantes. Enfin, les données numériques associées à la couverture photographique permettent de revenir sur nos analyses si besoin.

1.3.2.2 : Les relevés sur le terrain et les photographies

Les relevés réalisés au cours de ce travail de terrain répondent avant tout à une volonté de compréhension de l'évolution des structures, de leur construction et de l'occupation.

Les moyens, le temps et l'équipe alloués à cette opération nous ont permis de réaliser un relevé exhaustif

11 APEI 2015 ; Cf Planche 5.

12 CHÂTILLON 2009 ; D'AGOSTINO, CHAUVIN-DESFLEURS R-2011, vol. Annexe.

de l'ensemble des maçonneries ainsi que des coupes stratigraphiques. Aussi, cela nous permet une lecture archéologique la plus complète possible sur l'espace de recherche.

Différentes techniques ont été utilisées sur le terrain pour agrémenter notre analyse. La majorité des relevés ont été obtenus manuellement. Ces derniers ont été complétés par une campagne lasergrammétrique et photogrammétrique afin de numériser les fonds de fouilles et réaliser une orthophotoplan des vestiges. Enfin, une couverture photographique intégrale des structures étudiées a été réalisée et servira à illustrer le présent rapport et appuyer nos propos **[Annexe 6]**.

Nous détaillerons maintenant les méthodes pour obtenir ces résultats :

Concernant les relevés de terrain, ils ont été réalisés selon les normes établies par le SRA Auvergne-Rhône-Alpes sur des calques millimétrés. Toutes les minutes ont été réalisées à l'échelle 1:20. Les éléments caractéristiques des structures sont notifiés sur le graphique grâce à une légende complète et commune à toute l'équipe de recherche. Une fois terminés, les relevés sont scannés et importés sous le logiciel Adobe Illustrator pour être informatisés et mis en page selon des normes graphiques établies.

Le travail accompli directement sur photographies non redressées est produit sous le logiciel Adobe Illustrator ce qui nous a permis de réaliser différents tracés et annotations. La couverture photographique a été faite avec deux appareils différents : un Nikon D5500 (24 millions de pixels) équipé d'un objectif 18-120 mm et un Pentax K7 (14 millions de pixels) équipé d'un objectif 18-55 mm pour les photographies de terrain et autres détails.

1.3.3 : Système d'enregistrement

Le système d'enregistrement utilisé lors de cette intervention fait suite à celui mis en œuvre l'an dernier ainsi que durant l'opération archéologique réalisée par le groupe Hadès en 2011¹³. Dans un souci de continuité et d'homogénéisation des données, nous avons pris le parti de compléter l'enregistrement fait en 2011 afin d'insérer nos travaux dans le même système. Aussi, nous considérons Clermont comme une seule entité. Celle-ci a été divisée en trois zones au cours de notre opération de terrain. Elles se répartissent de la manière suivante :

La première (**Zone 1**) définit la partie la plus élevée de la ville à savoir le château médiéval ou haute cour. Elle est délimitée par une plateforme sommitale quadrangulaire. Peu de vestiges sont apparents. Toutefois des murs maçonnés délimitent la plateforme, et une forme circulaire apparentée à la tour maîtresse est située au bord d'un fossé. L'ensemble se situe au nord de la **Zone 2** et domine le bourg. Durant les trois premières campagnes de fouilles archéologiques quinze espaces (**ES 1.1 à 1.13**¹⁴) ont été créés¹⁵. En 2020, onze espaces supplémentaires (**ES 1.14 à 1.24**) ont été ajoutés à ceux issus des campagnes précédentes dans cette zone. Enfin, en 2021 nous avons mis au jour huit espaces supplémentaires (**ES 1.25 à 1.32**).

¹³ Ce système reprend celui mis en place précédemment pour le projet européen AVER alliant Hadès et le Conseil Départemental de Haute-Savoie.

¹⁴ L'espace ES 1.4 a été divisé en quatre sous-espaces numérotés de 1.4a à 1.4d.

¹⁵ BENOIT, TOURNIER R-2017 ; BENOIT, TOURNIER R-2018 ; BENOIT, TOURNIER R-2019.

La deuxième zone (**Zone 2**) correspond au plain château. Cet emplacement coïncide avec la demeure de Regard et à la plateforme située en avant de cette dernière. L'ensemble est entouré par le mur de terrasse qui délimite l'espace. De plus, c'est dans cette zone qu'avait travaillé L. D'Agostino et E. Chauvin-Desfleurs en 2011. Ils avaient alors créé sept espaces distincts au sein de cette zone. La terrasse ne faisant pas partie de ceux-ci mais étant bien comprise dans la zone, nous avons donc créé l'espace ES 8¹⁶.

Enfin, la **Zone 3** se situe à l'est et au sud du plain château. Elle correspond au bourg castral de Clermont. Ce dernier était, semble-t-il, ceint d'une muraille dont certains vestiges ont été réutilisés comme pans de mur pour des maisons.

Les diverses informations recueillies lors de l'intervention ont été enregistrées dans une base de données Filemaker Pro sur une tablette numérique dès la phase de terrain. Ces données ont été réparties en Zones, Entités Spatiales (ES), Entités Archéologiques (EA) et ces dernières ont été complétées par des Unités Stratigraphiques (US) ainsi que des Unités Stratigraphiques Construites (USC).

Ces fiches ont été remplies selon un système d'enregistrement que vous trouverez en **Annexe 1**. Le système de fiches numériques a été réalisé sous le logiciel FileMaker Pro et permet d'obtenir des descriptions ainsi que des liens entre entités. L'enregistrement sur le terrain a été réalisé par les différents membres de l'équipe sous la supervision de Loïc Benoit et Clément Tournier. Seuls les enregistrements en lien avec la campagne 2020 figurent en Annexes, la présence de ceux des campagnes précédentes n'étant pas pertinente. L'intégralité figurera dans le rapport final de synthèse en 2022.

Les relevés topographiques ainsi que les divers plans ont été réalisés par L. Benoit, C. Tournier et O. Veissière.

La couverture photographique ainsi que l'enregistrement des divers fichiers photographiques ont été réalisés par l'équipe de fouille.

1.3.4 : Documentation

La documentation, qu'elle soit écrite, graphique ou photographique a été inventoriée lors de la phase de post-fouille selon les normes définies par le Ministère de la Culture et de la Communication dans l'Arrêté du 16 septembre 2004 portant sur les *définitions des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques*, et dans l'Arrêté du 27 septembre 2004 portant *définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques* ; ces deux arrêtés ministériels sont complétés et précisés par le cahier des charges défini par le Service Régional de l'Archéologie en date du 15 février 2008 et dénommer *Enregistrement et conditionnement de la documentation scientifique (mobilier et archives) : normes de présentation et de contenu des rapports d'opérations d'archéologie préventive en Rhône-Alpes*.

Le diagramme stratigraphique **[Planches 36]**, les inventaires des structures archéologiques (ES, EA, US,

¹⁶ BENOIT R-2016 ; D'AGOSTINO, CHAUVIN-DESFLEURS R-2011.

USC) [Annexes 2 à 4] et l'inventaire des minutes de terrain sont présentés dans le volume annexe de ce rapport.

Les documents graphiques ont été mis en forme et informatisés par les membres de l'équipe avec le logiciel Adobe Illustrator et Adobe Photoshop. La page de couverture a été réalisée avec l'aide d'Adobe Indesign.

1.3.5 : Études connexes

En parallèle des études de terrain, plusieurs travaux annexes ont été menés afin d'approfondir les connaissances du site et d'apporter quelques compléments à certains points de notre étude. Entre 2017 et 2020 nous avons réalisé l'acquisition LIDAR, les premières études archéozoologiques, l'étude géomorphologique, une première étude carpologique et l'approche de la comptabilité médiévale du site du château de Clermont.

Cette année, nous avons pu réaliser une petite prospection au niveau de la zone comportant des probables fours à chaux repérés sur le LIDAR en 2020. Cette approche réalisée avec Alain Mélo et Olivier Veissière nous a permis de repérer plusieurs dizaines de structures liées à la préparation de la chaux. Deux groupes de dimensions, et probablement de périodes d'utilisation, distinctes ont été observés et seront détailler dans le rapport de synthèse en 2022.

Une deuxième étude carpologique, portant sur les restes retrouvés cette année, a été commandée à Archeodunum. Cette étude, réalisée par L. Flottes, permet une nouvelle approche des questions liées au paléoenvironnement et à la consommation de denrées au château. Pour des questions de timing, cette étude ne figure pas dans le présent mais sera incluse et complété pour le document final de synthèse en 2022.

2 : DONNÉES DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES 2021 :

2.1 : Topographie générale

Le site de Clermont se situe en plein cœur de l'Albanais à 20 km au nord-ouest d'Annecy et à 6 km au nord-est de Seyssel¹⁷. Le château est construit sur une crête rocheuse dominant l'agglomération. L'ensemble culmine à 670 m d'altitude [Planche 1]¹⁸. Ce massif se compose aujourd'hui d'une étendue arborée dénuée de construction. Elle domine une demeure construite au XVI^e sur ce qui semble être le plain château¹⁹. C'est cette dernière qui porte aujourd'hui le titre de « Château de Clermont ». La forteresse médiévale étant détruite dans les années 1630, le bourg de Clermont a donc abrité pendant un demi-siècle environ deux résidences d'importance.

L'ensemble de l'agglomération est divisé en trois pôles distincts. Le premier, la crête, est occupé par les vestiges, peu nombreux, du château des comtes de Genève puis du duc de Savoie. Si peu de maçonneries sont aujourd'hui discernables, la topographie du plateau de forme oblongue nous laisse prévisualiser une répartition en trois espaces différents séparés par un fossé d'axe est-ouest encore visible de nos jours [Fig. 10]. De même, si les données manquent pour restituer une élévation, le relief naturel composé de plusieurs pentes importantes, autour de ce promontoire, laisse entrevoir l'aspect défensif du lieu [Planche 5]. Le deuxième pôle correspond à la plateforme accueillant depuis la fin du XVI^e siècle la de-



Fig 10 : Fossé est-ouest du château de Clermont. Cliché : Equipe de fouille 2020.

17 Seyssel Haute-Savoie.

18 D'AGOSTINO, CHAUVIN-DESFLEURS R-2011, p.39.

19 CORBIERE 2011 ; *idem*.

meure de Regard. Il est identifié comme étant le plain château médiéval. Celui-ci est délimité par un mur de terrasse encerclant la propriété et séparant cet espace du bourg. Enfin, le dernier ensemble correspond au bourg de Clermont qui se développe sur les pentes de la colline au sud du site médiéval et est accolé à la plateforme du plain château. Notons tout de même que les limites exactes de ces espaces restent très mal connues²⁰.

De même qu'entre 2017 et 2020, notre étude se concentre cette année sur la cour haute (**Zone 1**) où se situait la forteresse médiévale. Résidence d'été des comtes de Genève, il s'agit là d'un des sites les plus importants pour ce comté et pour l'histoire départementale.

2.2 : Les structures archéologiques

Pour rappel, c'est au sud du fossé **FOS 1003** que se développe la partie résidentielle du château de Clermont qui occupe nos investigations depuis 2018²¹. Les campagnes de fouilles s'étaient alors concentrées sur la moitié orientale de ce secteur et avaient mis au jour un grand ensemble de communs mêlant complexe culinaire, salles de stockage et de préparation ainsi qu'espaces de distribution. Au total, ce sont seize espaces associés aux dépendances qui ont ainsi été observés sur cette partie du plateau castral (**ES 1.4 à 1.22**) [**Planches 5 à 9**]. L'opération menée en 2020 avait permis de clôturer les investigations de cette moitié du plateau en atteignant, au sud, les ruptures topographiques matérialisant la fin du site castral. Aussi, cette année, nous sommes remontés à fleur du fossé central et avons commencé les recherches sur la moitié ouest de la zone résidentielle en reprenant les bords de fouilles occidentaux précédemment excavés, assurant ainsi une continuité entre opérations archéologiques. Environ 450 m² de surface ont été explorés dans le quart nord-ouest de la zone résidentielle [**Planches 5 à 10**].

Ainsi, nous avons pu compléter nos informations sur les espaces de circulation centraux du site (**ES 1.3 et 1.6**), jusqu'alors, et encore aujourd'hui, partiellement explorés. De même, nous avons clôturé la fouille de la cour **ES 1.5** dont il restait un quart à investiguer. Nous avons également mis au jour neuf nouveaux espaces (**ES 1.23, 1.24, 1.25, 1.26, 1.27, 1.28, 1.29, 1.30 et 1.31**) venant renseigner sur l'occupation, l'organisation et les circulations de cette partie du site castral jusqu'alors non explorée. Parmi ces nouvelles entités, certaines n'ont été que partiellement abordées cette année (**1.6, 1.24 1.29**) et seront investiguées plus grandement lors de la campagne de fouille en 2022.

Cette nouvelle opération a permis la levée de plusieurs questionnements sur la chronologie du site. Nous présenterons successivement les découvertes, espace par espace, avant de proposer une synthèse ainsi que les éléments de chronologie.

2.2.1 : L'espace ES 1.5 : la cour des communs

L'espace **ES 1.5** est à ce jour l'espace le plus imposant retrouvé au château de Clermont après la zone de circulation centrale **ES 1.6**. Observé principalement en 2018 puis en 2019, la campagne de 2021 a permis de terminer son étude en investiguant les 43 m² restants²². De forme quadrangulaire, il atteint dans ses proportions maximales 12.38 m de long selon un axe est-ouest pour 9 m en nord-sud soit une surface 111.4 m² [**Planche 9**]. Cet espace correspond à une pièce de distribution permettant l'accès aux différentes dépendances. Il est délimité au nord par l'ensemble culinaire **ES 1.4** et notamment les murs **M 1005, 1010 et 1051**. À l'est, c'est la salle de stockage **ES 1.10** et l'ensemble de maçonneries **M 1053/ ESC 1052** qui viennent délimiter la zone tandis qu'au sud la limite est matérialisée par les murs **M 1055**

²¹ Les campagnes de 2017 et de 2018 avaient également permis d'investiguer la tour maîtresse et ses proches abords. BENOIT, TOURNIER R-2017 et 2018.

²² BENOIT, TOURNIER R-2018 et 2019. La campagne 2018 nous avait permis l'observation de 21 m² de cette zone tandis qu'en 2019, 43 m² supplémentaires avaient été investigués.

²⁰ D'AGOSTINO, CHAUVIN-DESFLEURS R-2011, p.39.

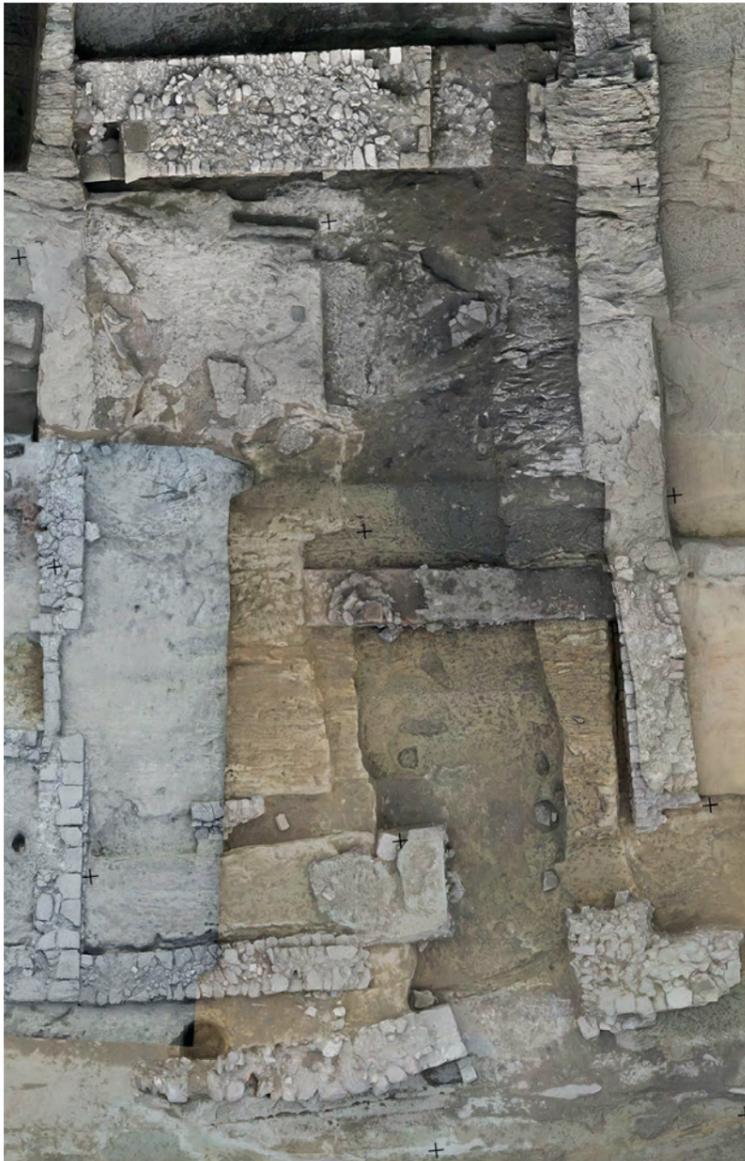


Fig 11 : Vue générale de l'espace ES 1.5.
Orthophotographie : O. Veissière – Patrimoine Numérique.



Fig 12 : Parement oriental du mur M 1011.
Cliché : Equipe de fouille 2021.

et **1106** (**ES 1.9, 1.12 et 1.20**) [**Planche 9**]. Enfin, la clôture occidentale est marquée par le mur **M 1011**. L'espace **ES 1.5** tel que découvert primitivement correspond, en réalité, au deuxième état d'occupation de ce secteur puisqu'il est installé sur les espaces **ES 1.30 et 1.32** [**Planche 10**]. Ces derniers seront décrits dans une partie dédiée. Très largement abordée en 2018 et 2019, la description de **ES 1.5** mettra l'accent sur les découvertes réalisées en 2021 tandis que les structures observées lors des campagnes précédentes seront plus brièvement abordées [**Fig. 11**]. Dans son état **ES 1.5**, cet espace est délimité au nord par **M 1005** et **M 1010** ; à l'est par **ESC 1052** ; au sud par **M 1055** et **M 1106** et enfin à l'ouest par **M 1011** [**Planches 9 et 10**]. Les murs **M 1036, 1309 et 1039** du premier état sont alors détruits et purgés tandis que le portail **POR 1197** et la maçonnerie **M 1198** sont recouverts par un remblai (*cf. infra*).

Les limites orientale et méridionale de l'espace sont modifiées et voient la mise en place des maçonneries **M 1011** et **1106** en remplacement des structures liées à **ES 1.30 et 1.32** [**Planches 9 et 34**]. **M 1011**, construit selon un axe nord-sud, est conservé sur 4.65 de long, mais devait initialement atteindre **M 1106** au sud. En appui sur le mur **M 1005** au nord, il est large de 0.77 à 0.90 m. Très arasée, sa hauteur observable ne dépasse pas le 0.24 m [**Fig. 12**]. Son parement oriental (*USC 10136*) est fondé dans la tranchée *US 10147* tandis que son pendant ouest (*USC 10135*) repose simplement sur le substrat géologique. La maçonnerie met en œuvre des moellons de molasse dont les modules sont compris entre 0.15 x 0.04 et 0.22 x 0.12 m. l'ensemble est lié par un mortier de chaux clair à granulométrie moyenne. Le mur de clôture sud, **M 1106**, devait initialement être chaîné à **M 1011**, à son extrémité occidentale, tandis qu'il vient prendre appui sur **M 1055** à l'est. Dans un état de conservation assez variable, il est préservé sur 4.20 m de long pour une largeur comprise entre 0.90 et 1 m [**Fig. 13**]. Sa mise en œuvre est très proche de celle observée sur **M 1011**. Ainsi, son parement nord (*USC 10291*), du côté de **ES 1.5**, est fondé dans la tranchée de fondation **TRF 1283** tandis qu'au sud (*USC 10290*), il repose directement sur le substrat rocheux. La maçonnerie met en œuvre des moellons de calcaire et de molasse dont les modules oscillent entre 0.10 x 0.04 m et 0.30 x 0.20 m. Le tout est lié par un mortier de chaux gris clair à granulométrie médiane [**Fig. 14**]. La limite septentrionale de **ES 1.5** correspond à **M 1005** déjà présent avant l'installation de la cour. Ce dernier subi toutefois des travaux avec l'aménagement du mur **M 1010** en lien avec l'installation de la cuisine **ES 1.4b**²³ [**Planche 9**]. À l'est, le mur **M 1053**, attribuable à un état antérieur, est doublé sur son côté occidental par l'escalier **ESC 1052** associé au percement de la porte **POR 1060** donnant accès à **ES 1.10**²⁴ [**Planche 9**]. La nouvelle maçonnerie (**ESC 1052**), d'axe nord-sud, s'appuie au nord contre **M 1051**. Longue de 5.55 m pour une épaisseur de 0.90 m, elle met en œuvre des blocs équarris de calcaire (*USC 10206*) liés par un mortier de chaux gris à granulométrie moyenne. Les modules des pierres sont compris entre 0.13 x 0.03 m, pour les plus petits, et 0.45 x 0.18 m [**Fig. 15**]. Plusieurs dalles de molasse sont disposées en marches à son extrémité nord. Ces marches, légèrement saillantes sont construites avec des remplois, dont un piédroit/linteau d'ouverture²⁵. Cet escalier est semble-t-il à associer avec les structures **SB 1082** et **TRP 1058** qui formeraient un auvent²⁶.

L'installation de cette nouvelle cour (**ES 1.5b**) s'accompagne, a priori, de l'installation de deux foyers suc-

23 BENOIT, TOURNIER R-2018.

24 BENOIT, TOURNIER R-2019.

25 BENOIT, TOURNIER R-2019.

26 *Idem*.



Fig 13 : Vue générale de M 1106.
Cliché : Equipe de fouille 2021.



Fig 14 : Détails du parement nord de M 1106.
Cliché : Equipe de fouille 2021.



Fig 15 : Escalier de façade ESC 1052 observé en 2019.
Cliché : Equipe de fouille 2019.



Fig 16 : Foyers FOY 1214 et 1190.
Cliché : Equipe de fouille 2021.



Fig 17 a et b : Installation de FOY 1190 sur FOY 1214.
Clichés : Equipe de fouille 2021.





Fig 18 a et b : Coupe des foyers de ES 1.5.
Clichés : Equipe de fouille 2021.



Fig 19 : Niveaux d'abandon de ES 1.5.
Cliché : Equipe de fouille 2021.



cessifs au centre de la pièce. Le premier, **FOY 1214**, est de forme circulaire et présente un diamètre d'environ 1.10 m [Planches 9, 13 et Fig. 16]. Il est délimité par des moellons de calcaire qui encerclent la sole *USC 10738*. Cette dernière, large d'un peu moins de 1 m, est épaisse d'une dizaine de centimètres. Elle est formée par un niveau de terre brune et de TCA rouge. Elle est comblée par la strate *US 10739* dont la matrice sablo-limoneuse rouge clair est assez homogène. Aucun élément datant n'a été retrouvé. La structure et son comblement sont ensuite recouverts par un nouveau foyer (**FOY 1190**) de forme quadrangulaire [Planche 13 et Fig. 17]. Mieux agencé que le précédent, il mesure 0.80 x 0.78 m. Il est, lui aussi, délimité par des moellons de calcaire et de molasse et présente, en son centre, une sole matérialisée par une dalle de molasse rougie par la chaleur (*USC 10676*). Il est comblé par la couche sablo-limoneuse *US 10672* [Planche 13 et Fig. 18]. Des charbons, associés à cette structure, ont été envoyés en datations, ce qui nous permettra, dans la synthèse prévue en 2022, de replacer plus précisément cet ensemble dans la chronologie du site. Toutefois, l'ensemble du mobilier retrouvé dans les couches associées à ES 1.5b démontrent d'une occupation comprise entre les XIII^e et XV^e siècles²⁷.

La stratigraphie observée en **ES 1.5** est assez fine du fait de l'installation de la cour sur des espaces plus anciens. Aussi, sous la terre végétale *US 10001* se trouve la couche d'abandon *US 10037* (= 10502). Présente sur l'ensemble de l'espace **ES 1.5**, elle est épaisse de 0.20 à 0.50 m et se situe entre les cotes 685.40 et 686.11 m NGF [Planche 13 et Fig. 19]. Elle présente un léger pendage vers l'ouest alors qu'elle recouvre l'espace **ES 1.30**. Sa matrice sablo-limoneuse est de couleur gris-jaune, peu compacte et comprend quelques graviers et rares blocs de molasse décimétrique. C'est au sein de cette strate qu'a été retrouvé l'essentiel du mobilier de **ES 1.5**, daté des XIII^e-XV^e siècles. Il recouvre un possible niveau de circulation argileux très peu conservé (*US 10606*). La couche *US 10037* repose principalement sur la couche d'abandon *US 10185* (=10536), plus ancienne et liée aux espaces **ES 1.30** et **1.32**, ou directement sur le substrat *US 10040*. Le niveau *US 10185* sera décrit avec les espaces concernés. Enfin, autour des foyers **FOY 1190** et **1214**, sous la strate *US 10037*, se trouve une petite zone d'épandage formée par une terre noir orangé comportant des inclusions de terre cuite [Planche 13].

L'extrémité occidentale de l'espace **ES 1.5** présente une stratigraphie isolée qui se développe le long du tracé supposé du mur **M 1011** [Planches 10 et 13]. Sur environ 1.5 m de large, nous trouvons à cet endroit, sous la strate d'abandon *US 10037*, un sol réalisé en dalles de molasse et substrat remanié (*US 10480*). Se développant à partir de 685.87 m NGF, ce sol est postérieur à l'abandon de la rampe **ES 1.30**. Peu conservé, il a été observé sur 2.19 m de long pour 1.67 m de large et 0.26 m d'épaisseur. Il repose sur le remblai *US 10653* dont la matrice sablo-limoneuse et gravillonneuse de couleur grise s'étale sur des dimensions similaires [Planche 13 et Fig. 20]. Il pourrait s'agir d'un niveau de préparation. Enfin, sous ce remblai se trouve un autre niveau de circulation matérialisé par un aplat de mortier de chaux sur une grande surface. Au vu de son altitude (685.51 m NGF), il s'agit également d'un état relativement tardif dans l'histoire du site. Cela est confirmé dans la mesure où ce sol repose sur la démolition *US 10521* liée à la rampe **ES 1.30**.

Enfin, au niveau de la porte **POR 1197**, la stratigraphie est largement chamboulée par les modifications récentes en **ES 1.6** (cf. infra).

²⁷ *Idem.*



Fig 20 a et b : Stratigraphie occidentale de ES 1.5 vues nord et ouest.
Clichés : Equipe de fouille 2021.



2.2.2 : L'espace ES 1.6 – 1.22 : axe de circulation principal du château

Les espaces **ES 1.6**, découvert en 2018 et **ES 1.22** caractérisé en 2020 étaient initialement bien distants l'un de l'autre, mais ont pu être associés cette année puisqu'aucune rupture stratigraphique ou structurale n'a été observée entre ces deux ensembles [Planches 9 et 10]. Ils présentent une forme oblongue, fouillée cette année sur une longueur, dans un axe nord/sud de 19,2 m et une largeur de 6,8 m au maximum. Ses limites septentrionales et méridionales n'ont pas été atteintes, mais la première peut aisément être restituée au fossé constitutif de l'espace **ES 1.3**, tandis que la seconde nous est encore inconnue et pourrait se prolonger jusqu'à l'espace **ES 1.21**.

Ces deux espaces constituent l'articulation entre les parties orientales du plateau, fouillées entre 2018 et 2020, et les parties occidentales, sondées en 2020 et documentées partiellement cette année, pour un achèvement prévu l'été prochain. Aussi, ils sont ceints à l'est par les espaces **ES 1.4a**, **ES 1.5**, **ES 1.30** et **ES 1.20**. Plus au sud, dans la partie excavée l'année dernière, il était également délimité à l'est par la pièce **ES 1.19**. Ils sont également délimités à l'est par les pièces **ES1.24** et **ES1.23**, qui se prolonge plus au sud, mais cette partie du plateau nous est encore inconnue [Planche 10 et Fig. 21]. En l'état actuel de nos connaissances, nous pouvons restituer ses dimensions à 43 m de longueur (dans un axe nord/sud) et 12 m de largeur (dans un axe est/ouest). Ces données ne pourront cependant être confirmées qu'à la fin de la campagne pluriannuelle.



Fig 21 : Vue générale de l'espace ES 1.6-1.22. Orthophotographie : O. Veissière – Patrimoine Numérique.

Comme cela a été évoqué, une multiplicité d'espaces délimitent ceux étudiés, aussi, la même diversité est perceptible dans les maçonneries limitrophes. Cependant, la plupart ont été décrites dans les rapports de fouilles antérieurs, notamment pour les espaces **ES 1.4²⁸**, **ES 1.20** et **ES 1.19²⁹**, ou dans les parties dédiées aux autres espaces de ce présent rapport (**ES 1.24**, **ES 1.23**, **ES 1.28**, **ES 1.30**, **ES 1.5**). Il n'apparaît donc que peu pertinent de revenir à nouveau sur ces données descriptives. Seul le mur **M 1199**, sur lequel nous reviendront plus tard, semble être lié à cet espace de circulation plus qu'à une pièce adjacente et sera donc décrit dans cette partie.

²⁸ BENOIT, TOURNIER R-2018.

²⁹ BENOIT, TOURNIER R-2020.



Fig 22 : Coupe intermédiaire de ES 1.6. Cliché : Equipe de fouille 2021.



Fig 23 : Probable niveau de circulation US 10462. Cliché : Equipe de fouille 2021.



Fig 24 : Berme sud et hauteur stratigraphique maximale en ES 1.6. Cliché : Equipe de fouille 2021.

La stratigraphie de ces espaces est commune et apparaît relativement simple. Sous une faible épaisseur de terre végétale *US 10001*, apparaît un important niveau de remblai, *US 10273*, caractérisé l'an dernier dans l'espace **ES 1.22**, qui équivaut au niveau *US 10428* dans la partie septentrionale, **ES 1.6 [Planche 14 et Fig. 22]**. Ce niveau, principalement limoneux, ponctuellement plus sableux et mêlant quelques graviers épars apparaît immédiatement sous la terre végétale, à une altitude de 686,06 m NGF. Il est peu épais à son extrémité septentrionale (0,08 m), mais gagne en épaisseur jusqu'à atteindre 0,98 m à l'extrémité méridionale de l'emprise de cette année et présente un étiage à 684,56 m NGF. Cet épaissement est permis grâce à l'aménagement important qu'a connu le terrain naturel *US 10040* dans cette partie du site et qui se matérialise par un important creusement oblong de 5 m de large sur 0,90 m de haut au maximum. Il s'agit du niveau le plus tardif, qui scelle définitivement l'espace de circulation **ES 1.6/1.22**. Il repose sur le niveau *US 10461* à l'ouest, caractérisé le long du mur **M 1183** qui sépare cet accès de la pièce **ES 1.23** et perçu sur une largeur maximale de 1,40 m, pour une épaisseur maximale de 0,66 m. Ce niveau à dominante sableuse, beige clair, meuble et hétérogène, chargé d'inclusions de mortier de petits blocs et graviers est associé à la destruction du mur **M 1183** contre lequel il s'appuie. En partie centrale, au niveau de l'espace **ES1.24**, ce dernier repose sur un probable niveau de circulation, *US 10462*, induré, constitué de molasse compactée, sableuse, verdâtre et ponctuellement chaulée [Fig. 23]. La présence, somme toute très ponctuelle de ce niveau, ainsi que sa position stratigraphique, immédiatement en surface de celui *US 10285 (=10437)* tend à l'interpréter comme une simple recharge de ce dernier et ayant servi de sol.

En effet, ce niveau *US 10285 (US 10437 dans l'espace ES 1.6)* repose, exception faite le long du mur **M 1189** de l'espace **ES 1.24**, directement sur le rocher et scelle bon nombre de structures, parmi lesquelles plusieurs trous de poteaux ou de piquets, sur lesquels nous reviendrons, et la porte **POR 1197**, doublée du mur **M 1198**. Il présente une matrice organique limoneuse noire, chargée de graviers, de quelques galets et ponctuellement de blocs. Il apparaît à une altitude de 685,68 m NGF dans l'espace **ES 1.6**, pour atteindre son étiage à 684,03 m NGF à l'extrémité méridionale de l'emprise, où il présente une épaisseur maximale de 0,48 m [Planche 14]. Ce niveau est inscrit dans le creusement oblong déjà décrit et qui caractérise l'aménagement de ces espaces. Il apparaît alors très similaire à celui caractérisé au fond du chemin d'accès **CHM 1167** identifié devant la pièce **ES 1.19** en 2020³⁰. L'aménagement similaire du rocher, profondément taillé à cet endroit, a également été perçu dans l'espace **ES 1.30** fouillé cette année (cf. *infra*). De même qu'en 2020, une canalisation semble se développer à l'extrémité méridionale de l'emprise de fouille, **CAN 1312**, mais n'a pas encore fait l'objet de réelle observation puisque seule son amorce a été mise au jour. Elle semble cependant également présenter un creusement linéaire à profil en U, d'une hauteur maximale de 0,22 m, pour une largeur de 0,36 m. Aucune trace de couverture n'a encore été identifiée, mais une recharge de graviers pris dans du mortier en surface de l'aménagement pourrait en constituer une trace. Des observations plus complètes pourront être réalisées lors de la prochaine campagne de fouille, où cet aménagement sera plus largement mis au jour. L'observation fine de ce niveau *US 10285*, surtout dans sa partie médiane, à proximité de la porte **POR 1197**, où il a moins subi les altérations dues à la mauvaise météo, ont permis de mettre en évidence de multiples recharges [Fig. 24].

30 BENOIT, TOURNIER R-2020.



Fig 25 : Trou de poteau TRP 1285 avant fouille.
Cliché : Equipe de fouille 2021.



Fig 26 : Trou de poteau TRP 1201 au nord de ES 1.6.
Cliché : Equipe de fouille 2021.



Fig 27 : Trous de piquet TRP 1301 et 1302.
Cliché : Equipe de fouille 2021.

Ainsi, nous pouvons observer une succession de niveaux limoneux fins et de charges importantes de graviers, très denses, témoignant de l'entretien régulier de cet espace de circulation, durant une durée probablement assez longue, puisque l'épaisseur finale atteint presque 0,50 m. Aucun prélèvement à but d'analyse micro-morphologique n'a pu être pratiqué en raison des trop nombreuses inclusions présente dans la matrice limoneuse de ce niveau. De même, la plupart de ces recharges s'avèrent très ponctuelles et n'ont pu être suivies en plan, témoignant de l'usage continu de cet aménagement. Par ailleurs, ce niveau était très riche en mobilier, notamment équestre, permettant d'assurer sa fonction comme espace de circulation. La morphologie de certaines recharges témoigne de l'utilisation concomitante de ce sol avec la porte **POR 1198**, tandis que d'autres viennent la sceller après son abandon. Il apparaît alors que cet aménagement a continué d'être utilisé malgré les importants remaniements des espaces adjacents. Dans un ultime état d'occupation, ce niveau semble fonctionner avec le muret **M 1199**, mettant en œuvre des pierres de taille de molasse en remploi, conservé sur une unique assise. Il est doté d'un blocage grossier, relevant plus d'un aplat de pierre liées au mortier qu'à une maçonnerie organisée. Ce mur apparaît à une cote de 685,63, pour atteindre son point le plus bas à 685,47 m NGF. Il a été caractérisé sur une longueur maximale de 3,75 m, présente un axe général nord/sud. Cependant, il a été impossible de restituer la forme initiale de cet aménagement ni les éléments avec lesquels il fonctionnait du fait de sa chronologie tardive et de sa mauvaise conservation.

Quelques structures en creux ont été observée aux abords des espaces de circulation **ES 1.6/1.22**. L'une, importante, **TRP 1038**, avait déjà été découverte en 2018 et a pu être achevée de fouillée, tandis qu'une seconde est située à l'autre extrémité du mur **M 1198**, près de la porte **POR 1197**, le trou de poteau **TRP 1285** [Planche 15 et Fig. 25]. Ils apparaissent relativement esseulés et donc difficiles à interpréter. Ils présentent respectivement une forme circulaire de 0,75 m de diamètre, un profil en U et une profondeur de 0,56 m, et une forme rectangulaire de 0,65x0,55 m, un profil en U et une profondeur de 0,15 m au maximum. Si toute interprétation est exclue pour le premier, le second pourrait, en revanche, être lié à la superstructure en bois identifiée dans la rampe de l'espace **ES 1.30**, avant sa pétrification.

Trois autres structures en creux ont été identifiées à l'angle de l'espace **ES 1.6**, au niveau de sa jonction avec la probable rampe **ES 1.31** [Planches 10 et 15]. Le premier caractérisé est le **TRP 1201**, qui semble présenter des caractéristiques similaires avec son voisin **TRP 1267**. En effet, tous deux présentent une forme circulaire, d'un diamètre respectif de 0,57 m et de 0,44 m, doté d'un profil en U et d'une profondeur conservée de 0,28 et 0,22m [Fig. 26]. Tous deux apparaissent sous le niveau de colluvion, peu épais à cet endroit **US 10428**. Le premier présente un comblement brun, meuble et homogène, tandis que le second est plus organique, argilo-sableux noir et homogène. Au vu de leur position, ils sont vraisemblablement liés à un aménagement en bois le long du mur **M 1188** permettant l'accès à la cour haute du château. Une dernière structure en creux jouxte la seconde et semble s'étendre sous le mur **M 1188**, le **TRP 1255**, de forme oblongue à profil en U, de 0,61 m de long pour 0,34 m de haut. Il est certainement lié au premier état d'occupation de cette partie du plateau (cf. *supra*), sans qu'il soit possible de l'associer avec certitude à un aménagement précis.

De petites traces de structures en creux beaucoup plus ténues ont également été identifiées. Dans l'angle sud-est de l'espace **ES 1.22** fouillé cette année, une succession de petits orifices plus ou moins ali-



Fig 28 : Vue générale de l'espace ES 1.23.
Orthophotographie :
O. Veissière – Patrimoine numérique.



Fig 29 : Parement oriental de M 1194.
Cliché : Equipe de fouille 2021.

gnés ont pu être identifiés (**ENC 1300**). S'ils apparaissent trop ténus pour avoir servi de support, il est plus probable qu'ils correspondent à une usure mécanique du terrain naturel sous l'action répétée des écoulements venus de la couverture de l'espace **ES 1.20**. En effet, leur interprétation initiale comme éléments de cloison, à l'image d'un clayonnage, ne paraît pas probante puisqu'aucun support ne l'isolait de l'humidité du rocher, occasionnant dès lors une destruction rapide de cette éventuelle cloison. Ces écoulements auraient ensuite été très simplement captés et drainés par la canalisation située au fond de l'espace de circulation.

Deux petits trous de piquets (**TRP 1301** et **TRP 1302**) ont été identifiés sur le versant occidental du rocher [**Planche 10** et **Fig. 27**]. Bien qu'ils ne semblent pas présenter un axe rigoureusement parallèle au mur oriental de l'espace **ES 1.23**, **M 1183**, il pourrait s'agir des supports d'un porche en matériaux légers. Nous relevons d'ailleurs qu'une marque, assez nette, dans le rocher pourrait correspondre à un départ de système drainant vers la canalisation **CAN 1312**.

2.2.3 : L'espace ES 1.23 : un vaste espace résidentiel ?

La pièce **ES 1.23** fait partie des espaces les plus grands découverts en 2021. Sa limite méridionale n'a pas été atteinte dans l'emprise de fouille. Toutefois avec une largeur est-ouest maximale de 8.40 m pour une longueur nord-sud de 7.6 m, le bâtiment **ES 1.23** possède déjà une surface d'un peu moins de 64 m² [**Planches 9** et **10**]. Sa limite septentrionale est matérialisée par le mur **M 1136** qui sépare **ES 1.23** de **ES 1.24**. À l'ouest, c'est le mur **M 1194** qui matérialise la séparation avec l'espace **ES 1.27**, maçonnerie sur laquelle prend appui le mur nord. Une potentielle porte (**POR 1202**) pourrait relier de ce côté **ES 1.23** à **ES 1.29**, liaison à vérifier en 2022. Enfin, la limite orientale se manifeste par le mur **M 1183** qui sépare **ES 1.23** de la zone de circulation **ES 1.6** [**Planche 10**]. Un nombre conséquent de structures en creux ponctuent cette pièce. Il s'agit de foyers (**FOY 1209** et **1210**) de trous de poteaux (**TRP 1222**, **1224**, **1225**, **1227**, **1228**, **1229**, **1252**, **1256**, **1271** et **1273**), de sablières (**SB 1196**), de fosses (**FOS 1211**, **1212**, **1215**, **1221**, **1253**, **1269**, **1270** et **1272**), mais aussi d'emplacements de piles (**PIL 1244**, **1249** et **1314**) [**Fig. 28**]. L'espace **ES 1.23** est délimité, à ce jour, par trois grandes maçonneries. Le mur occidental **M 1194** marque la limite occidentale de l'espace **ES 1.23**. Construit selon un axe nord-sud, il est chaîné au nord avec **M 1193** alors qu'il sert d'appui à **M 1136** [**Planche 10**]. De fait il s'agit d'un des éléments fondateurs de l'espace **ES 1.27** (*cf. infra*). Son extrémité sud n'a pas été atteinte et paraît perturbée par plusieurs aménagements, dont la pile **PIL 1313** et la potentielle porte **POR 1202**, sur lesquels nous reviendrons. Conservé sur une 5.88 m de long pour 1.20 m de large, il présente une élévation de 0.25 m au sein de **ES 1.23** contre 0.70 m dans la pièce **ES 1.27** (*cf. infra*). Son parement oriental **USC 10443** n'est observable que sur une unique assise reposant sur un petit ressaut de fondation (**USC 10520**). Il met en œuvre des moellons de calcaire aux formes variées et dont les modules sont compris entre 0.09 x 0.12 m, pour les plus petits, et 0.30 x 0.12 m pour les plus imposants [**Fig. 29**]. L'ensemble est lié par un mortier de chaux gris-blanc à granulométrie fine à moyenne, similaire à celui observé sur son pendant ouest (*cf. infra*). Le ressaut (**USC 10520**) accueillant le parement présente quelques traces d'enduits. Il est dans l'ensemble construit de manière similaire à la partie supérieure, bien que moins finement assemblé. Le



Fig 30 : Face méridionale de la pile PIL 1314.
Cliché : Equipe de fouille 2021.



Fig 31 : Parement sud du mur M 1136.
Cliché : Equipe de fouille 2021.



Fig 32 : Extrémité sud de M 1183 et tranchée de récupération TRR 1216.
Cliché : Equipe de fouille 2021.

parement ouest se situant dans l'espace **ES 1.27**, il sera traité dans la partie dédiée. L'extrémité sud du parement *USC 10443* accueille la pile maçonnée **PIL 1314** [Planche 10 et Fig. 30]. Cette dernière vient s'appuyer sur le mur **M 1194** et lui est donc postérieure. Construite en pierre de taille de molasse (*USC 10524*), elle mesure 1.30 x 0.93 m et est conservée sur environ 0.55 m de hauteur. Son installation a nécessité le creusement de la tranchée de fondation **TRF 1313** que nous retrouvons à sur le pan oriental de la pile. Cette structure maçonnée semble être associée à la potentielle porte **POR 1202** et former un de ses tableaux [Planche 10]. Cette relation et l'agencement général seront vérifiés lors de la campagne de fouille 2022, car non abordée cette année.

Le mur **M 1136**, clôturant **ES 1.23** au nord, avait été très partiellement observé en 2020. Il est chaîné à l'est avec **M 1183** et vient s'appuyer à l'ouest sur le mur **M 1194**. Conservé sur 8.35 m de long selon un axe est-ouest, il conserve une élévation comprise entre 0.30 et 0.72 m au sein de la pièce **ES 1.23** pour une largeur globale comprise entre 0.60 et 0.84 m [Planches 10 et 12]. Son parement sud (*USC 10353*) met en œuvre principalement des moellons équarris de calcaire avec quelques galets et moellons de molasse en nombre plus restreint. L'ensemble présente des assises relativement réglées dont la hauteur moyenne est comprise entre 0.12 et 0.20 m. Les modules des moellons oscillent entre 0.08 x 0.08 et 0.24 x 0.08 m [Planche 12 et Fig. 31]. Son extrémité orientale se compose de grands moellons parfaitement équarris rejoignant l'angle. Leur module est plus imposant puisqu'il avoisine 0.30 x 0.28 m en moyenne. L'ensemble est lié par un mortier de chaux de couleur beige à granulométrie médiane comprenant de nombreux gravillons et de nodules de chaux. Ce changement d'appareillage à l'extrémité orientale est également perceptible sur le parement nord (*US 10354* – cf. *infra*). Si une suspicion de césure persiste, elle n'est pas spécifiquement franche, ne se retrouve pas dans les mortiers et pourrait n'être due, finalement, qu'à un arrêt de chantier [Planche 12]. L'installation du mur coupe la sablière basse **SB 1196**, structure potentiellement en lien avec les trous de poteaux environnants (cf. *infra*).

La limite orientale de **ES 1.23** est matérialisée par le mur **M 1183**. Construit selon un axe nord-sud, il est chaîné au nord avec la maçonnerie **M 1136** tandis que son extrémité sud n'a pas été atteinte au sein de notre ère de fouille [Planches 10 et 11]. Nous pouvons toutefois déjà observer une perturbation à cet emplacement, car le mur a partiellement été récupéré, en atteste la tranchée de récupération **TRR 1216** longue de 0.60 m [Planche 11 et Fig. 32]. Le mur **M 1183** a été observé sur 7.86 m de long pour une largeur comprise entre 0.75 et 0.85 m et une élévation conservée entre 0.18 et 0.53 m. Le parement oriental *USC 10545* est construit à l'aide de moellons ébauchés et équarris de calcaire disposés en assises réglées. Nous comptons également quelques éléments en molasse et des galets. La hauteur des assises est comprise entre 0.14 et 0.25 m tandis que les modules des moellons oscillent entre 0.17 x 0.06 m, pour les plus petits, et 0.30 x 0.22 m pour les plus imposants. L'ensemble est lié par un mortier de chaux gris à granulométrie fine comportant quelques nodules de chaux et de TCA. La chaîne d'angle nord, à l'instar de **M 1136**, met en œuvre des pierres de taille de calcaire bien agencées et dont les modules sont compris entre 0.29 x 0.09 et 0.30 x 0.22 m. Le mortier utilisé pour cette partie est le même que pour le reste du parement [Planche 11 et Fig. 33]. À environ 4 m au sud de cette chaîne d'angle se trouvent les vestiges d'un piédroit, probablement de porte. Ce dernier, réalisé en pierre de taille de calcaire présente des caractéristiques similaires au reste de la maçonnerie. Son pendant sud n'est pas conservé, mais



Fig 33 : Parement oriental de M 1183.
Cliché : Equipe de fouille 2021.



Fig 34 : Bouchage d'une ancienne ouverture au sein de M 1183.
Cliché : Equipe de fouille 2021.



Fig 35 : Parement ouest du mur M 1183.
Cliché : Equipe de fouille 2021.

l'emprise de l'ouverture, d'environ 2 m, peut être repérée grâce au bouchage *USC 10548* [Planche 11 et Fig. 34]. Peut-être s'agit-il d'une entrée primitive à **ES 1.23**. Très peu conservé, le bouchage se repère grâce au piédroit, mais aussi par une mise en œuvre qui tranche avec le reste de la maçonnerie. Les blocs de calcaire et les galets sont assemblés de manière irrégulière et liés par un mortier de chaux beige à grosse granulométrie comportant des nodules de chaux, du charbon et des inclusions de TCA. Ce mortier tranche largement avec celui du reste de la maçonnerie permettant de localiser ce bouchage plus aisément. Le parement occidental de **M 1183** est, dans les grandes lignes, similaire à son pendant est. Si les matériaux et le mortier sont similaires, la maçonnerie est toutefois moins soignée avec un emploi plus important de blocs bruts. Les dimensions des moellons restent proches et sont comprises entre 0.08 x 0.12 et 0.43 x 0.15 m pour une hauteur d'assises moyenne de 0.20 m [Fig. 35]. Nous retrouvons également les traces de l'ancienne ouverture, le bouchage *USC 10548* et la tranchée de récupération **TRR 1216** aux mêmes endroits.

La stratigraphie de l'espace **ES 1.23** est dans sa globalité assez régulière et simple à comprendre. Nous notons toutefois quelques particularités qui n'apparaissent pas toutes en coupe du fait de leur localisation très restreinte. Nous aborderons, dans un premier temps, la stratigraphie générale avant de nous pencher sur les deux cas particuliers.

De manière globale, sous la terre végétale *US 10001* se trouve le niveau *US 10357*. Épais de 0.10 à 0.20 m, ce niveau, présent sur l'intégralité de **ES 1.23**, se compose d'une matrice mélangeant terre, graviers et importante proportion de mortier. Il recouvre les maçonneries alentour et repose sur la couche de démolition *US 10358* [Planche 16]. Il pourrait s'agir d'un niveau lié à la récupération de matériaux sur le site de Clermont du fait qu'il recouvre la démolition *US 10358*. Cette dernière, également appelée *US 10431* durant la fouille, est comprise entre les cotes 685.25 et 685.97 m NGF. Présente sur toute la pièce **ES 1.23**, elle est épaisse en moyenne d'une quarantaine de centimètres et se compose d'une matrice sablo-gravillonneuse pulvérulente, de couleur jaune, incluant de nombreux blocs décimétriques de calcaire et de molasse [Planche 16 et Fig. 36]. Sous cette démolition se trouve le niveau d'abandon principal (*US 10450*) de l'espace. Ce dernier a livré une grande partie du mobilier de la pièce. Il s'agit



Fig 36 : Coupe nord-sud de l'espace ES 1.23.
Cliché : Equipe de fouille 2021.



Fig 37 : Apparition du niveau US 10450 au sein de ES 1.23.
Cliché : Equipe de fouille 2021.



Fig 38 : Angle sud-ouest de l'espace ES 1.23 à la jonction avec ES 1.29.
Cliché : Equipe de fouille 2021.

d'une couche limono-argileuse noire assez compacte reposant directement sur le substrat rocheux *US 10040* dont l'étiage se situe à 685.20 m NGF. Épaisse d'une dizaine de centimètres au maximum, elle recouvre la majorité des structures en creux découvertes en **ES 1.23** [Planche 16 et Fig. 37]. Sous ce niveau d'abandon, dans le quart nord-est de la fouille, se trouvent de manière très localisée les vestiges d'un lambeau de sol (*US 10470*) matérialisé par un amalgame jaunâtre de mortier, de terre et de gravillons reposant sur le substrat. D'un diamètre d'environ 1m pour une épaisseur de 0.05 m, il est difficile de savoir si cette couche était à l'origine plus étendue.

Deux petits secteurs, situés en limite méridionale de fouille, présente une stratigraphie un peu plus complexe qu'il faudra observer de manière plus approfondie lors de la campagne de fouille suivante afin de mieux les comprendre. Dans le coin sud-ouest, à la jonction avec l'espace **ES 1.29**, nous avons pu observer les reliquats épars d'un niveau de sol (*US 10463 = 10478*). Présent sous la démolition *US 10358*, il s'agit d'un fin niveau peu compact mélangeant mortier, gravillon et terre. Il repose sur une couche de limon argileux jaune (*US 10485*) pouvant correspondre à un niveau de préparation qui n'a pas été exploré cette année [Planches 14, 16 et Fig. 38]. À l'opposé, dans l'angle sud-est de la fouille, la stratigraphie semble indiquer la présence d'une structure foyère ou dépotoir qui n'a pas été découverte dans l'emprise 2021. Sous la démolition *US 10358* se trouve le remblai *US 10647*. La couche se développe entre les cotes 685.20 et 685.30 m NGF. Sa matrice est sablo-limoneuse de couleur brune et contient des déchets de molasse rubéfiée ainsi que plusieurs bois carbonisés [Planche 16 et Fig. 39]. Elle repose sur le potentiel niveau d'occupation/abandon *US 10648*. Ce dernier, composé de limon brun à noir, comprend de nombreux charbons, de gros nodules de TCA ainsi qu'une charge importante de mortier détritique. Plusieurs blocs décimétriques sont également présents. Cette strate repose sur une petite interface caillouteuse (*US 10673*) de quelques centimètres, reposant directement sur le substrat rocheux *US 10040* [Planche 16].

De nombreuses structures sont présentes au sein de l'espace **ES 1.23**. Si les fosses et trous de poteaux seront traités ultérieurement du fait de leur ancienneté (*cf. infra*), plusieurs autres pourraient être contemporaines de la pièce maçonnée **ES 1.23**.



Fig 39 a et b : Angle sud-est de ES 1.23. Potentielles traces d'une structure foyère.
Clichés : Equipe de fouille 2021.





Fig 40 : Fouille en cours de ES 1.23 et apparition de la structure ST 1207.
Cliché : Equipe de fouille 2021.



Fig 41 : Support de pile PIL 1244 en cours de fouille.
Cliché : Equipe de fouille 2021.



Fig 42 : Structure PIL 1249.
Cliché : Equipe de fouille 2021.

La structure **ST 1207** consiste en un aménagement de neuf blocs de calcaire disposés selon un axe est-ouest. Long de 2.60 m pour 0.35 m de large et de hauteur, cette structure vient prendre appui sur le mur **M 1183** au niveau du bouchage **USC 10548** [Planche 10 et Fig. 40]. Elle lui est donc postérieure. Un temps considérée comme une potentielle canalisation dont la couverture serait constituée des dalles de pierre, cette hypothèse a été écartée du fait de l'absence de conduit sous les moellons. Il semblerait que cet aménagement soit plutôt à rapprocher d'une cloison interne au bâtiment. Malheureusement, son état de conservation et l'absence de structures complémentaires ne permet pas une identification précise.

L'ouest de la pièce **ES 1.23** est marqué par la présence de l'emplacement de deux piles, probablement en bois, dont le support est matérialisé par un bloc de calcaire posé à plat. La première, **PIL 1244**, se trouve à mi-distance entre **M 1136** et **PIL 1314**, le long de **M 1194**. La structure présente un creusement irrégulier à profil en auge (**US 10555**) de 0.98 x 0.70 m. Elle comprend en son centre une dalle calcaire de 0.40 m de côté dont la face supérieure culmine à 685.32 m NGF [Planches 10, 18 et Fig. 41]. La structure est comblée par une matrice sablo-gravillonneuse très pulvérulente mélangée à quelques cailloux et un peu de mortier de chaux. La deuxième pile, **PIL 1249**, se situe au niveau de l'angle formé par les maçonneries **M 1136** et **1194**. Elle présente un creusement quadrangulaire à profil en « U » d'environ 0.90 x 0.70 m de côté. A l'instar de la précédente, elle comprend un bloc de calcaire de 0.40 m de côté dont la face supérieure culmine à 685.42 m NGF [Planches 10, 18 et Fig. 42]. Son comblement supérieur (**US 10568**) se compose d'une matrice sablo-limoneuse brune peu compacte et comprenant quelques blocs de molasse. Cette couche repose sur une strate pulvérulente (**US 10567**) brun clair comprenant de nombreux reliquats de mortier. Ces deux supports pour lesquels, nous n'avons aucun élément datant, pourraient éventuellement dater du bâtiment sur poteaux dans la mesure où ils en reprennent l'orientation.

Enfin, deux structures foyères ont été découvertes au sein de **ES 1.23**. La première, **FOY 1209**, est localisée contre le mur **M 1194**. Elle est accompagnée par deux petites fosses latérales (**FOS 1212** et **1215**) et probablement par la fosse de rejet **FOS 1272** située plus au sud [Planches 17, 18 et Fig. 43]. Le foyer présente un creusement circulaire à profil en auge d'environ 1 m de diamètre. Il était comblé par deux strates distinctes. La plus profonde, **US 10467**, présente une matrice sablo-limoneuse verdâtre riche en charbon. Il s'agit probablement de la couche en lien avec la mise en place de la structure. Le comblement supérieur **US 10466** se compose principalement d'un limon-argileux de couleur rouge à noir et très riche en éléments calcinés. La fosse de rejet **FOS 1272** présente un comblement similaire et pourrait lui être associée [Planche 18 et Fig. 44]. Cette dernière est coupée par l'installation de la pile maçonnée **PIL 1314**. La deuxième structure foyère, **FOY 1210**, est la plus imposante. Elle se situe presque au centre de l'espace **ES 1.23** et possède une emprise au sol presque carrée de 1.65 x 1.60 m [Planche 19 et Fig. 45]. Son creusement **US 10583** accueille des parois (**USC 10586**) réalisées en blocs de molasse. Disposées le long du creusement, aucun liant n'a été observé à leur emplacement durant la fouille. Elles encadrent au centre la sole **US 10582** composée d'une dalle de molasse disposée au sein d'un limon argileux. La sole mesure 0.77 x 0.78 m et était recouverte par le comblement **US 10583** [Planche 19]. Des éléments organiques ont été envoyés en datation, car aucun mobilier spécifique n'est lié à cette structure et il nous est difficile de savoir si ce foyer appartient au bâtiment maçonné ou à celui qui le précède.

Malgré un nombre conséquent de structures et du mobilier fourni, il est difficile, à ce jour, de caractériser



Fig 43 a et b : Le foyer FOY 1209 et sa fosse FOS 1215. Clichés : Equipe de fouille 2021.



Fig 44 : Fosse de rejet FOS 1272. Cliché : Equipe de fouille 2021.



Fig 45 a et b : Vues du grand foyer FOY 1210 au sein de ES 1.23. Clichés : Equipe de fouille 2021.



Fig 46 : Vue générale de l'espace ES 1.24.
Orthophotographie :
O. Veissière – Patrimoine numérique.



Fig 47 : Parement nord de M 1136. Cliché : Equipe de fouille 2021.

pleinement l'espace **ES 1.23**. La présence de plusieurs structures foyères et de fosses charbonneuses aurait tendance à nous aiguiller vers un vaste espace résidentiel, voir culinaire. Toutefois, il nous faut attendre la fin des investigations sur cet espace pour pouvoir l'affirmer. Toujours est-il qu'une datation d'un charbon présent dans le mortier du mur **M 1183** nous indique une date comprise entre 1052 et 1260³¹. Couplée au mobilier retrouvé, nous pouvons envisager une mise en place de ce bâtiment dans la première moitié du XIII^e siècle.

2.2.4 : L'espace ES 1.24 : une pièce majeure du château

L'espace **ES 1.24** est l'une des pièces majeures mises au jour lors de la campagne de fouilles 2021. Localisé dans la moitié occidentale de la zone résidentielle, c'est un vaste espace d'un peu moins de 50 m². Sa longueur nord-sud atteint au maximum 7.85 m, pour une largeur est-ouest comprise entre 5.25 et 6.25 m. Il est bordé au sud par l'espace **ES 1.23**, délimité par le mur **M 1136** sur lequel il prend appui, tandis qu'au nord, l'espace est circonscrit par la rampe d'accès **ES 1.31** et le mur **M 1188** [Planche 10 et Fig. 46]. À l'ouest, la pièce est bordée par l'espace de circulation **ES 1.6** avec lequel il communique par la potentielle porte **POR 1307** ménagée au sein de la maçonnerie **M 1189**. Une seconde porte **POR 1184** (**ES 1.25**) relie **ES 1.24** à la pièce **ES 1.26** du côté de l'occident. Ces deux espaces sont séparés par le mur **M 1187** [Planche 10]. Du fait de sa densité, le quart nord-ouest de **ES 1.24** n'a pas été investigué cette année et sera terminé en 2022. De nombreuses structures ponctuent cette pièce. Il s'agit aussi bien de niveaux de sols (**SOL 1185**, **SOL 1208**, **SOL 1223**), de structures de chauffe (**ST 1186**), que de structures en creux (**TRP 1143**, **TRP 1217**, **TRP 1218**, **TRP 1219**, **TRP 1220**, **TRP 1230**, **FOS 1231**, **FOS 1232**, **TRP 1234**, **TRP 1235**, **TRP 1236**, **TRP 1237**, **TRP 1238**, **TRP 1240**, **TRP 1241**, **TRP 1245**, **TRP 1246**, **TRP 1247**, **TRP 1250**, **TRP 1251**, **FOS 1268**, **TRP 1274**, **TRP 1280**, **FOS 1281**).

L'espace **ES 1.24** est délimité par quatre maçonneries majeures à savoir les murs **M 1136**, **M 1187**, **M 1188** et **M 1189** et comprend plusieurs structures internes sur lesquelles nous reviendrons [Planche 10]. Le mur **M 1136**, partiellement observé en 2020, a, cette année, pu être excavé dans son intégralité. Préservé sur 8.35 m de longueur, il vient séparer, au sud, les espaces **ES 1.23** et **ES 1.24** selon un axe est-ouest. À l'est, il est chaîné avec le mur **M 1183** appartenant à l'espace **ES 1.23** (cf. supra). Il a probablement servi d'appui à la porte **POR 1307**. À son extrémité occidentale, la maçonnerie vient s'appuyer contre le mur **M 1194** séparant l'espace **ES 1.23** de **ES 1.27** et sert également d'appui pour la porte **POR 1184**. L'élévation conservée du mur n'excède pas 0.72 m de hauteur pour une largeur oscillant entre 0.60 et 0.84 m. Le parement sud (**US 10353**) est construit essentiellement en moellons de calcaire et comprend quelques rares blocs de mollasse. Son extrémité orientale est composée de gros blocs équarris reliant l'angle nord-ouest de l'espace **ES 1.23** (cf. supra). Son parement nord (**US 10354**) est, pour quant à lui, plus grossièrement construit. À l'égal du parement sud, sa maçonnerie est mieux soignée à l'est par un appareillage en pierres de taille de calcaire avec des modules de chaînage d'angle de 0.41 x 0.32 m pour les plus importants [Planche 12 et Fig. 47]. Si une césure pouvait être pressentie du fait du changement d'appareil, celle-ci n'est pas visible dans les mortiers et ne marque aucun coup de sabre. Aussi,

31

Réf : CIRAM-2732 ; probabilité à 95.4 % : 1052-1076 AD (4.9 %) – 1156-1260 AD (90.5 %).



Fig 48 : Face méridionale de la pile PIL 1314.
Cliché : Equipe de fouille 2021.



Fig 49 : Parement est du mur M 1189.
Cliché : Equipe de fouille 2021.



Fig 50 a et b : Variations du parement nord du mur M 1188.
Clichés : Equipe de fouille 2021.



nous préférons rester prudents à ce sujet. Le mur recoupe un alignement de 5 trous de poteaux (**TRP 1143, TRP 1213, TRP 1219, TRP 1241, TRP 1250, TRP 1251**) appartenant probablement à la première implantation du castrum (*cf. infra*).

Le mur oriental de la pièce **M 1189**, implanté selon un axe nord-sud, est préservé sur une longueur de 4.57 m pour une hauteur maximum de 0.55 m et une épaisseur allant de 0.16 à 0.55 m [**Planches 10 et 12**]. Il est construit en moellons et dalles de molasse et calcaire liés par un mortier de chaux jaune/vert formant des joints gras [**Fig. 48**]. Les dimensions des moellons varient entre 0.07 x 0.10 m et 0.48 x 0.29 m pour le parement et entre 0.55 et 0.20 m pour le chaînage d'angles avec **M 1188** qui n'a pas été conservé dans sa totalité. Le parement oriental (*USC 10725*) présente quelques blocs à face dressée [**Planche 12 et Fig. 49**]. Son parement occidental (*US 10724*), quant à lui, ne présente que des blocs de moellons ébauchés ou équarris. En son centre, l'arrachement **OUV 1310**, d'une faible largeur de 1.17 m au sein de la maçonnerie, est matérialisé par des pierres en attente. Comme nous l'avons précédemment

cité, une probable porte (**POR 1307**) est localisée à l'extrémité sud du mur. Son embrasure est marquée au nord par un arrachement, alors qu'au sud, la limite de la porte est matérialisée par un parement en pierre de taille.

Le mur **M 1188** vient se chaîner à l'est au mur **M 1189** avec lequel il fonctionne de manière synchrone. Il s'agit du mur septentrional de la pièce **ES 1.24**, s'étirant dans un axe est-ouest sur une longueur maximale de 8.05 m. Il conserve une épaisseur de 0.80 m pour une hauteur maximale de 0.92 m. Son parement nord (*USC 10721*) présente deux mises en œuvre distinctes et pourtant contemporaines. La partie basse présente des moellons équarris à face dressée de molasse à assises relativement bien réglées tandis que la partie supérieure est moins bien agencée [**Fig. 50**]. Cette dernière comprend des moellons ébauchés et équarris de molasse et de calcaire. L'ensemble possède des modules de moellons compris entre 0.13 x 0.05 m et 0.52 x 0.16 m. Ces derniers sont liés par un mortier de chaux gris beige à grosse granulométrie comprenant une bonne quantité de nodules de chaux. Son parement sud (*US 10722*), n'a



Fig 51 : Tronçon sud de M 1188.
Cliché : Equipe de fouille 2021.



Fig 52 : Parement occidental de M 1187.
Cliché : Equipe de fouille 2021.



Fig 53 : ES 1.24 en cours de fouilles.
Cliché : Equipe de fouille 2021.

été observé que sur sa moitié orientale, l'autre n'étant prévue que pour la prochaine campagne de 2022. Il reprend la mise en œuvre supérieure du parement nord ainsi que le même mortier [Fig. 51] À l'instar de M 1136, il recoupe différentes structures sur lesquels nous reviendrons (cf. infra).

Le quatrième et dernier mur (M 1187) ferme l'espace à l'ouest. Avec un axe nord-sud, il sépare ES 1.24 de ES 1.26 sur 8.88 m de longueur [Planche 10]. Il est chaîné au nord avec M 1187 et sert d'appui à M 1306, tandis qu'au sud, il inclut la porte POR 1184 et vient prendre appui sur M 1136. Haut de 0.98 m du côté de l'espace ES 1.26, il présente une mise en œuvre hétérogène. Sur son parement ouest (US 10715), sa partie basse est composée de pierres de calcaire enduites pour partie, tandis que sa partie haute est faite de blocs de molasse équarris et ébauchés dont les modules oscillent entre 0.10 x 0.07 m et 0.31 x 0.33 m ³² [Planche 12 et Fig. 52]. Il ne s'agit pas pour autant de deux étapes de construction, car l'ensemble est lié par un même mortier de chaux de couleur beige à la granulométrie médiane. Ces joints comprennent également des nodules de chaux ainsi que des inclusions de TCA. La partie basse de la maçonnerie semble correspondre aux fondations, elle présente en effet le même étiage que celui de la porte POR 1184 à savoir 685.56 m NGF [Planche 12]. Le parement oriental (US 10716) n'a pas été observé lors de cette campagne et il faudra attendre 2022 pour proposer une analyse fine. Nous notons toutefois la mise en place d'un doublage du mur au sein de ES 1.24, probablement en lien avec les modifications apportées à la porte POR 1184 [Planche 12]. Concernant la porte précédemment citée (POR 1184), elle est constituée de deux piédroits en pierre de taille calcaire ne présentant aucune feuillure. Contemporaine du mur M 1187, elle forme l'espace ES 1.25 et présente deux états de construction sur lesquels nous reviendrons (cf. infra).

Au regard de la surface de l'espace, ce dernier a été fouillé par quarts opposés. Cette stratégie a permis de fouiller deux carrés opposés simultanément, permettant ainsi d'obtenir des coupes transversales sans pertes d'informations [Fig. 53]. Les deux paires de carrés opposés ont été fouillées alternativement dans l'objectif d'excaver l'intégralité de la pièce. Toutefois, au vu de la puissance stratigraphique de l'espace, il a été décidé de laisser le quart nord-ouest pour la campagne 2022.

La stratigraphie de cet espace est l'une des plus complexes observées en 2021 et s'est révélée plus dense que le laissait présager le sondage effectué en 2020³³ [Planche 20]. Sous le niveau de terre végétale (US 10001) apparaît un premier niveau de démolition (US 10356) ainsi que les quatre maçonneries (M 1136, M 1187, M 1188, M 1199) qui circonscrivent l'espace. Celui-ci, recouvrant l'intégralité de l'espace, est d'une épaisseur variable entre 0.18 et 0.40 m. Il se compose d'une matrice limono-gravillonneuse de couleur brune compacte et hétérogène, comportant de petites inclusions de mortier blanc et de nombreux moellons de calcaire et de molasse décimétriques. Cette strate vient recouvrir un premier niveau de circulation US 10423 - SOL 1185 conservé de manière très lacunaire. Il est matérialisé par une épaisse couche de mortier de chaux d'une vingtaine de centimètres par endroit, localisée dans le sud-ouest de l'espace [Planche 20 et Fig. 54]. Également en lien avec ce premier niveau de démolition, une poche de tuf diffus (US 10464) épaisse de 0.10 m et d'une longueur de 1.1 m pour une largeur de 0.80 m pourrait être le reliquat d'une démolition très ponctuelle. Il s'agissait sans doute d'une pierre de taille comme il en a été retrouvé dans l'espace ES 1.26 (cf. infra). En dessous se trouve un second niveau de démolition (US

³² Ce parement de la maçonnerie M 1187 est décrit plus amplement au sein de la partie dédiée à l'espace ES 1.26.

³³ BENOIT, TOURNIER et alii R-2020.



Fig 54 : Coupe est-ouest de l'espace ES 1.24.
Cliché : Equipe de fouille 2021.



Fig 55 : Coupe nord-sud de l'espace ES 1.24.
Cliché : Equipe de fouille 2021.



Fig 56 : Stratigraphie de la moitié ouest de ES 1.24.
Cliché : Equipe de fouille 2021.

10460) qui présente les mêmes caractéristiques que l'US 10356 et est présent dans la majeure partie de l'espace. Il vient recouvrir la strate US 10359 formant des aplats de molasses verdâtres pouvant atteindre plusieurs mètres de longueur. Il s'agit vraisemblablement d'un niveau de circulation assez récent puisque nous le retrouvons à plusieurs endroits de **ES 1.24** ainsi qu'au-dessus de la calade de **ES 1.25** (cf. *infra*) [Planche 20 et Fig. 55]. Cette couche recouvre le niveau d'abandon US 10360 d'une épaisseur comprise entre 0.08 m et 0.20 m, reposant sur le substrat rocheux pour la partie nord de l'espace [Planche 20]. Ce sédiment limono-gravillonneux de couleur brun moyen et compact, comprend des nodules de mortier de chaux blanc proches des murs, ainsi que de rares inclusions de charbons. Cette strate est absente dans la partie orientale de l'espace ainsi que dans son centre, c'est alors l'US 10460 qui est au contact avec le substratum.

La moitié occidentale de la pièce **ES 1.24** possède une puissance stratigraphique plus importante du fait que le substrat rocheux est plus profond et forme une dépression [Planche 20 et Fig. 56]. Au-devant de la porte **POR 1184**, sous le niveau de démolition US 10356, apparaît une potentielle structure de chauffe (**ST 1186**) matérialisée par une dalle de mollasse et deux potentiels piédroits [Fig. 57]. La structure longue de 0.98 m, large de 0.88 m et épaisse de 0.05 m a été conservée tout au long de la fouille afin de préserver la stratigraphie pour qu'elle figure sur les relevés finaux. Sur les pourtours de la structure, une petite poche de terre pulvérulente, limoneuse brune, comportait des lentilles rubéfiées. Elle pourrait être équivalente au niveau de circulation (US 10359) sur laquelle elle repose, mais cela restera à vérifier lors de la prochaine campagne de fouilles. Sous le niveau de circulation US 10359, nous retrouvons le niveau d'abandon précédent décrit (US 10360). En dessous, un nouveau niveau de circulation (US 10511) hétérogène, uniforme, est constitué de molasse remaniée prise dans des limons argileux, sur une épaisseur comprise entre 0.04 et 0.12 m et dont l'altitude moyenne se situe à 685.11 m NGF [Planche 20 et Fig. 58].



Fig 57 : Structure ST 1186 en cours de fouille.
Cliché : Equipe de fouille 2021.



Fig 58 : Stratigraphie de la moitié ouest de ES 1.24.
Cliché : Equipe de fouille 2021.



Fig 59 : Vestiges de sol en mortier de chaux.
Cliché : Equipe de fouille 2021.



Fig 60 a et b : Reliquats du sol SOL 1208.
Clichés : Equipe de fouille 2021.



Cette strate de circulation recouvre un fin niveau d'abandon (*US 10512*). Sa matrice est sablo-limoneuse de couleur brune et est relativement meuble. Elle couvre un nouveau niveau de circulation matérialisé par l'*US 10513*. Ce dernier prend la forme d'une fine couche de mortier de chaux gris dont l'épaisseur est comprise entre 0.02 et 0.06m entre les cotes 685.01 et 685.21 m NGF [Planche 20]. Enfin, un niveau préparatoire, voir un ragréage (*US 10522*), sous la forme d'une matrice limono-argileuse gravillonneuse et présentant des pierres de calcaires, vient niveler l'irrégularité du substrat géologique au niveau le plus bas. Cette dernière couche très compacte de couleur beige à blanc repose directement sur le substratum dont l'étiage se situe à 685.11 m NGF. Au sein de ce remblai, un niveau de 0.12 m d'épaisseur est rubéfié et affiche un sédiment de gravillons avec une couleur allant du noir à l'orangé. Il pourrait appartenir au niveau *US 10522*, mais seule la campagne prochaine en 2022 pourra répondre à ce questionnement, la couche n'ayant été observée qu'en coupe [Fig.56 et 58]. Nous observons donc une succession de niveaux de circulation venant aplanir la dépression formée par le substrat géologique. Ce phénomène pourrait être dû à un affaissement récurrent des différents sols ou témoigner d'un intérêt spécifique pour cet espace. La succession de nombreux niveaux d'occupation et d'abandon nous a incités à repousser la fouille fine de cet espace à 2022, au vu des conditions climatiques de la campagne 2021.

Plusieurs aménagements ont pu être repérés et fouillés au sein des trois carrés fouillés jusqu'au substratum. L'espace présente notamment le plus grand nombre de sols du site. Le premier (**SOL 1185**) est une chape de mortier de chaux, dont la largeur oscille entre 0.04 et 0.18 m [Fig. 59]. Il est conservé en plusieurs lambeaux, formant le sol le plus récent dans l'ensemble de l'espace. Le deuxième (**SOL 1208**) se présente également sous la forme d'une chape de mortier de chaux [Fig. 60]. Il reposait sous le niveau de démolition (*US 10356*) et était installé sur le niveau de circulation (*US 10359*) fait de molasse délitée. Son épaisseur est comprise entre 0.02 et 0.04 m pour des dimensions de 1.51 x 1.31 m. La chape est localisée dans le quart nord-est de l'espace à une altitude de 685,94 m NGF et l'on retrouve dans sa composition une chaux peu compacte, uniforme, de couleur beige clair. Son interprétation n'est pas aisée, car cette poche de chaux est ultra localisée et sa forme n'est pas régulière. Il pourrait s'agir d'un équivalent de **SOL 1185**. Il s'agit en tout cas vraisemblablement d'un fait tardif, postérieur au niveau de circulation *US 10359*.

Avec ses nombreux niveaux de sol, l'interprétation de l'espace n'est pas aisée. Sa fonction nous est encore inconnue, d'autant plus que tout l'espace n'a pas encore été fouillé. Toutefois, ces nombreuses réfections marquent un intérêt particulier pour cet espace. La chronologie relative des maçonneries nous indique une construction postérieure à **ES 1.23**, les différents murs composants **ES 1.24** venant prendre appui sur le premier. De même, **ES 1.24** est plus ancien qu'**ES 1.26** ce dernier venant prendre appui sur le premier. Non investigué dans son intégralité, il est encore trop tôt pour attribuer un rôle précis à cette pièce, les structures et le mobilier retrouvés n'étant pas discriminants à ce jour.

2.2.5 : L'espace ES 1.25 : espace transitoire entre deux pièces

L'espace **ES 1.25** correspond dans l'absolu à la porte **POR 1187**. Cette dernière étant toutefois assez étendue avec une surface d'environ 4 m², nous avons procédé à la création d'un espace dédié **[Planche 10]**. Cet espace permet la circulation entre **ES 1.24** et **ES 1.26**. Il est délimité au nord par le mur **M 1187**, avec qui il est contemporain, et vient s'appuyer au sud sur **M 1136** (*cf. infra*).

La structure, conservée sur une élévation de 0.56 m, présente une ouverture oscillante entre 2.09 et 2.13 m. Malgré l'étroitesse de l'espace, deux phases de constructions animent les maçonneries de cette zone de circulation **[Planche 34]**.

Le premier état de construction correspond à une porte primaire dont il ne reste aujourd'hui qu'un tronçon. Il est observable sur le parement septentrional de la porte **POR 1184**. Ce parement (*USC 10719*) est long d'environ 1 m pour une hauteur conservée de 0.47 m. Il met en œuvre un moyen appareil irrégulier de molasse dont les modules oscillent entre 0.12 x 0.14 m, pour les plus petits, et 0.46 x 0.26 m pour les plus imposants **[Fig. 61]**. L'ensemble est lié par un mortier de chaux beige à granulométrie moyenne comportant des inclusions de TCA. Ce mortier est similaire à celui observé sur le parement ouest de **M 1187**, bien que légèrement plus fin. Aucune césure particulière n'est observable à la jonction avec **M 1187** et les deux éléments paraissent contemporains.

À son extrémité orientale, l'*USC 10719* présente une césure matérialisée par un important coup de sabre **[Fig. a]**. La moitié est du tableau nord de la porte **POR 1184** correspond donc à un agrandissement (*USC 10718* - 2^e état de construction). La construction, moins soignée, met en œuvre quasi exclusivement des moellons et des pierres de taille de molasse à assises réglées, avant de se terminer à l'est, par un piédroit en calcaire sans aucune feuillure. L'ensemble est lié par un mortier gris blanc dénué d'inclusions de TCA, mais riche en nodules de chaux. Cette extension est longue d'environ 1 m pour une hauteur conservée avoisinant les 0.50 m. Elle est également contemporaine d'un doublage de la maçonnerie **M 1187** qui n'a pas été investigué en 2021 (*cf. supra*).



Fig 61 : Parement nord de la porte **POR 1184** ; coup de sabre séparant la phase 1 (à gauche) de l'extension (à droite).
Cliché : Equipe de fouille 2021



Fig 62 : Parement méridional de **POR 1184**. Cliché : Equipe de fouille 2021.

Le tableau méridional (*USC 10720*) de la porte **POR 1184** vient prendre appui sur le mur **M 1136** et lui est donc postérieur **[Planche 13]**. Il reprend le même appareillage que l'extension nord, à savoir, un assemblage de moellons et de pierres de taille de molasse avec quelques rares éléments calcaires. Les modules sont également proches avec des blocs compris entre 0.24 x 0.16 et 0.52 x 0.21 m **[Planche 13 et Fig. 62]**. De même, nous retrouvons le mortier de chaux gris blanc à granulométrie moyenne et chargé en nodules de chaux. Son extrémité orientale se termine par un piédroit en calcaire disposé à la verticale et dénué de feuillure. Enfin, le tableau sud est long d'environ 2 m, sans aucune césure apparente. Aussi, il paraît contemporain de l'extension au nord tant sa mise en œuvre concorde, mais aussi parce que sa longueur totale est égale à celle du tableau nord extension incluse. Son installation aura, selon toute vraisemblance, fait disparaître les vestiges du premier état à cet emplacement.

La stratigraphie présente à l'intérieur de **ES 1.25** est assez simple. Sous la terre végétale *US 10001*, à la cote 686.02 m NGF, se trouve le niveau de démolition *US 10356*. Ce dernier, épais de 0.32 à 0.36 m et présent sur la totalité de la surface, se compose d'une matrice gravillono-limoneuse pulvérulente brun clair comprenant de nombreux blocs de molasse et de calcaire décimétriques **[Planche 20]**. Il recouvre le niveau de circulation *US 10359* déjà observé au sein de **ES 1.24**. Ce dernier, épais d'une dizaine de centimètres, est compris entre les cotes 685.58 et 685.74 m NGF. Il se compose d'un aplat de molasse remaniée. Il recouvre le niveau d'abandon *US 10360*. Ce dernier correspond à une strate limoneuse comprenant une bonne quantité de gravillons, mais vierge de blocs décimétriques. De couleur brune, cette couche est compacte et comprend une bonne partie du mobilier retrouvé. Cette strate recouvre le sol **SOL 1223**. Ce dernier se matérialise sous la forme d'une calade (*US 10510*) de galets décimétriques dont la présence n'est attestée qu'à cet emplacement. Les galets, disposés en délit de chant ou à plat, sont liés



Fig 63 : Calade de l'espace ES 1.25.
Cliché : Equipe de fouille 2021.

par un mortier de chaux beige à granulométrie moyenne. La structure repose, semble-t-il, entièrement sur le mur **M 1187** et présente une emprise sur toute la surface de **ES 1.25**. Elle est donc contemporaine de l'agrandissement des piédroits de la porte **POR 1184** [Planches 13, 20 et Fig. 63].

L'existence de cette porte, dès l'installation de **ES 1.24**, est attestée par un premier état de construction contemporain de la mise en place du mur **M 1187**. Aussi, l'interprétation de cet espace en tant que zone de circulation n'est pas à remettre en cause. Toutefois, l'absence de feuillures aux extrémités pose question. Y'avait-il un système de fermeture ? De même, la présence d'une calade limitée à ce seul interstice est curieuse. En effet, nous ne retrouvons ce style de sol dans aucune des pièces adjacentes. Peut-être faut-il voir en **ES 1.25** un couloir ouvert plutôt qu'une porte. Nous regrettons l'absence d'éléments pouvant dater les deux phases de construction.

2.2.6 : L'espace ES 1.26 : une extension des espaces privés ?

Le bâtiment **ES 1.26**, situé à l'ouest de l'espace **ES 1.24** et au nord de **ES 1.27**, est délimité au nord par le mur **M 1306**, à l'est par le mur **M 1187/1191** et au sud par le mur **M 1193** [Planche 10 et Fig. 64]. Il n'a pas été excavé en intégralité en raison du pendage du terrain et du couvert forestier à l'ouest de l'emprise de fouille. La limite occidentale n'a donc pas été retrouvée, mais elle correspond peut-être à la rupture de pente visible dans la topographie vraisemblablement identifiable comme l'emplacement de la courtine haute. L'espace **ES 1.26** occupe une surface quadrangulaire dont les dimensions maximales atteintes sont de 8,05 m de long par 3,6 m de large, soit plus de 28 m².

L'espace **ES 1.26** est délimité par trois maçonneries distinctes [Planche 10]. Au nord, le mur **M 1306** le sépare de l'espace **ES 1.31** [Fig 65]. Mesurant 2,39 m de long et 0,90 m de large, seul le parement sud *USC 10731* de ce mur a pu être observé. Il se compose d'un appareil régulier de moellons de molasse et de calcaire liés par un mortier beige formé de nodules de chaux et de végétaux. Relativement bien assisés, les modules des moellons oscillent entre 0,12 x 0,06 m, pour les plus petits, et 0,35 x 0,18 m pour les plus grands [Fig. 66]. Ce mur vient prendre appui contre la chaîne d'angle reliant les murs **M 1187/1191**



Fig 64 : Vue générale de l'espace ES 1.26.
Orthophotographie :
O. Veissière – Patrimoine numérique.



Fig 65 : M 1306 vu du dessus.
Cliché : Equipe de fouille 2021.



Fig 66 : Parement sud de M 1306 et ouverture OUV 1204.
Cliché : Equipe de fouille 2021.



Fig 67 : M 1187 sert d'appui à M 1306 au nord.
Cliché : Equipe de fouille 2021.



Fig 68 : Parement ouest de M 1187.
Cliché : Equipe de fouille 2021.



Fig 69 : Le mur M 1187 et la porte POR 1184.
Cliché : Equipe de fouille 2021.

et **M 1188** desquels il est donc postérieur. Il est associé à la tranchée de fondation **TRF 1305**. Cette dernière n'est pas présente sur l'intégralité de la longueur du mur, mais prend naissance en début de rupture de pente du substrat géologique à la cote 684.91 m NGF. Observée sur 1.56 m de longueur et une largeur comprise entre 0.20 et 0.75 m, la tranchée se poursuit à l'ouest dans la pente [**Planche 9**]. Le mur **M 1306** est également percé par l'ouverture **OUV 1204**. Large de 1.5 m et aussi épaisse que la maçonnerie, il s'agit d'une ouverture tardive probablement liée à la récupération des matériaux après la destruction du château en 1630 et vraisemblablement contemporaine à l'ouverture **OUV 1203** qui lui fait face au sud [**Planches 9, 10 et Fig. 67**].

À l'est, le mur **M 1187/1191** délimite les espaces **ES 1.26** et **ES 1.24** [**Planche 10**]. Il est chaîné au nord avec **M 1188** appartenant à **ES 1.24** (*cf. supra*) [**Fig 68**]. Le parement ouest de **M 1187** (*USC 10715*), mesurant 8,88 m de long, 1 m de large et entre 0,38 et 0,98 m de haut, se caractérise par une partie haute en molasse, conservée sur 0.25 à 0.40 m, et une partie basse en calcaire haute de 0.40 m et recouverte d'un enduit gris-beige assez grossier. Ce dernier ne devait probablement pas être entièrement couvrant, mais plutôt à pierre vue [**Fig. 67**]. Les modules des moellons sont compris entre 0.10 x 0.07 m et 0.31 x 0.33 m tandis que l'assise moyenne mesure environ 0.33 m [**Planche 12**]. Malgré une différence de matériaux employés, ces deux parties partagent toutefois un même mortier beige à granulométrie médiane composé de nodules de chaux et d'inclusions de TCA, et paraissent contemporaines l'une de l'autre. La partie basse en calcaire correspond probablement à la fondation du mur dans la mesure où elle présente le même étiage que celui de la porte **POR 1184** à savoir 685.56 m NGF [**Fig. 69 et Planche 12**]. Elle ne devait donc pas être visible. Le mur **M 1187** comprend à son extrémité sud la porte **POR 1184**. Cette dernière comporte deux piédroits en pierre de taille de calcaire et un parement en molasse. Elle montre les traces d'un agrandissement sur son parement septentrional qui a été doublé (*cf. supra*). L'intérieur est en outre pavé en galets (*US 10510*). L'ensemble **M 1187/POR 1184** prend appui au sud sur le mur **M 1136**, lui-même appuyé contre **M 1193** [**Planche 12**]. De même, le mur **M 1187** recoupe un alignement de 5 trous de poteaux (**TRP 1260, 1262, 1263, 1264 et 1266**) appartenant à un bâtiment lié au premier castrum (*cf. infra*).

Au sud, le mur **M 1193** sépare les espaces **ES 1.26** et **1.27** [**Planches 10 et 12**]. Il est chaîné au mur **M 1194** et percé par l'ouverture tardive **OUV 1203** (*cf. infra*). Son épaisseur pourrait indiquer une vocation défensive de la partie occidentale du plateau. Long de 3,49 m et large de 1,38 m, le parement nord de **M 1194**, *USC 10439*, présente une élévation conservée entre 0.50 et 1.50 m [**Fig. 70**]. La construction présente sur moitié orientale un ressaut de fondation (*USC 10515*) qui se fond dans la maçonnerie en allant vers l'ouest [**Planche 12**]. Le parement *USC 10439* est construit en moellons de calcaire assisés, disposés à plat en boutisse ou panneresse. La hauteur des assises est comprise entre 0.13 et 0.17 m tandis que les modules oscillent entre 0.09 x 0.12 et 0.30 x 0.14 m. l'ensemble est lié par un mortier de chaux gris clair formant des joints gras et présentant une granulométrie moyenne [**Fig. 70**]. Le parement est perturbé par le percement de l'ouverture **OUV 1203** sur environ 1.50 m. Le ressaut *USC 10515* est présent sur une longueur de 0.90 m avant de se fondre dans la maçonnerie. Haut de 0.45 m, il apparaît à la cote 685.36 m NGF et correspond donc à celui observé sur le parement sud de **M 1193** (*cf. infra*). Notons également qu'il se trouve au niveau du seuil de la porte **POR 1184**. L'appareillage du ressaut



Fig 70 : Vue générale de M 1193 au sein de ES 1.26.
Cliché : Equipe de fouille 2021.



Fig 71 : Vestiges de la maçonnerie M 1192.
Cliché : Equipe de fouille 2021.



Fig 72 : Coupe nord de l'espace ES 1.26.
Cliché : Equipe de fouille 2021.

se compose exclusivement de moellons ébauchés et de blocs bruts de calcaire dont les modules sont compris entre 0.09 x 0.12 et 0.30 x 0.12 m. De petites traces d'enduit de couleur gris-beige sont visibles en partie basse. À l'image de **M 1187**, le mur **M 1193** recoupe, en **ES 1.26**, plusieurs structures en creux (**TRP 1258, 1264 et 1265**) appartenant vraisemblablement au même bâtiment antérieur au château des comtes de Genève.

Enfin, l'espace **ES 1.26** comporte, en son centre, la maçonnerie **M 1192** [**Planche 10 et Fig. 71**]. Celle-ci se trouve sous les niveaux principaux d'occupation du bâtiment **ES 1.26** et fait probablement partie de la première occupation du plateau. Ce mur, très mal conservé, est observable sur 1,59 m de long, 0,84 m de large et 0,39 m de haut [**Planche 9**]. Ses parements (**USC 10742 et 10743**) sont principalement construits en galets de grandes dimensions associés à quelques moellons ébauchés [**Fig. 71**]. Le module moyen avoisine 0.40 x 0.35 m tandis que le liant, *a priori* un mortier de chaux et de terre, est très dégradé. La mise en œuvre de ce mur ressemble beaucoup à celle du mur **M 1198** (*cf. infra*) duquel il est peut-être contemporain.

La stratigraphie observée dans l'espace **ES 1.26** a été mieux appréhendée en fouille qu'en relevé de coupe, dans la mesure où la plupart des unités stratigraphiques sont similaires dans leur composition ou ne sont conservées que partiellement sous forme de lentilles plus ou moins étendues. Sous la couche de terre végétale **US 10001** apparaît le niveau de démolition **US 10422** [**Planche 24 et Fig. 72**]. Cette strate, comprise entre les cotes 685.20 et 685.88 m NGF, est composée d'un sédiment sablo-limoneux jaune peu compact ainsi que de blocs de molasse et de tuf dont certains sont équarris, taillés, voire sculptés. Épais de 0,68 à 0,50 m, ce niveau se trouve sur l'ensemble de l'espace et suit le pendage du terrain vers l'ouest. Il présente dans sa partie inférieure quelques lentilles de mortier et d'enduit qui résultent sans doute de l'action de démolition. La quantité importante de blocs de tuf retrouvés laisse penser à la présence initiale d'une ou plusieurs ouvertures dans la pièce [**Fig. 73**]. Sous l'**US 10422** se trouve la couche **US 10453** qui est formée d'une fine chape de mortier et qui a été interprétée comme un reliquat de niveau de circulation. Cette couche est conservée uniquement à quelques endroits de la pièce, notamment dans



Fig 73 : Niveau chargé en tuf bien observable dans la berme occidentale.
Cliché : Equipe de fouille 2021.

l'angle sud-est, sur une épaisseur d'environ 0,05 m. Équivalent à l'US 10453, la strate US 10457 n'a été observée qu'en fouille. Celle-ci est composée d'un sédiment argilo-limoneux brun induré et chaulé et a également été interprétée comme un niveau de circulation. Comme l'US 10453, elle est observable seulement à quelques endroits de l'espace. Cette strate est installée sur l'arase du mur **M 1192** et au niveau de la porte **POR 1184** (685.34 m NGF en moyenne). Il pourrait donc s'agir des niveaux de circulation de **ES 1.26**. Sous ces derniers se trouve le niveau d'abandon US 10429. Celui-ci est constitué d'une matrice argilo-limoneuse brune et de quelques petits blocs de molasse bruts. Il affleure à l'arase de la maçonnerie **M 1192** et du seuil de la porte **POR 1184** (685.19 à 685.34 m NGF) [Planche 24]. Au sein de l'US 10429 se situe la strate US 10435 qui est composée d'un sédiment argilo-limoneux et charbonneux noir. Cette strate se trouve uniquement autour de la dalle **ST 1195** et mesure 0,10 m d'épaisseur. Elle correspond peut-être à un niveau d'incendie en lien avec une potentielle structure en bois initialement présente sur la dalle (cf. *infra*). Sous l'US 10429 apparaît le niveau d'abandon US 10436. Épais d'une quarantaine de centimètres au maximum, il est caractérisé par une matrice argilo-limoneuse noire et quelques petits blocs de molasse bruts [Planche 24 et Fig. 74]. Ce niveau se retrouve uniquement à l'ouest du mur **M 1192**. Il est difficile à interpréter dans la mesure où il est très perturbé par la végétation avoisinante. Il s'agit selon toute vraisemblance d'un niveau d'abandon ancien en lien avec cette maçonnerie et possiblement les structures en creux de l'espace. À l'est du mur **M 1192** apparaît le niveau d'abandon US 10458. Semblable à l'US 10429, celui-ci est constitué d'une matrice argilo-limoneuse et de quelques petits blocs de molasse bruts. Enfin, sous l'US 10458 se trouve le niveau d'occupation US 10601. De faible épaisseur (0.04 m), il est formé de molasse remaniée et repose directement sur le substrat. Il est installé au niveau du mur **M 1192** duquel il est probablement contemporain.

L'espace **ES 1.26** a également livré un ensemble de structures. La structure **ST 1195**, située au centre de la pièce, correspond à une dalle de molasse posée à plat et enfoncée dans le substrat [Planches 10, 24 et Fig. 75]. Elle est associée à l'US 10435 qui l'entoure. Cette structure accueillait peut-être une structure en bois aujourd'hui disparue. En outre, une série de trous de poteaux (**TRP 1257, 1258, 1259,**



Fig 75 : Vue générale de ES 1.26 avec la structure ST 1195 en son centre. Cliché : Equipe de fouille 2021.

1260, 1262, 1263, 1264, 1265, 1266, 1299) a été mise au jour dans tout l'espace [Planches 9 et 10]. Ces trous de poteaux semblent fonctionner avec ceux des espaces **ES 1.23** et **ES 1.24** pour former un grand bâtiment associé au premier *castrum* des XI^e-XII^e siècles (cf. *infra*). La fonction de l'espace **ES 1.26** n'a pas pu être déterminée au vu de la stratigraphie et des structures mises au jour. Postérieur à **ES 1.24** selon la chronologie relative des maçonneries, les unités stratigraphiques mises au jour révèlent plusieurs occupations successives de la pièce en lien avec les différentes entités archéologiques identifiées.

2.2.7 : L'espace ES 1.27 : une tour de l'enceinte occidentale ?

La pièce **ES 1.27** est l'un des plus petits espaces clos découverts en 2021. Il est situé au sud de l'espace **ES 1.26** et à l'ouest de **ES 1.23**, tous deux décrits précédemment (cf. *supra*). De même, il est bordé au sud par l'espace **ES 1.29** avec lequel nous n'avons pas encore observé de relation précise³⁴ [Planche 10]. La limite occidentale de cette pièce n'a pu être observée en fouille du fait du couvert forestier et de la rupture de pente nette présente à cet endroit. Nous supposons toutefois que cette rupture, d'axe nord-sud, matérialise l'emplacement de l'enceinte de la cour haute et donc la fin de l'extension de **ES 1.27** [Planche 10]. L'espace **ES 1.27** présente, comme évoqué, une surface assez restreinte ; ses dimensions maximales observées sont de 3.70 m de long par 3.25 m de large, soit environ 12 m². Cependant, son emprise initiale

³⁴ Ce dernier sera investigué lors de la campagne de fouilles de 2022.



Fig 74 : Coupe sud de ES 1.26. Cliché : Equipe de fouille 2021.



Fig 76 : Vue générale de l'espace ES 1.27. Orthophotographie : O. Veissière – Patrimoine numérique.



Fig 77 : Vue générale de M 1193 depuis ES 1.27. Cliché : Equipe de fouille 2021.

devait être plus importante, avec une longueur atteignant 5.50 m si l'on prend en compte la partie non explorée ante-rupture de pente. La surface serait alors proche des 18 m² [Fig. 76].

Cet espace est délimité par trois maçonneries distinctes à savoir **M 1193**, **M 1194** et **M 1206** [Planches 9 et 10]. Le mur **M 1193**, construit selon un axe est-ouest, délimite **ES 1.27** au nord. Il est chaîné à son extrémité orientale avec la maçonnerie **M 1194** tandis que sa limite occidentale n'a pu être observée [Fig. 77]. Conservée sur 3.70 m de long pour une largeur de 1.38 m au maximum, la maçonnerie présente une élévation comprise entre 0.50 et 1.50 m. La construction se divise en deux parties avec un parement supérieur (*USC 10438/10439*) et ce qui semble correspondre à un ressaut de fondation en partie basse (*USC 10509/10515*) [Planche 12 et Fig. 78]. Le parement septentrional ayant été décrit au sein de l'espace **ES 1.26**, nous ne reviendrons pas dessus. Le parement sud *USC 10438* est construit à l'aide de moellons ébauchés et équarris de calcaire disposés en assises réglées dont la hauteur oscille entre 0.13 et 0.27 m. La disposition des pierres alterne blocs posés en délit de bout et blocs posés à plat en boutisse ou panneresse. Les modules sont compris entre 0.15 x 0.10 m, pour les plus petits, et 0.19 x 0.24 m pour les plus imposants. Cette mise en œuvre n'est observable que sur ce pan de mur, la face nord et les ressauts ne présentant pas de blocs disposés en délits. L'ensemble est lié par un mortier de chaux blanc/gris à granulométrie moyenne formant des joints gras [Fig. 77 et Planche 12]. Le parement *USC 10438* est perturbé à l'est par l'ouverture **OUV 1203** qui vient casser la maçonnerie. Cette dernière semble faire écho à l'ouverture **OUV 1204** observée en **ES 1.26** et serait, a priori, à associer à l'utilisation du château en tant que carrière et au percement de maçonnerie pour pouvoir accéder aux intérieurs [Planches 12]. Le parement *USC 10438* repose sur le ressaut *USC 10509* qui est saillant d'une dizaine de centimètres et dont l'étiage se situe à 685.36 m NGF. Ce dernier met en œuvre des moellons ébauchés et des blocs bruts de calcaire dont les modules sont similaires à la partie supérieure. Le liant est également le même que celui observé sur le parement. L'ensemble parement/ressaut présente des traces importantes d'enduit (*USC 10446*) venant recouvrir toute la maçonnerie [Fig. 79]. Ce dernier, de couleur beige à gris, possède une granulométrie assez fine comprenant des inclusions de TCA et de molasse. Notons également la forte présence de nodules de chaux. Au niveau du ressaut *USC 10509*, l'enduit suit la maçonnerie et marque un replat indiquant la possible présence d'un niveau de sol aujourd'hui disparue.



Fig 78 : Détail de la jonction entre parement et fondation du mur M 1193 (parement sud). Cliché : Equipe de fouille 2021.



Fig 79 : Vestiges d'enduit sur M 1193. Cliché : Equipe de fouille 2021.



Fig 80 : Parement ouest de M 1194.
Cliché : Equipe de fouille 2021.



Fig 81 : Limites de l'espace ES 1.27.
Cliché : Equipe de fouille 2021.



Fig 82 : Parement nord de M 1206.
Cliché : Equipe de fouille 2021.

Le mur **M 1194** marque la limite orientale de l'espace **ES 1.27**. Suivant un axe nord-sud, il est, comme vu précédemment, chaîné au nord avec **M 1193** [Planche 10]. Sa limite méridionale semble se situer au niveau de **M 1206**. Toutefois, la fouille à cet emplacement n'étant prévue que pour 2022, nous n'avons pas connaissance de la relation exacte entre ces deux entités, d'autant plus que deux perturbations, dont la potentielle porte **POR 1202**, pourraient complexifier les liens inter maçonneries. Le mur **M 1194** est conservé sur 5.88 m au plus long pour une largeur de 1.20 m environ. Il présente une élévation de 0.70 au sein de **ES 1.27** contre 0.25 m au sein de **ES 1.23** (cf. supra). Son parement occidental met en œuvre des moellons ébauchés et équarris de calcaire ainsi que quelques galets. Les blocs sont disposés selon des assises relativement réglées dont la hauteur moyenne flirte avec les 0.17 m. Les modules de ces derniers sont compris entre 0.07 x 0.14 m et 0.30 x 0.10 m. Nous retrouvons le même mortier de chaux liant les différentes pierres. De même, à l'image des parements sud de **M 1193**, un enduit recouvre une majorité de la maçonnerie rendant difficile une lecture fine de l'appareillage. Cet enduit est en tout point similaire à celui observé sur le mur nord [Fig. 80]. L'arase de ce mur (**US 10447**), dont l'étiage se situe à 685.32 m NGF, se trouve au même niveau que le ressaut **USC 10509** et pourrait donc correspondre à un plan similaire. Toutefois, celle-ci présente une particularité puisqu'elle est recouverte d'une chape de mortier de chaux beige clair, à granulométrie fine, venant niveler toute la partie supérieure de la maçonnerie [Fig. 81]. Nous reviendrons sur ce fait ultérieurement.

Enfin, la clôture sud de l'espace est matérialisée par le mur **M 1206**. Il s'agit de la maçonnerie la moins conservée du secteur. Sa relation à l'est avec **M 1194** n'est pas connue (cf. supra) et sa limite occidentale n'a pas été atteinte du fait des contraintes topographiques et forestières [Planche 10]. De même, seul son parement septentrional a été observé dans la mesure où l'espace **ES 1.29**, plus au sud, ne sera investigué pleinement qu'en 2022. Observé sur 2.50 m de long, le mur est épais de 1.30 m pour une hauteur conservée comprise entre 0.10 et 1.20 m. Son parement nord (**USC 10505**) est construit en moellons ébauchés et équarris de calcaire disposés selon des assises réglées. Les modules et le liant sont similaires à ceux observés sur les autres murs clôturant l'espace **ES 1.27**. De même, nous retrouvons à nouveau la présence d'un enduit beige à gris, comportant des inclusions de TCA et de molasse, venant recouvrir presque toute la maçonnerie conservée [Fig. 82]. À l'instar de **M 1193**, ou de l'arase de **M 1194**, aucun ressaut de fondation ou trace d'un niveau particulier n'est présent à la côte 685.36. L'absence de trace d'arrachement au niveau de sa liaison avec **M 1194** et la disparition progressive de la maçonnerie **USC 10505** à cet emplacement pourraient suggérer la présence d'une ouverture dont l'existence sera à confirmer lors de la prochaine campagne de fouilles.

La stratigraphie présente à l'intérieur de ce bâtiment est relativement simple. Directement sous la terre végétale (**US 10001**) se développe le niveau de sol très partiel **US 10424** à la cote 685.92 m NGF. Composé d'une grande lentille de mortier de chaux de 0.84 m de diamètre et lissée sur le dessus, ce niveau reposait à cheval sur les espaces **ES 1.27** et **1.29** [Fig. 83]. Assez friable, cette unité est à associer avec l'**US 10425** qui constitue un lit de préparation pour la pose de la chaux. Conservée sur 1.40 à 1.52 m, cette couche brun foncé consiste en un mélange de graviers et de limon disposé à plat au-dessus de l'arase des vestiges maçonnés les plus hauts [Planche 16]. Au vu de la position de cet ensemble dans l'espace et en altitude, il s'agit selon toute vraisemblance de niveaux assez récents et dans tous les



Fig 83 : Reliquats de sol récent US 10424 .
Cliché : Equipe de fouille 2021.



Fig 84 : Coupe sud de l'espace ES 1.27.
Cliché : Equipe de fouille 2021.



Fig 85 : Coupe ouest de l'espace ES 1.27.
Cliché : Equipe de fouille 2021.

cas postérieurs à la démolition de cette partie du château. Ce fait est confirmé dans la mesure où sous ce sol se développe la strate *US 10426* correspondant à un grand niveau de démolition [Planche 16 et Fig. 84]. Sa matrice est composée d'une terre limoneuse jaune-vert pulvérulente englobant un grand nombre de blocs de molasse, de tuf et de calcaire décimétriques parmi lesquels plusieurs moellons bien taillés. Ce niveau, compris entre les cotes 685.86 et 685.06 m NGF, présente une épaisseur moyenne d'environ 0.78 m et est présent sur l'ensemble de l'espace **ES 1.27**. Sous cette démolition se trouve l'*US 10430* qui correspond à une fine interface de 0.06 m avec le niveau inférieur *US 10434*. Très proches, nous les considérons comme équivalentes. L'*US 10434* correspond au niveau d'abandon principal de la pièce. Il s'agit d'une couche brune assez compacte avec quelques poches sableuses également réparties sur l'ensemble de **ES 1.27** [Fig. 85]. D'une épaisseur comprise entre 0.24 et 0.42 m, la strate est fournie en mobilier archéologique. Les deux tiers orientaux reposent directement sur le substrat géologique *US 10040* tandis que le dernier tiers à l'ouest couvre l'*US 10449*. Cette dernière suit le pendage naturel de la roche à l'ouest et correspond à un niveau d'abandon plus ancien. Du fait du pendage, les dépôts d'abandon ont naturellement glissé à l'ouest avant d'être recouverts par les strates supérieures. Observée sur une épaisseur comprise entre 0.29 et 0.52 m, il s'agit d'une couche de terre limoneuse noire assez charbonneuse et également riche en mobilier, notamment en faune [Planche 16].

Aucune structure particulière n'a été trouvée au sein de cet espace. Cependant, plusieurs caractéristiques interpellent. En effet, de l'ensemble des vestiges maçonnés découverts à Clermont à ce jour et hormis la tour maîtresse, l'espace **ES 1.27** présente les murs les plus forts avec une épaisseur comprise entre 1.20 et 1.30 m. De plus, il est positionné en bordure d'éperon à l'ouest, en position dominante et devait être accolé, ou chaîné, à la courtine principale. Aussi, il est tentant de voir dans ce bâtiment les vestiges d'une tour de courtine disposée en intérieur. Cette hypothèse est également renforcée par le fait que tous les bâtiments alentours viennent prendre appui sur **ES 1.27** et que ce dernier est donc l'un des premiers éléments maçonnés mis en place dans ce secteur.

L'une des particularités de cet espace réside dans l'arasement de son mur oriental (*cf. supra*). Trois faits pourraient expliquer cette mise en œuvre. Le premier verrait le démantèlement de la partie supérieure de **M 1194** afin d'agrandir l'espace voisin **ES 1.23**. Aussi, la maçonnerie aurait été nivelée avec du mortier pour la rendre « praticable ». Toutefois, aucun niveau de sol commun aux espaces **ES 1.23** et **1.27** n'a été décelé en fouille et cette hypothèse paraît donc peu probable. Le deuxième pourrait correspondre à la mise en place d'un aménagement de type banquette afin d'apporter un peu de confort à la pièce. Toutefois, sa faible hauteur en **ES 1.23** et l'absence d'autres structures de ce genre ne permettent pas d'en assurer la certitude. Enfin, la troisième hypothèse serait que la maçonnerie était, dès ses origines, arasée à ce niveau et que ce mur ne possédait pas d'autre élévation. Dans ce cas nous serions en face d'un mur ouvert à la gorge. En prenant en compte cette dernière hypothèse, l'espace **ES 1.27** correspondrait alors à une tour quadrangulaire ouverte à la gorge. Ce mode de construction n'est pas isolé et nous retrouvons nombre d'autres tours de courtines construites de la même manière (Allinges-Neuf, Allinges-Vieux, Yvoire, etc.)³⁵. Le niveau sous le ressaut correspondrait alors probablement à un cul de basse-fosse ou un vide sanitaire. S'agit-il de la tour de Nangy ou *quadrata* mentionnée dans la comptabilité³⁶ ? La reprise des données en 2022 permettra peut-être d'y répondre.

³⁵ BENOIT M-2014 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2011 et 2012 ; MESQUI 1991.

³⁶ CORBIERE 2011.



Fig 86 : Vue générale de l'espace ES 1.28. Orthophotographie : O. Veissière – Patrimoine numérique.



Fig 87 : Coupe est-ouest de ES 1.28. Cliché : Equipe de fouille 2021.

2.2.8 : L'espace ES 1.28 : un espace difficilement identifiable

L'espace **ES 1.28**, s'il correspond à une réalité de terrain, reste difficile à identifier avec certitude tant les chamboulements de ce secteur sont nombreux. Il est localisé en marge des communs orientaux, entre la zone de circulation **ES 1.6** et l'ensemble **ES 1.5/30** dont il est probablement à rapprocher [Planche 9]. Délimité à l'ouest et au sud par le mur **M 1198** et la porte **POR 1197**, sa limite à l'est, est plus difficile à définir. En effet, si durant la fouille, le mur **M 1011** semblait fermer l'espace **ES 1.28** à l'est, le fait que ce dernier soit postérieur au duo **M 1198/POR 1197** (cf. *supra et infra*), ne permet pas une lecture cohérente de ce secteur. Il faudrait donc plutôt voir comme limite les maçonneries **M 1036** et **1308** afin de pouvoir observer cet espace dans une même ère chronologique.

Aussi, initialement **ES 1.28** devait correspondre à une partition de l'entrée du premier *castrum* **ES 1.30**, cette dernière prenant alors la forme d'un « L ». Un temps envisagé comme accès piéton, cet espace situé entre les murs **M 1036** et **1198** devait plutôt correspondre à une possible loge ou annexe dédiée au portier [Planche 10 et Fig. 86]. La limite nord de **ES 1.28** semble correspondre à la maçonnerie **M 1005** dont la liaison avec **M 1198** a disparu.

Nous ne reviendrons pas sur la description des maçonneries dont le détail est mentionné au sein des espaces **ES 1.5/1.30** (cf. *supra et infra*).

La stratigraphie au sein de **ES 1.28** est assez perturbée en plus d'être très fine. La moitié occidentale de cet espace voit ses niveaux anciens troublés par l'installation du mur **M 1011**. Ainsi, sous la terre végétale **US 10001** nous retrouvons l'imposant niveau de colluvion **US 10428** qui déborde de **ES 1.6** sur **ES 1.28**. Présent sur environ 0.06 m, il recouvre **M 1198** et vient buter à l'est contre **M 1011** [Planche 14]. Ce niveau recouvre la strate d'abandon **US 10454**. Epaisse de 0.26 m au maximum, elle possède une matrice sablo-limoneuse brune, meuble et homogène [Fig. 87]. Quelques inclusions de mortier sont à noter. Ce niveau repose directement sur le substrat rocheux à la cote 685.30 m NGF. Le niveau d'abandon recouvrait le trou de poteau **TRP 1038**. De forme circulaire à profil en auge, il vient buter contre le mur **M 1198** avec lequel il est contemporain. Isolé, nous ne pouvons lui attribuer de fonction particulière.

Entre les murs **M 1011** et **M 1036**, la stratigraphie diffère et semble relativement préservée. Sous la terre végétale, nous retrouvons la couche d'abandon **US 10037** reposant directement sur le substrat rocheux **US 10040**. Cette strate, observée également en **ES 1.5** présente une matrice sablo-limoneuse gris-jaune peu compacte et comprenant quelques rares blocs de molasse³⁷. C'est dans cette couche que se trouve la plupart du mobilier de ce secteur. A la lisière avec l'espace **ES 1.30**, le substrat plonge et nous retrouvons les niveaux observés précédemment (cf. *supra*).

L'espace **ES 1.28** est au final assez difficile à lire. Toutefois, la chronologie des maçonneries alentours ainsi que la stratigraphie nous incite à y voir un secteur dépendant du premier *castrum*, les différents aménagements des XIII^e/XIV^e siècles, tel que le mur **M 1011** et donc la mise en place de la cour **ES 1.5**, venant recouper et supprimer cet espace [Planche 34].

37 BENOIT, TOURNIER R-2018 et 2019.



Fig 88 : Vestiges de M 1206.
Cliché : Equipe de fouille 2021.



Fig 89 : Vue générale de ES 1.29 (nord à gauche de l'image).
Orthophotographie : O. Veissière – Patrimoine numérique.



Fig 90 : Coupe sud de ES 1.29. Cliché : Equipe de fouille 2021.

2.2.9 : L'espace ES 1.29 : une pièce à explorer

Le bâtiment **ES 1.29** n'a été que très que très brièvement abordé lors de la campagne de fouilles 2021. Il le sera plus amplement en 2022. Situé au sud de la potentielle tour **ES 1.27**, il semble border la courtine occidentale du château de Clermont et est délimité à l'est par la pièce **ES 1.23** [Planche 10]. Ni le fond ni les limites de **ES 1.29** n'ont été atteints, seule une partie ayant été dégagée pendant la fouille. La limite ouest ne sera, comme pour **ES 1.26** et **1.27**, pas atteinte du fait d'un couvert forestier et d'un pendage trop important (cf. *supra*)³⁸.

Le bâtiment **ES 1.29** est délimité au nord par le mur **M 1206** et pourrait comprendre un accès à **ES 1.23** par la potentielle ouverture **POR 1202**. Le premier, construit selon un axe est-ouest, est moins bien conservé dans cette partie du château que dans l'espace **ES 1.27**. Son parement sud *USC 10506* a pu être observé sur environ 2 m de long pour une hauteur maximale de 0.70 m. Il semble reprendre la mise en œuvre observée au nord comprenant des moellons ébauchés de calcaire disposés en assises relativement régulières. Les quelques moellons observés présentent un module moyen de 0.20 x 0.15 m [Fig. 88]. L'ensemble est lié par un mortier de chaux gris-beige très dégradé. Aucune trace d'enduit n'a été découverte. L'extrémité orientale de la maçonnerie n'a pu être examinée, mais l'absence d'arrachement au niveau du mur **M 1194** (**ES 1.27/1.23**) pourrait suggérer un passage nord-sud entre **ES 1.29** et **1.27**.

La limite est de **ES 1.29** est matérialisée par un arrêt net de la maçonnerie d'axe nord-sud **M 1194** associé à la présence de la pile **PIL 1314**. La mise en relation de ces deux éléments tend à nous faire voir à cet emplacement l'existence d'une porte (**POR 1202**) reliant **ES 1.29** à **ES 1.23** (cf. *supra*). L'ouverture fait à minima 1.50 m de long pour 0.80 m de large [Fig. 89]. Toutefois, cette interprétation sera à vérifier en 2022.

Seule la stratigraphie supérieure de **ES 1.29** a été observée cette année. Sous la terre végétale *US 10001* se développe un important niveau de démolition (*US 10459*). Cette strate, observée sur environ 0.68 m d'épaisseur entre les cotes 686.12 et 685.10 m NGF, présente un important pendage en direction de l'ouest du fait de la topographie du substrat géologique [Planche 14]. Présente sur l'ensemble de la surface ouverte à cet emplacement, sa matrice est composée d'un mélange sablo-limoneux gris-brun pulvérulent comprenant de nombreux blocs de calcaire et de molasse [Fig. 90]. Sous cette démolition et uniquement au niveau de l'ouverture **POR 1202**, a été observé le possible reliquat d'un niveau de sol (*US 10478*). Ce dernier est matérialisé par une fine couche, faiblement indurée, mélangeant mortier, gravillons et terre dont l'étiage se situe à 685.13 m NGF [Planche 14]. Il repose sur l'*US 10485*, composée d'un limon argileux de couleur jaune sur laquelle la fouille de 2021 s'est arrêtée.

En l'absence d'investigations plus approfondies sur ce secteur, il nous est bien difficile de proposer une interprétation viable de cet espace.

³⁸ À vérifier en 2022, car la matérialisation de la limite ouest pourrait tout aussi bien remonter sur le plateau plus au sud.



Fig 91 : Vue générale des espaces ES 1.30-32. Orthophotographie : O. Veissière – Patrimoine numérique.

2.2.10 : Les espaces ES 1.30 et 1.32 : entrée du premier castrum et cour intermédiaire

Les espaces **ES 1.30** et **1.32** sont situés dans la moitié orientale de la zone résidentielle, sous la cour **ES 1.5**. Ils correspondent donc à un état antérieur à la cour. L'installation de cette dernière voit la destruction et le recouvrement partiel d'une partie des structures présentes au profit de l'installation des mur **M 1011** et **1106** (*cf. supra*) [Fig. 91].

L'espace **ES 1.30** correspond à l'entrée principale du premier *castrum* associant un portail et une rampe d'accès monumentalisée. Il est délimité au sud par le négatif de mur **M 1309**, à l'ouest par le mur **M 1198** et le portail **POR 1197**, au nord par l'espace **ES 1.28/M 1005** (*cf. supra*) et à l'est par les maçonneries **M 1036**, **1308**, et la sablière **SB 1083** [Planche 10]. La cloison méridionale **M 1309** n'est pas conservée en élévation. Toutefois, son empreinte a été conservée puisqu'une bande taillée dans la molasse devait lui servir de fondation. Ce mode de construction est régulièrement observé à Clermont sur la moitié est du site. Ladite bande suit un axe est-ouest sur 6.51 m de long pour une largeur comprise entre 0.84 et 1.05 m [Planche 10 et Fig. 92]. Elle rejoint du côté de l'orient la sablière **SB 1083** qui marque l'emplacement d'une porte reliant **ES 1.30** à **ES 1.32**. L'extrémité ouest n'a pas été atteinte du fait de notre volonté de conserver **M 1199** (**ES 1.6**) pour les relevés finaux. La limite occidentale est marquée par la présence de la porte **POR 1197**. De cette structure il ne reste que le tableau nord ainsi que deux supports avancés du côté de **ES 1.6** [Fig. 93]. Le parement de l'ouverture (**USC 10727**) est construit en pierres de taille de molasse et de calcaire liées par un mortier de chaux blanc à granulométrie moyenne. La construction est très régulière et les pierres présentent un module compris entre 0.05 x 0.26 m, pour les plus petits, et 0.21 x 0.28 m pour les plus imposants [Planche 11]. Large de 0.86 m, le parement accueille contre sa face occidentale un support en pierre ayant pu servir au maintien d'une colonne. Le pendant sud de cette struc-



Fig 92 : Vue de M 1309 depuis le nord. Cliché : Equipe de fouille 2021.



Fig 93 : Tableau sud du portail POR 1197 et sablière SB 1284.
Cliché : Equipe de fouille 2021.



Fig 94 : Vue globale du portail depuis l'ouest.
Cliché : Equipe de fouille 2021.



Fig 95 : Parement ouest de M 1198.
Cliché : Equipe de fouille 2021.

ture avancée est le seul vestige conservé de la partie méridionale de la porte [Fig. 94]. La face orientale du tableau accueillait les vantaux du portail comme l'atteste la sablière **SB 1284**. Cette dernière, longue d'environ 2 m permet de confirmer la largeur de l'ouverture initiale [Planche 10]. La porte **POR 1997** se prolonge au nord par le mur **M 1198** avec qui elle est contemporaine. La maçonnerie est conservée sur 5.25 m de long pour une largeur comprise entre 0.75 et 1.05 m et une élévation préservée sur 0.15 à 0.58 m. Le parement oriental de la structure n'a pas été préservé. A contrario, son pendant occidental (*USC 10728*) a pu être observé. Le mur met en œuvre un mélange de blocs bruts, de grands galets et de moellons ébauchés de molasse, de granit et de quartz [Planche 11 et Fig. 95]. Les modules des blocs et galets sont assez importants et oscillent entre 0.11 x 0.06 m, pour les plus petits, et 0.44 x 0.30 m pour les plus gros. L'appareillage est plus soigné en arrivant au niveau du portail **POR 1197** pour se transformer en moyen appareil irrégulier. Pour autant les deux parties sont contemporaines et liées par un même mortier de chaux blanc à granulométrie moyenne. L'extrémité nord de la maçonnerie n'a pas été conservée, mais devait, sans doute, rejoindre le mur **M 1005** représentant la limite nord de l'espace. Ce dernier suit un axe est-ouest et est constitué de fines dalles de molasse liées par un mortier de chaux blanc à granulométrie moyenne³⁹ [Planches 9 et 10]. Il reçoit perpendiculairement le mur **M 1036**. Celui-ci ayant été prélevé presque intégralement, sa tranchée de fondation correspond à son principal vestige. Un micro-tronçon de maçonnerie mettant en œuvre des moellons calcaire est conservé sur quelques dizaines de centimètres [Fig. 96] Aussi, nous ne connaissons pas sa relation au nord avec **M 1005**. Au sud il forme un angle avec le négatif de maçonnerie **M 1308** [Planche 10 et Fig. 97]. **M 1036** est long de 4.65 m au maximum pour une largeur de 0.82 m d'après son négatif. Un tout petit tronçon de maçonnerie est préservé et présente un appareillage mêlant moellons ébauchés de calcaire et de molasse. Le négatif de mur **M 1308** suit un axe est-ouest. Il forme un angle avec **M 1036** à l'ouest et rejoint la sablière **SB 1083** à l'est fermant ainsi l'espace **ES 1.30**. Le négatif, vestige de la tranchée de fondation de la maçonnerie, est long de



Fig 96 : Vestiges de M 1036. Cliché : Equipe de fouille 2021.

Fig 97 : Liaison entre M 1036 et M 1308. Cliché : Equipe de fouille 2021.

39 BENOIT, TOURNIER R-2018.



Fig 98 : Fondations de la maçonnerie M 1308.

Cliché : Equipe de fouille 2021.



Fig 99 a et b : Exemples d'encoches présentes sur les bords de la rampe ES 1.30. Clichés : Equipe de fouille 2021.



4.80 m pour une largeur d'environ 0.60 m de moyenne [Planche 10 et Fig. 98]. Les murs M 1308 et 1309 délimitent au centre de ES 1.30 une rampe taillée dans la roche dont le point le plus haut, à l'est, se situe à 685.70 m NGF tandis que l'étiage se trouve à 684.80 m NGF au niveau de la porte POR 1197. Aux pieds de M 1308 et 1309 se trouve une série d'encoches (ENC 1289 à 1295). Au nombre de cinq, elles se répartissent de manière régulière de part et d'autre de la rampe avec trois structures conservées au sud et deux au nord. La berme conservée à l'ouest masque probablement d'autres structures de ce type. D'environ 0.30 m de diamètre en moyenne pour un espacement inter-encoches compris entre 0.40 et 0.90 m, elles sont placées à fleur de la rupture de pente matérialisée par les banquettes de substrat M 1308 et 1308 [Fig. 99]. Il pourrait alors s'agir des traces d'une ancienne cloison en bois remplacée par la suite par les murs M 1308 et 1309. Toutefois, leur répartition régulière ainsi que leur creusement adapté aux banquettes les rapprochent plus d'une colonnade venant monumentaliser cette entrée et probablement soutenir un plancher supérieur [Planche 10 et Fig. 100]. Grâce à une analyse radiocarbone, nous



Fig 100 : Vue générale de ES 1.30. Orthophotographie : O. Veissière – Patrimoine.

pouvons dater le portail **POR 1197/M1198** entre 1032 et 1175⁴⁰. Aussi, entre le dispositif monumental, la datation obtenue et le mobilier alentour, l'ensemble **ES 1.30** semble bien correspondre à l'entrée principale du *castrum* des XI^e/XII^e siècles.

Nous accédons à l'espace **ES 1.32** depuis la porte matérialisée par la sablière **SB 1083** située en **ES 1.30** (cf. *supra*). Prenant la forme d'un « L » dont le long côté serait au nord, cet espace est délimité au sud par l'emplacement du mur **M 1055**, à l'est par la maçonnerie **M 1053**, au nord par **M 1005** et **1051**, et à l'ouest par les négatifs de mur **M 1036** et **1308** appartenant à **ES 1.30** [Planches 9 et 10]. Seule l'extrémité ouest de cet espace a été fouillée durant la campagne 2021, le reste de la pièce ayant été investigué entre 2018 et 2019⁴¹ [Planche 7]. Toutefois, la fin d'investigation de cette pièce nous permet d'en proposer un bilan. La clôture méridionale **M 1055** n'est pas conservée en élévation. Cependant, le substrat rocheux a été taillé laissant visible une langue de pierre faisant office de fondation et de première élévation. Cette méthode ayant été employée à plusieurs reprises sur d'autres secteurs du château, il ne fait aucun doute qu'un mur était bâti sur cette langue de pierre. Suivant un axe est-ouest, la fondation est longue de 8.04 m au maximum pour une largeur comprise entre 0.90 et 1.41 m. Elle sépare l'espace **ES 1.32** des pièces **ES 1.9** et **1.12** [Planche 10]. À l'ouest **M 1055** semble se raccorder à **M 1309** précédemment décrit (cf. *supra*). Son extrémité orientale devait initialement recevoir la maçonnerie **M 1053**, mais les modifications ultérieures et l'installation de l'escalier **ESC 1052** et de la porte **POR 1060**, ne permet plus d'observer cette liaison (cf. **ES 1.5**). La limite est de **ES 1.32** correspond au mur **M 1053**. Ce dernier s'appuie au nord contre **M 1051** et au sud contre **M 1055**. Seules les fondations taillées dans le substrat de ces deux derniers étant observables, nous n'observons pas de chaînage avec la maçonnerie. Toutefois, il est possible que la liaison se soit faite plus haut. Conservé sur 5.73 m de long pour une largeur de 0.94 m, **M 1053** est construit principalement en blocs équarris de calcaire assisés et liés au mortier de chaux⁴². Les modules des moellons est compris entre 0.09 x 0.03 m et 0.35 x 0.15 m. La limite septentrionale de **ES 1.32**, longue de 11.10 m, est matérialisée par les murs **M 1005** (cf. *supra*) et **M 1051** pour lequel il ne reste que la fondation taillée dans la molasse⁴³. Enfin, l'ouest est fermé par les négatifs des murs **M 1036** et **1308** venant séparer **ES 1.32** de **ES 1.30** comme nous l'avons précédemment observé [Planche 10]. L'intérieur de **ES 1.32** comprend les vestiges de deux foyers (**FOY 1065** et **1080**) dont il ne reste qu'un tronçon de plaque foyère. Notons également la présence de la fosse dépotoir **FOS 1014**. D'un diamètre de 2.03 m pour 0.30 m de profondeur, elle était remplie par un important dépôt charbonneux et cendreux comprenant de nombreux ossements. Datée par le radiocarbone de 1020-1155, elle confirme la datation de l'espace **ES 1.32** et son fonctionnement contemporain de **ES 1.30**⁴⁴.

La stratigraphie de l'ensemble **ES 1.30/1.32** prend place directement sous celle de la cour **ES 1.5**, cette dernière étant installée au-dessus des vestiges de ces derniers. Aussi, en surface nous retrouvons la succession terre végétale (*US 10001*) et niveau d'abandon (*US 10037*) des XIII^e-XV^e siècle évoquée précédemment (cf. **ES 1.5**).

Au sein de l'espace **ES 1.32**, la couche *US 10037* repose sur le niveau d'abandon *US 10185* [Fig. 101]. Celui-ci, à matrice limono-charbonneuse noire, est également réparti sur l'ensemble de la zone. Il incorpore plusieurs foyers (**FOY 1065** et **1080**) et repose directement sur le substrat rocheux *US 10040*. Cette strate a été datée par radiocarbone de 1042 – 1222 après J-C. et correspond donc bien à niveau associé à l'abandon du premier *castrum*⁴⁵. Cette datation place également les foyers susmentionnés comme des structures de ce premier état.



Fig 101 : Stratigraphie superposée de **ES 1.5** et **ES 1.32**.
Cliché : Equipe de fouille 2021.

Au niveau de la rampe d'accès **ES 1.30** se développe la stratigraphie la plus ancienne. Sous la couche d'abandon récente *US 10037* repose la strate de démolition *US 10521* [Planche 13 et Fig. 102]. Elle apparaît à 685.80 m NGF et suit la pente matérialisée par la rampe avant de recouvrir les vestiges du mur **M 1198** et de la porte **POR 1197**. Épaisse d'une trentaine de centimètres, elle se compose d'une matrice argilo-limoneuse brune incluant de nombreux moellons de calcaire ainsi que des galets de dimensions variées. Les moellons pourraient provenir des murs **M 1308** et **1309** et ce niveau de démolition serait donc à associer au premier *castrum* ou à l'arrivée des comtes de Genève. Sous l'*US 10521* se développe le potentiel niveau de circulation *US 10621*. Constitué d'un mélange de molasse remaniée et d'argile, ce niveau est très compact. Présent au pied des négatifs des murs **M 1308** et **1309**, nous ne suivons cette strate que sur environ trois mètres. Épaisse d'environ 0.10 m, il pourrait s'agir d'un sol intermédiaire. Sous ce dernier, mais aussi en dessous de la démolition *US 10521*, se développe le niveau d'abandon *US 10536* (= 10495) entre les cotes 684.85 et 685.60 m et NGF [Planche 13 et Fig. 103]. Sa matrice est argilo-limoneuse de couleur noire et comprend de nombreux charbons ainsi que le plus gros du mobilier retrouvé à cet emplacement. Quelques blocs de molasse et de calcaire épars ponctuent la couche. Ce niveau ressemble beaucoup à l'*US 10185* et pourrait être son équivalent. Il correspondrait alors au niveau d'abandon du premier *castrum*. Cette couche repose directement sur le substrat rocheux *US 10040*.

40 Réf : CIRAM-2733 ; probabilité à 95.4 % : 1032-1175 AD (95.4 %).

41 BENOIT, TOURNIER R-2018 et 2019.

42 BENOIT, TOURNIER R-2019.

43 BENOIT, TOURNIER R-2018 et 2019.

44 Réf : Lyon-15984 (GrM) - BENOIT, TOURNIER R-2019.

45 Ref : Ly-18026 – Datation d'éléments trouvés lors de la fouille de 2019. BENOIT, TOURNIER R-2019 et 2020.



Fig 102 a et b : Coupe nord-sud de ES 1.30 et niveau de démolition 10521.
Clichés : Equipe de fouille 2021.



Fig 103 : US 10536.
Cliché : Equipe de fouille 2021.



2.2.11 : L'espace ES 1.31 : une rampe d'accès au château des comtes de Genève

L'espace **ES 1.31** se situe au nord de la zone résidentielle, au même niveau que le fossé **ES 1.3 / FOS 1003**. Sa limite méridionale est formée par les pièces **ES 1.24** et **1.26** tandis qu'il vient mourir au début de la zone de circulation **ES 1.6** à l'est. Sa limite nord n'est pas connue, mais doit pouvoir être rattachée au mur **M 1002** venant limiter la zone de la tour maîtresse au sud⁴⁶. De même, son extrémité occidentale n'a pas été atteinte, mais pourrait se situer au niveau de la rupture de pente marquée par la topographie de l'éperon rocheux [Planches 9, 10 et Fig. 104]. Observé sur un peu moins de 17 m², il présente une longueur minimum de 7.95 m.

La stratigraphie de l'espace **ES 1.31** n'est pas complexe. Du fait de la topographie à cet emplacement du plateau, la terre végétale **US 10001** est plus épaisse et atteint 0.50 m d'épaisseur en moyenne avec un léger pendage vers l'ouest. Sous cette couche de surface se trouve le remblai **US 10421**. Composé d'une matrice sablo-limoneuse brune homogène peu compacte, il s'agit d'un niveau fin (0.14 m) à son extrémité orientale, vers l'espace de circulation **ES 1.6**, mais qui s'épaissit à l'ouest du fait du pendage plus important du substrat géologique. Il atteint alors 0.60 m d'épaisseur [Planche 26]. Ce niveau scelle l'intégralité des structures en creux observées au sein de **ES 1.31** et repose directement sur le rocher **US 10040**. Ce dernier présente une pente vers l'ouest régulière et non abrupte. Ainsi, au centre du pla-



Fig 104 : Vue générale de l'espace ES 1.28.
Orthophotographie : O. Veissière – Patrimoine numérique.

⁴⁶ BENOIT, TOURNIER R-2017. La relation entre le secteur résidentiel au sud et l'espace de la tour maîtresse au nord devrait être observée en 2022.



Fig 105 : Trou de poteau TRP 1296 en cours de fouille.
Cliché : Equipe de fouille 2021.



Fig 106 : ES 1.31 en cours de fouille.
Cliché : Equipe de fouille 2021.

teau son étiage est situé à 686.05 m NGF pour se retrouver à 685 m NGF à son extrémité occidentale. Plusieurs structures rythment l'espace **ES 1.31**. Un premier lot est constitué par les trous de poteaux **TRP 1296, 1297 et 1298**. De formes circulaires à profils en auge, ces trois entités présentent des diamètres compris entre 0.20 et 0.45 m [**Planche 26 et Fig. 105**]. Leurs comblements sont similaires et se composent d'une matrice limono-sableuse brune, meuble et homogène. Isolés, il est difficile de leur attribuer une fonction spécifique. Ils pourraient être rattachés au bâtiment sur poteau observé dans les espaces méridionaux (*cf. supra*), mais nous manquons d'éléments pour l'affirmer. Le deuxième lot de structures comprend les potentielles sablières **SB 1275, 1276 et 1277** ainsi que le drain **DR 1278**. Espacées en moyenne de 2 m, ces quatre structures suivent un axe nord-sud et rythment le substrat géologique. Large de 0.14 à 0.60 m, leurs longueurs totales ne sont pas connues dans la mesure où elles s'étendent au-delà de la limite de fouille nord. Toutefois, leur disposition correspond globalement aux différentes ruptures de pente formées par le substrat [**Planche 26 et Fig. 106**]. Il pourrait alors s'agir de marqueur de marche rendant plus praticable cette zone d'accès.

Au vu du pendage régulier du substrat et de la présence de structures marquant **régulièrement le pas**, l'espace **ES 1.31** semble correspondre à une rampe d'accès menant du receipt sud-ouest, situé en contrebas du plateau, à la plateforme sommitale et donc aux secteurs résidentiels et de la tour maîtresse. L'observation de cette zone, cette année, a également permis de nuancer la forme du fossé central du plateau (**ES 1.3**). En effet, ce dernier ne semble réellement présent que sur la moitié orientale du château, où sa forme de cuvette nord-sud a été observée lors des campagnes de fouilles précédentes⁴⁷. La moitié occidentale ne présente pas de cuvette, mais un niveau relativement plan plongeant vers l'ouest. Aussi, cette zone centrale du plateau se divise en deux espaces aux vocations distinctes, à savoir un fossé à l'est et une rampe à l'ouest.

47 BENOIT, TOURNIER R-2018 et 2019

2.2.12 : Des annexes au premier castrum : les bâtiments sur poteaux de bois (ES 1.23, 1.24 et 1.26).

À l'achèvement de la fouille des niveaux d'occupation et de remblais des espaces occidentaux **ES 1.23 et ES 1.24**, un grand nombre de structures en creux taillées dans le terrain naturel nous sont apparues. Si certaines avaient déjà été perçues dans les sondages pratiqués en 2020 et si quelques petits calages ont été repérés lors de la fouille, notamment, de la pièce **ES 1.24**, la plupart ont été découvert cette année et se sont apparus en plan que sous des niveaux d'occupation les plus anciens.

Ce sont les ensembles dessinés par ces structures en creux anciennes que nous allons étudier, bien que leur analyse soit partiellement entravée par l'existence de multiples maçonneries postérieures, celles délimitant les espaces **ES 1.23, ES 1.24, ES 1.26 et ES 1.27**, qui empêchent de disposer d'une lecture en plan exhaustive. De même, l'espace **ES 1.24**, du fait d'une stratigraphie relativement fine et complexe, n'a pu être entièrement fouillé cette année. Des structures en creux permettant de compléter les plans proposés sont assurément encore à découvrir dans le quart restant et devraient permettre de compléter nos hypothèses.

Avant tout, il est important de relever que certaines des structures en creux relèvent de l'occupation maçonnée de cette partie du plateau, postérieure à celle uniquement en matériaux légers. C'est le cas notamment du petit trou de piquet **TRP 1217**, qui coupe une structure antérieure et qui apparaît dans les niveaux d'abandons. Cependant, il n'est guère aisé de déterminer si certaines d'entre elles relèvent d'un cas ou de l'autre, à l'image des trois structures **TRP 1250, TRP 1265 et TRP 1259**, qui présentent un alignement excentré de la limite de l'un des bâtiments identifiés [**Fig. 107**]. Malgré cela, il n'est pas impossible qu'ils correspondent à des marques d'aménagement, voire à une autre implantation, puisque nous l'avons vu en 2020, les occupations légères semblent se superposer⁴⁸.



Fig 107 : Trou de poteau TRP 1250.
Cliché : Equipe de fouille 2021.

48 BENOIT, TOURNIER R-2020.



Fig 108 a : Trou de poteau TRP 1235 (en coupe). Cliché : Equipe de fouille 2021.



Fig 109 a et b : Trous de poteaux 1143 et 1218. Clichés : Equipe de fouille 2021.



Fig 108 b : Trou de poteau TRP 1240. Cliché : Equipe de fouille 2021.



Fig 111 : Trou de poteau TRP 1256. Clichés : Equipe de fouille 2021.

Fig 110 : Trous de poteaux 1262 et 1263. Cliché : Equipe de fouille 2021.

Dans l'état actuel des recherches, nous avons pu identifier deux ensembles ; l'un se développe entre les espaces **ES 1.24** et **ES 1.26** [Planche 27]. Il dispose d'une excroissance rectangulaire à l'est, donnant sur l'espace **ES 1.6** et pouvant être interprétée comme une porte d'entrée. Il présente une forme générale rectangulaire de 8x6 m au minimum, dotée de nombreuses structures porteuses dont le rythme ne semble pas régulier, bien qu'il soit très resserré. Sa limite septentrionale n'a pu être caractérisée puisque le dernier quart de l'espace **ES 1.24** n'a pas été fouillé. Il apparaît cependant que le trou de poteau **TRP 1220** marque l'angle nord-est de l'ensemble, puisque peu de structures porteuses ont été repérées plus au nord et aucune ne correspond à l'axe de la façade orientale, constituée par les structures **TRP 1220**, **TRP 1235**, **TRP 1240**, **TRP 1280** et **TRP 1243** [Planches 21 à 23 et Fig. 108]. Le mur méridional n'a pu être que partiellement repéré puisque le mur **M 1136** reprend son tracé et scelle une part des structures en creux. De même, le piédroit méridional de la porte **POR 1184** doit certainement masquer un, voire deux des trous de poteaux constitutifs du bâtiment. Il semblerait que nous puissions sans risques affirmer que les structures **TRP 1219**, **TRP 1218**, **TRP 1143**, **TRP 1241**, et **TRP 1258** soient des éléments liés à la limite méridionale du bâtiment [Planches 21 à 23 et Fig. 109]. Comme nous l'avons évoqué plus haut, les structures **TRP 1250**, **TRP 1265**, **TRP 1259** et **FOS 1264** sont disposées dans un même alignement, mais celui-ci diffère de celui du bâtiment, et il est tentant de les en dissocier. La limite occidentale du bâtiment n'a pas été perçue. Nous pouvons émettre deux hypothèses quant à cette absence, soit la fermeture du bâtiment se fait au niveau du mur **M 1187**, auquel cas nous risquons de ne pas voir apparaître les structures en creux autrement que partiellement lors de la fouille de l'espace l'année prochaine. La seconde hypothèse suggère plutôt que la limite occidentale de l'édifice soit située en dehors de l'emprise de fouille, et que nous n'ayons pu l'atteindre, de la même manière que nous n'avons pu délimiter les espaces maçonnés **ES 1.26** et **ES 1.27**. Enfin, l'alignement des structures **TRP 1260**, **1262**, **1263**, **1265**, **1266** et **PIL 1244** et **1249** pourrait suggérer la présence d'un refend ou d'une cloison à l'ouest du bâtiment [Planches 25 et 27 et Fig. 110]. Cette hypothèse sera à vérifier avec la fin de la fouille de l'espace **ES 1.24**.

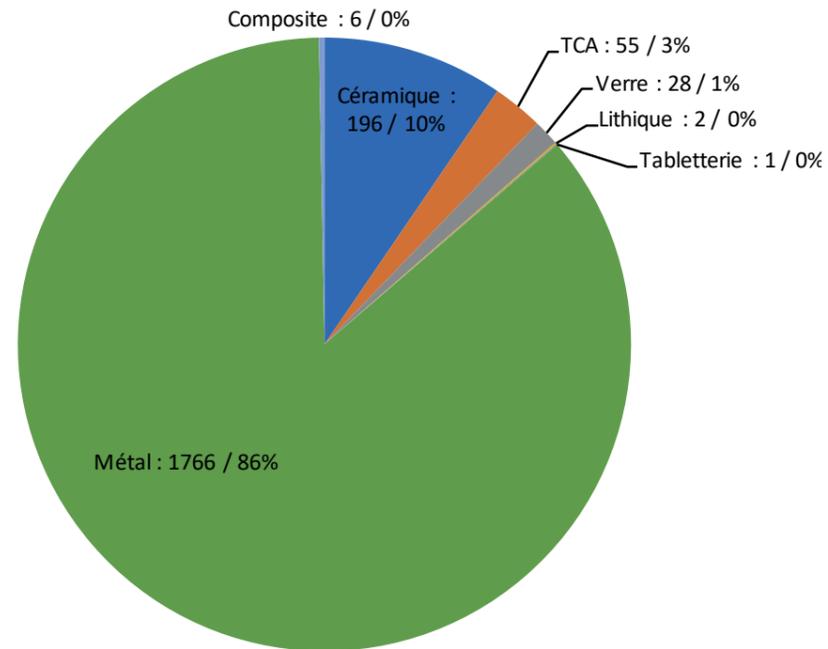
Le second édifice identifié cette année est situé le long de la limite méridionale de l'emprise de fouille. Comme le précédent, il présente un rythme de structure très resserré et pourrait disposer d'une entrée vers l'est [Planche 27]. Les structures qui le composent sont plus massives et sont implantées profondément, ce qui pourrait traduire la présence d'un étage. Seule une partie de sa limite septentrionale a pu être identifiée, tandis que ses limites orientales, méridionales et occidentales sont toutes situées en dehors de l'emprise de fouille et devraient pouvoir être complétées l'année prochaine. La présence de trois petits trous de poteaux, l'un dans sa paroi (**TRP 1225**) et de deux autres, présentant le même gabarit, relativement réduit (**TRP 1256** et **TRP 1229**) et formant un axe parallèle à celui du mur pourrait constituer un appentis, ou, plus probablement, une occupation annexe, peut être liée à l'espace **ES 1.23** [Planches 17 à 19 et Fig. 111]. Les dimensions de cet ensemble sont, en l'état actuel de nos connaissances, impossibles à restituer.

N° TP	ES	L	I	h	Alti sup	Alti inf	Description_EA
1218	ES_1.24		54	28	685.52	685.24	Trou de poteau au sud de ES 1.24. Il est aligné avec les TRP 1143, 1219, 1241, 1250 et 1251. Il possède une forme circulaire et présente un profil en U. La structure est coupé par l'installation du mur M 1136.
1219	ES_1.24	64	46	32	685.34	685.18	Trou de poteau au sud de ES 1.24. Il est aligné avec les TRP 1143, 1218, 1241, 1250 et 1251. Il possède une forme circulaire et présente un profil en U. La structure est coupé par l'installation du mur M 1136. La structure recoupe TRP 1245.
1220	ES_1.24	44	38	34	685.80	685.46	Trou de poteau circulaire à profil en U. Il est coupé par TRP 1217. Se trouve dans l'alignement formé par les TRP 1235, 1240,1246 et 1280.
1235	ES_1.24		44	30	685.67	685.37	Trou de poteau circulaire à profil en U. Il est recouvert par le sol SOL 1208. Se trouve dans l'alignement formé par les TRP 1235, 1240,1246 et 1280.
1238	ES_1.24	66	60	26	685.35	685.09	Trou de poteau circulaire à profil en auge situé en avancée. Il fonctionne avec TRP 1219 et semble matérialiser l'accès à un bâtiment.
1240	ES_1.24	48	58	22	685.66	685.44	Trou de poteau circulaire à profil en U. Se trouve dans l'alignement formé par les TRP 1235, 1240,1246 et 1280 correspondant à la limite orientale d'un bâtiment sur poteau.
1241	ES_1.24	30	34	10	685.55	685.35	Trou de poteau en forme d'encoche avec un profil en auge coupé par l'installation du mur M 1136. Il est aligné avec les TRP 1219, 1218, 1143, 1250 et 1251. Il fonctionne étroitement avec ce dernier, les deux structures étant accolées.
1245	ES_1.24	34	24	22	685.48	685.26	Trou de poteau situé au sud-est de ES 1.24. il est coupé par TRP 1219. De forme oblongue, il présente un profil en U.
1251	ES_1.24		29	25	685.45	685.20	Trou de poteau de forme oblongue et à profil en "U". Il se trouve dans l'alignement de structure en creux coupé par le mur M 1136.
1280	ES_1.24		51	12	685.39	685.17	Trou de poteau logé dans la fosse FOS 1268. De forme circulaire, il présente un profil en "U". Il pourrait être associé à TRP 1274 qui recoupe également la fosse.
1258	ES_1.26		42	10	684.91	684.80	Trou de poteau situé au sud de l'espace ES 1.26 coupé par le mur M 1193. US 10640 : Creusement de forme semi-circulaire avec un profil en anse de panier. US 10641 : Comblement. Terre argilo-limoneuse brune incluant des poches de molasse remaniée.
1263	ES_1.26		40	30	685.04	684.82	Trou de poteau situé à l'est de l'espace ES 1.26 sous le mur M 1187/1191. Il est recoupé par le TRP 1262. US 10638 : Creusement de forme semi-circulaire avec un profil en U. US 10639 : Comblement. Terre argilo-limoneuse brun-gris compacte avec des charbons. Cette couche est bioturbée par des racines.
1266	ES_1.26		40	16	685.16	684.98	Trou de poteau situé au nord-est de l'espace ES 1.26. De forme circulaire à profil en auge, il est coupé par le mur M 1187. US 10611 : Creusement de forme semi-circulaire avec un profil en anse de panier. US 10612 : Comblement. Terre argilo-limoneuse noire avec des charbons. Ce niveau est perturbé par la présence de racines.
1299	ES_1.26		36	19	685.95	685.73	Trou de poteau situé au nord de l'espace ES 1.26. Isolé, il ne peut être mis en relation avec un quelconque structure. US 10700 : Creusement de forme circulaire avec un profil en U. US 10701 : Comblement. Terre sablo-limoneuse grise meuble avec des charbons.

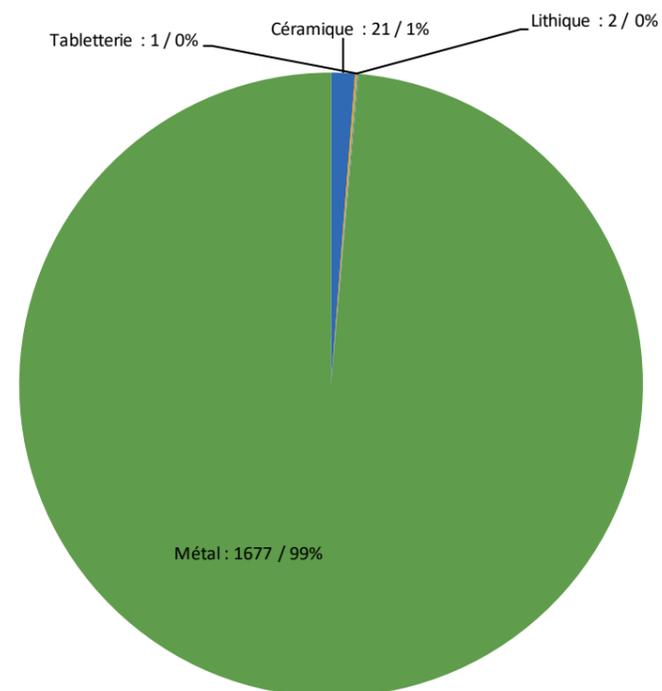
Tableau TP : Identification, mesures et remarques sur les structures en creux du Bâtiment 1.

N° TP	ES	L	I	h	Alti sup	Alti inf	Description_EA
1211	ES_1.23	98	91	32			Fosse à l'est de l'espace ES 1.23. Le creusement est circulaire et le profil en auge. La structure est comblé par un dépôt limono-charboneux.
1221	ES_1.23	92	66	56	685.26	684.96	Fosse à l'est de l'EA 1314. De forme circulaire, elle présente un profil en auge.
1221	ES_1.23	92	66	56	685.10	685.02	Fosse à l'est de l'EA 1314. De forme circulaire, elle présente un profil en auge.
1253	ES_1.23	51	72	8	685.32	685.18	Potentielle fosse situé au sud de l'espace ES 1.23. De forme oblongue, elle présente un profil en "U" très arasé. Elle était couverte par un bouchon en mortier, bouchon commun avec l'EA 1224.
1224	ES_1.23	60	60	22	685.34	685.04	Trou de poteau fonctionnant avec TRP 1228 et formant probablement l'angle d'un bâtiment (poteau double). De forme circulaire, il présente un profil en auge légèrement évasée.
1225	ES_1.23	50	34	20	685.14	684.92	Potential trou de poteau venant recouper l'ensemble TRP 1224-1228. De forme ovoïdale, il présente un profil en "U" évasé.
1227	ES_1.23		102	40	685.23	684.80	Trou de poteau circulaire à profil en auge. Son comblement comporte le négatif d'un poteau d'une vingtaine de centimètres.
1228	ES_1.23		44	14	685.29	685.09	Trou de poteau fonctionnant avec TRP 1224 pour former une structure double marquant probablement un angle. Elles sont recoupées par le trou de poteau TRP 1225. L'ensemble est assez arasé.
1229	ES_1.23		68	20	685.20	684.94	Trou de poteau entre le foyer FOY 1210 et le mur M 1183. De forme circulaire, il présente un profil en auge.
1252	ES_1.23	72	73	8	685.18	685.10	Trou de poteau de forme circulaire à profil en auge. Un léger surcreusement pouvant correspondre à l'emplacement du poteau est présent en son centre.
1256	ES_1.23		38	20	685.13	684.93	Trou de poteau situé sous le foyer FOY 1210 et donc antérieur à cette structure. De forme circulaire, il présente un profil en auge. Il n'a été fouillé que partiellement car sa fouille exhaustive impliquait la destruction partielle du foyer supérieur.
1222	ES_1.23	110	100	80	685.14	684.96	Trou de poteau et sa possible fosse de préparation contre le TRP 1221. De forme oblongue, il présente un profil en auge.

Tableau TP : Identification, mesures et remarques sur les structures en creux du Bâtiment 2.



Graph 1 : Répartition du nombre de reste selon leurs matériaux.



Graph 2 : Répartition du nombre minimum d'individu selon leurs matériaux.

3 : ÉTUDES SPÉCIALISÉES :

Cette année encore, la fouille de Clermont s'est trouvée être riche, et a livré un assemblage conséquent d'objet en céramique, métal, faune, terres cuites architecturales, verre, lithique, composite et numismatique. Aucune étude archéozoologique n'a pu être entreprise dans le cadre de ce rapport, aussi, le nombre exact de restes fauniques nous est inconnu. Un élément de tableterie en os a également été découvert et inventorié dans l'annexe consacrée au petit mobilier, de même qu'un fragment d'objet contemporain en plastique.

Matériau	NR	NMI
Céramique	196	21
TCA	55	0
Verre	28	0
Lithique	2	2
Tableterie	1	1
Métal	1766	1677
Composite	6	0
Plastique	1	1
Total	2055	1702

Tab 1 : Nombre de restes et Nombre Minimum d'Individus par catégorie de matériaux.

Ce sont au total 2055 restes d'objets ou fragments d'objets (NR) qui ont été prélevés [Tab. 1], correspondant à 1702 individus au minimum (NMI).

Cette année encore, le mobilier métallique domine l'assemblage, en grande partie grâce à la méthodologie appliquée sur le traitement des déblais (cf. *supra*). En effet, même si plusieurs objets sont découverts en contexte, de très nombreux éléments de petite taille, notamment les éléments de parure, échappent régulièrement à nos yeux.

La répartition interne au petit mobilier sera décrite plus longuement dans la partie qui y est consacrée (cf. *infra*). Le métal à lui seul représente 86% du nombre de reste [Graph.1 et 2], la céramique 10%, la TCA 3% et le verre 1%. Les autres matériaux apparaissent très anecdotiques. La répartition en NMI met ces valeurs en exergue puisque seul le métal, la céramique et la tableterie représentent des individus.

3.1 : Le Petit mobilier :

Clément Tournier (Archeodunum)

Comme cela a été évoqué plus haut, une très grande quantité de petit mobilier a été découverte cette année. Une étude complète n'a pu être réalisée dans le temps imparti au vu du nombre de restes, pour lequel la réalisation d'un inventaire (cf. Annexe) a monopolisé la grande majorité du temps disponible.

Ainsi, seule une description rapide et succincte du corpus va être présentée. Certains éléments seront toutefois présentés dans les illustrations [Planches 28 à 31]. Il est cependant à relever que tous les éléments ont été observés et nettoyés minutieusement, photographiés et leur section dessinée. Le temps seul a manqué pour traiter l'intégralité des photographies et générer une synthèse.

L'assemblage présente une diversité relativement importante, mais certains matériaux n'ont pu être caractérisés avec assurance. Ainsi, un bouton en métal blanc est assimilé à de l'argent, mais cette identification n'est pas certaine. De même, une applique en métal blanc a été identifiée, mais il n'a pas été possible de déterminer la nature de celui-ci et de s'assurer qu'il s'agisse de plomb. Tout le mobilier, même hors contexte ou contemporain a été inventorié, d'où la présence de plastique dans cet inventaire.

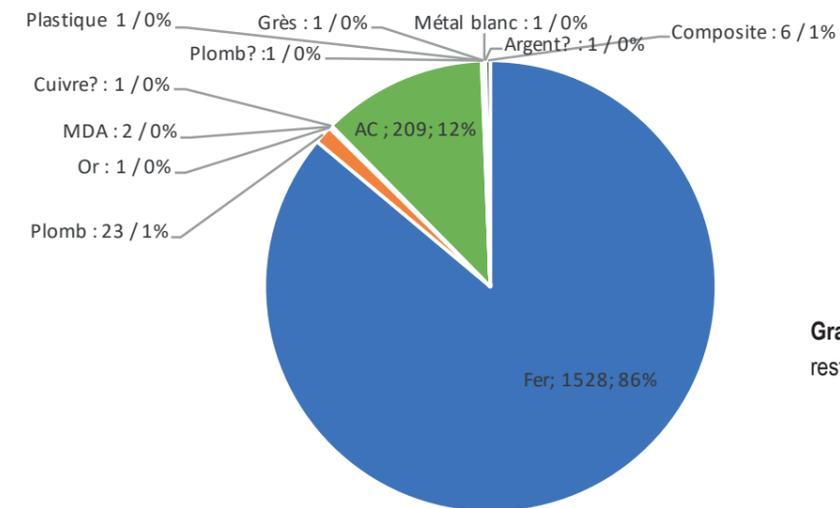
Insertion tableau 2 et graphe 3 et 4

L'observation du tableau récapitulatif [Tab. 2] montre que l'assemblage est dominé par le fer. À cela rien d'étonnant, puisque les clous et tiges en fer sont les éléments les plus représentés dans le corpus, comme cela est régulièrement le cas pour les sites de cette période. Nous avons pu dénombrer environ 489 clous et 521 tiges indéterminées, probables clous, qui représentent à eux seuls près de 60,2 % du corpus. De même, les clous de fer à cheval ont été très fréquents, notamment dans les espaces de circulation. En effet, 237 d'entre eux ont été mis au jour cette année [Graph. 3 et 4].

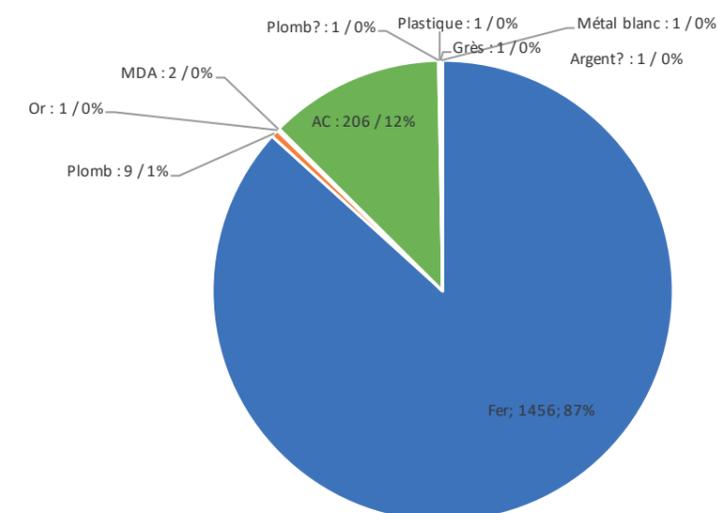
Une étude plus complète est évidemment nécessaire, mais n'a pu être réalisée dans les délais. Par ailleurs, présenter uniquement certains objets remarquables ne nous a pas paru pertinent, puisque l'étude du petit mobilier trouve tout son sens avec la caractérisation de l'intégralité du corpus. C'est également pour cette raison qu'une étude exhaustive n'a pas été entreprise. Peu d'espaces ont été intégralement fouillés durant cette unique campagne. Afin de bénéficier d'une étude juste et complète, il convient non seulement d'attendre la fin de la fouille de certains espaces tel que ES 1.23 et ES 1.22, mais aussi de rassembler le corpus des campagnes antérieures, notamment pour les espaces ES 1.5 et ES 1.6.

Matériaux	NR	NMI
Fer	1528	1456
Plomb	23	9
Or	1	1
MDA	2	2
Cuivre?	1	0
AC	209	206
Plomb?	1	1
Plastique	1	1
Grès	1	1
Métal blanc	1	1
Argent?	1	1
Composite	6	0

Tab. 2 : Répartition du petit mobilier en NR et en NMI matière.



Graph 3 : Répartition du nombre de reste par matière.



Graph 4 : Répartition du nombre minimum d'individus par matière.

3.2 : Céramique, verre et matériaux de construction :

Liliana Ceci (DCP)

La campagne archéologique de 2021 au château médiéval de Clermont, commune de Clermont (Haute-Savoie), a livré du mobilier composé de céramique, de métal, de verre, de pièces de monnaie, de lithique et de matériel de construction. L'ouverture du grand secteur, situé sur la moitié occidentale de la zone résidentielle, ainsi que la fouille fine des couches stratigraphiques jusqu'au niveau naturel, ont permis de prélever un ensemble de mobilier archéologique très homogène et intéressant morphologiquement [Planches 9 et 10].

L'étude ci-dessous présente l'ensemble du mobilier culinaire en céramique, en métal, en verre et quelques éléments de terre cuite architecturale. Il est important de souligner que l'ensemble du matériel métallique et l'inventaire des pièces de monnaie seront présentés avant cette partie.

L'équipe de terrain a collecté un échantillonnage de **281** fragments : de la céramique, des récipients en métal, du verre, du lithique et du mobilier architectural [Tab. 3].

Les tessons de céramique priment sur les autres catégories. Ils représentent 193 fragments, soit 70 % du mobilier, suivi par les tessons de terre cuite architecturale, 55 morceaux soit 19% du matériel, ensuite le verre, 28 débris soit 10%, puis les fragments de vaisselle métallique, 4 fragments soit 0,5% de l'ensemble du matériel et, enfin, une pierre à aiguiser soit 0,5%.

Le traitement du mobilier a été réalisé en deux étapes : dans un premier temps, lavage, tri et comptage. Dans un deuxième temps, ont été entrepris l'inventaire, puis les dessins et les photos des pièces les plus remarquables. Le mobilier a été compté selon les méthodes de quantification du Nombre de Restes (NR) et du Nombre Minimum d'Individus (N.M.I.) mises au point dans le « Protocole de quantification des céramiques » du Mont Beuvray⁴⁹. Le NR prend en considération tous les fragments avant le recollage des tessons et le N.M.I. est déterminé par le nombre de bords après recollage. Ce mode opératoire a été mis en œuvre sur toutes les couches qui montrent la présence de mobilier archéologique, soit 47 unités stratigraphiques étudiées.

Clermont Campagne 2021	74	Mobilier archéologique		
Type de production	N. tessons	% N. tessons	N. Individus	% N. Individus
Céramique	196	69,0%	21	87,5%
Vaisselle métallique	4	1,4%	3	12,5%
Verre	28	9,9%	0	0,0%
Terre cuite architecturale	55	19,4%	0	0,0%
Lithique	1	0,4%	0	0,0%
Total	284		24	

Tab. 3 : Ensemble du mobilier archéologique à l'exception du métal et des pièces de monnaies.

49 ARCELIN Patrice, TUFFREAU-LIBRE Marie, *La quantification des céramiques : conditions et protocoles*, Actes de la table ronde du centre archéologique européen du Mont Beuvray, 7-9 avril, Collection Bibracte-2, Glux-en-Glenne, 1998.

3.2.1 : La céramique

Le répertoire de la céramique domestique reste restreint mais plus conséquent que la campagne archéologique de 2020. On dénombre un total de 196 tessons correspondant à un nombre minimum de 21 individus. En effet, la représentation des bords la plus élevée et diversifiée est celle appartenant au répertoire typo-morphologique des céramiques en usage au bas Moyen-Âge. Elles ont été recueillies dans plusieurs contextes archéologiques bien homogènes, essentiellement médiévaux, à l'exception de 7 unités archéologiques qui sont plus perturbées (US 10 001, 10 273, 10 356, 10 357, 10 422, 10 428 et 10 580) .

Ces récipients font partie des céramiques dites communes médiévales, à l'exception d'un ensemble de 18 tessons qui s'inscrivent dans le vaisselier des périodes modernes et savoyardes du XIX^e et du XX^e siècles [Tab. 4]. L'élément le plus répandu est le fragment de panse (153 tessons, soit 79%), suivi des bords (22 fragments, soit 11%), ensuite les fonds (13 soit 7% de la céramique) et, enfin des anses (5 au total soit 3%).

3.2.1.1 : Les céramiques médiévales

La fouille a restitué un lot de poterie très homogène et intéressant par rapport au catalogue des formes médiévales. Les contextes d'occupations sont constitués principalement de céramiques résiduelles médiévales à cuisson réductrice mais également oxydante.

La première catégorie est représentée par **115** tessons à pâte claire fine rouge ou orangée, constituée d'un peu de mica doré ou de petits points blancs. Certains tessons sont bien cuits et d'autres plus tendres. De ce lot, 52 fragments sont composés d'une glaçure, qui couvre la surface externe ou interne, dont les tons de couleur varient du vert au jaune orangé ou au marron orangé.

La deuxième catégorie est représentée par **60** fragments à pâte grise. Dans ce groupe, il est possible de distinguer 45 tessons qui ont subi une cuisson et une post-cuisson réductrice, contrairement à 15 autres céramiques, cuites dans une atmosphère oxydante et une post-cuisson réductrice qui crée la couleur orangée à l'intérieur des fragments. D'après A. Horry, « le recours à la cuisson post-réductrice est souvent, pour la région Auvergne-Rhône-Alpes, privilégié pour la fabrication des vases culinaires non glaçurés pendant tout le bas Moyen-Age »⁵⁰.

Les céramiques grises

Les formes grises sont représentées par 7 individus : 3 marmites (US 10 432, 10 449 et 10 606), 3 pots (US 10 601, 10 616 et 10 683) et 1 forme indéterminée (US 10 598). Ce sont des récipients à panse globulaire et composés d'une pâte fine ou légèrement fine avec quelques petites inclusions visibles. Ces poteries sont destinées principalement à la cuisson des aliments.

Les marmites sont constituées de lèvres horizontales, parfois creusées d'une gorge, d'un diamètre d'ouverture supérieure de 11 cm à 15 cm [Planche 32, marmite 16 et 17]. La pâte est fine, sans aucune inclu-

50 HORRY Alban, « Deux ateliers de potiers en Dauphiné au bas Moyen Âge : les productions d'Aoste », dans *Archéologie médiévale*, 43, 2013 pp. 77-116.

Clermont - 74 Campagne 2021		Mobilier céramique													
		Céramique médiévale				Service vert				Terre vernissée					
Espace	US	Bord	Panse	Fond	Anse	Bord	Panse	Fond	Anses	Bord	Panse	Fond	N. tessons	N. Individus	
H.S			2										2		
Décapage	10		1	1				1			1		4		
1.20	10		3										3		
1.20	10		3										3		
1.22	10	1					1						2	1	
1.23	10		1	2									3		
1.23	10		1	1						1	3		6	1	
1.23	10	1	1										2	1	
1.23	10	2	27										29	2	
1.23	10		1										1		
1.23	10	1											1	1	
1.23	10	1											1	1	
1.23	10			1									1		
1.24	10		1										1		
1.24	10	1											1	1	
1.24	10	1	11										12	1	
1.24	10	1											1	1	
1.24	10	1	12		1			1			1	1	17	1	
1.24	10		18	1	1								20		
1.25	10		1										1		
1.26	10	1	2			1				1			5	3	
1.26	10		6	1									7		
1.26	10	1											1	1	
1.26	10		1										1		
1.26	10	1	1										2	1	
1.27	10		2										2		
1.27	10	1	3										4	1	
1.27	10	1	11										12	1	
1.28	10		2		1								3		
1.28	10		1										1		
1.5	491		4										4		
1.5	10		3		2								5		
1.5	10		1										1		
1.5	10		1										1		
1.5	10	1											1	1	
1.6	10		4	2			3	1					10		
1.6	10		15										15		
1.6	10	1	1										2	1	
1.6	10										1		1		
1.31	10	2	4				1						7	1	
Total		19	145	9	5	1	5	3	0	2	6	1	196	21	

Tab. 4 : Ensemble de la céramique découverte dans la campagne archéologique de 2021.

sion visible, et les fragments de panses ne présentent aucun décor sur la surface externe. Généralement, les marmites sont équipées de deux anses mais malheureusement aucune de ce groupe de céramique ne nous est parvenu.

Par rapport aux pots, la fouille a permis d'inventorier 3 tessons à panse ovoïde et à bords divers : le premier exemplaire est muni d'une lèvre arrondie en bandeau, d'un diamètre d'ouverture supérieure de 11 cm [Planche 32, pot n° 18] ; les deux autres individus présentent des bords remontant aplatis et creusés d'une gorge à l'extérieur, d'un diamètre d'ouverture supérieure de 12 à 14 cm [Planche 32, pot n° 19]. Le dernier individu de ce ensemble est un bord d'un diamètre d'ouverture supérieur de 11 cm, vraisemblablement un pot, mais sa petite taille ne permet pas de rattacher cet exemplaire à une forme précise. En ce qui concerne les fonds, trois exemplaires nous sont parvenus de la fouille. Ils sont plats, appartenant probablement à des marmites ou à des pots d'un diamètre inférieur de 10 à 16 cm (US 10 428, 10 436 et 10 360).

Dans cet inventaire, 49 panses et une seule anse à section plate ont été enregistrées, sans aucun décor contrairement à certains fragments découverts l'année dernière sur le site qui présentaient des ornements sur la surface externe. Sur certains fragments sont visibles des traces de l'utilisation du feu. Les marmites et les pots sont des récipients que l'on posait sur les braises et sans doute un élément incontournable des cuisines pendant tout le Moyen Age.

Les céramiques oxydantes

Les céramiques claires à cuisson oxydante sont au nombre de 115 fragments. La pâte est de couleur orange à rouge, fine et avec très peu d'inclusions visibles. Certains tessons sont recouverts d'une glaçure qui habille totalement ou partiellement les parois externes ou internes, proposant des couleurs comme le vert, le marron et le jaune.

Cette catégorie est évoquée par 11 individus : 9 pichets (US 10 273, 10 356, 10 358, 10 359, 10 422, 10 434, 10 450 et 10 457), 1 pot (US 10 647) et 1 cruche (US 10 543). A l'exception du pot, ces récipients composent le service de table du vaisselier médiéval.

Les pichets sont à col haut et à panse globulaire. Les bords munis d'un bec verseur sont légèrement évasés arrondis [4 formes, Planche 32, pichet n° 24], évasés aplatis [3 pichets, Planche 32, pichets n° 26 et 27], ou encore, munis d'une lèvre légèrement rentrante [2 exemplaires, Planche 32, pichet n°28]. Le diamètre supérieur d'ouverture varie de 10 cm et 11 cm. Quelques fragments ont des restes de glaçure de couleur verdâtre à l'extérieur de la paroi.

Le pot en céramique commune claire est illustré par un seul individu. Le bord est arrondi pourvu d'une gorge à l'extérieur et à l'intérieur, d'un diamètre d'ouverture supérieure de 14 cm. De pâte oxydante et fine, elle est devenue légèrement grise dû au contact direct des flammes [Planche 32, pot n°21].

La dernière forme qui compose cette catégorie de vaisselle est constitué d'une cruche à bord arrondi, d'un diamètre d'ouverture supérieure de 8 cm, sans aucune glaçure visible sur les parois [Planche 32, cruche n° 22].



Fig 112 : Fond plat muni d'un décor peu lisible.
Cliché : L. Ceci (DCP).



Fig 113 : Fragment de céramique claire avec un décor à la barbotine beige (partie gauche) et de couleur noire (partie droite).
Cliché : L. Ceci (DCP).



Fig 114 : Panses ornées d'un motif en relief.
Cliché : L. Ceci (DCP).



Fig 115 : Panse décoré d'un motif incisé.
Cliché : L. Ceci (DCP).

Quant aux fonds, ils sont représentés par 6 tessons plats dont leur diamètre inférieur varie de 10 à 14 cm. Sur la surface externe d'un exemplaire est visible un décor incisé [Fig. 112].

A propos des 90 panses à pâte claire, certains morceaux proposent des décors à l'extérieur de la paroi : quatre exemplaires sont revêtus de bandes à engobe beige posées à la barbotine sur un revêtement glaçuré de couleur vert ou rougeâtre à l'exception d'une panse constituée d'un décor de traits noirs sur un revêtement clair [Fig. 113] ; trois autres tessons sont ornés de pastilles en forme de mamelons et des cordons moletés rapportés en relief et disposés verticalement de teinte verdâtre [Fig. 114] et, finalement, deux panses présentent des décors incisés [Fig. 115].

Ces ornements sont caractéristiques des pichets à col haut glaçurés datant du XII^e au XIV^e siècle. D'autres contextes médiévaux similaires au château de Clermont ont livré des exemplaires identiques comme la fouille de Château-Vieux d'Allinges⁵¹ (74), du château du Vuache⁵² (74) ou, encore du château de l'Île à Genève⁵³ (CH - Suisse).

Enfin, ont été enregistrés 3 anses rubanées à section plate et 1 plus étroite à section ovale, d'une largeur de 2 à 2,5 cm. Ce sont vraisemblablement des anses appartenant à des cruches ou à des pots.

3.2.1.2 : Les céramiques modernes et contemporaines

La campagne archéologique de 2021 n'a restitué que très peu de mobilier céramique des époques modernes et contemporaines, comme les fouilles des années précédentes. Ce groupe est représenté de céramiques qui compose le service vert et le vaisselier de terre vernissée savoyarde.

Les poteries qui appartiennent au **service vert**⁵⁴ sont illustrées de 9 fragments ramassés dans cinq unités stratigraphiques (US 10 001, 10 273, 10 356, 10 422 et 10 428) : un bord, trois fonds et cinq panses.

Ce service est illustré par un seul individu, plus précisément un poêlon dont le rebord forme un marli horizontal d'un diamètre d'ouverture supérieur de 12 cm. Il est muni également d'un manche creux. Ces formes qui sont destinées à la cuisson des aliments sont en usage dès le XVI^e siècle sur le territoire haut-savoyard⁵⁵.

La **terre vernissée**⁵⁶ est présente seulement dans cinq couches archéologiques (US 10 001, 10 356, 10 357, 10 422 et 10 580) qui correspondent aux niveaux d'occupation les plus perturbés. Les 9 tessons, dont deux individus, appartiennent au répertoire des productions de poterie de tradition savoyarde locale du XIX^e et du XX^e siècle. Les deux individus appartiennent à des bols à bord rentrant arrondi, d'un diamètre d'ouverture supérieur de 11 cm. L'engobe de couleur ocre couvre la surface interne de la pièce. Un seul fond plat de cette catégorie a été inventorié, d'un diamètre d'ouverture inférieur de 11 cm.

51 D'AGOSTINO Laurent (dir.) et alii, Les châteaux d'Allinges, rapport de synthèse 2010-2012, 2016.

52 RAYNAUD Frédéric, « Le château et la seigneurie du Vuache », *Dara - Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes*, n°6, 145 p.

53 JOGUIN REGELIN Michelle, « Habitat et mobilier archéologique de la période entre 800 et 1350 », actes du colloque *Archéologie du Moyen Âge en Suisse*, Basel, 2011, p. 449-464.

54 Le service vert est un type de céramique couvert d'un engobe vert et d'une glaçure plombifère transparente produite dans les centres producteurs de Meillonas - Treffort, dans l'Ain.

55 HARRY Alban, « Poteries du quotidien en Rhône-Alpes - XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles », *Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne*, n°43, A.L.P.A.R.A. - Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Châtillon-sur-Chalaronne, pp. 40-45.

56 Céramique engobée d'une et/ou de plusieurs couleurs et, ensuite, recouverte d'une glaçure au plomb qui la rend brillante.



Fig 116 : Terrine en alliage cuivreux issue du mobilier archéologique découvert lors des fouilles réalisées en 2021. Cliché : L. Ceci (DCP).



Fig 117 : Pierre à aiguiser inventoriée en 2021. Cliché : L. Ceci (DCP).

Clermont 74 Campagne 2021		Vaisselle métallique					
Espaces	US	Bord	Panse	Fond	Anse	N. tessons	N. Individus
1.6 / 1.22	10	1				1	1
1.6 / 1.22	10 273						
	10 428	2				2	2
1.3	10				1	1	
Total		3	0	0	1	4	3

Tab. 5 : Ensemble de la vaisselle en métal découverte au château médiéval de Clermont.

Clermont 74 Campagne 2021		Verre					
Espace	US	Bord	Fond	Panse	Pied	N. tessons	N. Individus
H.S.				3		3	
1.23	H.S.			2		2	
1.23	10		1	5		6	
1.23	10			1		1	
	10			1		1	
1.23	10			1		1	
1.23	10		1			1	
1.25	10			2		2	
1.27	10			2		2	
1.31	10			1		1	
1./6	10			1		1	
1.5/1.6	10			1		1	
1.5/1.6	10			6		6	
Total		0	2	26	0	28	0

Tab. 6 : Ensemble de la vaisselle en verre de la campagne archéologique de 2021.

3.2.2 : La vaisselle en métal

L'inventaire du mobilier découvert à Clermont est complété par 4 fragments, dont deux individus, qui relèvent de la vaisselle de table en métal, plus précisément en alliage cuivreux [Tab. 5]: 3 bords et 1 anse (US 10 273-10 428, 10 432 et 10 437) [Fig. 116].

Le premier individu est un pot à bord fin évasé, d'un diamètre d'ouverture supérieur de 11 cm et d'une épaisseur de 0,4 cm [Planche 33, pot n° 266] de l'inventaire du mobilier métallique]. Quant au deuxième exemplaire, il appartient à une terrine à bord remontant arrondi d'un diamètre d'ouverture supérieur de 19 cm et d'une épaisseur de 0,4 cm [Planche 33, pot n° 267]. Ce groupe de mobilier archéologique est complété par une petite anse d'une largeur de 1 cm (n°268 de l'inventaire du mobilier).

La présence de ce type de vaisselle sur le site du château médiéval montre un certain prestige du lieu.

3.2.3 : Pierre à aiguiser

Un fragment de pierre à aiguiser fait partie de cet inventaire de mobilier archéologique (US 10 356). D'une longueur de 7,2 cm et d'une largeur maxi de 4,6 cm, cet exemplaire présente des traces d'abrasion sur les deux faces [Fig. 117].

Ce type d'objet est assez présent sur les sites archéologiques. D'un simple accessoire ordinaire, il est indispensable au quotidien afin d'aiguiser la coutellerie ou encore des outils agricoles.

3.2.4 : Le verre

Seuls 28 morceaux de verre, très fragmentés, ont été recueillis des contextes stratigraphiques fouillés [Tab. 6]: 26 panses et 2 fonds (US 10 273, 10 360, 10 432, 10 434, 10 437, 10 450, 10 454, 10 472, 10 502, 10 561, 10 647 et H.S.). D'une couleur bleu clair ou incolore, certains débris sont bulleux et très irisés en ce qui concerne les fragments les plus anciens.

Par rapport aux fonds découverts à Clermont, les deux exemplaires sont incomplets ce qui rend difficile à trouver leur diamètre inférieur (US 10 450 et 10 647). D'une épaisseur de 0,1 cm, ils présentent une forme ombiliquée au centre [Fig. 118]. Ces exemplaires appartiennent à des verres à boire du service de table⁵⁷. Quant aux panses, quelques débris dévoilent des décors : un fragment de panse incolore et un peu bulleux composé d'un fil bleu et doré [Fig. 119] ; deux panses de couleur bleu présentent une décoration moulée qui forme des ronds en reliefs, peu espacés les uns des autres, formant un réseau d'écaillés [Fig. 120] ; trois panses incolores avec un décor moulé et côtelé, plus précisément des nervures fines en

⁵⁷ FOY Danièle, *Le verre médiéval et son artisanat en France méditerranéenne*, éditions du CNRS, Paris, 1989, pp. 211-212.

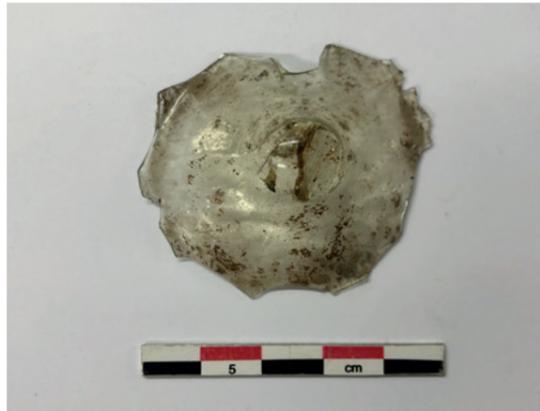


Fig 118 : Un débris de fond de verre à boire.
Cliché : L. Ceci (DCP).



Fig 119 : Fragment de panse avec un décor bleu et doré sur la panse. Cliché : L. Ceci (DCP).

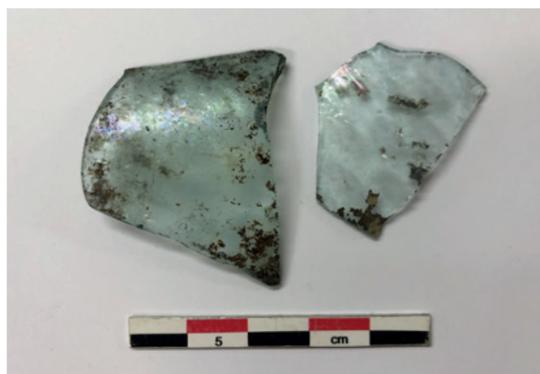


Fig 120 : Verrerie avec décor moulé. Cliché : L. Ceci (DCP).

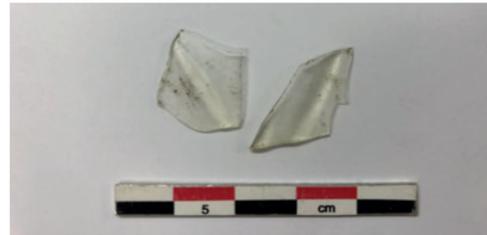


Fig 121 : Fragments ornés de nervures fines incolores.
Cliché : L. Ceci (DCP).



Fig 122 : Morceaux de panses décorées d'un émail doré.
Cliché : L. Ceci (DCP).



Fig 123 : Fragment de verre de couleur bleu ressemblant au verre antique. Cliché : L. Ceci (DCP).

relief disposées verticalement [Fig. 121] et, enfin deux morceaux ornés d'émail doré [Fig. 122]. Tous ces éléments de panses décorés font partie de la gobeletterie médiévale.

De ce lot se détache un fragment de verre bleu clair qui ressemble plus à la verrerie antique que médiévale (US 10 472 - FOS 1211) [Fig. 123]. Il convient de rappeler que les campagnes précédentes ont fourni du mobilier archéologique antique et qui était présent sur le site du château médiéval (céramique et pièces de monnaie).

Seuls deux fragments de verre appartenant à des bouteilles récentes ont été recueillis dans les couches stratigraphiques 10 432 et 10 561.

3.2.5 : Matériaux de construction

La terre cuite architecturale ancienne est très peu présente sur le site [Tab. 7]. Les 55 fragments sont principalement de la tuile plate à rebord de couleur orangée (US 10 001, 10 037, 10 283, 10 360, 10 356, 10 421, 10 424, 10 428, 10 429, 10 432, 10 436, 10 437, 10 449, 10 450, 10 479 et 10 601) [Fig. 124].

Clermont 74 Campagne 2021		Tuile
Espace	US	Fragments de tuile
Décapage	10	1
1.20	10	1
1.23	10	2
1.23	10	3
1.24	10	2
1.24	10	1
1.26	10	1
1.26	10	1
1.26	10	1
1.27	10	1
1.27	10	1
1.31	10	1
1.31	10	5
1.5	10	4
1.5	10	1
1.6	10	10
1.6	10	19
Total		55



Fig 124 : Plusieurs fragments de tuile à pâte orangée. Cliché : L. Ceci (DCP).

Tab. 7 : Inventaire des fragments de tuile découverts au château médiéval de Clermont en 2021.

3.2.6 : Conclusion

En conclusion, la poursuite de la fouille de la zone sud du château médiéval de Clermont a permis de recueillir du mobilier archéologique dans des niveaux très homogènes et cohérents chronologiquement car moins perturbés par du mobilier récent.

Même si le nombre de fragments en céramique et en verre reste toujours faible pour chaque campagne archéologique, ces éléments placent une forte occupation de ce site au bas Moyen-Âge. En effet, les fragments des récipients en terre cuite à pâte grise et claire glaçurée permettent de dater une occupation du château entre les XI^e et le XIV^e siècles. Cette datation est confirmée par la présence de débris de verre anciens, ainsi que de plusieurs objets métalliques et pièces de monnaie de la même période. La proposition chronologique est aussi confortée par les analyses de carbone 14 réalisées sur des échantillons de charbons (voir **Annexe 10**) qui confirment des niveaux d'occupation du site entre les XI^e et XII^e siècles, pour les parties plus anciennes du château, et les XIII^e-XIV^e siècles pour les constructions plus récentes. La comparaison avec d'autres sites régionaux et locaux qui présentent ce même type de vaisselle domestique a permis de conforter un usage de ces objets aux périodes évoquées précédemment. C'est l'exemple des sites de consommation comme les châteaux du Vuache (Vulbens 74) et le Château-Vieux d'Allinges (Allinges 74), mais également les ensembles céramiques produits dans les ateliers d'Aoste comme l'exemple des marmites et des cruches.

Si les bords des pichets à col haut et les pots et les marmites rappellent le vaisselier médiéval, certains débris de verre s'approchent plus des formes de tradition antique. Quant aux céramiques savoyardes et de la vaisselle en verre, produites aux XIX^e - XX^e siècles, elles sont très peu présentes sur le site.

Concernant les niveaux d'occupation, à l'exception des couches stratigraphiques 10 001, 10 356, 10 357, 10 422, 10 432, 10 561 et 10 580, ils renferment principalement du matériel médiéval. La présence de verrerie de table et de la vaisselle en métal sur le site témoignent d'un certain prestige des habitants qui ont vécu dans cette résidence.

3.3 : Les monnaies :

Éric Lavergnat (DCP)

La numérotation des monnaies a été établie à la suite de celle déjà mise en place lors des opérations de fouilles précédentes (les campagnes 2018 à 2020 avaient livré respectivement trois, vingt-six et cinquante monnaies⁵⁸) [Fig. 125 à 130].

Monnaie 80 (Zone 1 – HS) : 5 centimes Lagriffoul 1966

Av. / REPUBLIQUE FRANCAISE / buste à gauche, devant le cou dans le champ à gauche, LAGRIFFOUL.
Rv. / LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE / 5 CENTIMES / 1966 / branche de laurier et épi de blé – A DIEU DONNE.

Bronze – Aluminium ; poids : 1,91g ; diamètre : 17 mm ; bon état

Monnaie 81 (Zone 1 – HS) : 1 Franc Morlon 1948

Av. / REPUBLIQUE FRANCAISE/ Buste drapé à gauche coiffé d'un bonnet phrygien.
Rv. / LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE / 1 FRANC /1945.

Aluminium ; poids : 0,92g ; diamètre : 23 mm ; mauvais état – monnaie cassée

Monnaie 82 (Zone 1 – HS) : 5 centesimi 1862 - Italie

Av. / VITTORIO EMANUELE II RE D'ITALIA / Buste à gauche.
Rv. / 5 // CENTESIMI /1862 / entre un rameau d'olivier et de chêne, au-dessus une étoile / Atelier de Naples.

Bronze - Aluminium ; poids : 3,39g ; diamètre : 25mm ; bon état

Monnaie 83 (Zone 1 – HS – 2018) : Un sol (soldo) 1709 Savoie Vittorio Emanuele II (1680 – 1713)

Av. / illisible / 1709 / SOLDI / UNO

Rv. / illisible

Billon ; poids : 1,58g ; diamètre : 20 mm ; mauvais état

Monnaie 84 (Zone 1 – HS) : Quart de sol ? (Quarto di soldo ?) 1641

Av. / CAROLUS EMANUEL / Deux « C » entrelacés avec un nœud de Savoie surmonté d'une couronne.
Rv. / DGD·X SAB. / 1641 / Ecu de Savoie surmonté d'un heaume.

Billon ; poids : 0,87g ; diamètre : 16 mm ; Mauvais état

Monnaie 85 (Zone 1 – Décapage – US 100001) : 50 centimes – O – ROTY 1970

Av. / REPUBLIQUE FRANCAISE / Semeuse avec en arrière-plan un soleil levant.

Rv. / LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE / ½ Franc / 1970 / sous une branche d'olivier.

Nickel ; poids : 4,50g ; diamètre : 19,5mm ; bon état

1. Secteur S, HS, Monnaie n° 80



2. Secteur S, HS, Monnaie n° 81



3. Secteur S, HS, Monnaie n° 82



4. Secteur S, HS - bord fouille 2018, Monnaie n° 83



5. Secteur S, HS, Monnaie n° 84



6. Secteur S, US 10001, Monnaie n° 85



7. Secteur S, US 10001, Monnaie n° 86



8. Secteur S, US 10001, Monnaie n° 87



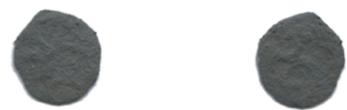
9. Secteur S, US 10001, Monnaie n° 88



10. Secteur S, US 10001, Monnaie n° 89



11. Secteur S, US 10001, Monnaie n° 90



12. Secteur S, US 10001, Monnaie n° 91



13. Secteur S, US 10001, Monnaie n° 92



Monnaie 86 (Zone 1 – Décapage – US 10001) : 5 centimes suisse 1904

Av. / CONFOEDERATIO-HELVETICA / 1904 / Tête de Libertas à droite.

Rv. / 5 / Entourée de deux branches de chêne nouées par un ruban.

Cupronickel ; poids : 1,96g ; diamètre : 17mm ; état moyen

Monnaie 87 (Zone 1 – Décapage – US 10001) : 5 centesimi 1862 Italie

Av. / VITTORIO EMANUELE II RE D'ITALIA / Buste à gauche.

Rv. / 5 // CENTESIMI 1862 / entre un rameau d'olivier et de chêne, au-dessus une étoile / Atelier de Milan.

Cupronickel ; poids : 4,82g ; diamètre : 25mm ; état moyen

Monnaie 88 (Zone 1 – Décapage – US 10001) : 5 centimes 1855 France

Av. / NAPOLEON III EMPEREUR / Buste à gauche / 1855.

Rv. / EMPIRE FRANÇAIS / 5 CENTIMES / Aigle déployé, tête à droite / Atelier de Strasbourg.

Bronze ; poids : 4,58g ; diamètre : 25mm ; mauvais état

Monnaie 89 (Zone 1 – Végétale – US 10001) : Quart de sol ler type Emanuele Filiberto (1528-1580)

Av. / EF / Entouré de trois fleurs, une en-dessous entre deux points, le tout surmonté d'une couronne.

Rv. / CROIX DE SAINT MAURICE DANS UN QUADRILOBE.

Billon ; poids : 0,77g ; diamètre : 16mm ; état moyen

Monnaie 90 (Zone 1 – Décapage – US 10001) : Quart de sol Emanuele Filiberto (1528-1580)

Av. / Illisible

Rv. / Illisible – Croix de Saint-Maurice.

Billon ; poids : 0,40g ; diamètre : 14mm ; mauvais état

Monnaie 91 (Zone 1 – Décapage – US 10001) : 3 deniers (XVII^e siècle) Marie de Bourbon Montpensier (1608-1627)

Av. / + M.P. DOMBAR.D.MONTISP B. / Un « M » couronné de trois lys.

Rv. / + DNS. ADVITOR. MEUS (date ?). Croix du Saint-Esprit au centre.

Billon ; poids : 0,53g ; diamètre : 16mm ; bon état

Monnaie 92 (Zone 1 – Décapage – US 10001) : Mezzo Solo, 1597, Charles-Emmanuel Ier (1580-1630)

Av. / CAROLUS-EMANUEL / Deux « C » entrelacés avec au centre un nœud de Savoie surmonté d'une couronne.

Rv. / D·G·DUX SAB·1597./ Ecu de Savoie surmonté d'un heaume.

Billon ; poids : 1,13g ; diamètre : 17mm ; état moyen

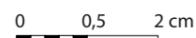


Fig 125 : Planche des monnaies n°1. Echelle : 1/1. DAO : L. Benoit.

14. Secteur S, ES 1.24, US 10001, Monnaie n° 93



15. Secteur S, ES 1.5, US 10001, Monnaie n° 94



16. Secteur S, US 10001, Monnaie n° 95



17. Secteur S, ES 1.5, US 10001, Monnaie n° 96



18. Secteur S, ES 1.5, US 10037, Monnaie n° 97



19. Secteur S, ES 1.22, US 10273, Monnaie n° 98



20. Secteur S, ES 1.22, US 10273, Monnaie n° 99



21. Secteur S, ES 1.22, US 10273, Monnaie n° 100



22. Secteur S, ES 1.24, US 10356, Monnaie n° 101



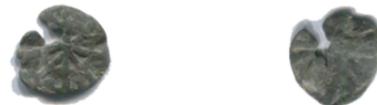
23. Secteur S, ES 1.24, US 10356, Monnaie n° 102



24. Secteur S, ES 1.24, US 10356, Monnaie n° 103



25. Secteur S, ES 1.24, US 10356, Monnaie n° 104



26. Secteur S, ES 1.23, US 10357, Monnaie n° 105



Monnaie 93 (Zone 1 – Végétale – US 10001 – sur M 1136 – ES 1.23/24 sur le mur trouvé en 2020) : Denier de Lyon (1280-1320)

Av. / + PRIMA SEDES / Grand « L » croiseté.

Rv. / + GALLIARU / croix pattée.

Argent ; poids : 0,61g ; diamètre : 16mm ; bon état

Monnaie 94 (Zone 1 – Décapage – ES 1.5) : Obole à tête de Saint-Pierre des évêques de Genève (XIII^e-XIV^e siècles)

Av. / Tête stylisée +/- PETRUS.

Rv. / Croix pattée / un « S » au 1 et un besant au 4 / + GENEVAS.

Argent ; poids : 0,32g ; diamètre : 13mm ; état moyen

Monnaie 95 (Zone 1 – Décapage – US 10001) : Romaine ?

Av. / illisible

Rv. / illisible

Bronze ; poids : 1,26g ; diamètre : 14mm ; mauvais état

Monnaie 96 (Zone 1 – Décapage – ES 1.5) : Méreau Plomb

Av. / Croix bouletée.

Rv. / Quadrilobe contenant quatre besants.

Plomb ; poids : 0,44g ; diamètre : 10mm ; bon état

Monnaie 97 (Zone 1 – ES 1.5 – US 10037) : Denier des évêques de Lausanne du type « SEDES LAVSANE / CIVITAS EQ'STRI » (XIII^e-XIV^e siècles)

Av. / SEDES DE LAUSANE / Un temple à colonnes sur trois besants.

Rv. / CIVITAS EQ'TRI / Croix pattée cantonnée d'un besant au 1 et d'un chevron au 4.

Argent ; poids : 0,69g ; diamètre : 17mm ; état moyen

Monnaie 98 (Zone 1 – ES 1.22 – US 10273) : Savoie Demi sol 1597 Charles-Emmanuel Ier (1580-1630)

Av. / + CAROLUS.EMANUEL... / Deux « C » opposés avec le nœud de Savoie au centre, le tout couronné, au-dessous / Atelier de Chambéry.

Rv. / D.G.DUX / SAB. (DATE)1597 / Targe de Savoie surmontée d'un casque à cimier

Billon ; poids : 1,15g ; diamètre : 22mm ; état moyen

Monnaie 99 (Zone 1 – ES 1.22 – US 10273) : Evêché de Lausanne (Vaud) Aymon de Montfalcon (1491-1517)

Av. / Blason présentant les armes de la famille Montfalcon / LEGENDE : + AVE° GRACIA° PLE°

Rv. / Une croix fleurdelisée / LEGENDE : REGINA° CELI° LETA°

Billon ; poids : 0,68g ; diamètre : 16mm ; mauvais état

Fig 126 : Planche des monnaies n°2. Echelle : 1/1. DAO : L. Benoit.

Monnaie 100 (Zone 1 – ES 1.22 – US 10273) : Jeton de compte aux armes de France (XV^e siècles)

Av. / + AVE MARIA GRACIA PLE / Ecu aux armes de France, le tout dans un cercle de grènetis
 Rv. / Croix nervurée fleurdéliée centrée sur un quatre feuilles dans un quadrilobe fleuroné cantonné de * ? * / *fleur de lys* / * α * / *fleur de lys* / Atelier de Tournai
 Bronze ; poids : 3,46g ; diamètre : 26mm ; bon état

Monnaie 101 (Zone 1 – ES 1.24 – US 10356) : Oboles des évêques de Lausanne du type « CIVITAS EQ'STRI » (fin XIII^e – 1^{ère} moitié XIV^e siècles)

Av. / + SEDES LAUSANE (les « S » couchés) / dans un cordon perlé un temple de 15 colonnes.
 Rv. / + CIVITAS EQ'STRI (les « S » couchés) / une croix pattée cantonnée d'un besant au 1 et d'un chevron au 4.
 Argent ; poids : 0,35g ; diamètre : 14mm ; état moyen

Monnaie 102 (Zone 1 – ES 1.24 – US 10356) : Denier de la tête de Saint-Pierre des évêques de Genève (évêque non déterminé) (XIII^e – XIV^e siècles)

Av. / + SPETRUS / Tête stylisée.
 Rv. / + GENEVAS / Croix pattée / un besant au 2 et un « S » au 4.
 Argent ; poids : 0,70g ; diamètre : 17mm ; état moyen

Monnaie 103 (Zone 1 – ES 1.24 – US 10356) : Monnaie fondue

Billon ; poids : 0,93g ; diamètre : 17mm ; état moyen

Monnaie 104 (Zone 1 – ES 1.24 – US 10356) : Méreau plomb

Av. / Roue étoilée.
 Rv. / illisible
 Billon ; poids : 0,82g ; diamètre : 14mm ; état moyen

Monnaie 105 (Zone 1 – ES 1.23 – US 10357) : Denier (Lausanne) évêque Benoît de Montferrand (1476-1491)

Av. / + B·D MONTEFE. AUX ARMES DE MONTFERRAND.
 Rv. / + AVE·MARIA·MARIA·GRA·P· / Croix fleurdéliée.
 Argent ; poids : 0,60g ; diamètre : 15mm ; état moyen

Monnaie 106 (Zone 1 – ES 1.24 – US 10359) : Denier à la Vierge couronnée de face (Lausanne) (XIV^e siècle)

Av. / BEATA VIRGO / Tête couronnée de la Vierge.
 Rv. / SEDS LAUSN / Croix pattée avec une lune au 1 et une rose au 3.
 Argent ; poids : 0,87g ; diamètre : 18mm ; état moyen

Monnaie 107 (Zone 1 – ES 1.24 – US 10360) : Denier de la tête de Saint-Pierre des évêques de Genève (évêque non déterminé) (XIII^e – XIV^e siècles)

Av. / illisible
 Rv. / illisible
 Billon ; poids : 0,82g ; diamètre : 18mm ; mauvais état

Monnaie 108 (Zone 1 – ES 1.26 – US 10422) : Jeton de compte à l'écu à la légende chrétienne (Tournai ? - XIV^e-XV^e siècles)

Av. / + AVE + MARI·A·GRT / Au centre un Ecu parti fleurdélié à senestre et chevrons faillis de dextre (écu fictif ?)
 Rv. / + légende fictive / Croix fleurdéliée dans un quadrilobe.
 Bronze ; poids : 2,44g ; diamètre : 25mm ; bon état

Monnaie 109 (Zone 1 – ES 1.6 – US 10428) : Auvergne Obole du Puy Anonyme (1080-1120)

Av. / Croix pattée dans un grènetis
 Rv. / Etoile à six branches
 Billon ; poids : 0,16g ; diamètre : 10mm ; bon état

Monnaie 110 (Zone 1 – ES 1.6 – US 10428) : Monnaie noire ? France ?

Av. / illisible
 Rv. / illisible
 Cuivre ; poids : 0,57g ; diamètre : 17mm ; mauvais état

Monnaie 111 (Zone 1 – ES 1.6 – US 10428) : Jeton de compte jeton delphinale (XIV^e-XV^e siècle)

Av. / + LE NOBLE ET FIER / Un dauphin au centre
 Rv. / Croix feuillue dans un quadrilobe
 Laiton ou cuivre ; poids : 1,61g ; diamètre : 24mm ; bon état

Monnaie 112 (Zone 1 – ES 1.6 – US 10428) : Méreau

Av. / Croix pattée.
 Rv. / Illisible
 Plomb ; poids : 1,70g ; diamètre : 16mm ; mauvais état

Monnaie 113 (Zone 1 – ES 1.6 – US 10428) : Méreau

Av. / Etoile ?
 Rv. / Bord chevronné – centre lisse et percé.
 Plomb ; poids : 1,64g ; diamètre : 18mm ; mauvais état

27. Secteur S, ES 1.24, US 10359, Monnaie n° 106



28. Secteur S, ES 1.24, US 10360, Monnaie n° 107



29. Secteur S, ES 1.26, US 10422, Monnaie n° 108



30. Secteur S, ES 1.6, US 10428, Monnaie n° 109



31. Secteur S, ES 1.6, US 10428, Monnaie n° 110



32. Secteur S, ES 1.6, US 10428, Monnaie n° 111



33. Secteur S, ES 1.6, US 10428, Monnaie n° 112



34. Secteur S, ES 1.6, US 10428, Monnaie n° 113



35. Secteur S, ES 1.26, US 10429, Monnaie n° 114



36. Secteur S, ES 1.26, US 10429, Monnaie n° 115



37. Secteur S, ES 1.27, US 10430, Monnaie n° 116



38. Secteur S, ES 1.27, US 10434, Monnaie n° 117



39. Secteur S, ES 1.27, US 10434, Monnaie n° 118

**Monnaie 114 (Zone 1 – ES 1.26 – US 10429) : Denier de Philippe Maria-Visconti (1412-1477)**

Av. / Légende illisible / au centre une guivre dévorant un enfant.

Rv. / légende illisible / croix fleurie.

Billon ; poids : 0,32g ; diamètre : 13mm ; mauvais état

Monnaie 115 (Zone 1 – ES 1.26 – US 10429) : Denier de la tête de Saint-Pierre des évêques de Genève (évêque non déterminé) (XIII^e –XIV^e siècles)

Av. / légende illisible / Tête stylisée.

Rv. / légende illisible / Croix pattée, un besant au 2 et un « S » au 4.

Argent ; poids : 0,68g ; diamètre : 17mm ; mauvais état

Monnaie 116 (Zone 1 – ES 1.27 – US 10430) : Oboles des évêques de Lausanne du type « CIVITAS EQ'STRI » (fin XIII^e – 1^{ère} moitié XIV^e siècles)

Av. / + SEDES LAUSANE (les « S » debout) / dans un cordon perlé un temple de 15 colonnes.

Rv. / + CIVITAS EQ'STRI (les « S » debout) / une croix pattée cantonnée d'un besant au 1 et d'un chevron au 4.

Argent ; poids : 0,35g ; diamètre : 14mm ; état moyen

Monnaie 117 (Zone 1 – ES 1.27 – US 10434) : Demi sol Savoie Charles-Emmanuel I^{er} (1580-1630)

Av. / + CAROLUS.EMANUEL... / Deux « C » opposés avec le nœud de Savoie au centre, le tout couronné, au-dessous / Atelier de Chambéry.

Rv. / D.G.DUX / SAB. /16 ?? / Targe de Savoie surmontée d'un casque à cimier.

Billon ; poids : 1,14g ; diamètre : 22mm ; état moyen

Monnaie 118 (Zone 1 – ES 1.27 – US 10434) : Obole à tête de Saint-Pierre des évêques de Genève 2^{ème} type (XIII^e-XIV^e siècles)

Av. / Tête stylisée +/- PETRUS / Visage tourné par le bas.

Rv. / Croix pattée / un « S » au 1 et un besant au 4 / Légende illisible.

Argent ; poids : 1,17g ; diamètre : 17mm ; mauvais état

Monnaie 119 (Zone 1 – ES 1.27 – US 10434) : Obole à tête de Saint-Pierre des évêques de Genève (XIII^e-XIV^e siècles)

Av. / Tête stylisée +/- PETRUS.

Rv. / Croix pattée / un « S » au 1 et un besant au 4 / + GENEVAS.

Argent ; poids : 1,01g ; diamètre : 63mm ; mauvais état

Monnaie 120 (Zone 1 – ES 1.27 – US 10434) Obole à tête de Saint-Pierre des évêques de Genève (XIII^e-XIV^e siècles)

Av. / Tête stylisée / Légende illisible.

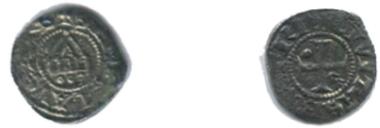
40. Secteur S, ES 1.27, US 10434, Monnaie n° 119



41. Secteur S, ES 1.27, US 10434, Monnaie n° 120



42. Secteur S, ES 1.27, US 10434, Monnaie n° 121



43. Secteur S, ES 1.27, US 10434, Monnaie n° 122



44. Secteur S, ES 1.27, US 10434, Monnaie n° 123



45. Secteur S, ES 1.27, US 10434, Monnaie n° 124



46. Secteur S, ES 1.6, US 10437, Monnaie n° 125



47. Secteur S, ES 1.6, US 10437, Monnaie n° 126



48. Secteur S, ES 1.26, US 10437, Monnaie n° 127



49. Secteur S, ES 1.6, US 10437, Monnaie n° 128



50. Secteur S, ES 1.6, US 10437, Monnaie n° 129



51. Secteur S, ES 1.6, US 10437, Monnaie n° 130



52. Secteur S, ES 1.6, US 10437, Monnaie n° 131



Rv. / Croix pattée / un « S » au 1 et un besant au 4 / Légende illisible.
Argent ; poids : 0,84g ; diamètre : 18mm ; mauvais état

Monnaie 121 (Zone 1 – ES 1.27 – US 10434) : Denier des évêques de Lausanne du type « SEDES LAVSANE / CIVITAS EQ'STRI » (XIII^e-XIV^e siècles)

Av. / SEDES DE LAUSANE / Un temple à colonnes sur trois besants.

Rv. / CIVITAS EQ'TRI / Croix pattée cantonnée d'un besant au 1 et d'un chevron au 4.

Argent ; poids : 0,99g ; diamètre : 18mm ; état moyen

Monnaie 122 (Zone 1 – ES 1.27 – US 10434) : Denier de la tête de Saint-Pierre des évêques de Genève (évêque non déterminé) (XIII^e –XIV^e siècles)

Av. / Illisible.

Rv. / Illisible

Argent ; poids : 0,26g ; diamètre : 13mm ; très mauvais état

Monnaie 123 (Zone 1 – ES 1.27 – US 10434) : Denier des évêques de Lausanne du type « SEDES LAVSANE / CIVITAS EQ'STRI » (XIII^e-XIV^e siècles)

Av. / SEDES DE LAUSANE / Un temple à colonnes sur trois besants.

Rv. / CIVITAS EQ'TRI / Croix pattée cantonnée d'un besant au 1 et d'un chevron au 4.

Argent ; poids : 0,89g ; diamètre : 17mm ; bon état

Monnaie 124 (Zone 1 – ES 1.27 – US 10434) : Viennois II^{ème} type Baronnie de Vaud Louis II (1302-1350)

Av. / + LUDOVICUS / un « L » gothique au centre

Rv. / + DUX SABAUD / un écu de Savoie barré dans un grènetis

Argent ; poids : 0,49g ; diamètre : 14mm ; Bon état

Monnaie 125 (Zone 1 – ES 1.6 – US 10437) : Denier sécusin II^{ème} type Savoie Humbert II (1080-1103)

Av. / + VMBERTUS / croix cantonnée d'un besant au 1 et au 4.

Rv. / + SECUSIA / Etoile à six branches, deux besants opposés autour.

Argent ; poids : 0,79 g ; diamètre : 19 mm ; état moyen

Monnaie 126 (Zone 1 – ES 1.6 – US 10437) : Evêché de Lausanne (Vaud) Aymon de Montfalcon (1491-1517)

Av. / Blason présentant les armes de la famille Montfalcon / Légende illisible

Rv. / Une croix fleurdelisée / Légende illisible

Billon ; poids : 0,54g ; diamètre : 16mm ; mauvais état



Fig 128 : Planche des monnaies n°4. Echelle : 1/1. DAO : L. Benoit.

Monnaie 127 (Zone 1 – ES 1.6 – US 10437) : Denier de la tête de Saint-Pierre des évêques de Genève (évêque non déterminé) (XIII^e –XIV^e siècles)

Av. / Illisible

Rv. / Illisible

Argent ; poids : 0,74g ; diamètre : 18mm ; mauvais état

Monnaie 128 (Zone 1 – ES 1.6 – US 10437) : Denier de la tête de Saint-Pierre des évêques de Genève (évêque non déterminé) (XIII^e –XIV^e siècles)

Av. / + SPETRUS / Tête stylisée.

Rv. / + GENEVAS / Croix pattée / un besant au 2 et un « S » au 4.

Argent ; poids : 0,71g ; diamètre : 17mm ; état moyen

Monnaie 129 (Zone 1 – ES 1.6 – US 10437) : Méreau

Av. / Fleur de lys.

Rv. / Roue à rayon un besant au centre.

Plomb ; poids : 1,43g ; diamètre : 16mm ; bon état

Monnaie 130 (Zone 1 – ES 1.6 – US 10437) : Méreau

Av. / Listel chevronné, au centre une croix entourée de dix-neuf besants.

Rv. / Listel chevronné, au centre une lettre gothique entourée de sept besants.

Plomb ; poids : 0,83g ; diamètre : 12mm ; bon état

Monnaie 131 (Zone 1 – ES 1.6 – US 10437) : Méreau

Av. / Une croix entourée de quatre besants.

Rv. / Illisible

Plomb ; poids : 0,78g ; diamètre : 13mm ; état moyen

Monnaie 132 (Zone 1 – ES 1.6 – US 10437) : Méreau

Av. / Illisible

Rv. / Illisible

Plomb ; poids : 1,06g ; diamètre : 15mm ; mauvais état

Monnaie 133 (Zone 1 – ES 1.6 – US 10437) : Méreau

Av. / Légende illisible / Au centre une croix potencée, cerclée de deux besants.

Rv. / Décor en forme de grille sur toute la surface.

Plomb ? ; poids : 2,93g ; diamètre : 19mm ; état moyen

Monnaie 134 (Zone 1 – ES 1.27 – US 10449) : Denier de la tête de Saint-Pierre des évêques de Genève (évêque non déterminé) (XIII^e –XIV^e siècles)

Av. / Illisible

Rv. / Illisible

Argent ; poids : 0,46g ; diamètre : 18mm ; mauvais état

Monnaie 135 (Zone 1 – ES 1.27 – US 10449) : Méreau

Av. / Oiseau au centre entouré de besant

Rv. / Listel chevronné, au centre une croix stylisée

Plomb ; poids : 0,94g ; diamètre : 14mm ; bon état

Monnaie 136 (Zone 1 – ES 1.23 – US 10450) : Denier de la tête de Saint-Pierre des évêques de Genève (évêque non déterminé) (XIII^e –XIV^e siècles)

Av. / Illisible

Rv. / Illisible

Argent ; poids : 0,43g ; diamètre : 17mm ; mauvais état

Monnaie 137 (Zone 1 – ES 1.23 – US 10450) : Denier de l'évêque de Lausanne XIII^e siècle

Av. / SEDES LAUSANE / un temps sur trois annelé

Rv. / CIVITAS LOSINI / croix pattée au centre

Billion ; poids : 0,53g ; diamètre : 19mm ; mauvais état

Monnaie 138 (Zone 1 – ES 1.23 – US 10450) : Oboles des évêques de Lausanne du type « CIVITAS EQ'STRI » (fin XIII^e – 1^{ère} moitié XIV^e siècles)

Av. / + SEDES LAUSANE (les « S » debout) / dans un cordon perlé un temple de 15 colonnes.

Rv. / + CIVITAS EQ'STRI (les « S » debout) / une croix pattée cantonnée d'un besant au 1 et d'un chevron au 4.

Argent ; poids : 0,40g ; diamètre : 13mm ; bon état

Monnaie 139 (Zone 1 – ES 1.23 – US 10450) : Obole ou petit denier d'Asti Conrad II (1140-1336)

Av. / CUNRADUS II / REX dans le champ

Rv. / + ASTENSIS / Croix pattée, tous les « S » couchés.

Billon ; poids : 0,59g ; diamètre : 15mm ; bon état

Monnaie 140 (Zone 1 – ES 1.23 – US 10450) : Fort X^{ème} type Carlo I (1482-1490)

Av. / + KAROLUS TUDUX / Grand « K » gothique

Rv. / + SABAUDIE / ECU DE SAVOIE

Billon ; poids : 0,62g ; diamètre : 18mm ; état moyen

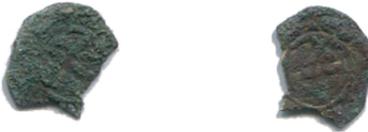
53. Secteur S, ES 1.6, US 10437, Monnaie n° 132



54. Secteur S, ES 1.6, US 10437, Monnaie n° 133



55. Secteur S, ES 1.27, US 10449, Monnaie n° 134



56. Secteur S, ES 1.27, US 10449, Monnaie n° 135



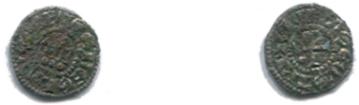
57. Secteur S, ES 1.23, US 10450, Monnaie n° 136



58. Secteur S, ES 1.23, US 10450, Monnaie n° 137



59. Secteur S, ES 1.23, US 10450, Monnaie n° 138



60. Secteur S, ES 1.23, US 10450, Monnaie n° 139



61. Secteur S, ES 1.23, US 10450, Monnaie n° 140



62. Secteur S, ES 1.23, US 10450, Monnaie n° 141



63. Secteur S, ES 1.23, US 10450, Monnaie n° 142



64. Secteur S, ES 1.23, US 10450, Monnaie n° 143



65. Secteur S, ES 1.23, US 10450, Monnaie n° 144



Monnaie 141 (Zone 1 – ES 1.23 – US 10450) : Denier des archevêques d'Embrun Guillaume VI de Mandagot (1295-1311) et Humbert Ier (1281-1307)

Av. / EBREDV : NENSIS / Aigle déployé tête à gauche
Rv. / ARC HIE PIS COP / Croix pattée coupant la légende
Billon ; poids : 0,57g ; diamètre : 17mm ; état moyen

Monnaie 142 (Zone 1 – ES 1.23 – US 10450) : ?

Av. / ?
Rv. / ?
Bronze ; poids : 1g ; diamètre : 15mm ;

Monnaie 143 (Zone 1 – ES 1.23 – US 10450) : Romaine IV^{ème} siècle

Av. / Légende illisible / profil à droite
Rv. / Légende illisible / victoire debout ?
Bronze ; poids : 0,88g ; diamètre : 12mm ; mauvais état

Monnaie 144 (Zone 1 – ES 1.23 – US 10450) : Denier de Saint-Paul-Trois-Châteaux ? Hugues Aimeri (1328-1348) ?

Av. / Légende illisible / Tête couronnée à gauche
Rv. / Légende illisible / Croix fleuronnée
Billon ; poids : 0,40g ; diamètre : 16mm ; état moyen

Monnaie 145 (Zone 1 – ES 1.23 – US 10450) : Méreau

Av. / Légende illisible / Au centre une croix bouletée
Rv. / Légende illisible / Figure géométrique ?
Plomb ; poids : 0,54g ; diamètre : 11mm ; état moyen

Monnaie 146 (Zone 1 – ES 1.28 – POR 1197 – US 10454) : Quart de sol Savoie Charles-Emmanuel (1580-1630)

Av. / CE couronnée, fleur entre « C » et « E »
Rv. / Croix de Saint-Maurice dans un quadrilobe
Billon ; poids : 0,69g ; diamètre : 16mm ; mauvais état

Monnaie 147 (Zone 1 – ES 1.26 – US 10458) : Méreau ?

Av. / Fleur de lys.
Rv. / Fleur de lys.
Plomb ; poids : 1,27g ; diamètre : 14mm ; bon état

0 0,5 2 cm

66. Secteur S, ES 1.23, US 10450, Monnaie n° 145



67. Secteur S, ES 1.28, US 10454, Monnaie n° 146



68. Secteur S, ES 1.26, US 10458, Monnaie n° 147



69. Secteur S, ES 1.26, US 10458, Monnaie n° 148



70. Secteur S, ES 1.24, US 10460, Monnaie n° 149



71. Secteur S, ES 1.24, US 10460, Monnaie n° 150



72. Secteur S, ES 1.23, US 10463, Monnaie n° 151



73. Secteur S, ES 1.23, US 10470, Monnaie n° 152



74. Secteur S, ES 1.5, US 10479, Monnaie n° 153



75. Secteur S, ES 1.23, US 10492, Monnaie n° 154



76. Secteur S, ES 1.5, US 10521, Monnaie n° 155



77. Secteur S, ES 1.5, US 10521, Monnaie n° 156



78. Secteur S, ES 1.5, US 10536, Monnaie n° 157



0 0,5 2 cm

Monnaie 148 (Zone 1 – ES 1.26 – US 10458) : Méreau ?

Av. / Croix pattée ?

Rv. / Illisible

Plomb ; poids : 0,97g ; diamètre : 11mm ; mauvais état

Monnaie 149 (Zone 1 – ES 1.24 – US 10460) : Méreau ?

Av. / Fleur

Rv. / Illisible

Plomb ; poids : 0,88g ; diamètre : 14mm ; mauvais état

Monnaie 150 (Zone 1 – ES 1.24 – US 10460) : Méreau ?

Av. / Yeux ou fleur de lys ?

Rv. / Quatre anneau en listel, fleur ou besant au centre

Plomb ; poids : 0,54g ; diamètre : 11mm ; état moyen

Monnaie 151 (Zone 1 – ES 1.23 – US 10463) : Méreau

Av. / Listel bouleté, croix avec quatre besants.

Rv. / Listel bouleté, petite croix étoilée.

Plomb ; poids : 0,88g ; diamètre : 13mm ; état moyen

Monnaie 152 (Zone 1 – ES 1.23 – US 10470) : Obsoles des évêques de Lausanne du type « CIVITAS EQ'STRI » (fin XIII^e – 1^{ère} moitié XIV^e siècles)

Av. / + SEDES LAUSANE (les « S » couchés) / dans un cordon perlé un temple de 15 colonnes.

Rv. / + CIVITAS EQ'STRI (les « S » couchés) / une croix pattée cantonnée d'un besant au 1 et d'un chevron au 4.

Argent ; poids : 0,35g ; diamètre : 13mm ; bon état

Monnaie 153 (Zone 1 – ES 1.5 – US 10479) : Méreau ?

Av. / Listel chevronné, croix à cinq branches.

Rv. / Illisible.

Plomb ; poids : 1,24g ; diamètre : 15mm ; état moyen

Monnaie 154 (Zone 1 – ES 1.23 – US 10492) : Méreau ?

Av. / Listel bouleté, grande croix entourée de quatre besants.

Rv. / Listel bouleté, petite croix étoilée.

Plomb ; poids : 1,21g ; diamètre : 13mm ; état moyen

Monnaie 155 (Zone 1 – ES 1.5 – US 10521) : Méreau ?

Av. / Croix cerclée ou étoile.

Rv. / Illisible / Figure géométrique.

Plomb ; poids : 0,93g ; diamètre : 12mm ; état moyen

Fig 130 : Planche des monnaies n°6. Echelle : 1/1. DAO : L. Benoit.

Monnaie 156 (Zone 1 – ES 1.5 – US 10521) : Méreau ? Cou lure de plomb ?

Av. / Illisible.

Rv. / Illisible.

Plomb ; poids : 1,67g ; diamètre : 15mm ; mauvais état

Monnaie 157 (Zone 1 – ES 1.5 – US 10536) : Méreau ? Date ?

Av. / Illisible.

Rv. / Illisible.

Plomb ; poids : 0,46g ; diamètre : 12mm ; mauvais état

Mise en perspective de ces monnaies :

La campagne de fouille 2021 a permis la découverte d'un important corpus numismatique avec 78 individus. Au sein de cet ensemble, 13 individus, dont beaucoup de potentiels méreau sont indéterminés, 15 autres sont partiellement ou complètement illisibles. Les dates extrêmes de ce corpus sont à l'image des campagnes précédentes. Aussi, elles sont assez éloignées, courant du IV^e siècle jusqu'en 1970.

Cette amplitude chronologique importante peut s'entendre du fait de l'appartenance de ces 78 éléments numismatiques à 24 couches stratigraphiques distinctes, terre végétale (US 10001) incluse. L'ensemble des monnaies les plus récentes ne relève pas directement de l'occupation castrale puisqu'il provient de la terre végétale (US 10001) présente en surface. Notons cependant la présence dans cette couche de plusieurs individus dont l'origine est comprise entre les XIII^e et XVIII^e siècles. Cela s'explique en partie par le fort couvert végétal présent sur les abords du site et plus anciennement au centre, plusieurs souches ayant été enlevées mécaniquement. Ainsi la terre végétale et le décapage ont livré 17 monnaies.

Concernant le reste du corpus découvert, les autres strates ont livré un monnayage cohérent daté du bas Moyen Âge et de la période Moderne. Notons qu'il s'agit de la première campagne de fouille à livrer des monnaies postérieures au XV^e siècle, confirmant ainsi l'hypothèse d'un abandon des communs orientaux au profit d'une occupation concentrée sur la moitié ouest du plateau à partir de la fin du XV^e siècle⁵⁹.

Les espaces ES 1.6/22, 1.23 et 1.24 sont les plus riches avec respectivement 17, 14 et 11 objets numismatiques chacun. Une vingtaine de méreau ont été retrouvés ainsi que trois jetons de compte. Comme les années précédentes, nous avons également trouvé une monnaie romaine ainsi qu'une deuxième potentiellement romaine. L'absence de structure ou d'autres mobiliers liés suggère une activité de ramassage et non une occupation.

Le site de Clermont est, durant le Moyen Âge, au cœur d'un réseau d'échange ou le numéraire le plus présent est celui évêques de Lausanne, suivi de près par celui des évêques de Genève. Cela n'empêche toutefois pas la présence de monnaies « étrangères » à nos contrées, preuve d'un réseau plus vaste. A contrario, le XVI^e siècle et les suivants sont marqués par la dominance savoyarde.

⁵⁹ Hypothèse émise dans les précédents rapports grâce aux résultats des datations et l'analyse du mobilier retrouvé. BENOIT, TOURNIER R-2019 et 2020.

4 : ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE :

Cette cinquième campagne de fouilles sur le château de Clermont permet d'affiner la compréhension générale du site castral aussi bien sur les questions de chronologie que d'occupation. S'agissant d'un rapport intermédiaire, ne seront présentées que les avancées en lien avec les résultats de l'opération de 2021, la synthèse globale étant prévue pour 2022, en fin de programme pluriannuel.

4.1 : Éléments de chronologie : deux occupations médiévales bien identifiées :

Mises en exergue lors des campagnes précédentes, nous distinguons au château de Clermont quatre grandes phases chronologiques réparties entre les XI^e et XVII^e siècles. Les résultats obtenus en 2021 viennent conforter ce séquençage et améliorent nettement la compréhension des occupations les plus anciennes. Il reste toutefois difficile de réduire ces grandes phases par manque d'élément datant mais aussi du fait de niveaux d'abandon conséquents comprenant du mobilier issu de plusieurs phases d'occupation. Néanmoins, les études spécialisées, les différents échantillons envoyés en datation, de même que la dernière campagne de fouilles prévue en 2022 devraient permettre d'affiner pleinement les différents états de l'occupation principale.

Contrairement aux vestiges découverts en 2020, les structures mises au jour cette année, sur la moitié occidentale de la zone résidentielle, présentent une chronologie relative bien lisible permettant d'observer les étapes de construction de la forteresse. Si leurs mises en place semblent relativement proches, il faudra attendre les résultats de plusieurs datations radiocarbone, pour l'affirmer. Le mobilier archéologique, retrouvé en quantité, permet de confirmer la périodisation observée lors des campagnes précédentes. Il valide également l'hypothèse d'un abandon précoce du secteur des communs, situé sur la moitié orientale de la zone résidentielle, au cours du XV^e siècle. En effet, nous avons émis cette idée du fait de l'absence de mobilier postérieur à cette période alors que le site castral n'est détruit qu'en 1630. Cette hypothèse était également étayée par l'absence de mentions ou de travaux sur la zone des communs au sein de la comptabilité médiévale ou dans les inspections du XVI^e siècle pourtant très détaillées⁶⁰. La découverte cette année d'une belle quantité de mobilier et de monnaies du XVI^e siècle permet de confirmer cette idée ainsi que l'occupation tardive du site sur sa moitié occidentale.

Ces différentes données, associées aux datations radiocarbone, permettent de restituer trois phases d'occupation et une phase d'abandon général du château.

Le premier état (État 1) correspond à l'occupation du plateau entre les XI^e et XII^e siècles. Plusieurs

⁶⁰ BENOIT, TOURNIER R-2020 ; CORRAMEKKEY, CORBIERE 2015.

structures ont pu être rattachées à cette période lors des campagnes précédentes⁶¹. Comme expliqué précédemment, le recollement à l'intégralité du site se fera lors du rapport de synthèse prévu pour 2022. Deux ensembles de structures, découverts lors de cette campagne de fouilles, peuvent être rattachés à la première occupation du site.

Le premier correspond à la grande majorité des structures en creux retrouvées cette année. Disposées sous les vestiges maçonnés des espaces **ES 1.23 à 1.26**, les trous de poteaux (**TRP 1143, 1213, 1217, 1219, 1220, 1222, 1224, 1225, 1227, 1228, 1229, 1230, 1234, 1237, 1238, 1240, 1241, 1246, 1247, 1250, 1251, 1252, 1256, 1258, 1259, 1260, 1262, 1263, 1264, 1265, 1266, 1271, 1273, 1274, 1280 et 1299**), les fosses (**FOS 1211, 1221, 1231, 1253, 1257, 1268 et 1281**), les piles (**PIL 1244 et 1249**), la sablière **SB 1196** et le mur **M 1192** appartiennent, a minima, à deux bâtiments construits sur poteaux de bois. Ils sont disposés selon un axe nord-sud et possèdent un accès à l'est. Ils occupent une surface minimale de 125 m² environ et paraissent se poursuivre en direction du sud (à confirmer en 2022). Le mobilier retrouvé dans le comblement de ces structures ainsi que la datation du comblement du trou de poteau **TRP 1143** entre 1040 et 1212⁶², nous permettent d'associer cet ensemble conséquent au premier *castrum* installé à Clermont. Des datations complémentaires ont été envoyées en laboratoire afin de confirmer cette première observation.

Le deuxième ensemble correspond au mur **M 1198** et au portail **POR 1197** associés à l'espace **ES 1.30**, dont ils constituent le premier sas d'entrée. Découverts sous d'importants remblais, nous avons pu faire dater l'ensemble maçonné de la période 1032 – 1175 par analyse radiocarbone⁶³. Cet espace correspond à un accès primaire relativement important et abandonné au profit de la mise en place d'une cour, en lien avec les dépendances, aux alentours du XIII^e siècle (*cf. supra*). Cette découverte confirme une installation maçonnée à l'est précédant la venue des comtes de Genève et donc a priori liée au premier *castrum* des seigneurs de Clermont. La mise en relation de cet ensemble avec les vestiges découverts sur la moitié orientale et les différentes datations réalisées devrait nous permettre de proposer un plan de cette première installation en fin de programme de recherche.

Enfin, la mise au jour de mobilier attribuable à ces périodes anciennes au fond de l'espace de circulation **ES 1.6/22** ainsi que la répartition des vestiges précédemment cités de part et d'autre de cette rue attestent de son existence dès cette période [**Planches 9, 10, 34 et 36**].

Le deuxième *état* de construction (*État 2*) est assez important puisqu'il s'étend entre les XIII^e et XV^e siècles. Il correspond à la construction et l'installation du château des comtes de Genève [**Planche 34**]. Six sous-états ont été mis en exergue lors des campagnes précédentes. La séparation entre les espaces découverts en 2021 et ceux présents à l'est par la rue **ES 1.6/1.22** rend difficile une mise en relation des chronologies relatives observées. Néanmoins, la logique d'installation des différentes maçonneries est assez lisible d'autant plus que ces dernières présentent une chronologie relative bien marquée puisque les bâtiments viennent s'installer les uns contre les autres. Toujours est-il que l'ensemble des bâtiments maçonnés découverts sur la moitié occidentale de la zone résidentielle appartient à cette deuxième phase de construction [**Planches 34 et 36**].

61 BENOIT, TOURNIER R-2018 et 2019.

62 Réf : CIRAM 2734 probabilité à 95.4 % : 1040-1212 AD (95.4 %) – **Annexe 10**

63 Réf : CIRAM 2733 probabilité à 95.4 % : 1032-1175 AD (95.4 %) – **Annexe 10**

Dans un premier temps (*État 2a ?*), après l'abandon ou la destruction des bâtiments sur poteaux (phase 1), est construit l'espace **ES 1.27**. S'agissant vraisemblablement d'une tour accolée à la courtine ouest, cette position primaire au sein du château des comtes de Genève fait sens, les éléments défensifs étant régulièrement les premiers à être installés⁶⁴. L'espace **ES 1.23** est ensuite construit contre la tour **ES 1.27** à l'est (*État 2b ?*). Le mur oriental de cet espace a bénéficié d'une datation radiocarbone nous donnant la date 1052 – 1260⁶⁵. Cette maçonnerie venant recouper un trou de poteau de la phase 1 daté 1040 – 1212 (*cf. supra*), nous pouvons raisonnablement estimer la mise en place de l'espace **ES 1.23** dans la première moitié du XIII^e siècle. Dans un troisième temps (*État 2c ?*) est adjoint au nord l'espace **ES 1.24** qui prend appui sur **ES 1.23** au sud. À ce nouvel ajout peuvent être probablement rattachées des modifications des espaces sud qui présentent des caractéristiques similaires. Enfin, dans un dernier temps (*État 2d ?*) est construit le mur **M 1306** qui vient prendre appui sur l'espace **ES 1.24** à l'est et probablement sur la courtine à l'ouest. Il forme ainsi la pièce **ES 1.26** située au nord de **ES 1.27**. La création de cet espace fonctionne avec la modification de la porte **POR 1184** située au sud-ouest de **ES 1.24**.

Ainsi, les découvertes réalisées et les datations obtenues tendent à resserrer le phasage chronologique de l'installation du château des comtes de Genève. À l'instar de l'*État 1*, des datations complémentaires ont été commandées afin d'affiner encore cette chronologie.

La troisième grande phase (*État 3*) correspond à l'occupation tardo-médiévale/moderne comprise entre le XVI^e siècle et 1630. Elle n'apporte finalement que peu de modifications structurelles au site castral, les espaces existants étant probablement suffisants [**Planches 34 et 36**]. Lors de cette campagne de fouille, nous avons pu la repérer à l'ouest au sein de l'espace **ES 1.24**. Elle se compose alors d'un niveau de sol associé à l'installation de la probable structure de chauffe **ST 1186**. Cette construction modifie sans doute la distribution de la pièce. Toutefois, cela n'a pas été perceptible en fouille. Enfin, à l'est, cet état se matérialise par l'installation du mur **M 1199** au niveau de la cour **ES 1.5**. Cette construction, sur la base de remplois, est mise en place après l'abandon des communs (dans le courant du XV^e siècle) puisqu'elle se superpose aux installations plus anciennes. Très peu conservée et très mal construite, il est difficile de voir dans cette maçonnerie la mise en place d'un nouvel espace dont elle serait la seule témoin. Nous supposons plutôt qu'il s'agit d'une limite/cloison, venant probablement resserrer l'emprise de l'occupation du château, alors que la moitié orientale du plateau est en ruine.

Enfin, le dernier grand état (*État 4*) fait suite à la démolition du site en 1630. Il s'agit principalement de l'utilisation du site comme carrière de matériaux de construction et comprend les différentes perturbations liées à ces récupérations. Il se manifeste dans les vestiges découverts en 2021 par le percement de trois ouvertures (**OUV 1203, 1204 et 1310**) ainsi que par une tranchée de récupération (**TRR 1216**) [**Planches 10 et 34**]. Nous ne savons pas dans quelles proportions le site est détruit par Louis XIII et ses armées au début du XVII^e siècle. Toutefois, nous pouvons supposer que son action a fait s'écrouler une partie des bâtiments, masquant alors un certain nombre d'accès aux intérieurs. Afin, de pouvoir accéder aux différentes pièces et procéder à l'**extraction des matériaux**, plusieurs ouvertures sont alors réalisées dans des maçonneries encore en élévation.

64 KOCH T-2012.

65 Réf : CIRAM 2732 probabilité à 95.4 % : 1052 – 1076 AD (4.9 %) / 1156 – 1260 AD (90.5 %) – **Annexe 10**

Le mobilier découvert au sein de ces espaces occidentaux est conséquent, mais aussi cohérent. Si l'on a trouvé quelques éléments relatifs au premier état, il atteste principalement d'une forte occupation comprise entre les XIII^e et XV^e siècles, période la plus faste du château des comtes de Genève. A contrario de la zone des communs, située sur la moitié orientale de la zone résidentielle, nous avons également mis au jour, à l'ouest, des artefacts liés à l'occupation des XVI^e et XVII^e siècles. Comme explicité plus en amont, ces découvertes confirment l'abandon précoce des communs (courant XV^e siècle) alors que la zone regroupant les privés et l'administratif est toujours occupée. La faible quantité de mobilier attribuable avec certitude au premier *castrum* témoigne également d'une purge importante des niveaux anciens au moment de la prise de contrôle par le comte de Genève au début du XIII^e siècle.

Les données recueillies cette année lèvent le doute sur beaucoup d'interrogations chronologiques évoquées lors des campagnes précédentes. La campagne de fouille programmée à l'été 2022 ainsi que les différentes analyses à venir permettront, à terme, de dresser un tableau précis de l'occupation de cette partie de l'éperon rocheux.

4.2 : La moitié occidentale de la zone résidentielle : une organisation plus stricte

L'organisation globale du site de Clermont transparait, encore aujourd'hui, très bien dans la topographie locale. Elle respecte la division tripartite cour haute, plain château et bourg, observée dans les sites castraux des Alpes du Nord. Au sein de la cour haute, nous observons à nouveau une division en trois entités. La partie sommitale est scindée en deux par une structure fossoyée centrale coupant l'éperon d'est en ouest. Au nord se trouve l'espace de la tour maîtresse tandis que le sud est identifié comme la zone résidentielle censée accueillir, entre autres, le groupe *aula, camera, capella*. Enfin, en contrebas du plateau, à la jonction avec le plain château, se trouve un receipt faisant office d'entrée du site castral. Après quatre campagnes de fouilles archéologiques centrées sur la zone résidentielle, l'organisation de cette dernière est aujourd'hui perceptible dans sa quasi-totalité. La dernière opération prévue pour l'été 2022 finira de compléter le plan acquis jusqu'alors. À l'instar des aspects chronologiques développés précédemment, nos propos ne se concentreront ici que sur les découvertes réalisées en 2021, une synthèse globale étant prévue en fin de programme de recherche.

Nous accédons à la partie sommitale du château des comtes de Genève depuis le receipt sud-ouest par la grande dépression centrale d'axe est-ouest. Initialement pensée comme un grand fossé, seule la moitié orientale de cet espace correspond finalement au fossé **FOS 1003**. L'autre moitié prend la forme d'une rampe progressive (**ES 1.31**) menant du receipt à l'axe de circulation central **ES 1.6/1.22**. Ce dernier, taillé dans le substrat rocheux, suit un axe nord-sud avec un pendage important en direction du sud. Il sépare l'aile des communs à l'est d'un secteur plus privé à l'ouest.

La mise en exergue, lors des opérations précédentes, d'un secteur dédié aux dépendances du château des comtes de Genève, sur la moitié orientale de la zone résidentielle, est donc ici confirmée. Les récentes découvertes de structures d'importances à cet emplacement et datées des XI^e/XII^e siècles, expose une installation des communs au sein de bâtiments préexistants, organisation à confirmer lors de la synthèse.

Les différents espaces mis au jour à l'ouest du chemin central **ES 1.6** correspondent, selon toute vraisemblance, à différentes salles et pièces composant la partie « privée » du château. Ce secteur se compose pour le moment d'au moins six espaces distincts (**ES 1.23, 1.24, 1.25, 1.26, 1.27 et 1.29**). Ces derniers sont installés, au XIII^e siècle, en lieu et place des dépendances sur poteaux de bois du premier *castrum* remontant aux XI^e/XII^e siècles. Les espaces les plus occidentaux sont, d'après la topographie, logés contre la courtine tandis que les plus orientaux donnent sur la rue centrale. Ces bâtiments poursuivent leur développement au-delà de la berme sud. Ils s'organisent au rez-de-chaussée selon des axes de circulation est-ouest, aucune communication entre les pièces nord et sud n'ayant été observée à ce niveau. Au nord, nous accédons à la pièce **ES 1.24** directement depuis la ruelle par une porte aujourd'hui disparue (**POR 1307**). Depuis cet espace, nous pouvons entrer dans la pièce **ES 1.26** en passant la

porte **POR 1187 (ES 1.25)**. Plus au sud, la salle **ES 1.23** est également directement accessible depuis le chemin central. De celle-ci, nous accédons, a priori, aux espaces **ES 1.29** et **1.27** logés selon toute vraisemblance contre la courtine ouest.

Les circulations paraissent donc de ce côté de la zone résidentielle plus « rigides » que celles observées au sein des dépendances [Planches 9 et 10]. En effet, si tout ce niveau est accessible depuis le centre du château, les circulations nord-sud ne semblent pas possibles depuis le rez-de-chaussée. Peut-être devons-nous y voir les indices de liaisons par l'étage et d'une fonction plus ciblée de ces espaces. Toujours est-il qu'aucun espace de transition n'a été mis au jour pour le moment.

Malgré une organisation de l'espace clair, il reste encore une fois difficile d'identifier la fonction de chacune de ces pièces dans la mesure où aucun aménagement particulier ne permet une identification claire. Seul l'espace **ES 1.27**, semble correspondre à un édifice précis. Doté de maçonneries bien plus épaisses que ses voisins (1.20 m contre 0.80 en moyenne) il pourrait s'agir, d'après sa mise en œuvre et son plan, d'une tour à gorge ouverte venant se loger contre la courtine ouest.

Le mobilier comprenant de nombreux éléments de parures, nous sommes tentés d'y voir le signe d'édifices de types chambres ou salles. Cela correspondrait également aux informations que l'on peut retirer de la comptabilité médiévale⁶⁶. Toutefois, une mise en parallèle fine des données textuelles et des résultats de fouilles reste nécessaire. De même, si nous n'avons pas encore retrouvé la *magna aula*, il faut attendre la fin des investigations de terrain pour en tirer des conclusions.

5 : CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES DE RECHERCHE :

5.1 : Conclusions :

La campagne de fouille 2021 correspond à la cinquième opération menée sur le château médiéval de Clermont et à la deuxième année du programme de recherche pluriannuel portant jusqu'en 2022. Ce dernier est centré sur la documentation de la zone dite « résidentielle » du château, située au sud du fossé central.

Les problématiques et axes de recherches soulevés lors des campagnes précédentes restent toujours d'actualité et ne pourront être résolus, pour partie, que lors de la fin des investigations en 2022. Aussi, les campagnes de datations radiocarbones se poursuivent et s'intensifient afin de comprendre au mieux la chronologie d'occupation du site. Cette année, ce sont six datations obtenues pour la rédaction du présent rapport et six autres envoyés en laboratoire cette fin d'année⁶⁷. De même, la découverte de nombreuses structures en creux (fosses, foyers, trous de poteaux) nous permet de poursuivre les analyses carpologiques sur le château de Clermont qui devraient, à terme, offrir une approche complémentaire aux études archéozoologiques et renseigner les pratiques et habitudes alimentaires des occupants.

Les opérations archéologiques réalisées depuis 2017 ont déjà largement révélé le potentiel scientifique du château de Clermont. Les nombreux vestiges découverts sont conservés de manière variable, mais offrent suffisamment d'informations pour pouvoir appréhender le plan de la forteresse, tout du moins sur ses parties inférieures. Si la fouille conduite cette année continue d'alimenter ce constat, elle apporte de nouvelles clefs de lecture. La fouille du secteur des communs de la zone résidentielle ayant été terminée en 2020, nos investigations se sont déportées sur la moitié occidentale de ladite zone, secteur encore non exploré. Afin de garder une continuité d'exploration, l'espace ouvert était directement adjacent aux anciennes aires de fouilles. Une nouvelle fois, les vestiges apparaissent directement sous la couche de terre végétale. Toutefois, du fait d'un pendage du substrat rocheux en direction de l'ouest, les niveaux stratigraphiques sont plus importants que ceux observés à l'est. De même, les vestiges maçonnés sont plus nombreux, mieux conservés et témoignent d'une différence d'occupation du sol entre les moitiés orientale et occidentale du plateau. En effet, si nous observons à l'est un usage important du substrat dans les parties basses avec plusieurs alignements directement taillés dans la roche, la moitié occidentale ne présente pas du tout ce mode de construction et ne possède que des structures maçonnées ou en creux. Sept nouveaux espaces ont pu être identifiés tandis que deux autres, déjà observés, ont été explorés de manière plus étendue. Parmi ces nouvelles pièces se trouvent une potentielle tour ainsi que plusieurs espaces de vie dont il faudra améliorer l'identification par la campagne de fouille de 2022.

⁶⁷ Trois datations sont issues des fouilles menées en 2020 (Laboratoire de Poznan) tandis que trois autres proviennent directement de la campagne 2021 (Laboratoire CIRAM). Les six échantillons supplémentaires ont été envoyés au CDRC de Lyon.

⁶⁶ BENOIT, TOURNIER R-2017 à 2020 ; CORBIERE 2011.

Plusieurs zones de circulation ont également été mises en exergue tandis que la première occupation du site est désormais bien connue et définie grâce à la découverte de plusieurs structures et espaces bien datés. En effet, la mise au jour d'une rampe d'accès monumentale et de bâtiments sur poteaux, associés à la poursuite des campagnes de datations radiocarbone, initiées lors des campagnes de fouilles précédentes, nous permettent aujourd'hui de restituer une partie du plan du premier *castrum* appartenant aux XI^e et XII^e siècles, édifices conservés, mais modifiés à l'arrivée des comtes de Genève au XIII^e siècle. Si la limite ouest du plateau castral n'a, à l'instar de celle à l'est, pu être atteinte du fait d'un couvert forestier trop important et d'un relief trop accentué, la topographie locale et une importante rupture de pente ne laisse que peu de doute quant à son emplacement en bordure de plateau.

Enfin, le mobilier est encore plus abondant que d'accoutumé et provient des XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e et XVI^e siècles démontrant une occupation longue de ce secteur du château. La découverte d'un corpus important d'objets et de monnaies appartenant au XVI^e siècle a également permis de confirmer l'hypothèse d'un abandon précoce du secteur des communs dans le courant du XV^e siècle, ce dernier étant dépourvu d'artefacts plus récents.

L'organisation et l'évolution de l'occupation du château de Clermont sur sa moitié septentrionale commencent donc à être bien cernées. Il faudra toutefois attendre la dernière campagne de fouille afin d'en proposer une synthèse aboutie.

5.2 : Perspectives de recherches :

L'année 2022 marquera la fin du programme de recherche pluriannuel sur le château de Clermont. Nous prévoyons d'intervenir au sud de l'emprise de fouille 2021 et à l'ouest de celle de 2020 [Planche 35]. Cette nouvelle opération nous permettra ainsi de clôturer la fouille de la zone dite résidentielle et de compléter les données acquises sur le secteur des privés. L'opération nous donnera alors, peut-être, la possibilité de documenter l'aula du château, qui n'a, à ce jour, pas été localisée. Toutefois, le dernier emplacement à explorer de ce côté du fossé pourrait tout à fait correspondre puisqu'il domine le bourg et le plain château. Il s'agira également de venir clôturer la fouille de l'espace **ES 1.24** pour lequel nous avons laissé un quart de l'espace en suspend. Aussi, cette dernière campagne permettra d'approfondir les connaissances acquises jusqu'alors, mais aussi de clôturer les recherches sur la zone résidentielle du château de Clermont.

Cette opération sera de nouveau supervisée par le Service Archéologie et Patrimoine Bâti du Département de la Haute-Savoie (SAPB). Cette dernière gèrera le bon déroulement des fouilles et fournira le matériel nécessaire à sa réalisation. De même que les années précédentes, l'intervention sera dirigée par le binôme L. Benoit (Service Archéologie et Patrimoine Bâti) / C. Tournier (Archeodunum) qui encadrera une dizaine de bénévoles sur 4 semaines dans le courant du mois de juillet 2022.

Une aire de travail mesurant entre 400 et 500 m² sera implantée à la station totale⁶⁸. Les numérisations 3D des années précédentes étant rattachées au système RGF 93 CC 46, nous pourrons utiliser des coordonnées précises pour implanter notre zone de fouille. De même que lors des campagnes antérieures, il s'agira de recouper les anciens fonds de fouille afin de maximiser la lecture et la compréhension des vestiges.

Le décapage se fera mécaniquement à l'aide d'une midi-pelle de 15 tonnes tandis que le reste de la fouille se fera manuellement selon la méthodologie usuelle. Quelques jours de pelle mécanique supplémentaires pourront être déployés au besoin. L'ensemble des données sera enregistré par des relevés manuels (plan, élévations...) et photographiques, par des prélèvements ainsi que sur la base de données utilisée jusqu'alors. Enfin, nous pourrons à nouveau bénéficier d'une numérisation 3D des fonds de fouilles ainsi que d'orthophotographies en plan permettant de conserver une archive des fonds de fouilles afin d'appréhender progressivement l'organisation du site ainsi que son occupation au cours du temps. Cette dernière campagne sera également l'occasion de clôturer les analyses archéozoologiques et carpologiques commencées sur le site de Clermont.

Enfin, la logique de tri des déblais initiée en 2017 sera reconduite de même que la protection des vestiges par un géotextile et leur rebouchage post intervention.

⁶⁸ Il s'agit d'une surface similaire à celle traitée en 2020.

BIBLIOGRAPHIE :

1 : SOURCES MANUSCRITES ET PUBLIÉES :

CARTULARE 1859	., <i>Cartulare Monasterii beatorum Petri et Pauli de Domina Clinac. Ordinis.</i> , Lyon, 1859.
BESSON 1759	BESSON Joseph-Antoine, <i>Mémoire pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, tarantaise, Aoste et Maurienne et du décannat de Savoie</i> , Nancy, 1759.
CARRIER et alii 2005	CARRIER Nicolas, CORBIERE (de la) Matthieu, <i>Entre Genève et Mont-Blanc au XIV^e siècle</i> , Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 2005.
CARUTTI 1889	CARUTTI Dominico, <i>Regesta Comitum Sabaudiae, marchionum in Italia ab ultima stirpis origine ad an. MDCCLIII</i> , Turin, 1889.
CHIAUDANO 1933	CHIAUDANO Mario, <i>La Finanza sabauda nel sec. XIII</i> , Società storica subalpina, Turin, 1933.
CIBRARIO, PROMIS 1833	CIBRARIO Luigi, PROMIS Domenico-Casimiro, <i>Documenti, Sigilli et Monete appartenenti alla storia de la monarchia de Savoya</i> , Turin, 1833.
CORAM-MEKKEY et alii 2015	CORAM-MEKKEY Sandra, CORBIERE (de la) Matthieu, <i>Entre Rhône et Mont-Blanc au XVI^e siècle</i> , Mémoire et Documents publiés par l'Académie Salésienne, t.122, 2015.
GUICHENON 1660	GUICHENON Samuel, <i>Histoire généalogique de la Royale Maison de Savoie justifiée par titres, fondations de monastères, manuscrits, anciens monumens, histoires, et autres preuves authentiques</i> , Lyon, 1660.
LANORE 1970-1990	LANORE Jean, Fonds d'archives de l'académie chablaisienne de Thônnon, 1970-1990.
LULLIN, LE FORT 1863	LULLIN Paul, LE FORT Charles, « Recueil des franchises et lois municipales des principales villes de l'ancien diocèse de Genève », <i>Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève</i> , XIII, 1863, p. 1-248.
LULLIN, LE FORT 1866	LULLIN Paul, LE FORT Charles, <i>Régeste genevois ou répertoire chronologique et analytique des documents imprimés relatifs à l'histoire de la ville et du diocèse de Genève avant l'année 1312</i> , Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 1866.

2 : BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE :

ALBANIS-BEAUMONT 1806	ALBANIS-BEAUMONT, <i>Description des Alpes Grecques et cottiennes ou tableau historique et statistique de la Savoie</i> , t.2, Paris, 1806
ALEXANDRE-BIDON 1992	ALEXANDRE-BIDON Danièle, « Vrai ou faux ? L'apport de l'iconographie à l'étude des châteaux médiévaux », dans POISSON Jean-Michel (dir.), <i>Le Château médiéval, forteresse habitée (XI^e-XV^e siècle)</i> . Actes du colloque de Lyon (avril 1988). Documents d'archéologie Française, n° 32, Paris, 1992, p. 43-56.
ALEXANDRE-BIDON et alii 2006	ALEXANDRE-BIDON Danièle, PIPONNIER Françoise, POISSON Jean-Michel (dirs), <i>Cadre de vie et manière d'habiter (XII^e-XV^e siècle)</i> , Actes du VIII ^e Congrès international de la Société d'Archéologie médiévale en 2001, CRAHM, Caen, 2006.
ANDROUET DU CERCEAU	ANDROUET du Cerceau J., <i>Les plus excellents bastiments de France</i> , 1576 et 1579.
AVER 2012	AVER <i>Anciens vestiges en ruine</i> , colloque de clôture du projet, Aoste, 2012 (Articles de Laurent D'Agostino, Évelyne Chauvin-Desfleurs, Christophe Guffond, Olivier Vessièrre, Jean-Michel Poisson etc.).
BAILLY-MAITRE et alii 1994	BAILLY-MAITRE Marie-Christine et BRUNO DUPRAZ Joëlle, <i>Brandes en Oisans : la mine d'argent des Dauphins</i> , Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes, n°9, Lyon, 1994, p.127-136.
BAILLY-MAITRE 2006	BAILLY-MAÎTRE Marie-Christine, « Fortifications ou structures de contrôle ? Les reliefs aménagés du massif de l'Oisans », <i>Château Gaillard</i> (Voiron, 2004), 22, Caen, Publication de CRAHM, 2006, p. 13-26.
BAUD, MARIOTTE 1981	BAUD Henri, MARIOTTE Jean-Yves, <i>Histoire des communes savoyardes – Le Chablais, Le Faucigny et Le Genevois</i> , 3 vol., Roanne, Horvath, 1981.
BAYROU 2000	BAYROU L., Peyreperouse, forteresse royale, in : archéologie du Midi médiéval, suppl. 3, Carcassonne, 2000, p. 201-235.
BECK et alii 1990	BECK, P., CANAT, C., LAUVERGEON, B. et alii. Le Clos de Chenôve ; La cuverie et les pressoirs des ducs de Bourgogne. Histoire, archéologie, ethnologie (XIII ^e -XX ^e siècles). Editions du Patrimoine. Edit. Faton, Dijon, 1999

BENOIT 1997	BENOIT Paul, <i>La mine de Pampailly XV^e-XVIII^e siècles (Brussieu- Rhône)</i> , DARA n° 14, 1997.	CHALMIN-SIROT 1996	CHALMIN-SIROT Elisabeth, « Les Résidences des comtes de Genève et des comtes de Savoie à la fin du Moyen Âge », dans <i>Palais royaux et princiers au Moyen Âge</i> . Actes du VI ^e congrès international d'Archéologie médiévale, Le Mans, 1996, p. 133-147.
BERTRANDY et alii 2000	BERTRANDY François, CHEVRIER Michèle, SERRALONGUE Joël, <i>Carte archéologique de la Gaule : La Haute-Savoie 74</i> , Maison des Sciences et de l'Homme, 2000.	CHALMIN-SIROT 1998	CHALMIN-SIROT Elisabeth, <i>Résidence Seigneuriale au Moyen Age, comté de Genève, Faucigny, Chablais</i> , Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1998.
BINZ 2006	BINZ Louis, <i>Les visites pastorales du diocèse de Genève par l'évêque Jean de Bertrand</i> , Annecy, Académie salésienne, documents hors série, volume 1, 2006.	CHALMIN-SIROT 2001	CHALMIN-SIROT Elisabeth, « Les modèles princiers et leur imitation dans le milieu seigneurial en territoire genevois et savoyard (XIV ^e -XV ^e s.) », dans <i>Aux Marches du palais</i> . Actes du VII ^e congrès international d'Archéologie médiévale, Le Mans, 2001, p. 113-122.
BISSEGGER, FONTANANAZ 1995	BISSEGGER Paul, FONTANANAZ Monique (dirs), <i>Des pierres et des Hommes : hommage à Marcel Grandjean</i> , Bibliothèque historique vaudoise, Lausanne, 1995.	CHALMIN-SIROT 2003	CHALMIN-SIROT Elisabeth, « Les Lieux de résidences de la petite aristocratie en territoire genevois du XII ^e au XI ^e siècle », <i>Archéologie Médiévale</i> , XXXIII, 2003, p. 115-137.
BLONDEL 1956	BLONDEL Louis, <i>Châteaux de l'ancien diocèse de Genève</i> , Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, Genève, 1956, rééd. 1978.	CHAPIER 1961	CHAPIER Georges, <i>Châteaux Savoyards, tome V : Les Châteaux du Genevois</i> , Annecy, imprimerie Gardet, 1961.
BLUNT 1983	BLUNT Anthony, <i>Art et architecture en France (1500-1700)</i> , Paris, 1983.	CHATENET 2006	CHATENET Monique, <i>Maisons des champs dans l'Europe de la Renaissance</i> , Paris, 2006.
BOUÄRD 1973-1974	BOUÄRD (de) Michel, « De l'aula au donjon : les fouilles de la motte de la chapelle à Doué-la-Fontaine (X ^e -XI ^e) », <i>Archéologie médiévale</i> , 3-4, 1973-1974, p. 5-110.	CHÂTILLON 2009	CHÂTILLON François (dir.), <i>Clermont-en-Genevois (Haute-Savoie), château. Audits architectural, accessibilité, sécurité</i> , dactyl., Cabinet Chatillon ACMH, 2009.
BOURGEOIS et alii 2014	BOURGEOIS Luc, REMY Christian (dirs.), <i>Demeurer, Défendre et Paraître : orientation récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire et Pyrénées</i> , Actes du colloque de Chauvigny en 2012, Chauvigny-Patrimoine, 2014	CONTE	CONTE Patrice, <i>Souterrains, Silos et habitat médiéval, état de la question archéologique en limousin et périgord</i> , ARCHEA, article en ligne, non daté.
BRAND 1881	BRAND Placide, « Pouillé du Diocèse de Genève », <i>Mémoire et documents de l'académie Salésienne</i> , 1881, p. 301-326.	CORBIERE 2002	CORBIERE (de la) Matthieu, <i>L'invention et la défense des frontières dans le diocèse de Genève</i> , Annecy, Académie salésienne, 2002.
BROCARD, SIROT 1981	BROCARD Michèle, SIROT Elisabeth, <i>Châteaux et maisons fortes savoyards</i> , Le Coteau, Horvath, 1981.	CORBIERE et alii 2001	CORBIERE (de la) Matthieu, PIGUET Martine, SANTSCHE Catherine, <i>Terres et châteaux des évêques de Genève – Les mandements de Jussy, Peney et Thiez des origines au début du XVII^e siècle</i> , Annecy-Genève, Académie salésienne, 2001.
CASTELNUOVO 1993	CASTELNUOVO Guido, « Quels offices, quels officiers ? L'administration en Savoie au milieu du XV ^e siècle », <i>Études Savoisiennes</i> , 2, Chambéry, 1993, p. 5-42.	CORBIERE 2011	CORBIERE (de la) Matthieu, <i>Une prestigieuse résidence des comtes de Genève : le château de Clermont</i> , Revue Savoisienne, 2011.
CHALMIN-SIROT 1992	CHALMIN-SIROT Elisabeth, « Châteaux de montagne aux XIII ^e s. et XIV ^e s. : organisation de l'espace d'après les comptes de châtelainie », dans POISSON Jean-Michel (dir.), <i>Le Château médiéval, forteresse habitée (XI^e-XV^e siècle)</i> . Actes du colloque de Lyon (avril 1988), Documents d'archéologie Française, n° 32, Paris, éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, 1992, p. 119-126.	DEBORD 1986	DEBORD André, « Châteaux et résidences aristocratiques. Réflexion sur la recherche », <i>Château Gaillard</i> , Wageningen (Pays- Bas), 1986, p. 41-51.

DEBORD 1990	DEBORD André, « Remarques sur la notion de bourg castral », <i>Cadres de vie et société dans le Midi médiéval. Hommage à Charles Higounet</i> , Annales du Midi, 102, 1990, p. 55-61.	FORAS 1878	FORAS (De) Amédée, <i>Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie - Che-For, II</i> , Grenoble, E. Allier, 1878.
DEBORD 2000	DEBORD André, <i>Aristocratie et pouvoir, le rôle du château dans la France médiévale</i> , Paris, Picard, 2000.	FORAS 1893	FORAS (De) Amédée, <i>Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie - For-Men, III</i> , Grenoble, E. Allier, 1893.
DEMIAN D'ARCHIMBAUD 1980	DEMIAN d'ARCHIMBAUD G., Les fouilles de Rougier (Var), contribution à l'archéologie de l'habitat rural médiéval en pays méditerranéen, <i>Archéologie Médiévale Méditerranéenne</i> , Mémoire n°2, 1980.	FORAS 1893a	FORAS (De) Amédée, <i>Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie - Men-Por, IV</i> , Grenoble, E. Allier, 1893.
DEMOTZ 1981	DEMOTZ Bernard, « Les fortifications de pierre dans le Comté de Savoie », <i>Congrès des Sociétés Savantes de Savoie</i> , 1981, p. 119-134.	FORAS 1910	FORAS (De) Amédée, MARESCHAL (De) François, VIRY (De) Pierre, <i>Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie Por-Y, V</i> , Grenoble, E. Allier, 1910.
DEMOTZ 1982	DEMOTZ Bernard, « La noblesse et ses résidences en Savoie », <i>Revue Savoisiennne</i> , 1982, p. 129.	FORAS 1938	FORAS (De) Amédée, MARESCHAL (De) François, VIRY (De) Pierre, YVOIRE (D') François, <i>Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie - A-BL, VI</i> , Grenoble, Allier, 1938.
DESSAIX 1854	DESSAIX Joseph, <i>La Savoie Historique et Pittoresque</i> , Chambéry, 1854	FOURNIER 1978	FOURNIER Gabriel, <i>Le Château dans la France Médiévale. Essai de sociologie monumentale</i> , Paris, Aubier, 1978.
DESSAIX, EYMA 1864	DESSAIX Joseph, EYMA Xavier, <i>Nice et Savoie : sites pittoresques, monuments, description et histoire des départements de la Savoie, de la Haute-Savoie et des Alpes Maritimes (ancienne province de Nice) réunis à la France en 1860</i> , Paris, 1864.	GARRIC 2004	GARRIC Jean-Philippe, <i>Recueils d'Italie. Les modèles italiens dans les livres d'architecture français</i> , 2004.
DETRAZ 1993	DETRAZ Gérard, « Fonctions militaires et résidentielles des châteaux à la fin du Moyen-Age : l'exemple du comté de Genève au XIV ^e siècle », <i>Études Savoisiennes</i> , 2, 1993, p. 43-59.	GIULIATO 1992	GIULIATO Gérard, <i>Châteaux et maisons fortes en Lorraine centrale</i> . Documents d'Archéologie française n° 33, Paris, éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, 1992.
DEVOS 1995	DEVOS Roger, « Les château de l'apanage de Genevois, Faucigny et Beaufort au milieu du XVI ^e siècle, (1553-1566) », dans BISSEGGGER Paul, FONTANNAZ Monique (dir.), <i>Des pierres et des hommes</i> , Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise, 1995.	GONTHIER 1888	GONTHIER Jean-François, « Le pouillé du diocèse de Genève en l'an 1481 », <i>Mémoires et Documents de l'Académie Salésienne</i> , 1881-1882, p. 271-313.
DEVOS 1995a	DEVOS Roger, « Les châteaux de l'apanage de Genevois, Faucigny, Beaufort », <i>Mélanges Grandjean</i> , 1995, p. 245-254.	GONTHIER, TISSOT 1993	GONTHIER Jean-François, TISSOT E., <i>Dictionnaire des communes de la Haute-Savoie</i> , Paris, Res Universis, 1993, p. 3.
DUPARC 1955	DUPARC Pierre, <i>Le comté de Genève – IX^e-XV^e siècle</i> , Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, Genève, 1955.	GRILLET 1807	GRILLET Jean-Louis, <i>Dictionnaire historique, littéraire et statistique des départements du Léman et du Mont-Blanc</i> , 3 vol., Chambéry, Puthod, 1807.
ESQUIEU, PEREZ 1998	ESQUIEU Yves, PESEZ Jean-Marie (dirs), <i>Cent maisons médiévales en France (du XI^e au milieu du XV^e siècle)</i> , CNRS Edition, 1998.	GUILLERE, GAULIN 1992	GUILLERE Christian, GAULIN Jean-Louis, « Des rouleaux et des hommes : premières recherches sur les comptes de châtelainies savoyards », <i>Études Savoisiennes</i> , 1, Chambéry, 1992, p. 51-108.
FORAS 1863	FORAS (De) Amédée, <i>Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie - A-Che, I</i> , Grenoble, E. Allier, 1863.	GUFFOND 2002	GUFFOND Christophe, « Clermont – château médiéval », dans <i>Revue Savoisiennne</i> , 2002, p. 54-55.

HERMANN 2009	HERMANN Catherine, <i>État des sources analytique sur le château de Clermont, Gallois Regard et sa famille</i> , dactyl., 2009.	MESQUI, FAUCHERRE 1992	MESQUI Jean, FAUCHERRE Nicolas, « L'hygiène dans les châteaux forts au Moyen Âge », <i>La Vie de château</i> . IV ^e Rencontres internationales d'histoire et d'archéologie de Commarque, Le Bugue, 1992, p. 45-74.
JOGUIN-REGELIN 2011	JOGUIN-REGELIN Michelle, « Habitat et mobilier archéologique de la période entre 800 et 1350 » dans <i>Archéologie du Moyen Âge en Suisse</i> , Basel, 2011, p.449-464.	PEROUSE 1926	PEROUSE Gabriel, « État de la Savoie à la fin du XVII ^e siècle (1679-1713). Documents inédits recueillis aux Archives d'État de Turin », <i>Mémoires et Documents de la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie</i> , LXIII, Chambéry, 1926, p. 1-60.
KERSUZAN 2000-2001	KERSUZAN Alain, « Les chantiers dans la construction des châteaux-forts », <i>Etudes Savoyennes</i> , 9-10, Chambéry, 2000-2001, p. 165-175.	PEROUSE DE MONTCLOS 2011	PEROUSE DE MONTCOS Jean-Marie, <i>Architecture : description et vocabulaire méthodiques</i> , Paris, Edition du Patrimoine, 2011.
KERSUZAN 2005	KERSUZAN Alain, <i>Défendre la Bresse et le Bugey. Les châteaux savoyards dans la guerre contre le Dauphiné (1282-1355)</i> , Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2005.	PIBOULE 1978	PIBOULE Patrick, « Les souterrains aménagés de la France » dans <i>Archéologie Médiévale</i> , Tome VIII, 1978, p.117-165.
KERSUZAN, POISSON 2017	KERSUZAN Alain, POISSON Jean-Michel, <i>Glossaire de la construction castrale et civile au Moyen Âge en France (XIII^e – XV^e siècle)</i> . Matériaux, techniques, outils, métiers, édifices, mobilier et armement, Ambérieu-en-Bugey, 2017.	PIPONNIER 1993	PIPONNIER F., <i>Le Château d'Essertine</i> , Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes, Lyon, 1993, p. 140-159.
KOCH 2015	KOCH Jacky, <i>L'art de bâtir dans les châteaux fort en Alsace (X^e-XIII^e siècle)</i> , Presse Universitaire de Lorraine, 2015.	POISSON 1992	POISSON Jean-Michel (dir.), <i>Le Château médiéval, forteresse habitée (XI^e-XVI^e siècle)</i> . Actes du colloque de Lyon (avril 1988), Documents d'archéologie Française, n° 32, Paris, éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, 1992.
LAUVERGEON 2004	LAUVERGEON Bernard, « Les grands pressoirs bourguignons pré-industriels : essai de chrono-typologie », <i>In Situ</i> [En ligne], 5 2004	POISSON, PABOIS et alii 1990	POISSON Jean-Michel, PABOIS M. (dir.), <i>Châteaux médiévaux en Rhône-Alpes</i> , Cahier René de Lucinge, Art et Archéologie en Rhône-Alpes, n° 6, Lyon, 1990.
LORCIN 1992	LORCIN Marie-Thérèse, « Les Inventaires des châteaux, réflexion sur une source », dans POISSON Jean-Michel (dir.), <i>Le Château médiéval, forteresse habitée (XI^e-XVI^e siècle)</i> . Actes du colloque de Lyon (avril 1988), Documents d'archéologie Française, n° 32, Paris, 1992, p. 15-21.	POISSON, SCHWEIN 2003	POISSON Jean-Michel, SCHWIEN Jean-Jacques (dir.), <i>Le bois dans le château de pierre au Moyen Âge</i> , Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2003.
MALLET 1855	MALLET Edouard, « La plus ancienne chronique de Genève, 1303 à 1335 », <i>Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève</i> , 1855, p. 291-326.	RAEMY 2004	De RAEMY Daniel, <i>Châteaux, Donjons et grandes tours dans les États de Savoie (1230-1330). Un modèle : le château d'Yverdon</i> , 2 vol., Lausanne, Association pour la restauration du château d'Yverdon-les-Bains, Cahier d'archéologie romande, 2004.
MARIOTTE, PERRET 1979	MARIOTTE Jean-Yves, PERRET André, <i>Atlas historique de la Savoie</i> , Paris, CNRS, 1979.	RAVERAT 1872	RAVERAT Achille, <i>La Haute-Savoie, promenades historiques, pittoresques et artistiques en Genevois, Semine, Faucigny et Chablais</i> , Lyon, 1872.
MELOT 1965	MELOT Michel, « Le château de Clermont », Congrès archéologique de France, CXXIII ^e session, 1965, Savoie, p. 167-174.	RAYNAUD 1992	RAYNAUD Frédéric, <i>Le château et la seigneurie du Vuache</i> , DARA – Documents d'archéologie en Rhône-Alpes, n°6, 145p., 1992.
MESQUI 1991	MESQUI Jean, <i>Châteaux et enceintes de la France médiévale. De la défense à la résidence, 1</i> , Paris, Picard, 1991.	REGAT, AUBERT 1994	REGAT Christian, AUBERT François, <i>Châteaux de Haute-Savoie, Chablais, Faucigny, Genevois, Saint-Gingolph, Cabédita</i> , 1994.
MESQUI 1993	MESQUI Jean, <i>Châteaux et enceintes de la France médiévale. De la défense à la résidence, 2</i> , Paris, Picard, 1993.		

REGAT 2004	REGAT Christian, L'Hôtel de Bagnorea, Annecy, 2004 (extrait des « Mélanges dédiés à la mémoire de Pierre Soudan », Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne, t. 109).
SALCH 1979	SALCH Charles-Laurent, <i>Dictionnaire des châteaux et des fortifications du Moyen Âge en France</i> , Strasbourg, 1979.
SERRALONGUE 1991	SERRALONGUE Joël, « Saint-Julien-en-Genevois » dans <i>Revue Savoisienne</i> , 1991, p.41-43.
SERRALONGUE 2004	SERRALONGUE Joël, « Le château de Clermont », dans <i>Rubrique des patrimoines de Savoie</i> , 13, 2004, p. 19.
SERRALONGUE 2007	SERRALONGUE Joël, « Clermont-en-Genevois, Château Renaissance », <i>Revue Savoisienne</i> , 2007, p. 79-85.
SIROT 2007	SIROT Élisabeth, <i>Noble et forte maison. L'habitat seigneurial dans les campagnes médiévales. Du milieu du XII^e au début du XVI^e siècle.</i> , Espaces Médiévaux, Collection Piccard, Paris, 2007.
SIROT 2011	SIROT Élisabeth, <i>Allumer le feu : Cheminée et poêle dans la maison noble et au château du XII^e au XVI^e siècle</i> , Espaces Médiévaux, Collection Piccard, Paris, 2011
SURMELY et alii 21013	SURMELY Frédéric, BOUDON Patrick, GUYOT Stéphane <i>et alii</i> , « Le souterrain médiéval de Chauviat (commune de Charbonnières-les-Vieilles, Puy-de-Dôme) dans i <i>Revue Archéologique du Centre de la France</i> , Tome 52, 2013.
VAILLAT 1910	VAILLAT Léandre, <i>La Savoie. Deuxième partie : Genève, le Rhône, Hautecombe, Annecy, Les Bauges, Chambéry, Aix-les-Bains</i> , 2, Genève, Atar, 1910.
VIOLLET-LE-DUC 1998	VIOLLET-LE-DUC Eugène, <i>Encyclopédie Médiévale Tome 1 et 2</i> , Paris, Bibliothèque de l'image, 1998.
VUY 1886	VUY Jules, « Une page de l'histoire de Saint-François-de-Sales, prévôt de Genève », <i>Congrès des Sociétés Savantes de Savoie</i> , 1886, p. 95-98.
WEIGEL 2000	WEIGEL Anne, « Le Theatrum Sabaudiae – Regards sur la Savoie du XVII ^e siècle », dans <i>M.D.S.S.H.A.</i> , CII, 2000.
WEY 1865	WEY Francis, <i>La Haute-Savoie, récits de voyages et d'Histoire</i> , Paris, 1865.

3 : RAPPORTS D'OPÉRATIONS ET MÉMOIRES :

L'abréviation « R » correspond à « Rapport » et « M » à « Mémoire »

BENOIT R-2016	BENOIT Loïc, avec la participation de LERVY Camille, VEISSIERE Olivier, Château de Regard : mur de terrasse et souterrain, RFO d'étude de bâti, UAPB, 2016.
BENOIT, TOURNIER R-2017	BENOIT Loïc, TOURNIER Clément, avec la participation de CECI Liliana, VEISSIERE Olivier, Château médiéval de Clermont, RFO de sondages archéologiques, UAPB, 2017.
BENOIT, TOURNIER R-2018	BENOIT Loïc, TOURNIER Clément, avec la participation de CECI Liliana, GUFFOND Christophe, LEFEBVRE de Rieux Amélie et VEISSIERE Olivier, Château médiéval de Clermont : Tour maîtresse et espace résidentiel, RFO de fouilles archéologiques, UAPB, 2018.
BENOIT, TOURNIER R-2019	BENOIT Loïc, TOURNIER Clément, avec la participation de CECI Liliana, COUTTERAND Sylvain, GUFFOND Christophe, et VEISSIERE Olivier, Château médiéval de Clermont : Les environs de la tour maîtresse et les communs, RFO de fouilles archéologiques, UAPB, 2vol., 2019.
BENOIT, TOURNIER R-2020	BENOIT Loïc, TOURNIER Clément, avec la collaboration de CECI Liliana, FLOTTES Laurie, GUFFOND Christophe, LAVERGNAT Eric, LEFEBVRE de Rieux Amélie, VEISSIERE Olivier, et la participation de BRANCHEREAU Simon et PIERRAT Noémie, Château médiéval de Clermont : Les communs, RFO de fouilles archéologiques, UAPB, 2vol., 2020.
CHALMIN-SIROT R-1988	CHALMIN-SIROT Elisabeth, Rapport d'activité, Inventaire des résidences seigneuriales fortifiées dans l'ancien comté de Genève, Université Lumière - Lyon 2, 1988.
CHALMIN-SIROT R-1992	Ead, Rapport d'activité, Les Résidences seigneuriales fortifiées dans l'ancien diocèse de Genève (Département de la Haute-Savoie), Université Lumière - Lyon 2, 1992.
CHALMIN-SIROT R-1996	Ead, Rapport intermédiaire, Les résidences aristocratiques dans l'ancien diocèse de Genève XII ^e -XV ^e siècle, Université Lumière - Lyon 2, 1996.
CHALMIN-SIROT R-1997	Ead, Rapport intermédiaire, Les résidences aristocratiques dans l'ancien diocèse de Genève XII ^e -XV ^e siècle, Université Lumière - Lyon 2, 1997.

CHEVALIER R-2009	CHEVALIER Maud, Implantation et morphologie des résidences seigneuriales du canton de Seyssel (Haute- Savoie). Inventaire et cartographie, Rapport de stage, Service départemental d'archéologie de la Haute-Savoie, Université Lumière - Lyon 2, 2009.
D'AGOSTINO et alii R-2009	D'AGOSTINO Laurent (dir.), GUFFOND Christophe, CECI Liliانا, NAVETAT Mylène, La maison forte du Châtelet, RFO, 2 vol., 2009.
D'AGOSTINO et alii R-2010	D'AGOSTINO Laurent (dir.), GUFFOND Christophe, CECI Liliانا, CHAUVIN-DEFLEURS Évelyne, CHEVALIER Maud, avec la participation de LAIDEBEUR Jocelyn, VEISSIERE Olivier, BELMONT Alain, Les sites castraux de la Haute-Savoie. RFO de prospection, 3vol. , SDAHS – Hadès, 2010.
D'AGOSTINO et alii R-2010	D'AGOSTINO Laurent (dir.), GUFFOND Christophe, CECI Liliانا, CHAUVIN-DEFLEURS Évelyne, CHEVALIER Maud, avec la participation de LAIDEBEUR Jocelyn, VEISSIERE Olivier, BELMONT Alain, Les châteaux d'Allinges. RFO de fouilles programmées, 2vol. , SDAHS – Hadès, 2010.
D'AGOSTINO et alii R-2011	D'AGOSTINO Laurent (dir.), GUFFOND Christophe, CECI Liliانا, CHAUVIN-DEFLEURS Évelyne, CHEVALIER Maud, avec la participation de LAIDEBEUR Jocelyn, VEISSIERE Olivier, BELMONT Alain, Les châteaux d'Allinges. RFO de fouilles programmées, 2vol. , SDAHS – Hadès, 2011.
D'AGOSTINO et alii R-2012	D'AGOSTINO Laurent (dir.), GUFFOND Christophe, CECI Liliانا, CHAUVIN-DEFLEURS Évelyne, CHEVALIER Maud, avec la participation de LAIDEBEUR Jocelyn, VEISSIERE Olivier, BELMONT Alain, Les châteaux d'Allinges. RFO de fouilles programmées, 2vol. , SDAHS – Hadès, 2012.
D'AGOSTINO, CHAUVIN-DEFLEURS R-2011	D'AGOSTINO Laurent (dir.), CHAUVIN-DEFLEURS Évelyne, Château de Regard – Clermont-en-Genevois, RFO de fouille préventives, 3vol. , Hadès, 2011
D'AGOSTINO, CHAUVIN-DEFLEURS R-2017	D'AGOSTINO Laurent (dir.), CHAUVIN-DEFLEURS Évelyne, Annecy, Musée-Château : Façades nord : de la tour du Trésor à la tour Saint-Pierre, RFO de fouille préventives, 2 vol., Eveha, 2017.
DURIEZ 2018	DURIEZ Mathilde, Chartreuse de Notre-Dame de Mélan, RFO, 2018.
LABORIER 2002	LABORIER Emmanuel, avec la participation de SAVAY-GUERRAZ Sophie, <i>Dingy-Saint-Clair : Le château</i> , RFO de fouille préventives, INRAP, 2002.

MORTAMET R-1997	MORTAMET Jean-Gabriel (ACMH), Château de Clermont-en-Genevois, Rapport de reconnaissance des peintures murales, novembre 1997.
RANDON, D'AGOSTINO R-2015	RANDON Cécile, D'AGOSTINO Laurent, <i>Les remparts et l'ancien château de Rumilly, Haute-Savoie</i> , Rapport d'étude architecturale et documentaire, 2 vol., Hadès, 2015.
TOLLON 2004	THOLLON Gérard, Sondages dans la tour est, Château de Clermont-en-Genevois, avril 2004 [reconnaissance de peintures murales].
TOULLEC R-2001	TOULLEC Laetitia, Recherche Iconographique. Châteaux, résidences et maisons fortes de Haute-Savoie, XI ^e -XX ^e siècle, Rapport de stage, Direction des Affaires Culturelles de la Haute-Savoie, sous la direction de CHORIER Corinne et SERRALONGUE Joël, 2001.
TOURNIER 2015	TOURNIER C., Le mobilier métallique, in P.-E. POBLE, Saussac, rapport de fouille de la campagne 2015, Les amis de Saussac, Yssingeaux, 2015.

4 : MOBILIER MÉTALLIQUE, CÉRAMIQUE ET NUMISMATIQUE :

ARCELIN, TUFFREAU LIBRE 1998	ARCELIN Patrice, TUFFREAU-LIBRE Marie, La quantification des céramiques : conditions et protocoles, Actes de la table ronde du centre archéologique européen du Mont Beuvray, 7-9 avril, Collection Bibracte-2, Glux-en-Glenne, 1998.
BAYROU 2000	BAYROU L., Peyrepertuse, forteresse royale, in : archéologie du Midi médiéval, suppl. 3, Carcassonne, 2000, p. 201-235.
BERTHON 2012	BERTHON A., Œillets, barbicanes, agrafes et annelets : fermer discrètement son vêtement à la fin du Moyen Age et à l'époque moderne. <i>Instrumentum</i> n°36, déc. 2012, p.43-45
BRUNNER 2007	Brunner G., Eine Typologie von Hufnägeln als Mittel für Datierungen », <i>Mittelalter – Moyen Age – Medioevo – Temp medieval</i> , Zeitschrift des Schweizerischen Burgenvereins 12, Jahrgang, n°1, p. 1-10, 2007. Traduction : Anne-Marie Weil
CLARK 1995	CLARK J., <i>The Medieval Horse and its Equipment (Medieval Finds from Excavations in London</i> , 5), Londres, 1995.
CUDAZZO 2005	CUDAZZO Sergio, <i>Monete Italiane Regionali : Casa Savoia</i> , Varesi, Pavie, 2005, 678p.

- DEMIANS d'ARCHIMBAUD 1980** DEMIANS d'ARCHIMBAUD G., *Les fouilles de Rougier (Var), contribution à l'archéologie de l'habitat rural médiéval en pays méditerranéen*, Archéologie Médiévale Méditerranéenne, Mémoire n°2, 1980.
- DIEULAFAIT 2016** DIEULAFAIT Francis in D'AGOSTINO Laurent (dir.), *Les châteaux d'Allinges (Allinges, Haute-Savoie) – Rapport de synthèse 2010-2012*, Hadès-Département de la Haute-Savoie, dans le cadre du projet européen Aver, des montagnes de châteaux, Volume 1 – texte, avril 2016, p. 203-204 citant notamment AUBERT Fritz, « Monnaies de l'évêché de Lausanne : les deniers à la légende TSOI SAVIO, essai de leur attribution », RSN, 1974, p. 75-87.
- FAURE-BOUCHARLAT 1996** FAURE-BOUCHARLAT (dir), *Pots et Potiers*, DARA – Documents d'archéologie en Rhône-Alpes, n°12, 1996, p.33-46.
- FOY 1989** FOY Danièle, *Le verre médiéval et son artisanat en France méditerranéenne*, Edition du CNRS, Paris, 1989, p.211-212.
- GUILHOT, MUNIER 1990** GUILHOT Jean-Olivier, MUNIER Claudine, « Verrerie de l'est de la France – XIII^e-XVIII^e siècles, fabrication-consommation », dans *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, neuvième supplément, Dijon, 1990, p.149-158.
- HORRY 2013** HORRY Alban, « Deux ateliers de potiers en Dauphiné au bas Moyen-Âge : les productions d'Aoste », dans *Archéologie Médiévale*, n°43, 2013, p.77-116.
- HORRY 2015** HORRY Alban, « Poteries du quotidien en Rhône-Alpes - XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles », Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne, n°43, A.L.P.A.R.A. - Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Châtillon-sur-Chalaronne, 2015, pp. 40-45.
- JOGUIN-REGELIN 2011** JOGUIN REGELIN Michelle, « Habitat et mobilier archéologique de la période entre 800 et 1350 », actes du colloque Archéologie du Moyen Âge en Suisse, Basel, 2011, p. 449-464.
- KAMPMANN 2004** KAMPMANN Ursula, *Die munzen der römischen kaiserzeit*, Battenberg, 2012.
- KUNZMANN, RICHTER 2011** KUNZMANN Ruedi, RICHTER Jürg, *Neuer HMZ-Katalog, Band 1 : Die Münzen der Schweiz Antike bis Mittelalter*, Gietl Verlag, 2011, 300p.
- LEGROS 2015** LEGROS V., Archéologie de l'objet métallique aux époques Médiévale et Moderne en Picardie, Approches typologique et fonctionnelle, in *Revue Archéologique de Picardie*, n° 1/2, 2015.
- LINLAUD 2011** LINLAUD M., Les systèmes d'ouverture et de fermeture de l'ameublement et de l'architecture, archéologie, iconographie et restitutions (France et ses abords, IX^e-XIII^e siècle), thèse de doctorat, direction Cl. Andrault-Schmitt et L. Bourgeois, Université de Poitiers, 2011.
- LINLAUD 2014** LINLAUD M., *Serrures médiévales, VIII^e-XIII^e siècles*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2014.
- PIPONNIER 1993** PIPONNIER F., *Le Château d'Essertine*, Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes, Lyon, 1993, p. 140-159.
- POEY D'AVANT 1858-1862** POEY D'AVANT Faustin, *Monnaies féodales de France*, Bureau de la Numismatique Française, Paris, 3vol., 1858-1862.
- PRIEUR et alii 2012** PRIEUR Michel, DESROUSSEAUX Stéphane, SCHMITT Laurent, *Le Franc : les monnaies*, Tome 1 à 9, 2012.
- RAYNAUD 1992** RAYNAUD Frédéric, *Le château et la seigneurie du Vuache*, DARA – Documents d'archéologie en Rhône-Alpes, n°6, 145p., 1992.
- SERDON 2005** SERDON Valérie, *Armes du diable, arcs et arbalètes au Moyen Âge*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005.
- SIMONETTI 1967** SIMONETTI Luigi, *Monete italiane medioevali e moderne – volume I Casa Savoia (1056-1630)*, Ravenna, 1967, p. 453
- SPENCER 1998** SPENCER B., *Pilgrim souvenir et secular badges*, Medieval finds from excavation in London, vol.7, The museum of London, Londres, 1998.
- THUAUDET 2015** THUAUDET O., *Les accessoires métalliques du vêtement et de la parure de corps en Provence du XI^e au XVI^e siècle, étude archéologique et approche croisée d'une production méconnue*, Thèse de doctorat en archéologie, direction A. Hartmann-Virnich et m.-Ch. Bailly-Maitre, Université Aix-Marseille, 2015.
- TOURNIER 2015** TOURNIER C., *Le mobilier métallique*, in P.-E. POBLE, Saussac, rapport de fouille de la campagne 2015, Les amis de Saussac, Yssingaux, 2015.

5 : CARPOLOGIE :

- ANTONETTI et alii 2006** ANTONETTI P., BRUGEL E., KESSLER F., BARBE J.-P., TORT M., *Atlas de la flore d'Auvergne*, Chavaniac-Lafayette : Conservatoire Botanique du Massif central.
- BERTSCH 1941** BERTSCH K., Früchte und Samen, nungebuch zur Pflanzen Kunde der Vorgestchichtlechen Zeit, Stuttgart : Band 1, Verlag.
- BOUBY et alii 2017** BOUBY L., ZECH-MATTERNE V., BOUCHETTE A., CABANIS M., DERREUMAUX M., DIETSCH-SELLAMI M.-F., DURAND F., FIGUEIRAL I., MARINVAL P., PARADIS L., PRADAT B., ROUSSELET O., ROVIRA BUENDIA N., SCHAAL C., TOULEMONDE F., WIETHOLD J., « Ressources et économie agricole en France à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer: les données carpologiques », in CAROZZA L., MARCIGNY C., TALON M. L'habitat et l'occupation des sols à l'âge du Bronze et au début du premier âge du Fer, 12, Edition CNRS/Inrap, Recherches archéologiques, pp. 299-326.
- CAPPERS et alii 2006** CAPPERS R.T.J., BEKKER R.M., JANS J.E.A., *Digitale Zadenatlas van Nederland*, Groningen : Barkhuis Publishing & Groningen University Library.
- FLOTTE 2018** FLOTTE L., « La carpologie », in GRASSO J. (dir.), *Vaulx-Milieu, ZAC du Parc Technologique II, Les Brosses et Les Croisettes, Tranche 1, Rapport final d'opération d'archéologie préventive*, Archeodunum, Chaponnay, pp. 425-446.
- JACOMET 2006** JACOMET S., *Bestimmung von Getreidefinden aus archäologischen Ausgrabungen*. IPNA, Universität Basel.
- MATTERNE 2001** MATTERNE V., *Agriculture et alimentation végétale durant l'âge du Fer et l'époque gallo-romaine en France septentrionale*, Montagnac, Editions Monique Mergoïl, 310p.
- POIROT et alii 2018** POIROT A. (dir.), Tremblay-en-France, RD88, Route de Villepinte, Occupations rurales au bord du Sausset, étude diachronique, Rapport final d'opération d'archéologie préventive : Chaponnay.
- PRADAT et alii 2015** PRADAT B., HUCHET J.-B., JOUQUAND A.-M., WITTMANN A., « Découverte exceptionnelle d'un stockage de moutarde (*Brassica nigra*) au III^e s. à Poitiers « Les Cordeliers » (Vienne) ». *Aquitania*, Pessac : Fédération Aquitania, pp. 169-192.

- RUAS 1992** RUAS M.-P., « Les plantes exploitées en France au Moyen Age d'après les semences archéologiques », in *Plantes et cultures nouvelles en Europe occidentale au Moyen Age et à l'époque moderne*. Auch : 12^{èmes} Journées Internationales d'Histoire de l'abbaye de Flaran (sept. 1990), Flaran 12, pp. 9-35.
- RUAS 2010** RUAS M.-P., « Des grains, des fruits et des pratiques : la carpologie historique en France. », in CHAPELOT J., (éd), *Trente ans d'archéologie médiévale en France*, actes du colloque international de la Société d'Archéologie Médiévale, Vincennes juin 2006, Caen : Publications du CRAHM, pp. 55-70.
- RUAS et alii 2012** RUAS M.-P., ZECH-MATTERNE V. avec la collaboration de DIETSCH-SELLAMI M.-F., PRADAT B., PREISS S., « Les avoines dans les productions agro-pastorales du Nord-ouest de la France. Données carpologiques et indications textuelles ». In : CARPENTIER V. (dir.), MARCIGNY C. (dir.) *Des Hommes aux champs. Pour une archéologie des espaces ruraux du Néolithique au Moyen Âge*, Presses Universitaires de Rennes : Rennes, pp. 327-365.
- SCHAAL in SILVINO et alii 2011** SCHAAL C., « Les dépôts alimentaires d'origine végétale ». In SILVINO T., BLAIZOT F., MAZA G., ARGANT T., CARRARA S., ROBIN L., SCHAAL C. et SCHENK A., *La villa des « Vernes » à La Boisse (Ain) : contribution des fouilles récentes à la compréhension de l'évolution d'un établissement rural antique et de son espace funéraire*, RAE, 60, pp. 217-290.
- ZECH-MATTERNE et alii 2008** ZECH-MATTERNE V., DERREUMAUX M., PREISS S., « Production et utilisation des plantes « techniques » de l'âge du Bronze à l'époque médiévale en France du Nord. Quelques indices carpologiques ». In : *Archéologie des textiles et teintures végétales. Actes de la table-ronde : « Archéobotanique 2006 » tenue à Compiègne, en Juin 2006*, Les Nouvelles de l'Archéologie 114, Paris, pp. 9-17.
- ZECH-MATTERNE et alii 2014** ZECH-MATTERNE, WIETHOLD J., PRADAT B., « L'essor des blés nus en France septentrionale : systèmes de culture et commerce céréalière autour de la conquête césarienne et dans les siècles qui suivent ». In : *Revue du Nord, Consommer dans les campagnes de la Gaule romaine. Actes du X^e congrès de l'association AGER, Hors-série*, Association Revue du Nord, pp. 23-50.

5 : ARCHÉO-ZOOLOGIE :

- ARGANT 2001** ARGANT T., *L'alimentation d'origine animale à Lyon (des origines au XX^e siècle)*, Thèse de Doctorat, Université Lyon II, 2001, non publiée.

- AUDOIN-ROUZEAU 1995** AUDOIN-ROUZEAU F., « Compter et mesurer les os animaux. Pour une histoire de l'élevage et de l'alimentation en Europe de l'Antiquité aux Temps Modernes » dans *Histoire & Mesure*, 1995, volume 10 - n°3-4, Consommation, p. 277-312.
- BARONE 1976** BARONE R., *Anatomie comparée des mammifères domestiques vol.1 : Ostéologie*, Paris, Vigot Ed., 1976, 761 p.
- BECK 1984** BECK C., « Animal et vie quotidienne en France et en Italie d'après les vestiges ostéologiques (XI^e-XV^e siècles) » dans *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 15^e congrès, Toulouse, 1984. Le monde animal et ses représentations au moyen-âge (XI^e - XV^e siècles), p. 103-120.
- BONIFAY 1975** BONIFAY M.-F., « Les ursidés du gisement des Abîmes de la Fage à Noailles (Corrèze) (Ursus deningeri Von Reich.) » dans *Nouvelles archives du Muséum d'histoire naturelle de Lyon*, tome 13, 1975, Le gisement paléontologique pléistocène des abîmes de la Fage à Noailles (Corrèze) III, p. 21-28.
- CAILLAT, LABORIE 1997** CAILLAT P., LABORIE Y., « Approche de l'alimentation carnée des occupants du castrum d'Auberche (Dordogne) d'après les données de l'archéozoologie » dans *Archéologie du Midi médiéval*, tome 15-16, 1997, p. 161-177.
- CALLOU 1997** CALLOU C., *Diagnose différentielle des principaux éléments squelettiques du lapin (genre oryctolagus) et du lièvre (genre lepus) en Europe occidentale*, Centre de Recherches Archéologiques du CNRS, 1997, 24 p.
- CHAIX, MENIEL 1996** CHAIX L., MENIEL P., *Éléments d'archéozoologie*, Archéologie d'aujourd'hui, Paris, Ed Errance, 1996, 112p.
- CLAVEL 2001** CLAVEL B., « L'animal dans l'alimentation médiévale et moderne en France du nord (XII^e-XVII^e siècles) » dans *Revue archéologique de Picardie*, N° spécial 19.
- CLAVEL 2010** CLAVEL B., *L'archéozoologie du Moyen-Age au début de la période Moderne dans la moitié nord de la France*, IX^e congrès international de la société d'archéologie médiévale (Vincennes, 16-18 juin 2006), Publications du CRAHM, January 2010, 87 p.
- COHEN, SERJEANTSON 1996** COHEN A., SERJEANTSON D., *A manual for the identification of bird bones from archaeological sites*, revised edition, 1996, 115 p.
- DOTTRENS 1946** DOTTRENS E., « Etude préliminaire : les phalanges osseuses de *Bos taurus domesticus* » dans *La faune néolithique de la couche profonde de Saint-Aubin*, Revue suisse de zoologie, T. 5, 1946.
- EISENMANN 1994** EISENMANN V., « Les équidés » dans *Nouvelles archives du Muséum d'histoire naturelle de Lyon*, tome 31, 1994. L'autre Padirac. Spéléologie, karstologie, paléontologie et préhistoire, dans l'affluent Robert de Joly, p. 150-160.
- FOREST 1997** FOREST V., « Alimentation carnée dans le Languedoc médiéval » dans *Archéologie du Midi médiéval*, tome 15-16, 1997, p. 141-160.
- GARDEISEN 1997** GARDEISEN A., *Exploitation des prélèvements et fichiers de spécialités*, Lattara n° 10, 1997, p.260-270.
- HILLSON 2005** HILLSON S., *Teeth*, Second Edition, Institute of Archaeology, University College London Cambridge University Press, 2005, 373 p.
- KENNETH, CAMPBELLE 1980** KENNETH E., CAMPBELLE Jr., *Papers in avian paleontology honoring hildegarde howard*, Natural History Museum of Los Angeles County, 1980, 260 p.
- KERNEY, CAMERON 2006** KERNEY M.-P., CAMERON R.A.D., *Guide des escargots et limaces d'Europe, identification et biologie de plus de 3000 espèces*, adaptation française par A. Bertrand, éditions delachaux et Niestlé, Paris, p. 272, 298-301, 352, pl. 23.
- LEPETZ 1996** LEPETZ S., *L'animal dans la société gallo-romaine de la France du nord*, Revue archéologique de Picardie, Amiens, 174 p.
- LESBRE 1892** LESBRE F.-X., « Observations sur les mâchoires et les dents des solipèdes » dans *Bulletin de la Société d'anthropologie de Lyon*, tome 11, 1892, p.49-86.
- MATHIEU 2019** MATHIEU L., *La symbolique de l'ours dans le Moyen Age occidental*, Vetagro sup, campus vétérinaire de Lyon, thèse n°134, 2019, 154 p.
- PAYNE 1985** PAYNE S., *Morphological distinction between the mandibular teeth of young sheep, Ovis, and goat, capra*, Journal of Archaeological Science, n°12, Elsevier, 1985, p.139-147.
- PRÜMMEL 1988** PRÜMMEL W., *Distinguishing features on postcranial skeletal elements of cattle, Bos primigenius f. taurus, and red deer, Cervus elaphus*, Schriften aus der Archäologisch-Zoologischen Arbeitsgruppe Schleswig-Kiel, Kiel, 1988, 51 p.

- PRÜMMEL, FRIESCH 1986** PRÜMMEL W., FRIESCH H.-J., *A guide for the distinction of species, sex and body side in bones of sheep and goat*, Journal of Archaeological Science, N°13, 1986, p.567-577.
- RAYNAUD 1911** RAYNAUD 1911, "La société et la vie en France au Moyen Âge" dans *Journal des savants*, 9^e année, Mai 1911, p. 211-215.
- SALIN 2010** SALIN M., *Animaux et territoire, l'apport des données archéozoologiques à l'étude de la cité des Bituriges Cubi (I^{er} s. av. J.-C. – Ve s. ap. J.-C.)*, éditions de Bourges Plus, service d'archéologie préventive, fédération pour l'édition de la revue archéologique du centre de la France, Bourges-Tours, p. 202-214 et 215-220.
- SCHMID 1972** SCHMID E., *Atlas of animal bones*, Amsterdam, Londres, New-York, Elsevier Company, 1972, 152p., 37pl.
- VIGNE 1995** VIGNE J.-D., Détermination ostéologique des principaux éléments du squelette appendiculaire d'*Arvicola*, d'*Eliomys*, de *Glis* et de *Rattus*, Centre de Recherches Archéologiques du CNRS, 1995, 12 p.
- VON DEN DRIESCH 1976** VON DEN DRIESCH A., *A guide to the measurement of animal bones from archaeological sites*, Peabody Museum of Archaeology and Ethnology, Harvard University, 1976, 136 p.
- ZEDDER, LAPHAM 2010** ZEDER M.-A., LAPHAM H.-A., *Assessing the reliability of criteria used to identify postcranial bones in sheep, Ovis, and goat, Capra*, Journal of Archaeological Science, N° 37, 2010, p.2887-2905.
- ZEDDER, PILAAR 2010** ZEDER M.-A., PILAAR S.-E., *Assessing the reliability of criteria used to identify mandibles and mandibular teeth in sheep, Ovis, and goat, Capra*, Journal of Archaeological Science, N° 37, 2010, p.225-242.

TABLE DES ILLUSTRATIONS :

6 : SITOGRAPHIES :

<http://a.n.r.d.free.fr/> consultation en date du 8 novembre 2019 : Site internet de l'Association Numismatique de la Région Dauphinoise :

https://www.cgb.fr/trebonien-galle-antoninien-ttb-.brm_351018.a.html consultation du 30 août 2019 citant RCV.9629 - RIC.33 - RC.2781 - C.37 - ROME 11/12 - MRK.83 /7.

<https://fr.numista.com> dernière consultation an date du 30 août 2019.

FIGURES	
Fig 1 : Résultats des fouilles 2021. Clichés : O. Veissière – Patrimoine Numérique.	p. 14
Fig 2 : Vestiges découverts en 2021. Cliché : O. Veissière – Patrimoine Numérique.	p. 14
Fig 3 : Modèle 3D du site des châteaux de Clermont et emprise des fouilles réalisées entre 2017 et 2021. Cliché : O. Veissière – Patrimoine Numérique.	p. 30
Fig 4 : Fouille de la cour haute et du secteur résidentiel. Cliché : O. Veissière – Patrimoine Numérique.	p. 30
Fig 5 : Décapage mécanique initial et complément pendant la fouille. Clichés : Equipe de fouille 2021.	p. 34
Fig 6 : Protection et rebouchage mécanisé de l'emprise de fouille. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 34
Fig 7 : Equipe de fouille 2021. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 36
Fig 8 : Zone d'intervention 2021 avant fouilles archéologiques. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 39
Fig 9 : 450 m ² environ ont été investigués en 2021. Cliché : O. Veissière – Patrimoine Numérique.	p. 40
Fig 10 : Fossé est-ouest du château de Clermont. Cliché : Equipe de fouille 2020.	p. 45
Fig 11 : Vue générale de l'espace ES 1.5. Orthophotographie : O. Veissière – Patrimoine Numérique.	p. 48
Fig 12 : Parement oriental du mur M 1011. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 48
Fig 13 : Vue générale de M 1106. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 50
Fig 14 : Détails du parement nord de M 1106. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 50
Fig 15 : Escalier de façade ESC 1052 observé en 2019. Cliché : Equipe de fouille 2019.	p. 50
Fig 16 : Foyers FOY 1214 et 1190. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 51
Fig 17 : Installation de FOY 1190 sur FOY 1214. Clichés : Equipe de fouille 2021.	p. 51
Fig 18 : Coupe des foyers de ES 1.5. Clichés : Equipe de fouille 2021.	p. 52
Fig 19 : Niveaux d'abandon de ES 1.5. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 52
Fig 20 : Stratigraphie occidentale de ES 1.5 vues nord et ouest. Clichés : Equipe de fouille 2021.	p. 54
Fig 21 : Vue générale de l'espace ES 1.6-1.22. Orthophotographie : O. Veissière – Patrimoine Numérique.	p. 55
Fig 22 : Coupe intermédiaire de ES 1.6. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 56
Fig 23 : Probable niveau de circulation <i>US 10462</i> . Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 56
Fig 24 : Berme sud et hauteur stratigraphique maximale en ES 1.6. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 56
Fig 25 : Trou de poteau TRP 1285 avant fouille. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 58
Fig 26 : Trou de poteau TRP 1201 au nord de ES 1.6. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 58
Fig 27 : Trous de piquet TRP 1301 et 1302. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 58
Fig 28 : Vue générale de l'espace ES 1.23. Orthophotographie : O. Veissière – Patrimoine numérique.	p. 60
Fig 29 : Parement oriental de M 1194. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 60
Fig 30 : Face méridionale de la pile PIL 1314. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 62
Fig 31 : Parement sud du mur M 1136. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 62
Fig 32 : Extrémité sud de M 1183 et tranchée de récupération TRR 1216. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 62
Fig 33 : Parement oriental de M 1183. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 64
Fig 34 : Bouchage d'une ancienne ouverture au sein de M 1183. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 64
Fig 35 : Parement ouest du mur M 1183. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 64
Fig 36 : Coupe nord-sud de l'espace ES 1.23. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 65
Fig 37 : Apparition du niveau <i>US 10450</i> au sein de ES 1.23. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 66
Fig 38 : Angle sud-ouest de l'espace ES 1.23 à la jonction avec ES 1.29. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 67
Fig 39 : Angle sud-est de ES 1.23. Potentielles traces d'une structure foyère. Clichés : Equipe de fouille 2021.	p. 67
Fig 40 : Fouille en cours de ES 1.23 et apparition de la structure ST 1207. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 68
Fig 41 : Support de pile PIL 1244 en cours de fouille. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 68
Fig 42 : Structure PIL 1249. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 68
Fig 43 : Le foyer FOY 1209 et sa fosse FOS 1215. Clichés : Equipe de fouille 2021.	p. 70
Fig 44 : Fosse de rejet FOS 1272. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 70
Fig 45 : Vues du grand foyer FOY 1210 au sein de ES 1.23. Clichés : Equipe de fouille 2021.	p. 45
Fig 46 : Vue générale de l'espace ES 1.24. Orthophotographie : O. Veissière – Patrimoine numérique.	p. 72
Fig 47 : Parement nord de M 1136. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 72
Fig 48 : Face méridionale de la pile PIL 1314. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 74
Fig 49 : Parement est du mur M 1189. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 74
Fig 50 : Variations du parement nord du mur M 1188. Clichés : Equipe de fouille 2021.	p. 75
Fig 51 : Tronçon sud de M 1188. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 76
Fig 52 : Parement occidental de M 1187. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 76
Fig 53 : ES 1.24 en cours de fouilles. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 76
Fig 54 : Coupe est-ouest de l'espace ES 1.24. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 78
Fig 55 : Coupe nord-sud de ES 1.24. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 78
Fig 56 : Stratigraphie de la moitié ouest de ES 1.24. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 78
Fig 57 : Structure ST 1186 en cours de fouille. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 79
Fig 58 : Stratigraphie de la moitié ouest de ES 1.24. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 79
Fig 59 : Vestiges de sol en mortier de chaux. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 80
Fig 60 : Reliquats du sol SOL 1208. Clichés : Equipe de fouille 2021.	p. 80
Fig 61 : Parement nord de la porte POR 1184 ; coup de sabre séparant la phase 1 (à gauche) de l'extension (à droite). Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 82
Fig 62 : Parement méridional de POR 1184. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 83
Fig 63 : Calade de l'espace ES 1.25. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 84
Fig 64 : Vue générale de l'espace ES 1.26. Orthophotographie : O. Veissière – Patrimoine numérique.	p. 85
Fig 65 : M 1306 vu du dessus. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 85
Fig 66 : Parement sud de M 1306 et ouverture OUV 1204. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 85
Fig 67 : M 1187 sert d'appui à M 1306 au nord. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 86
Fig 68 : Parement ouest de M 1187. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 86
Fig 69 : Le mur M 1187 et la porte POR 1184. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 86
Fig 70 : Vue générale de M 1193 au sein de ES 1.26. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 88
Fig 71 : Vestiges de la maçonnerie M 1192. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 88
Fig 72 : Coupe nord de l'espace ES 1.26. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 88

Fig 73 : Niveau chargé en tuf bien observable dans la berme occidentale. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 89	Fig 108 : Trou de poteau TRP 1235 (en coupe) et 1240. Clichés : Equipe de fouille 2021.	p. 114
Fig 74 : Coupe sud de ES 1.26. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 90	Fig 109 : Trous de poteaux 1143 et 1218. Clichés : Equipe de fouille 2021.	p. 114
Fig 75 : Vue générale de ES 1.26 avec la structure ST 1195 en son centre. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 91	Fig 110 : Trous de poteaux 1262 et 1263. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 114
Fig 76 : Vue générale de l'espace ES 1.27. Orthophotographie : O. Veissière – Patrimoine numérique.	p. 92	Fig 111 : Trou de poteau TRP 1256. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 114
Fig 77 : Vue générale de M 1193 depuis ES 1.27. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 92	Fig 112 : Fond plat muni d'un décor peu lisible. Cliché : L. Ceci (DCP).	p. 126
Fig 78 : Détail de la jonction entre parement et fondation du mur M 1193 (parement sud). Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 93	Fig 113 : Fragment de céramique claire avec un décor à la barbotine beige (partie gauche) et de couleur noire (partie droite). Cliché : L. Ceci (DCP).	p. 126
Fig 79 : vestiges d'enduit sur M 1193. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 93	Fig 114 : Panses ornées d'un motif en relief. Cliché : L. Ceci (DCP).	p. 126
Fig 80 : Parement ouest de M 1194. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 94	Fig 115 : Panse décoré d'un motif incisé. Cliché : L. Ceci (DCP).	p. 126
Fig 81 : Limites de l'espaces ES 1.27. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 94	Fig 116 : Terrine en alliage cuivreux issue du mobilier archéologique découvert lors des fouilles réalisées en 2021. Cliché : L. Ceci (DCP).	p. 128
Fig 82 : Parement nord de M 1206. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 94	Fig 117 : Pierre à aiguiser inventoriée en 2021. Cliché : L. Ceci (DCP).	p. 128
Fig 83 : Reliquats de sol récent <i>US 10424</i> . Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 96	Fig 118 : Un débris de fond de verre à boire. Cliché : L. Ceci (DCP).	p. 130
Fig 84 : Coupe sud de l'espace ES 1.27. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 96	Fig 119 : Fragment de panse avec un décor bleu et doré sur la panse. Cliché : L. Ceci (DCP).	p. 130
Fig 85 : Coupe ouest de ES 1.27. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 96	Fig 120 : Verrerie avec décor moulé. Cliché : L. Ceci (DCP).	p. 130
Fig 86 : Vue générale de l'espace ES 1.28. Orthophotographie : O. Veissière – Patrimoine numérique.	p. 98	Fig 121 : Fragments ornés de nervures fines incolores. Cliché : L. Ceci (DCP).	p. 130
Fig 87 : Coupe est-ouest de ES 1.28. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 98	Fig 122 : Morceaux de panses décorées d'un émail doré. Cliché : L. Ceci (DCP).	p. 130
Fig 88 : Vestiges de M 1206. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 100	Fig 123 : Fragment de verre de couleur bleu ressemblant au verre antique. Cliché : L. Ceci (DCP).	p. 130
Fig 89 : Vue générale de ES 1.29 (nord à gauche de l'image). Orthophotographie : O. Veissière – Patrimoine numérique.	p. 100	Fig 124 : Plusieurs fragments de tuile à pâte orangée. Cliché : L. Ceci (DCP).	p. 131
Fig 90 : Coupe sud de ES 1.29. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 100	Fig 125 : Planche des monnaies n°1. Echelle : 1/1. DAO : L. Benoit.	p. 134
Fig 91 : Vue générale des espaces ES 1.30-32. Orthophotographie : O. Veissière – Patrimoine numérique.	p. 102	Fig 126 : Planche des monnaies n°2. Echelle : 1/1. DAO : L. Benoit.	p. 136
Fig 92 : Vue de M 1309 depuis le nord. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 103	Fig 127 : Planche des monnaies n°3. Echelle : 1/1. DAO : L. Benoit.	p. 140
Fig 93 : Tableau sud du portail POR 1197 et sablière SB 1284. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 104	Fig 128 : Planche des monnaies n°4. Echelle : 1/1. DAO : L. Benoit.	p. 142
Fig 94 : Vue globale du portail depuis l'ouest. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 104	Fig 129 : Planche des monnaies n°5. Echelle : 1/1. DAO : L. Benoit.	p. 146
Fig 95 : Parement ouest de M 1198. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 104	Fig 130 : Planche des monnaies n°6. Echelle : 1/1. DAO : L. Benoit.	p. 148
Fig 96 : Vestiges de M 1036. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 105		
Fig 97 : Liaison entre M 1036 et M 1308. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 105	TABLEAUX ET GRAPHIQUES	
Fig 98 : Fondations de la maçonnerie M 1308. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 106	Tableau TP : Identifications, mesures et remarques sur les structures en creux.	p. 116-117
Fig 99 : Exemples d'encoches présent sur les bords de la rampe ES 1.30. Clichés : Equipe de fouille 2021.	p. 106	Tab 1 : Nombre de restes et Nombre Minimum d'Individus par catégorie de matériaux.	p. 119
Fig 100 : Vue générale de ES 1.30. Orthophotographie : O. Veissière – Patrimoine.	p. 107	Graph 1 : Répartition du nombre de reste selon leurs matériaux.	p. 118
Fig 101 : Stratigraphie superposée de ES 1.5 et ES 1.32. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 109	Graph 2 : Répartition du nombre minimum d'individu selon leurs matériaux	p. 118
Fig 102 : Coupe nord-sud de ES 1.30 et niveau de démolition <i>10521</i> . Clichés : Equipe de fouille 2021.	p. 110	Tab 2 : Répartition du petit mobilier en NR et en NMI matière.	p. 121
Fig 103 : <i>US 10536</i> . Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 110	Graph 3 : Répartition du nombre de reste par matière.	p. 121
Fig 104 : Vue générale de l'espace ES 1.28. Orthophotographie : O. Veissière – Patrimoine numérique.	p. 111	Graph 4 : Répartition du nombre minimum d'individus par matière.	p. 121
Fig 105 : Trou de poteau TRP 1296 en cours de fouille. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 112	Tab 3 : Ensemble du mobilier archéologique à l'exception du métal et des pièces de monnaies.	p. 122
Fig 106 : ES 1.31 en cours de fouille. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 112	Tab 4 : Ensemble de la céramique découverte dans la campagne archéologique de 2021.	p. 124
Fig 107 : Trou de poteau TRP 1250. Cliché : Equipe de fouille 2021.	p. 113	Tab 5 : Ensemble de la vaisselle en métal découverte au château médiéval de Clermont.	p. 128
		Tab 6 : Ensemble de la vaisselle en verre de la campagne archéologique de 2021.	p. 128
		Tab 7 : Inventaire des fragments de tuile découverts au château médiéval de Clermont en 2021.	p. 131

PLANCHES :

SOMMAIRE :

PLANCHES

Planche 1 : Localisation de la commune. Échelle : 1/250000. DAO : L. BENOIT / SAPB.

Planche 2 : Localisation de la commune. Échelle : 1/25000. DAO : L. BENOIT / SAPB.

Planche 3 : Plan général du site de Clermont. Échelle : 1/2500. DAO : M. CHEVALIER et L. BENOIT / SAPB.

Planche 4 : Zone d'étude. Échelle : 1/1500. DAO : M. CHEVALIER et L. BENOIT / SAPB.

Planche 5 : Plan topographique LIDAR du château médiéval et numérisation scanner 3D des fonds de fouilles et vestiges saillants. Échelle : 1/500. DAO : L. BENOIT / SAPB.

Planche 6 : Plan de la zone de fouille. Échelle : 1/200. DAO : L. BENOIT / SAPB.

Planche 7 : Plan de la zone de fouille par année. Échelle : 1/200. DAO : L. BENOIT / SAPB.

Planche 8 : Plan de la zone de fouille / du secteur sud. Échelle : 1/175. DAO : L. BENOIT / SAPB.

Planche 9 : Localisation des sondages et des structures du secteur sud. Échelle : 1/150. DAO : L. BENOIT / SAPB.

Planche 10 : Localisation des sondages, des structures, des coupes stratigraphiques et des relevés d'élévations 2020. Échelle : 1/100. DAO : L. BENOIT / SAPB.

Planche 11 : Elévations des espaces ES 1.23, 1.24 et 1.30. Échelle : 1/50. DAO : L. BENOIT / SAPB.

Planche 12 : Elévations des espaces ES 1.23, 1.24, 1.26 et 1.27. Échelle : 1/50. DAO : L. BENOIT / SAPB.

Planche 13 : Coupes des espaces ES 1.5 et 1.30, structures en creux de ES 1.30. Échelles : 1/20 et 1/50. DAO : N. PIERRAT.

Planche 14 : Coupes des espaces ES 1.6, 1.20, 1.22, 1.23 et 1.29. Échelle : 1/50. DAO : S. BRANCHEREAU ; C. TOURNIER / Archeodunum.

Planche 15 : Plan et coupes des structures en creux de l'espace ES 1.6 / 1.22. Échelle : 1/20. DAO : L. BENOIT / SAPB et S. BRANCHEREAU.

Planche 16 : Coupes des espaces ES 1.23 et 1.27. Échelle : 1/50. DAO : L. BENOIT / SAPB.

Planche 17 : Plan et coupes des structures en creux de l'espace ES 1.23 1/3. Échelle : 1/20. DAO : L. BENOIT / SAPB.

Planche 18 : Plan et coupes des structures en creux de l'espace ES 1.23 2/3. Échelle : 1/20. DAO : L. BENOIT / SAPB.

Planche 19 : Plan et coupes des structures en creux de l'espace ES 1.23 3/3. Échelle : 1/20. DAO : L. BENOIT / SAPB.

Planche 20 : Coupes des espaces ES 1.24 et 1.25. Échelles : 1/20 et 1/50. DAO : S. BRANCHEREAU.

Planche 21 : Plan et coupes des structures en creux de l'espace ES 1.24 1/3. Échelle : 1/20. DAO : S. BRANCHEREAU.

Planche 22 : Plan et coupes des structures en creux de l'espace ES 1.24 2/3. Échelle : 1/20. DAO : S. BRANCHEREAU.

Planche 23 : Plan et coupes des structures en creux de l'espace ES 1.24 3/3. Échelle : 1/20. DAO : S. BRANCHEREAU.

Planche 24 : Coupes de l'espace ES 1.26. Échelle : 1/20. DAO : N. PIERRAT.

Planche 25 : Plans et coupes des structures en creux de l'espace ES 1.26 et 1.20. Échelle : 1/20. DAO : L. BENOIT / SAPB et S. BRANCHEREAU.

Planche 26 : Coupe et structures en creux de l'espaces ES 1.31. Échelle : 1/20 et 1/50. DAO : L. BENOIT / SAPB et C. TOURNIER / Archeodunum.

Planche 27 : Les bâtiments sur poteaux de bois. Échelle : 1/100. DAO : C. Tournier / Archeodunum.

Planche 28 : Echantillon du mobilier métallique issu de la fouille 2021 – Huisserie et ameublement. Échelle : 1/1. DAO : C. TOURNIER / Archeodunum.

Planche 29 : Echantillon du mobilier métallique issu de la fouille 2021 – Vestimentaire. Échelle : 1/1. DAO : C. TOURNIER / Archeodunum.

Planche 30 : Echantillon du mobilier métallique issu de la fouille 2021 – Instruments et outils. Échelle : 1/1. DAO : C. TOURNIER / Archeodunum.

Planche 31 : Echantillon du mobilier métallique issu de la fouille 2021 – Equipement équestre et militaire. Échelle : 1/1. DAO : C. TOURNIER / Archeodunum.

Planche 32 : Mobilier céramique – Formes grises et claires. Échelle : 1/1. DAO : L. CECI / DCP.

Planche 33 : Vaisselle métallique. Échelle : 1/1. DAO : L. CECI / DCP.

Planche 34 : Plan phasé des vestiges de 2021. Échelle : 1/100. DAO : L. BENOIT / SAPB.

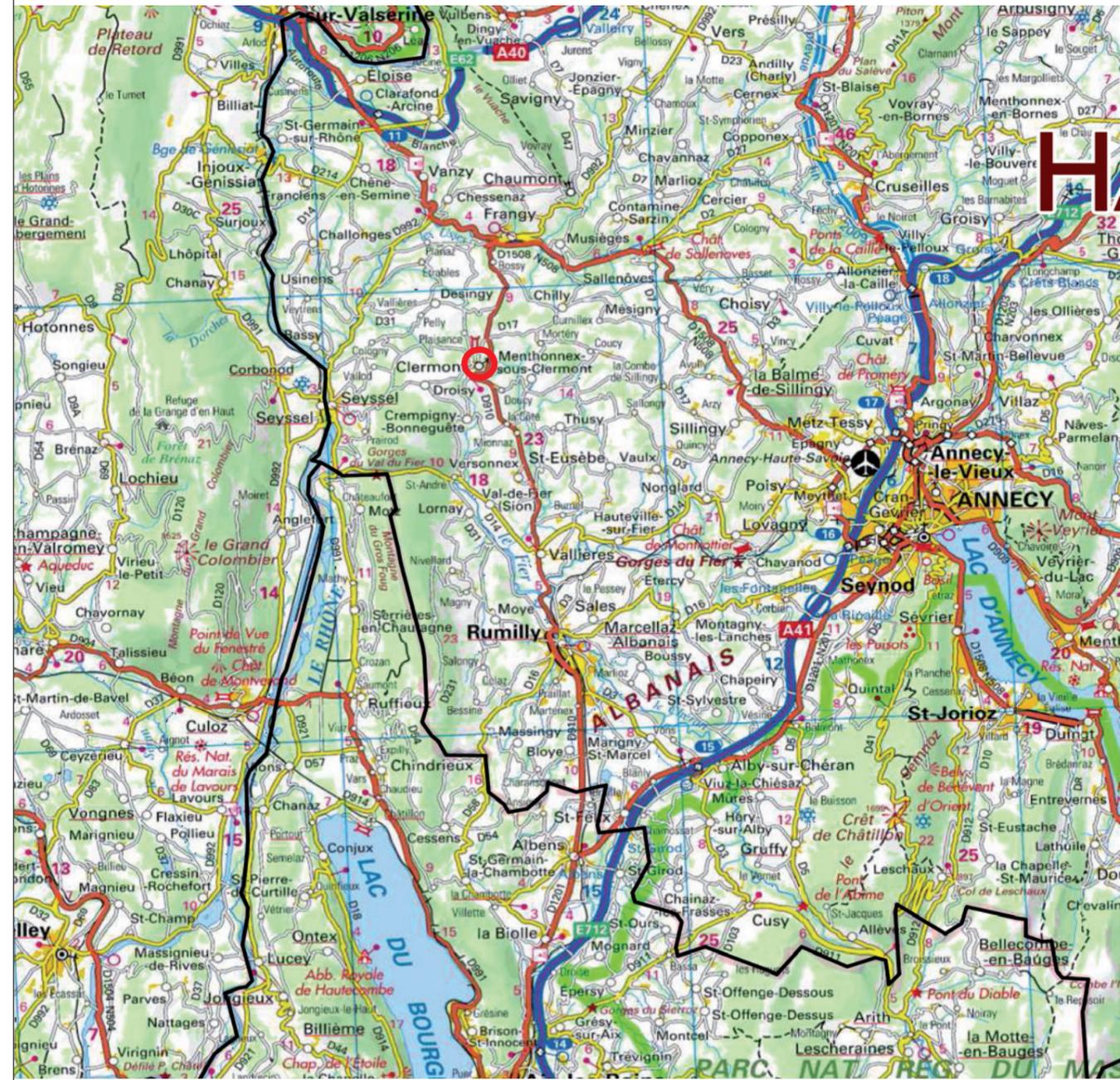
Planche 35 : Projet d'intervention en 2022. Échelle : 1/500. DAO : L. BENOIT / SAPB.

Planche 36 : Diagramme stratigraphique. DAO : L. BENOIT / SAPB.

CHÂTEAU MÉDIÉVAL (Clermont, Haute-Savoie)

Planche 1 - Localisation de la commune

Août 2017. Echelle 1/250000e.
D'après IGN.
DAO : L. Benoit / Service archéologie et patrimoine bâti.

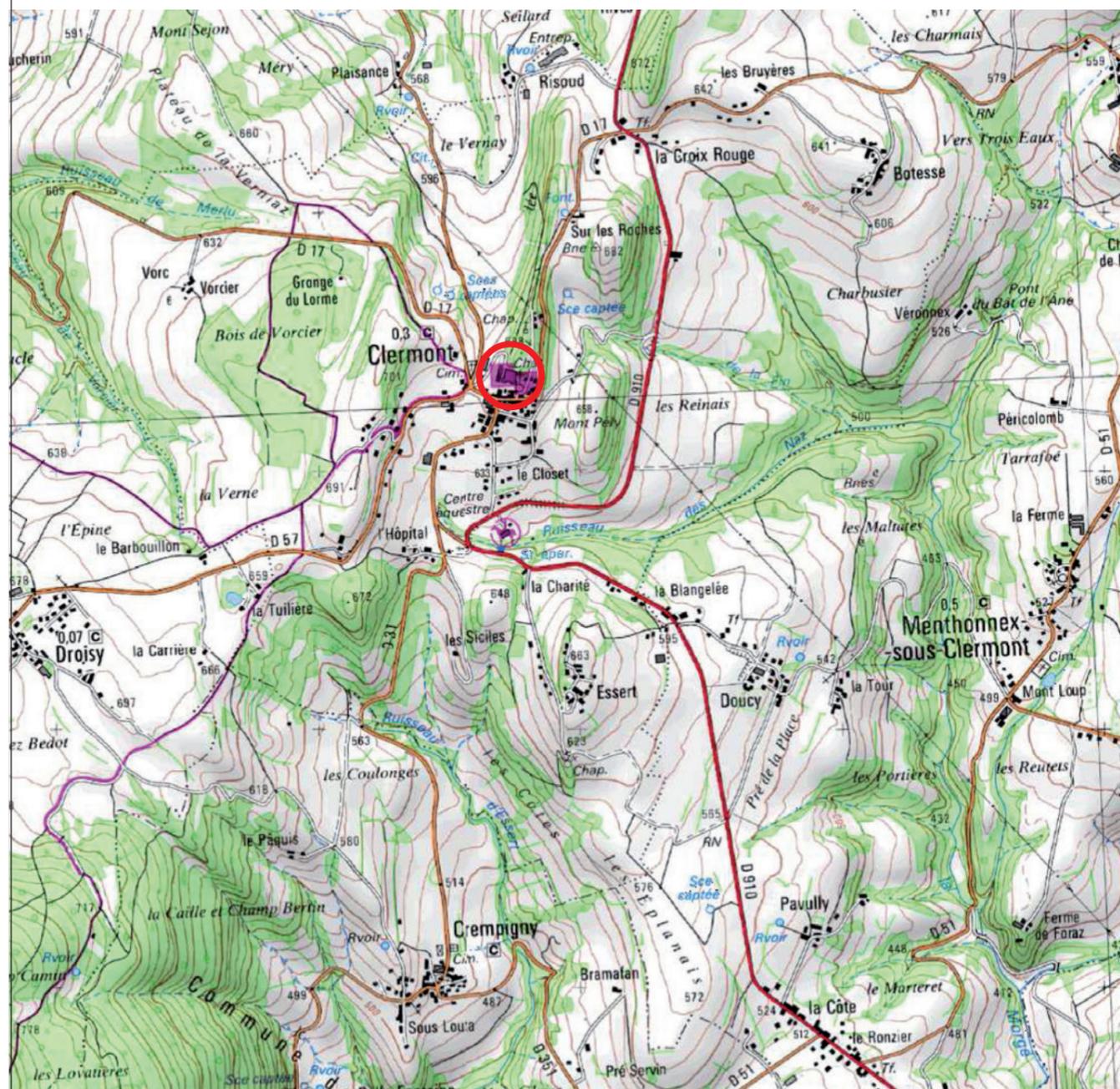


CHÂTEAU MÉDIÉVAL (Clermont, Haute-Savoie)

Planche 2 - Localisation de la commune

Août 2017. Echelle 1/25000e.
D'après IGN.
DAO : L. Benoit / Service archéologie et patrimoine bâti.

0 1.25km



CHÂTEAU MÉDIÉVAL (Clermont, Haute-Savoie)

Planche 3 - Plan général du site de Clermont

Août 2017. Echelle 1/2500e.
DAO : M. Chevalier (UAPB / 2010) -
L. Benoit (SAPB / 2016).
Fond de plan: Cadastre, croquis de terrain: E. Chauvin-Desfleurs (HADES), C. GUFFOND (SAPB).



Echelle : 1/2500^{ème}
0 50 100 m

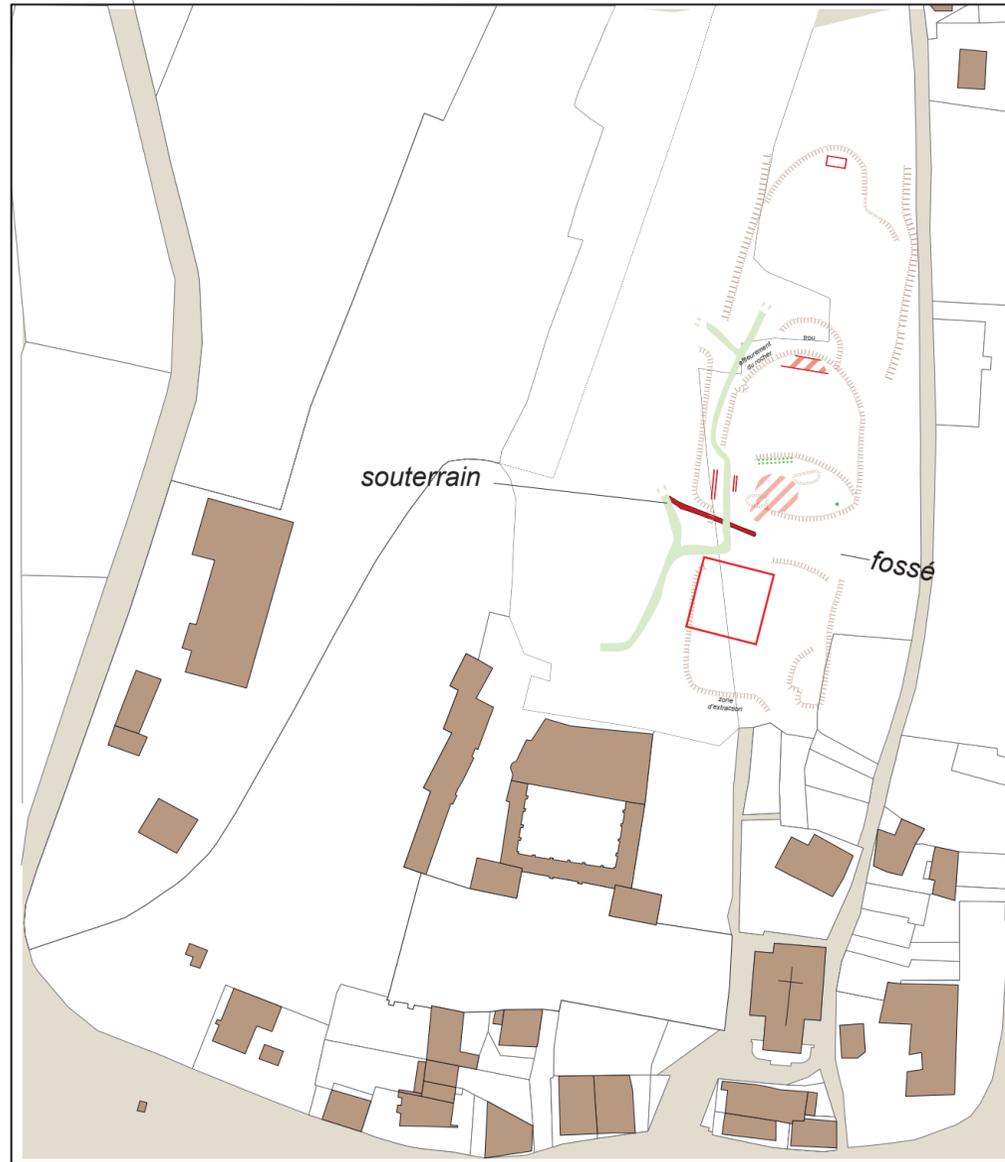
- tracé d'après cadastre, relevé photogrammétrique ou topographique
- tracé d'après croquis de terrain ou photographie aérienne
- emprise schématique (approximative)
- couverture conservée
- parcelle
- bâti
- réseau viarie
- réseau hydrographique



CHÂTEAU MÉDÉVAL (Clermont, Haute-Savoie)

Planche 4 - Zone d'étude

Août 2017, Echelle 1/1500e.
DAO : M. Chevalier (SAPB / 2010) -
L. Benoit (SAPB / 2021).
Fond de plan: Cadastre, croquis de terrain: E. Chauvin-Desfleurs
(HADES), C. GUFFOND (SAPB).



0 30 60 m

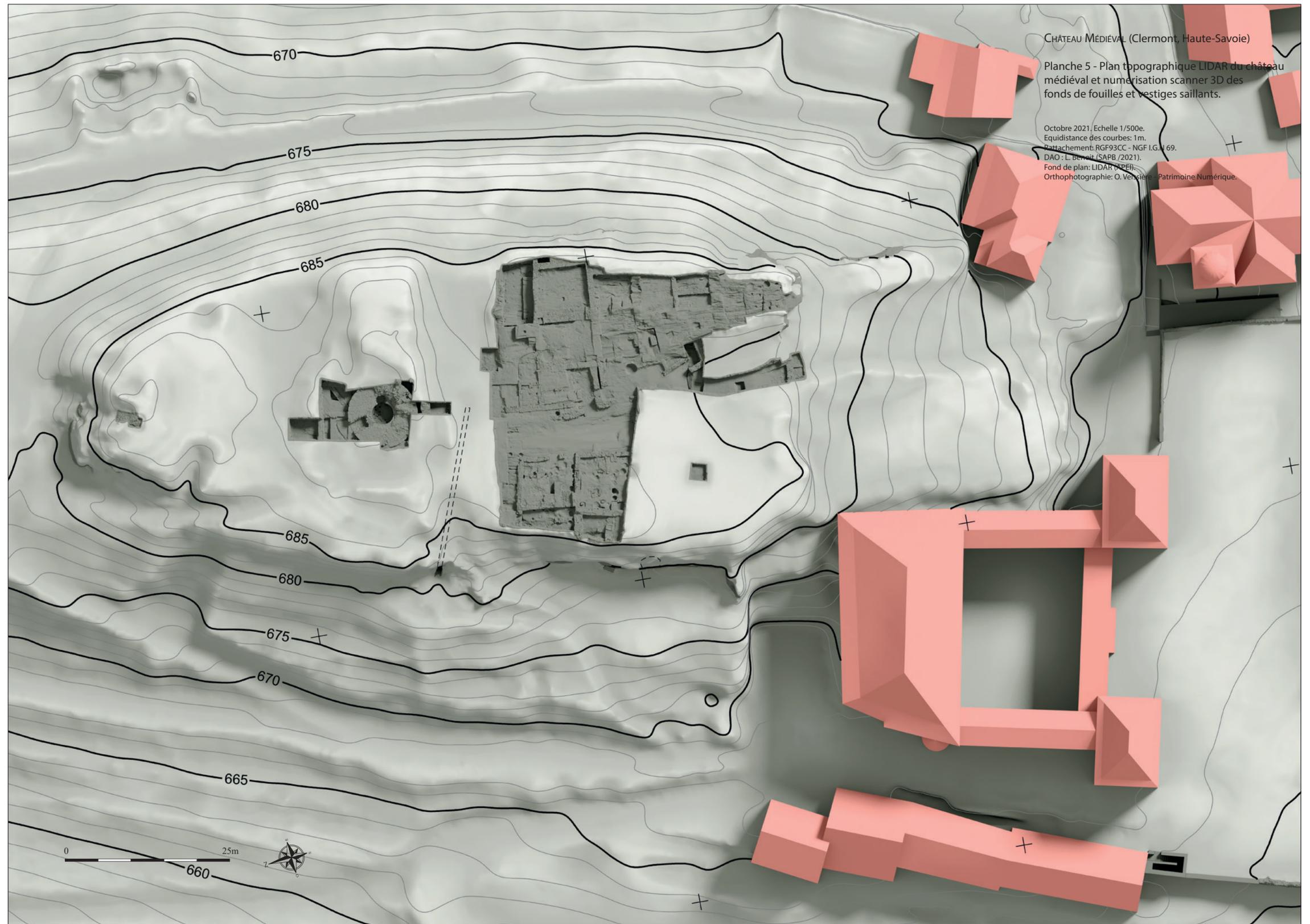
- | | | | | | |
|--|---|--|---|--|-----------------------|
| | tracé du souterrain d'après scanner | | tracé d'après croquis de terrain ou photographie aérienne | | bâti |
| | tracé d'après cadastre, relevé photogrammétrique ou topographique | | emprise schématique (approximative) | | réseau viaire |
| | | | couverture conservée | | réseau hydrographique |



CHÂTEAU MÉDÉVAL (Clermont, Haute-Savoie)

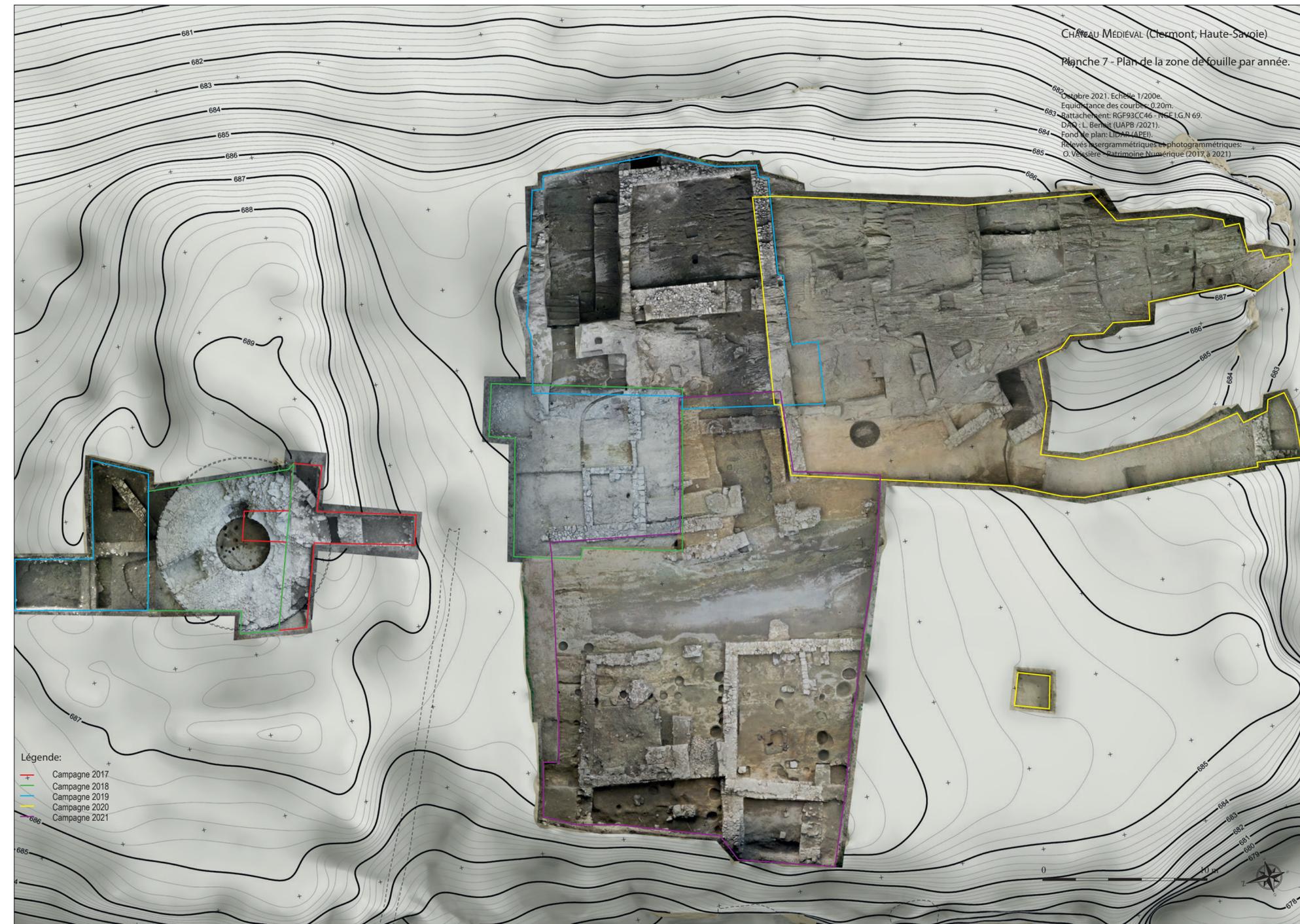
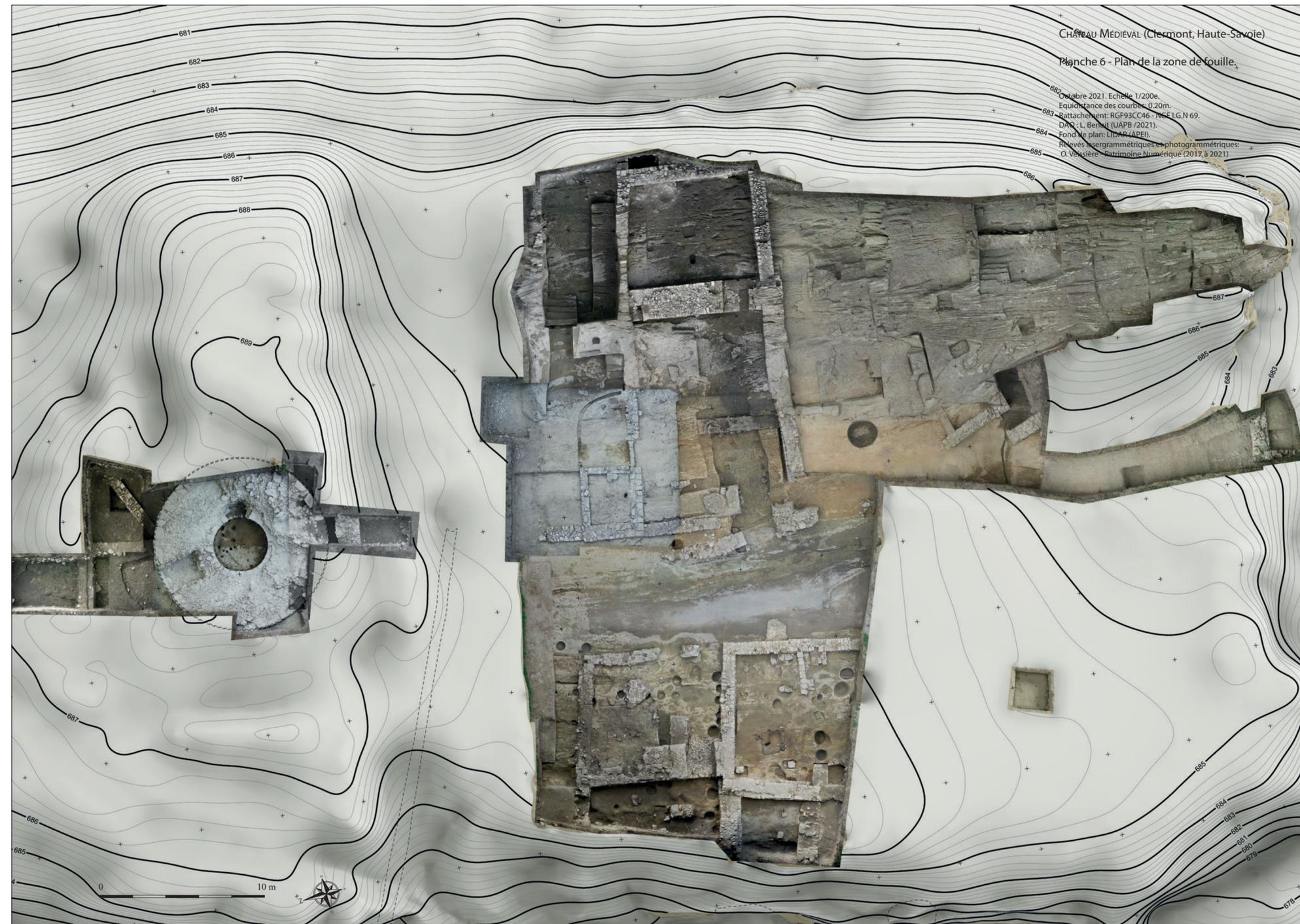
Planche 5 - Plan topographique LIDAR du château médiéval et numérisation scanner 3D des fonds de fouilles et vestiges saillants.

Octobre 2021, Echelle 1/500e.
Equidistance des courbes: 1m.
Rattachement: RGF93CC - NGF I.G.N. 69.
DAO : L. Benoit (SAPB / 2021).
Fond de plan: LIDAR (APEI).
Orthophotographie: O. Versière - Patrimoine Numérique.



0 25m

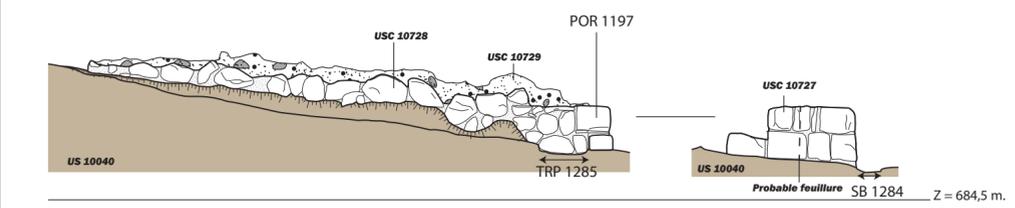




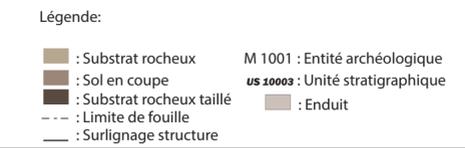
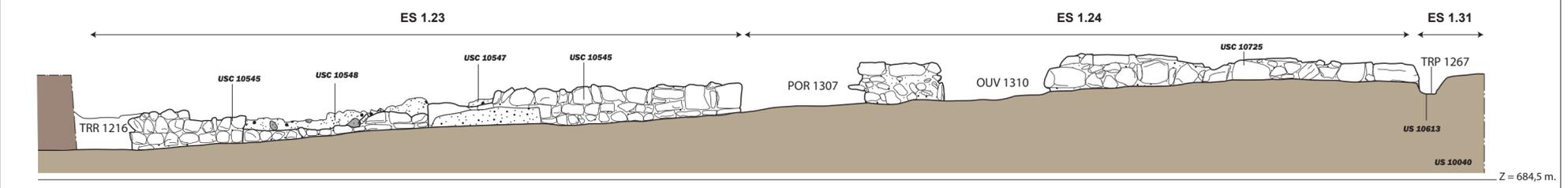




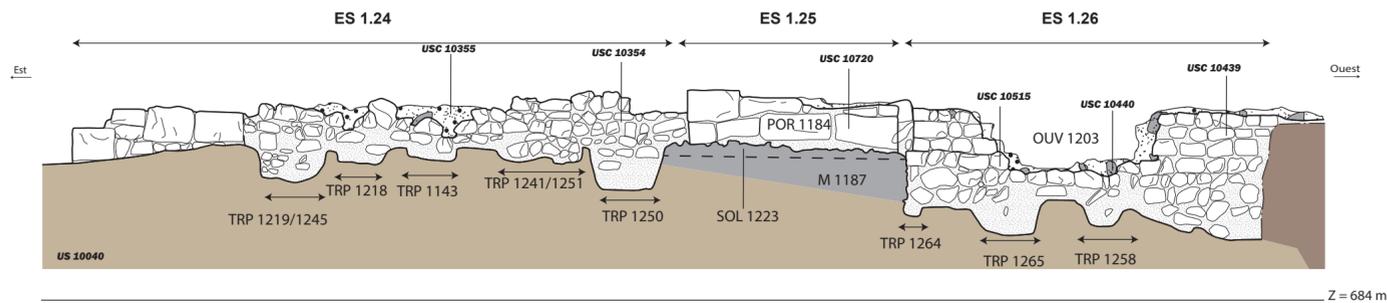
1. Parements ouest et sud de l'ensemble POR 1197/M 1198.



2. Parements est des murs M 1183 et 1189.



1. Parements nord des murs M 1036 et M 1193.

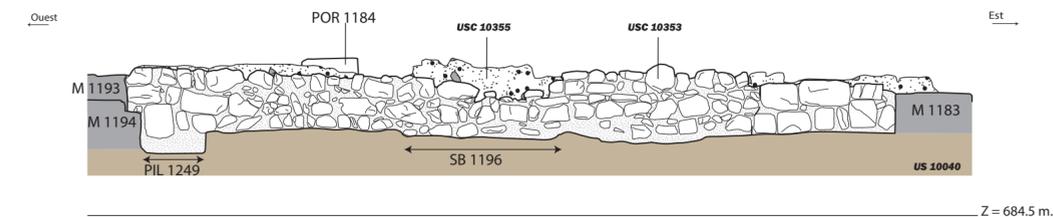


CHÂTEAU MÉDIÉVAL (Clermont, Haute-Savoie)

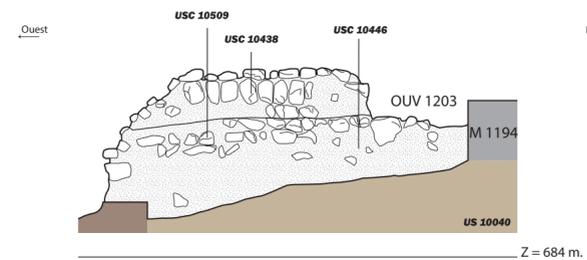
Planche 12 - Élévations des espaces ES 1.23, 1.24, 1.26 et 1.27.

Octobre 2021. Echelle 1/50e.
Relevés: L. Benoit, C. Tournier
DAO: L. Benoit (SAPB).

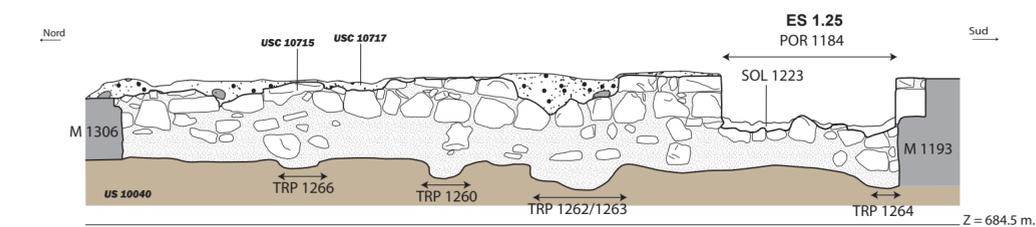
2. Parement sud du mur M 1036.



3. Parement sud du mur M 1193.



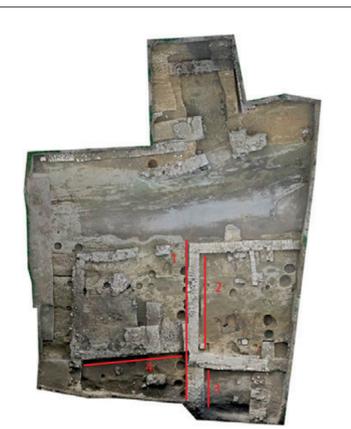
4. Parement ouest du mur M 1187.



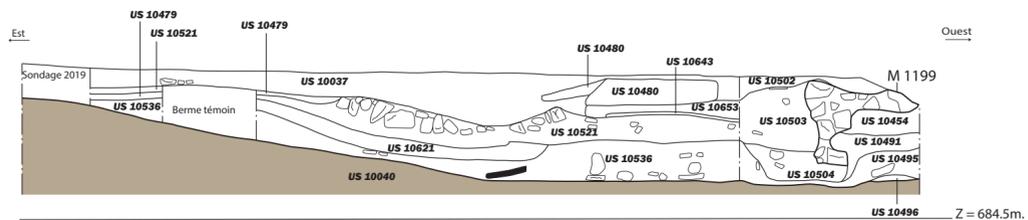
Légende:

- : Substrat rocheux
- : Sol en coupe
- : Substrat rocheux taillé
- : Limite de fouille
- : Surlignage structure
- : Entité archéologique M 1001
- : Unité stratigraphique US 10003
- : Enduit

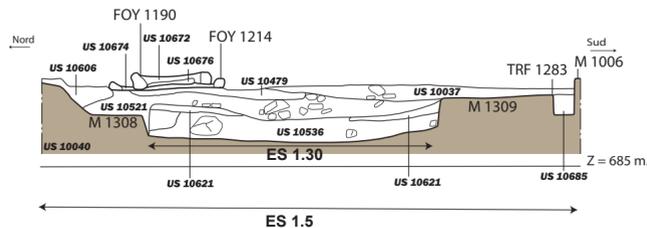
0 2.5m



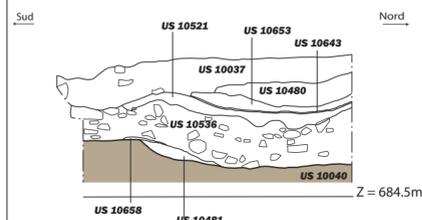
1. Coupe est-ouest de l'espace ES 1.5 / 1.30.



2. Coupe nord-sud des espaces ES 1.5 / 1.30.



3. Coupe sud-nord de l'espace ES 1.5.



Légende:

- : Substrat rocheux
- : Sol en coupe
- : Substrat rocheux taillé
- : Limite de fouille
- : Surlignage structure
- : Entité archéologique M 1001
- : Unité stratigraphique US 10003
- : Enduit

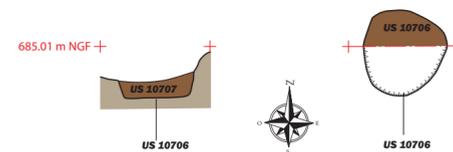
0 2.5m

CHÂTEAU MÉDIÉVAL (Clermont, Haute-Savoie)

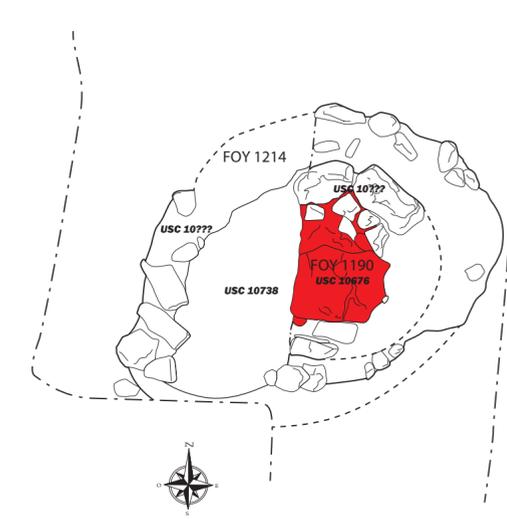
Planche 13 - Coupes des espaces ES 1.5 et 1.30, structure associées.

Octobre 2021. Echelle 1/50e et 1/20e.
Relevés: D. Fert; N. Pierrat
DAO: N. Pierrat et C. Tournier.

4. Trou de poteau TRP 1290 (1/20e).



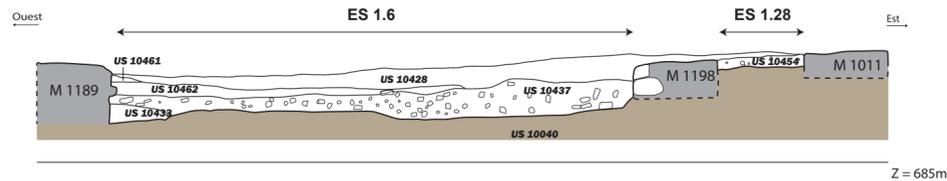
5. Foyers FOY 1190 et 1214 (1/20e).



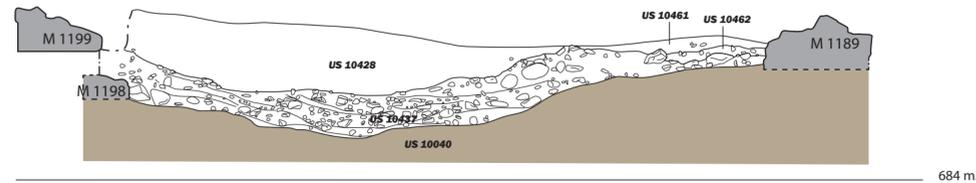
0 1m



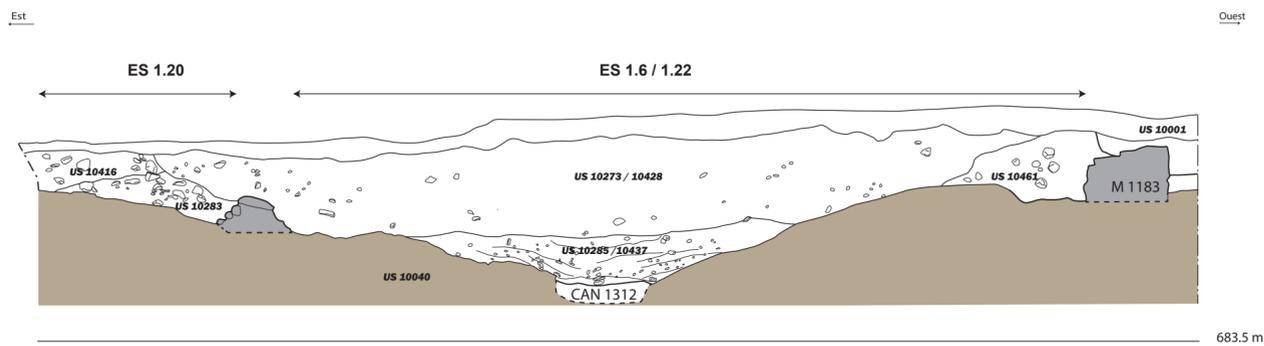
1. Coupe ouest-est des espaces ES 1.6 et ES1.28.



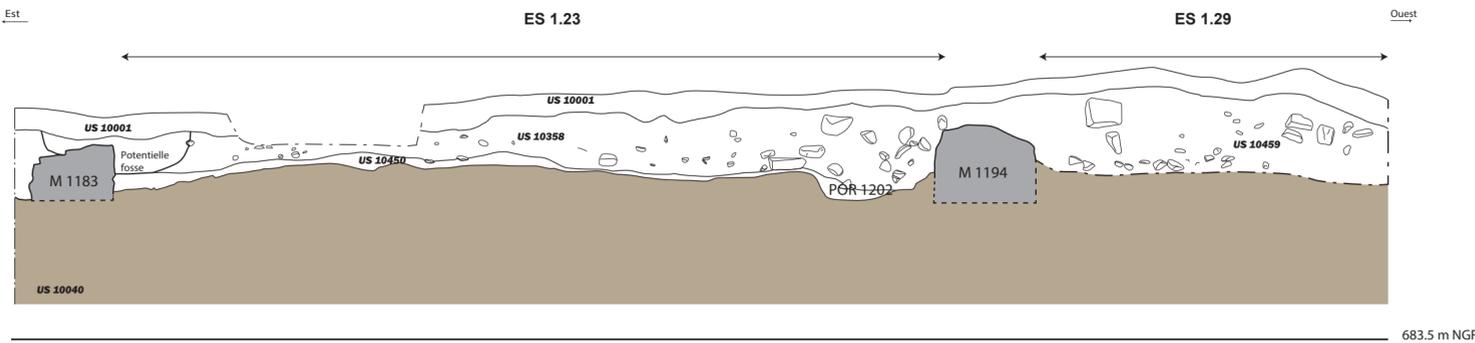
2. Coupe est-ouest de l'espace ES 1.6 / 1.22 au centre des fouilles de 2021.



3. Coupe est-ouest de la berme septentrionale 1/2.



4. Coupe est-ouest de la berme septentrionale 2/2.

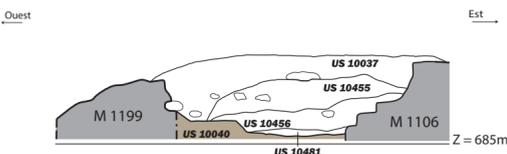


CHÂTEAU MÉDÉVAL (Clermont, Haute-Savoie)

Planche 14 - Coupes des espaces ES 1.6, 1.20, 1.22, 1.23 et 1.29.

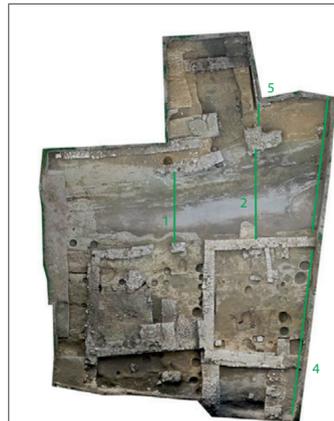
Octobre 2021. Echelle 1/50e.
Relevés: L. Henrich, L. Benoit, B. Maniez et C. Tournier
DAO : S. Branchereau et C. Tournier.

5. Coupe ouest-est de l'espace ES 1.20.



Légende:

- : Substrat rocheux
- : Sol en coupe
- : Substrat rocheux taillé
- : Limite de fouille
- : Surlignage structure
- M 1001 : Entité archéologique
- US 10003 : Unité stratigraphique
- : Enduit

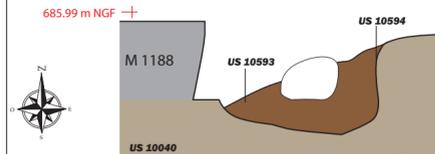


CHÂTEAU MÉDÉVAL (Clermont, Haute-Savoie)

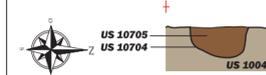
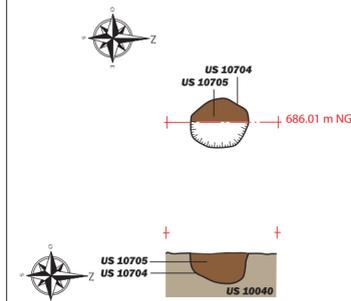
Planche 15 - Plans et coupes des structures en creux de l'espace ES 1.6 / 1.22.

Octobre 2021. Echelle 1/20e.
Relevés: L. Henrich, B. Maniez et C. Tournier.
DAO : L. Benoit (SAPB) et S. Branchereau.

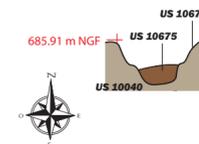
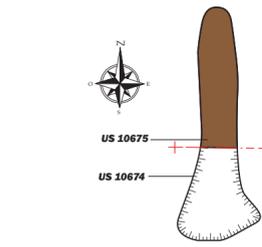
1. Trou de poteau TRP 1255



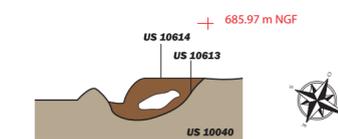
3. Encoche ENC 1304



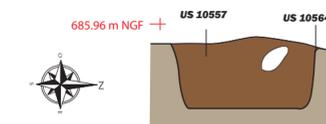
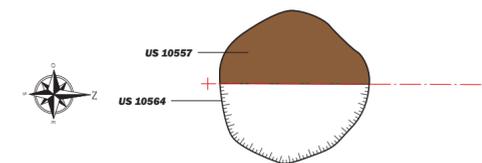
4. Structure ST 1279



2. Trou de poteau TRP 1267

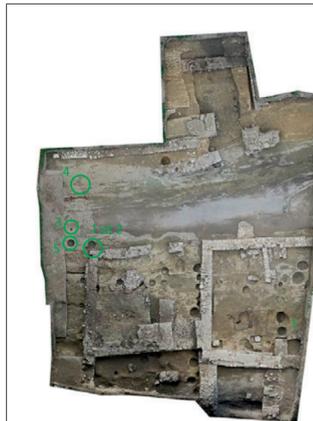


5. Trou de poteau TRP 1201



Légende:

- : Substrat rocheux
- : Sol en coupe
- : Substrat rocheux taillé
- : Limite de fouille
- : Surlignage structure
- M 1001 : Entité archéologique
- US 10003 : Unité stratigraphique

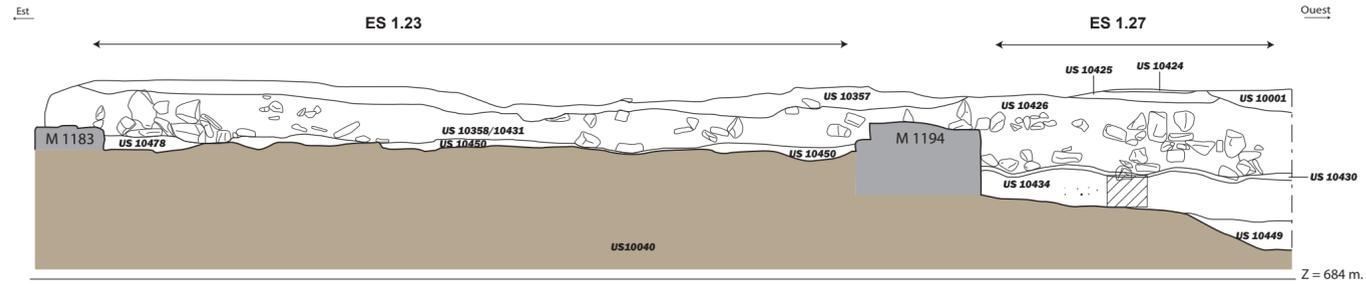


CHÂTEAU MÉDIÉVAL (Clermont, Haute-Savoie)

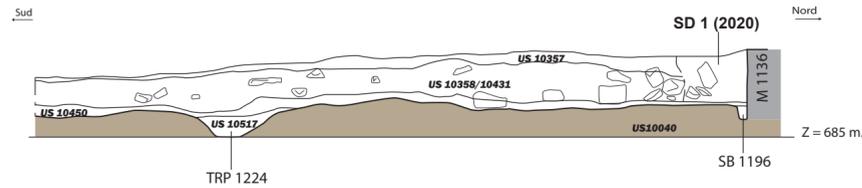
Planche 16 - Coupes des espaces ES 1.23 et 1.27.

Octobre 2021. Echelle 1/50e.
Relevés: S. Alloin, E. Gavard, J. Lair et A. Lorphelin.
DAO: L. Benoit (SAPB).

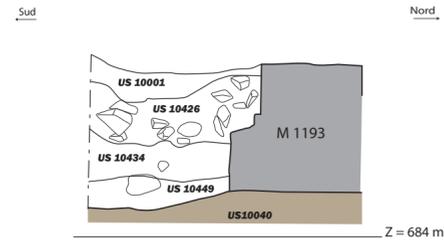
1. Coupe est-ouest des espaces ES 1.23 et 1.27.



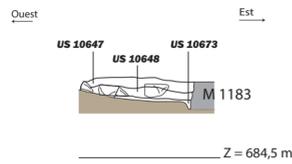
2. Coupe sud-nord de l'espace ES 1.23.



3. Coupe sud-nord de l'espace ES 1.27.



4. Coupe est-ouest à l'angle sud-est l'espace ES 1.23.



Légende:

- : Substrat rocheux
- : Sol en coupe
- : Substrat rocheux taillé
- : Limite de fouille
- : Surlignage structure
- M 1001 : Entité archéologique
- US 10003 : Unité stratigraphique
- : Enduit

0 2.5m

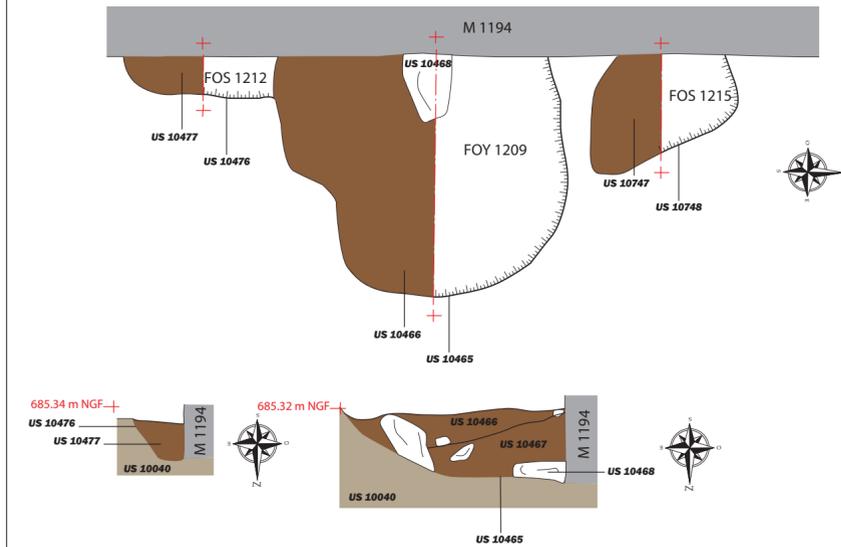


CHÂTEAU MÉDIÉVAL (Clermont, Haute-Savoie)

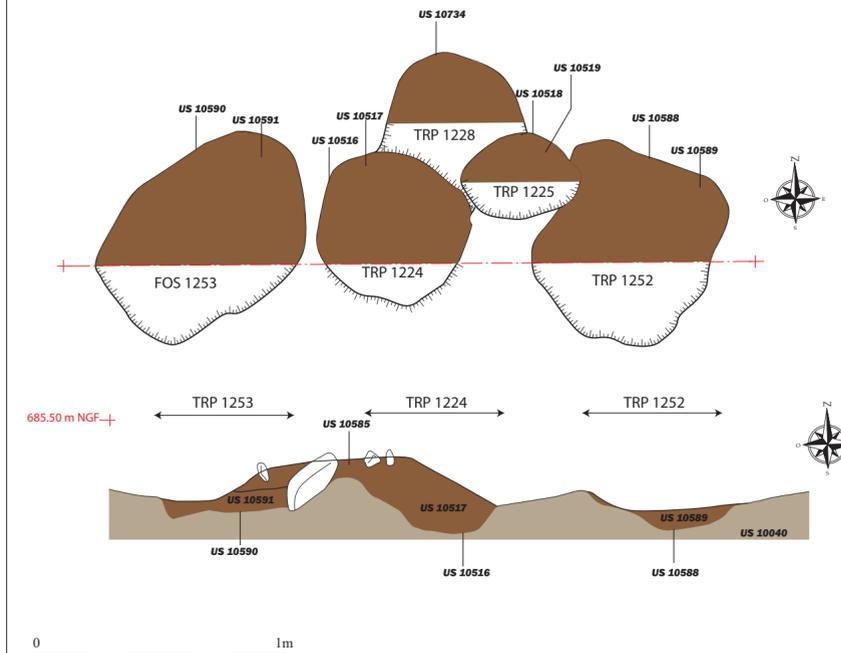
Planche 17 - Plans et coupes des structures en creux de l'espace ES 1.23 1/3.

Octobre 2021. Echelle 1/20e.
Relevés: S. Alloin et J. Lair.
DAO: L. Benoit (SAPB).

1. Fosse FOS 1212 et 1215; Foyer 1209



3. Fosse FOS 1253; Trou de poteau TRP 1224, 1225, 1228 et 1252



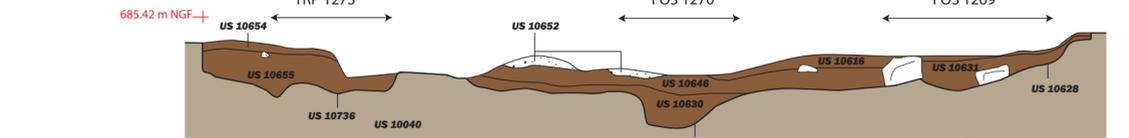
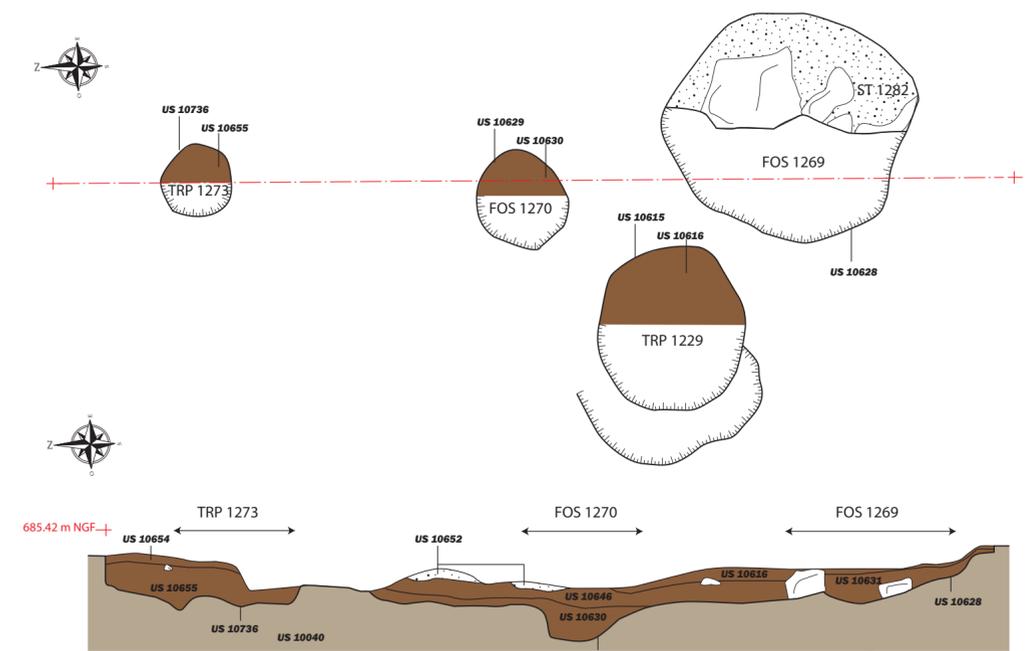
Légende:

- : Substrat rocheux
- : Sol en coupe
- : Substrat rocheux taillé
- : Limite de fouille
- : Surlignage structure
- M 1001 : Entité archéologique
- US 10003 : Unité stratigraphique
- : Enduit

0 1m



2. Fosse FOS 1269 et 1270; Trou de poteau TRP 1273

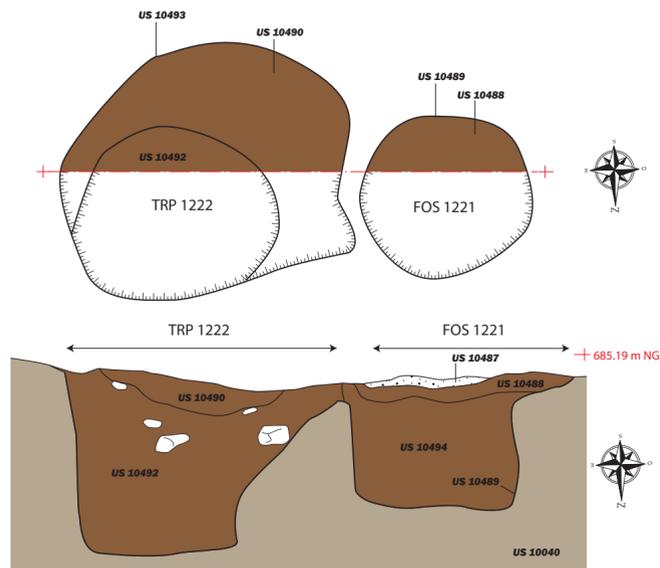


Légende:

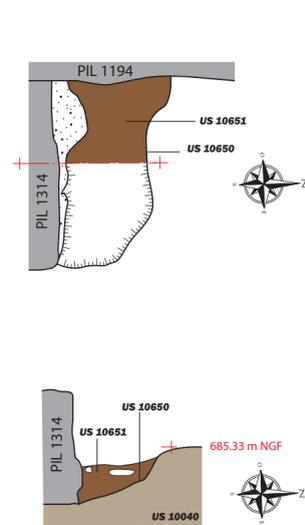
- : Substrat rocheux
- : Sol en coupe
- : Substrat rocheux taillé
- : Limite de fouille
- : Surlignage structure
- M 1001 : Entité archéologique
- US 10003 : Unité stratigraphique
- : Enduit

0 1m

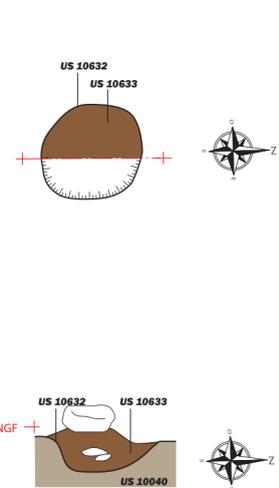
1. Fosse FOS 1221 et TRP 1222



2. Fosse FOS 1272



3. Trou de poteau TRP 1271

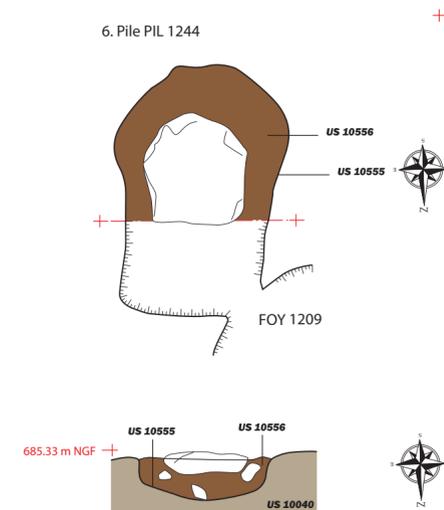


CHÂTEAU MÉDIÉVAL (Clermont, Haute-Savoie)

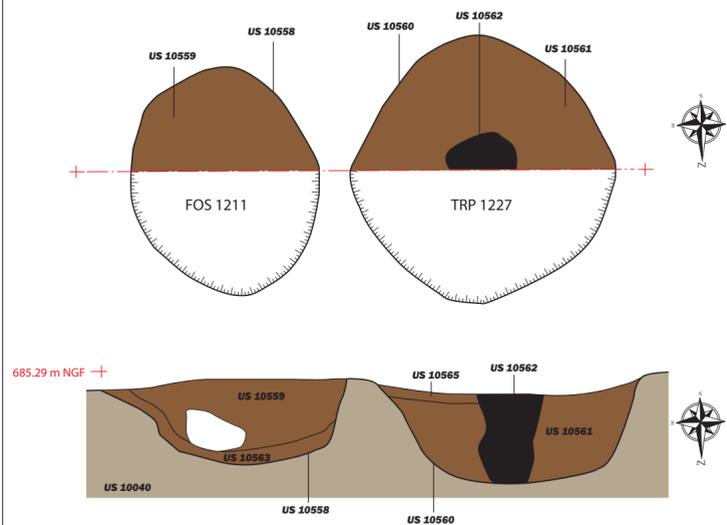
Planche 18 - Plans et coupes des structures en creux de l'espace ES 1.23 2/3.

Octobre 2021. Echelle 1/20e.
Relevés: S. Alloin, E. Gavard et J. Lair.
DAO : L. Benoit (SAPB).

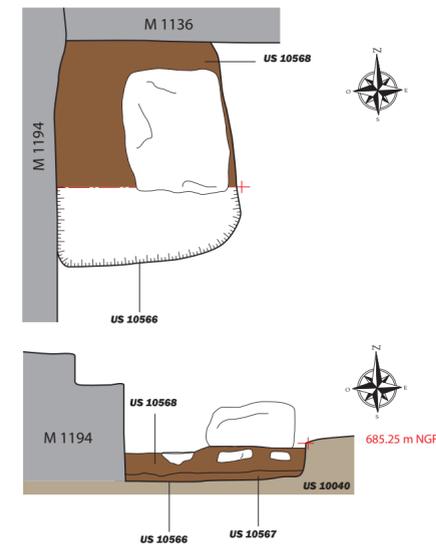
6. Pile PIL 1244



4. Fosse FOS 1211 et TRP 1227



5. Pile PIL 1249



Légende:

- : Substrat rocheux
- : Sol en coupe
- : Substrat rocheux taillé
- : Limite de fouille
- : Surlignage structure
- M 1001 : Entité archéologique
- US 10003 : Unité stratigraphique
- : Enduit

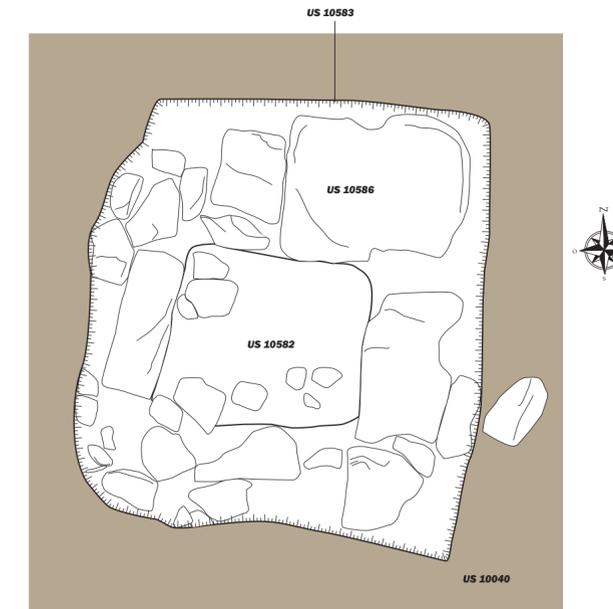


CHÂTEAU MÉDIÉVAL (Clermont, Haute-Savoie)

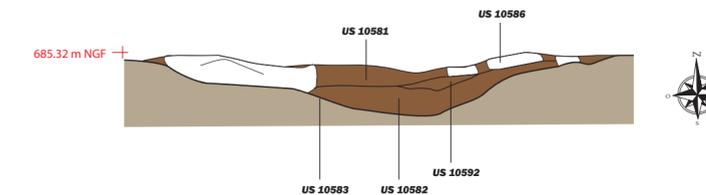
Planche 19 - Plans et coupes des structures en creux de l'espace ES 1.23 3/3.

Octobre 2021. Echelle 1/20e.
Relevés: L. Benoit et J. Lair.
DAO : L. Benoit (SAPB).

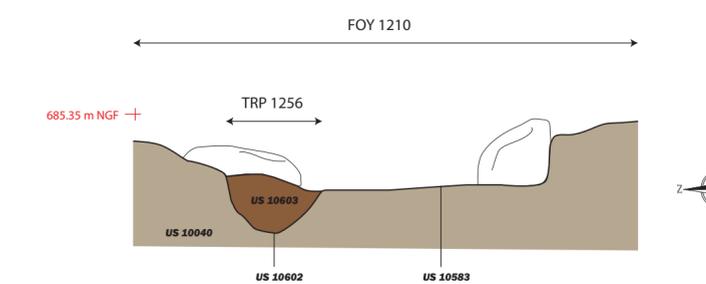
1. Foyer 1210



2. Foyer 1210 coupe E-O

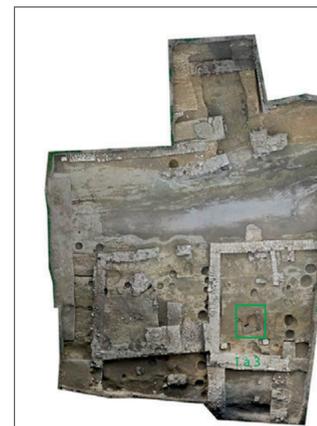


2. Foyer 1210 et trou de poteau TRP 1256 coupe N-S



Légende:

- : Substrat rocheux
- : Sol en coupe
- : Substrat rocheux taillé
- : Limite de fouille
- : Surlignage structure
- M 1001 : Entité archéologique
- US 10003 : Unité stratigraphique
- : Enduit

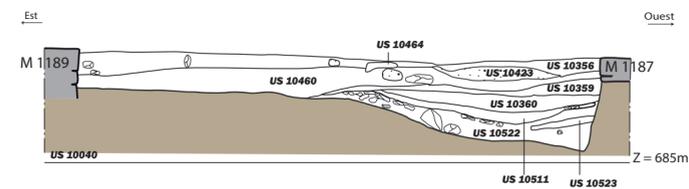


CHÂTEAU MÉDIÉVAL (Clermont, Haute-Savoie)

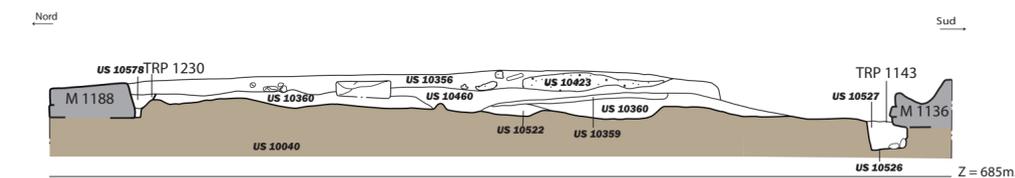
Planche 20 - Coupes des espaces ES 1.24 et 1.25.

Septembre 2021. Echelle 1/20e et 1/50e.
Relevés: S. Branchereau et S. Canteloup.
DAO: S. Branchereau.

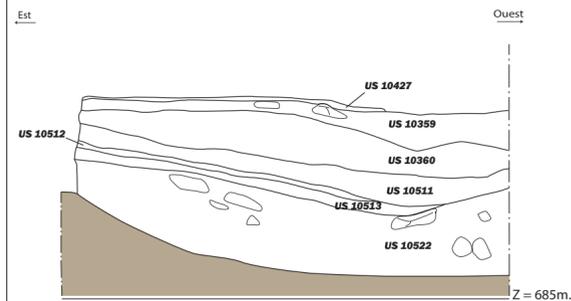
1. Coupe est-ouest de l'espace ES 1.24.



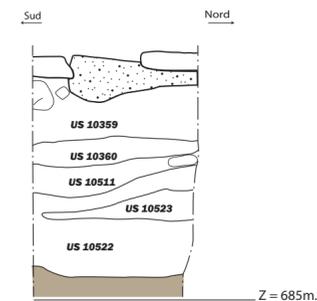
2. Coupe sud-nord de l'espace ES 1.24.



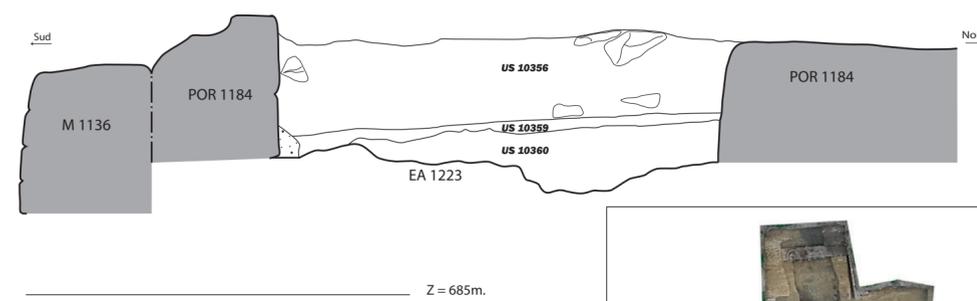
3. Coupe est-ouest sous EA 1186 de l'espace ES 1.24.



4. Coupe sud-nord de l'EA 1184 dans l'espace ES 1.24.

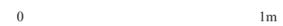


5. Coupe sud-nord de l'IPOR 1184 dans ES 1.24.



Légende:

- : Substrat rocheux
- : Sol en coupe
- : Substrat rocheux taillé
- : Limite de fouille
- : Surlignage structure
- M 1001 : Entité archéologique
- US 10003 : Unité stratigraphique
- : Enduit

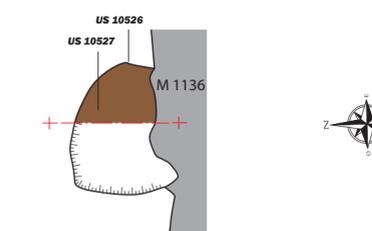


CHÂTEAU MÉDIÉVAL (Clermont, Haute-Savoie)

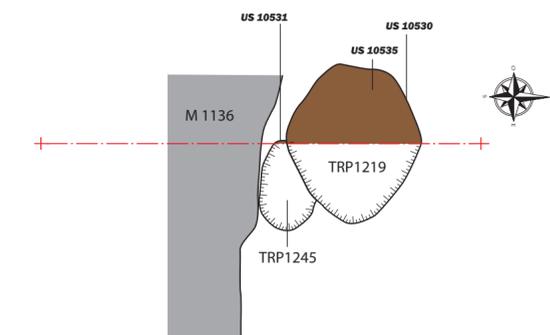
Planche 21 - Plans et coupes des structures en creux de l'espace ES 1.24 1/3.

Septembre 2021. Echelle 1/20e.
Relevés: S. Branchereau et S. Canteloup.
DAO: S. Branchereau.

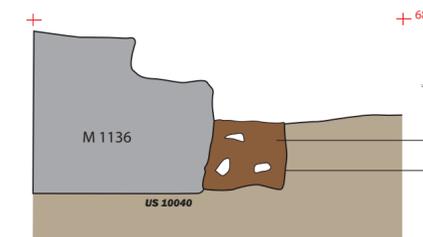
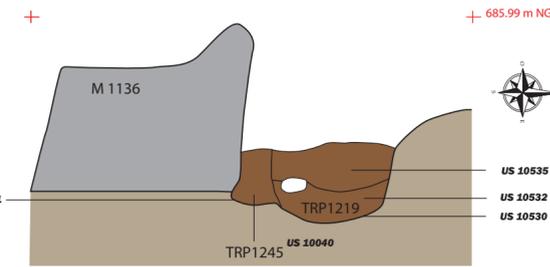
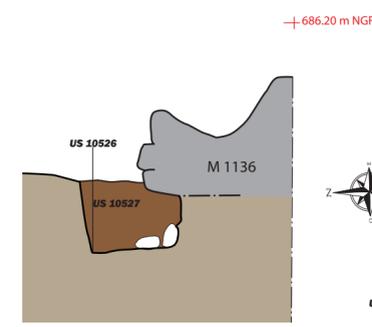
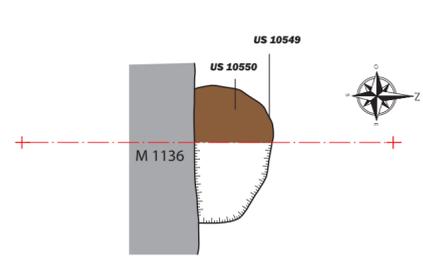
1. Trou de poteau TRP 1146



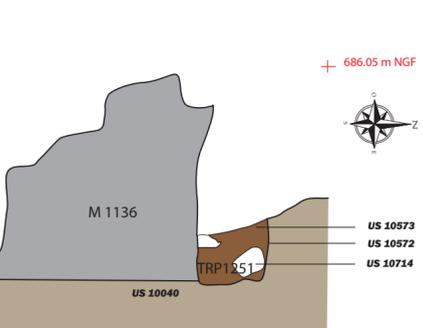
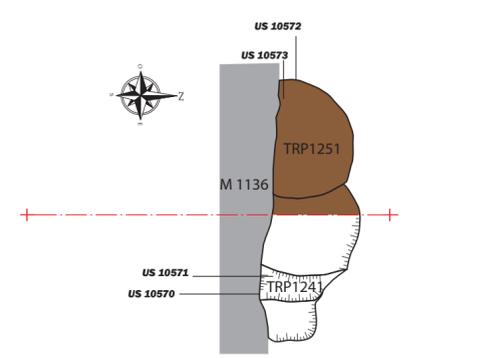
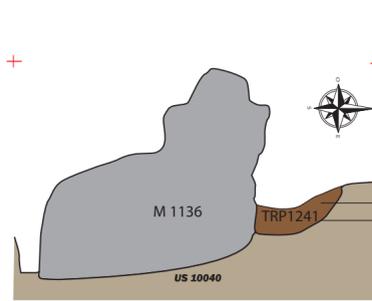
2. Trous de poteaux TRP 1245 et TRP 1219



3. Trous de poteaux TRP 1218



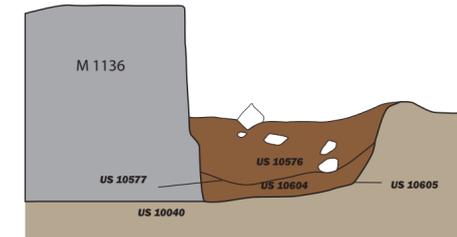
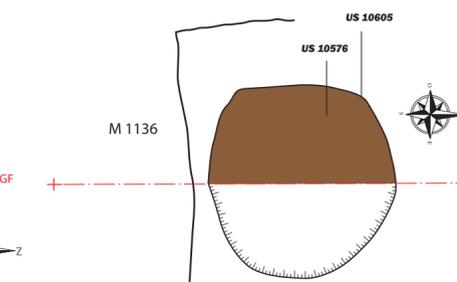
4. Trous de poteaux TRP 1241 et TRP 1251



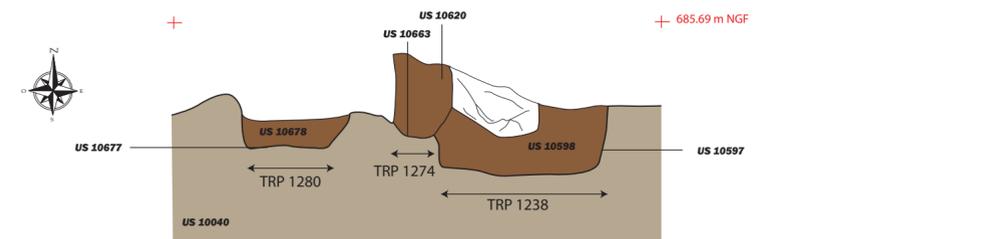
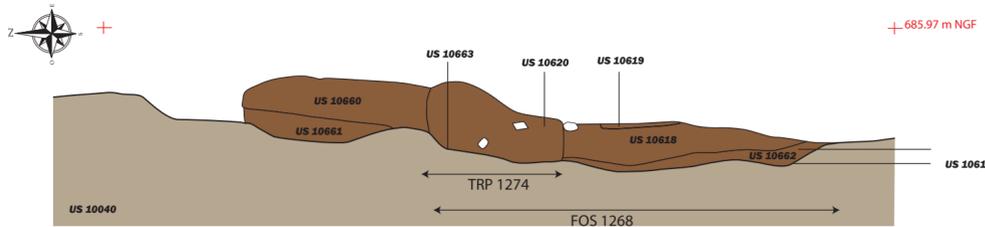
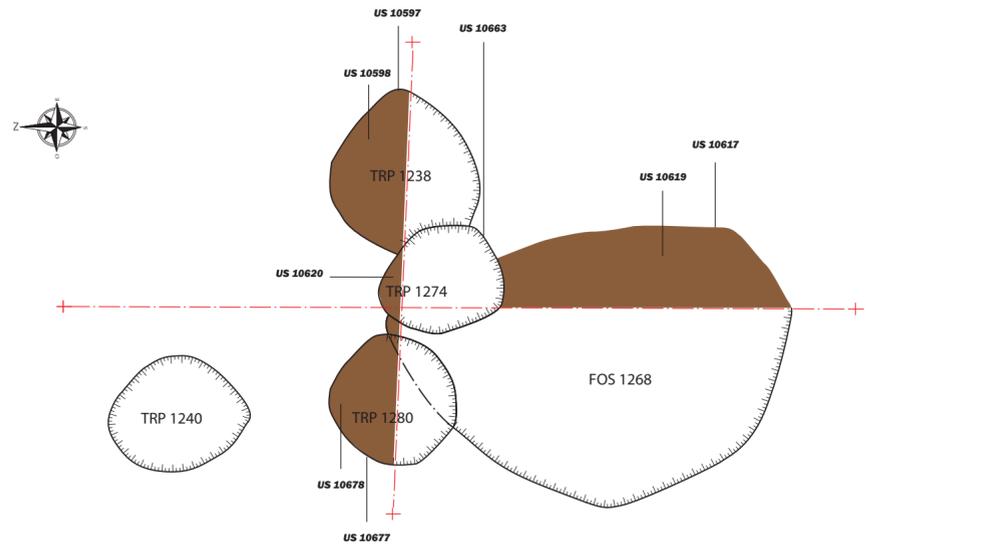
Légende:

- : Substrat rocheux
- : Sol en coupe
- : Substrat rocheux taillé
- : Limite de fouille
- : Surlignage structure
- M 1001 : Entité archéologique
- US 10003 : Unité stratigraphique
- : Enduit

5. Trous de poteaux TRP 1250



1. Fosse 1268; Trous de poteaux TRP 1238, 1274 et TRP 1280



Légende:

- : Substrat rocheux
- : Sol en coupe
- : Substrat rocheux taillé
- : Limite de fouille
- : Surlignage structure
- M 1001 : Entité archéologique
- US 10003 : Unité stratigraphique
- : Enduit

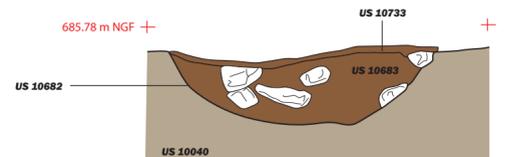
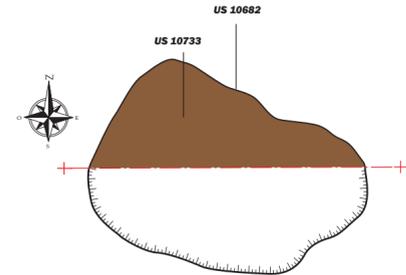


CHÂTEAU MÉDIÉVAL (Clermont, Haute-Savoie)

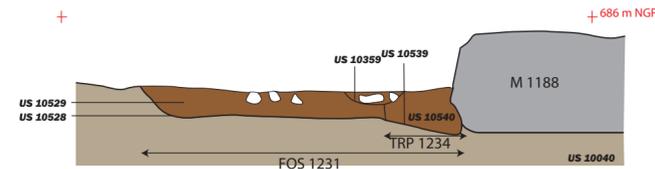
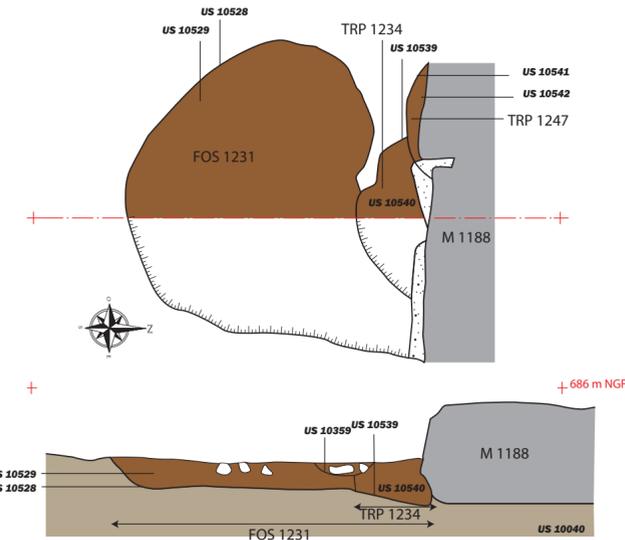
Planche 22 - Plans et coupes des structures en creux de l'espace ES 1.24 2/3.

Septembre 2021. Echelle 1/20e.
Relevés: S. Canteloup.
DAO: S. Branchereau

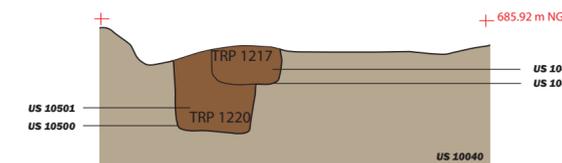
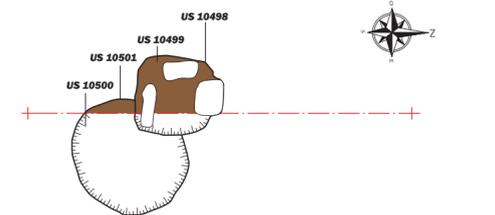
2. Fosse FOS 1281



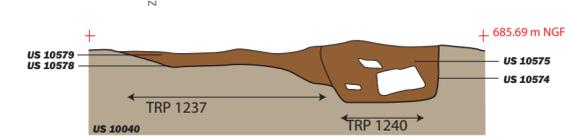
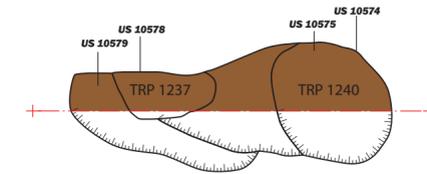
1. FOS 1231; Trous de poteaux TRP 1234 et TRP 1247



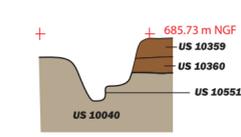
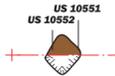
4. Trous de poteaux TRP 1220 et TRP 1217



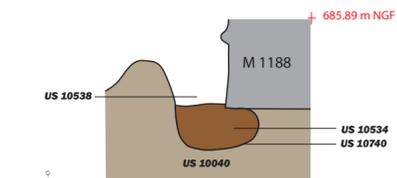
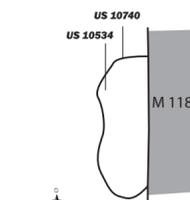
2. Trous de poteaux TRP 1237 et TRP 1240



3. Trou de poteau TRP 1236

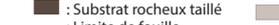


5. Trou de poteau TRP 1230



Légende:

- : Substrat rocheux
- : Sol en coupe
- : Substrat rocheux taillé
- : Limite de fouille
- : Surlignage structure
- M 1001 : Entité archéologique
- US 10003 : Unité stratigraphique
- : Enduit



CHÂTEAU MÉDIÉVAL (Clermont, Haute-Savoie)

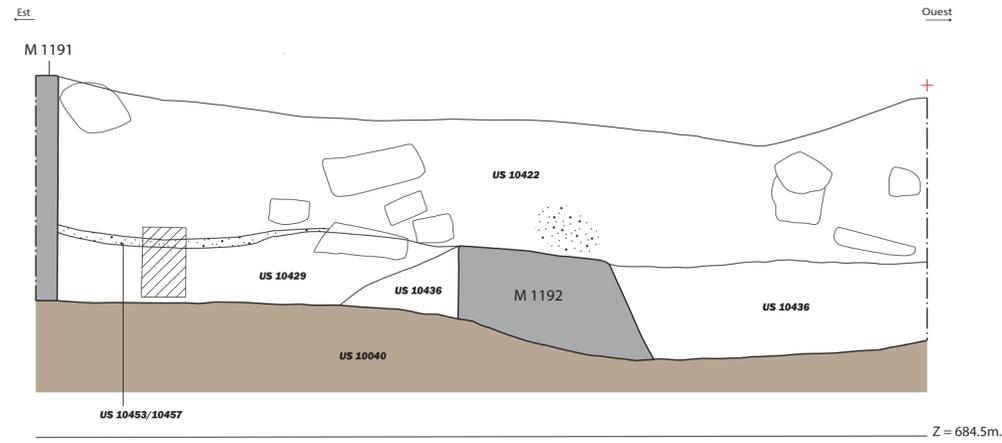
Planche 23 - Plans et coupes des structures en creux de l'espace ES 1.24 3/3.

Septembre 2021. Echelle 1/20e.
Relevés: S. Canteloup et B. Maniez.
DAO: S. Branchereau

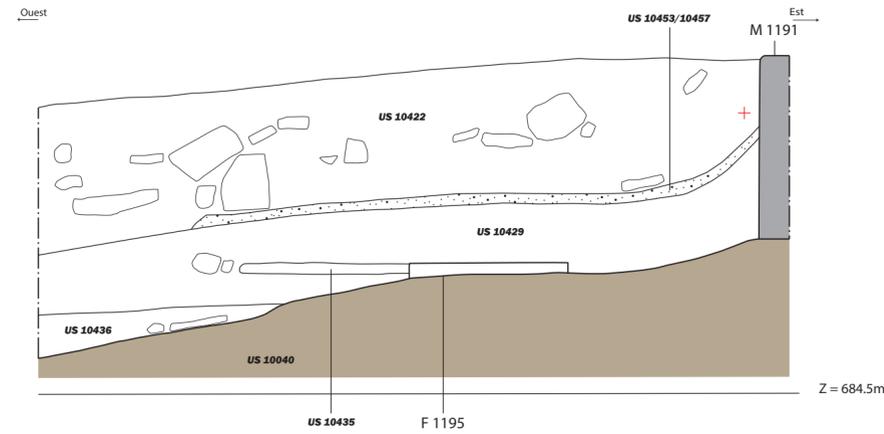


Octobre 2021. Echelle 1/20e.
Relevés: L. Henrich et N. Pierrat.
DAO: N. Pierrat.

1. Coupe est-ouest de l'espace ES 1.26.



2. Coupe ouest-est de l'espace ES 1.26.



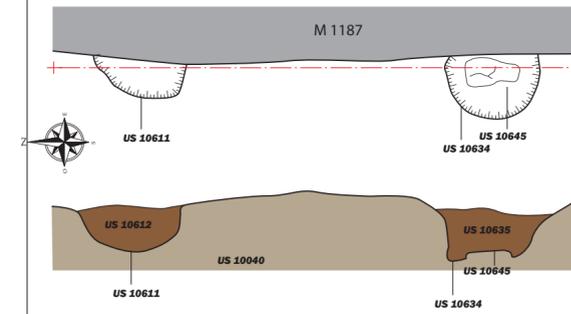
Légende:

- : Substrat rocheux
- : Sol en coupe
- : Substrat rocheux taillé
- : Limite de fouille
- : Surlignage structure
- M 1001 : Entité archéologique
- US 10003 : Unité stratigraphique
- : Enduit

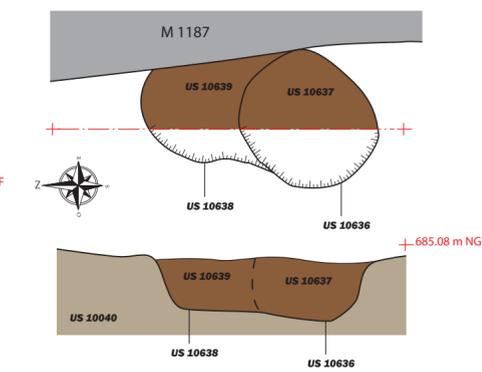


Octobre 2021. Echelle 1/20e.
Relevés: S. Brancheau et C. Tournier.
DAO: L. Benoit et S. Brancheau.

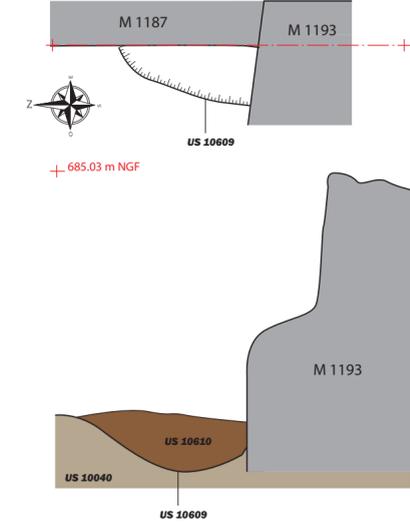
1. Trous de poteaux TRP 1266 et 1260



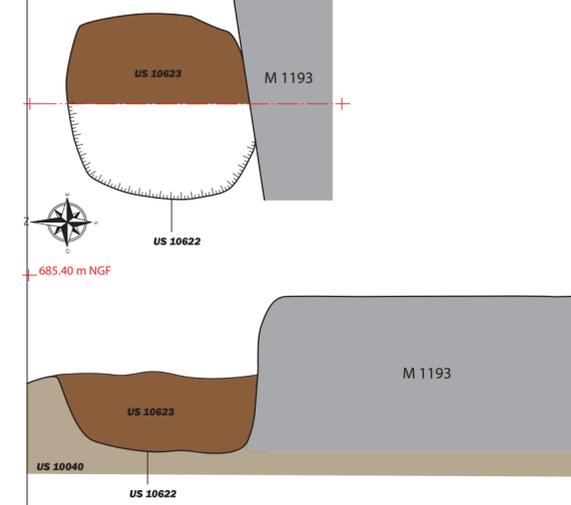
2. Trous de poteaux TRP 1263 et 1262



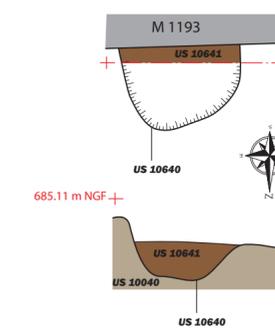
3. Trou de poteau TRP 1264



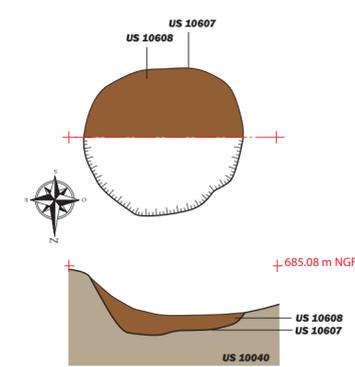
4. Trou de poteau TRP 1265



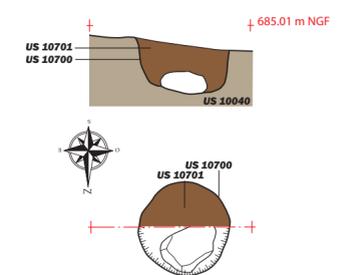
5. Trou de poteau TRP 1258



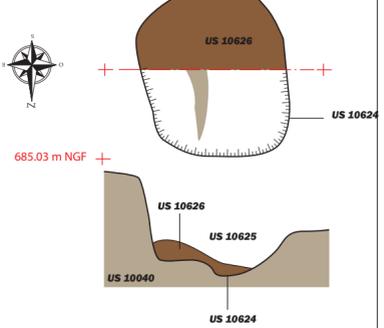
7. Trou de poteau TRP 1257



8. Trou de poteau TRP 1299



6. Trou de poteau TRP 1259



Légende:

- : Substrat rocheux
- : Sol en coupe
- : Substrat rocheux taillé
- : Limite de fouille
- : Surlignage structure
- M 1001 : Entité archéologique
- US 10003 : Unité stratigraphique

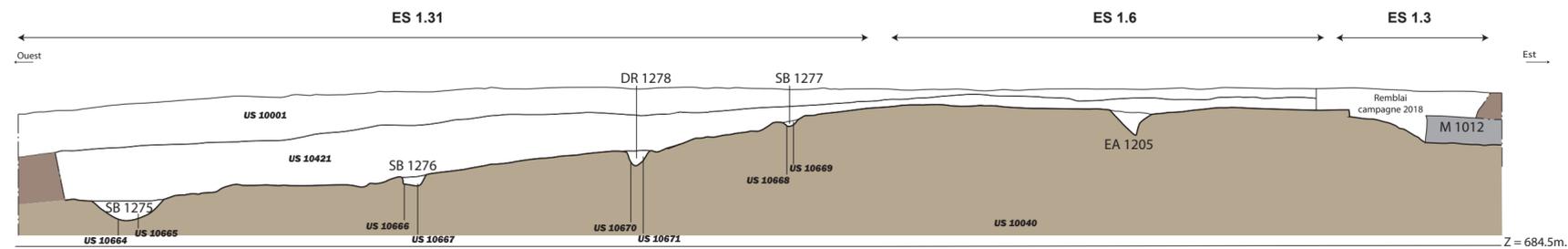


CHÂTEAU MÉDIÉVAL (Clermont, Haute-Savoie)

Planche 26 - Coupe et structures en creux de l'espace ES 1.31.

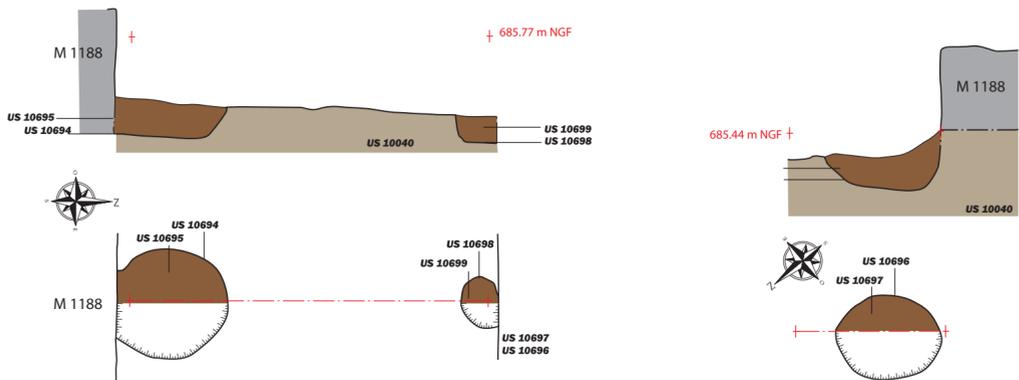
Octobre 2021. Echelle 1/20e et 1/50e.
Relevés: C. Tournier
DAO: L. Benoit et C. Tournier.

1. Coupe ouest-est des espace ES 1.31 et ES 1.6.



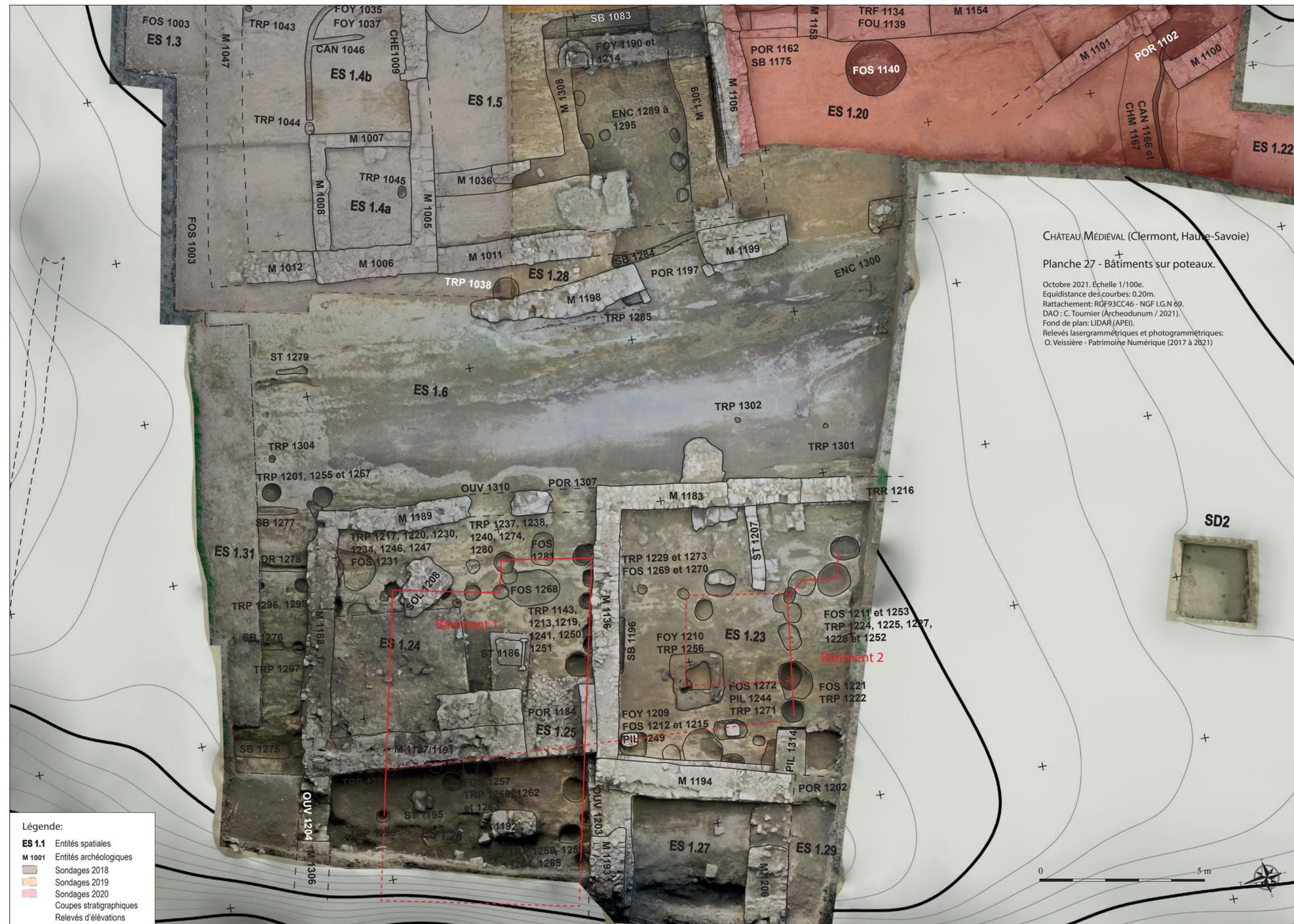
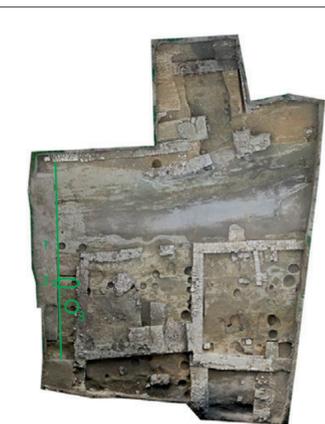
2. Trou de poteau TRP 1296 et TRP 1298

3. Trou de poteau TRP 1297



Légende:

- : Substrat rocheux
- : Sol en coupe
- : Substrat rocheux taillé
- : Limite de fouille
- : Surlignage structure
- M 1001 : Entité archéologique
- US 10003 : Unité stratigraphique



Légende:

- ES 1.1 Entités spatiales
- M 1001 Entités archéologiques
- Sondages 2018
- Sondages 2019
- Sondages 2020
- Coupes stratigraphiques
- Relevés d'élévations



CHÂTEAU MÉDIÉVAL (Clermont, Haute-Savoie)

Planche 27 - Bâtiments sur poteaux.

Octobre 2021. Echelle 1/100e.
Equidistance des courbes: 0.20m.
Rattachement: RGF93CC46 - NGF I.G.N.69.
DAO: C. Tournier (Archeodunum / 2021).
Fond de plan: LIDAR (APEI).
Relevés lasergramétriques et photogramétriques:
O. Veissière - Patrimoine Numérique (2017 à 2021)

1. Inv 003



2. Inv 016



3. Inv 026



4. Inv 027



5. Inv 054



6. Inv 059



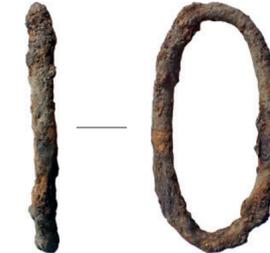
7. Inv 082



1. Inv 015



2. Inv 017



3. Inv 028



4. Inv 044

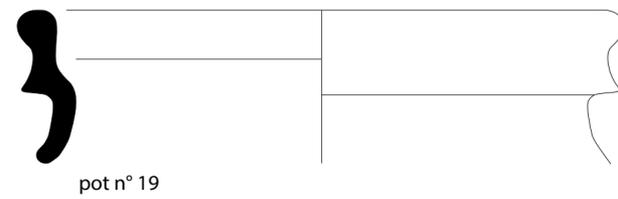
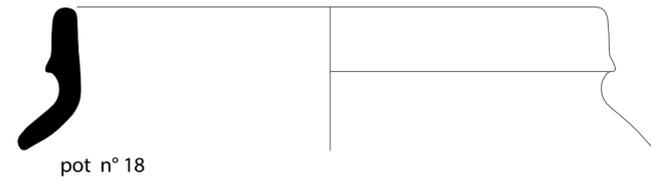
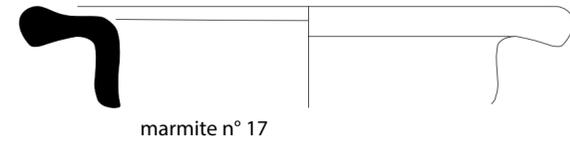
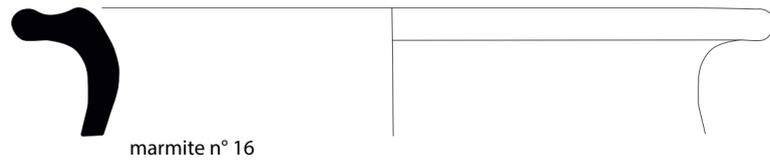


5. Inv 089





Formes grises



Formes claires

